HISTOIRE

DE SIBYLLE

PREMIÈRE PARTIE.

I. — LES FÉRIAS.

Une belle journée du mois d'août était près de finir. La petite et massive église de Férias, qui couronne le sommet arrondi d'une falaise, sur la côte orientale de la presqu'île normande, agitait ses deux cloches au timbre grêle sur un rhythme d'allégresse. Une multitude endimanchée venait de se répandre hors de l'église, et bourdonnait dans le cimetière : elle accueillit d'un murmure satisfait l'apparition d'une nourrice normande en grand appareil qui se présenta presque aussitôt sur le seuil du porche, berçant à l'ombre des grandes ailes de sa coiffe un enfant richement enveloppé dans ses langes de baptême. La foule s'ouvrit devant cette importante personne, qui daignait toutefois suspendre de temps à autre sa marche triomphale pour soulever, au bénéfice des commères attendries, les voiles de l'enfant. La nourrice était suivie par deux domestiques en livrée noire, chargés de lourdes sacoches, qui attiraient exclusivement l'attention de la partie la moins sentimentale du public. Tout à coup le curé, encore revêtu de l'étole, sortit de l'église avec une mine affairée, et adressa quelques mots aux domestiques, qui s'éloignèrent à la hâte, entraînant la foule sur leurs pas. Peu d'instans après, le curé, homme robuste, déjà mûr, et dont le visage respirait une honnête bonhomie, se trouvait seul dans l'enceinte du petit ci-

metière, et on entendait au loin, se mêlant à la confuse rumeur des flots sur la grève, les cris des enfans qui se disputaient, sur le revers de la lande, les largesses accoutumées. En même temps l'église cessa de faire résonner son carillon de fête, et sa simple architecture reprit dans la solitude ce caractère de rigidité et de mélancolie que l'Océan semble refléter sur tout ce qui l'approche. Derrière les grands bois qui voilent l'horizon du côté de la terre, et qui suivent à perte de vue parallèlement au rivage les ondulations des collines, le soleil descendait dans sa gloire, perçant de mille flèches d'or les masses épaisses du feuillage : ses obliques rayons glissaient encore sur le sommet de la falaise, et faisaient miroiter les vitraux de l'église; mais ils n'arrivaient déjà plus jusqu'à la mer, dont l'azur s'assombrissait brusquement.

En cet instant, la porte de l'église s'ouvrit : un vieux monsieur et une vieille dame, tous deux d'une taille élevée et un peu frêle, avec un grand air de distinction et de douce dignité, descendirent lentement les degrés du porche : ils s'avancèrent vers deux plaques de marbre blanc accouplées sur deux tombes voisines, et s'agenouillèrent côte à côte. Le curé s'agenouilla à quelques pas derrière eux.

Après quelques minutes, le vieux monsieur se releva : il toucha l'épaule de la vieille dame, qui priait la tête dans ses mains. — Allons, Louise! dit-il doucement. — Elle se leva aussitôt, le regarda, et ses yeux pleins de larmes lui sourirent. Il l'attira à lui, et posa ses lèvres émues sur le front pâle et pur qu'elle lui tendait. Le curé s'approcha. — Monsieur le marquis, dit-il avec une sorte de timidité, celui qui avait donné a repris : que son nom soit béni, n'est-ce pas?

Le vieillard soupira, attacha un moment son regard sur la mer, puis sur le ciel, et se découvrant : — Oui, monsieur, dit-il, qu'il soit béni! — Il prit alors le bras de la vieille dame et sortit avec elle du cimetière.

Une demi-heure plus tard, comme la nuit achevait de tomber, une voiture, roulant sans bruit sur la terre humide d'une sombre avenue, ramenait au château de Férias tout ce qui restait alors de l'antique famille de ce nom, les deux aïeux que nous avons vus penchés sur deux tombes, et l'orpheline aux yeux bleus qui venait de recevoir au baptême les noms de Sibylle-Anne, traditionnels depuis des siècles dans sa maison.

Il y avait à cette époque un peu plus d'un an que le marquis et la marquise de Férias avaient perdu successivement, à quelques jours d'intervalle, leur belle-fille Julie de Vergnes, créature angélique, qui n'avait vécu parmi eux que le temps de se faire adorer et d'être pleurée, et leur fils unique, Christian, comte de Férias, jeune homme grave, doux et tendre, qu'une convulsion de douleur avait foudroyé. Il n'est pas rare, en ce temps de sensibilités maladives et

de molles croyances, que de tels coups fassent de ceux qu'ils frappent des désespérés. Le marquis et la marquise de Férias avaient échappé à ce désastre moral : c'étaient cependant deux cœurs naturellement délicats jusqu'à la faiblesse, et qui sentirent leur déchirement dans toute sa rigueur incomparable; mais ils se soutinrent par la foi, par l'appui d'une affection mutuelle que les années n'avaient fait qu'épurer, enfin par le sentiment du devoir qu'il leur restait à remplir auprès de ce berceau sorti d'une tombe.

II. — LES BEAUMESNIL.

Une voisine de campagne, qui se nommait Mme de Beaumesnil, avait trouvé dans la catastrophe qui écrasa la maison de Férias une heureuse occasion d'exercer les talens qu'elle aimait à se reconnaître pour le rôle de consolatrice. On sait l'histoire de ce chirurgien qui estropiait les passans par le soupirail de sa cave, afin d'avoir des pratiques. Il y a des femmes de ce caractère, il y en a même beaucoup. Mme de Beaumesnil, superbe échantillon de l'espèce, éprouvait un tel besoin de répandre les trésors de charité déposés dans son sein par la nature, qu'on devait lui savoir un certain gré d'attendre, sans les provoquer, les malheurs de son prochain. Pour une personne animée d'un dévouement si actif, des couches laborieuses et deux morts presque subites se succédant sous le toit d'un ami dans une période de quinze jours avaient été une triple fête et un opulent banquet. Aux premières douleurs de la jeune comtesse, on avait donc vu accourir au château de Férias cette discrète matrone, les poches pleines d'élixirs. Nageant en plein dans son élément, elle n'avait cessé pendant cette fatale quinzaine de conseiller, de consoler, de crier et de s'agiter comme une mouette pendant la tempête, le tout pour être inutile et même importune. De tels transports de la part d'une étrangère contrastaient avec le calme des deux vieillards sur qui tombait tout le poids de ces terribles épreuves, et qui, se dérobant autant que possible au spectacle, cachaient leurs larmes avec la pudeur des âmes élevées. Cette attitude avait profondément choqué Mme de Beaumesnil. Quelques jours après, vers la fin d'un de ces repas énormes et succulens qui sont particuliers à la province, elle s'en expliquait devant ses convives dans le bas langage qui lui était habituel, et que nous demandons la permission de reproduire. — Décidément, disait-elle, ça n'a pas de cœur, ces Férias... Je m'en étais toujours doutée,... maintenant j'en suis sûre... Ça n'a que de l'orgueil! En vérité, si je n'avais pas été là, je crois que tout se serait passé un peu à la sèche, comme on dit... Et, ma foi, si ce n'était que pour les remercîmens que j'en ai rapportés, j'aurais aussi bien fait d'épargner mes mouchoirs et mes pauvres

yeux;... mais on a un cœur ou on n'en a pas... D'ailleurs ce que j'en fais, c'est pour le bon Dieu, qui voit tout et qui lit dans les âmes : n'est-ce pas, l'abbé? Buvez donc, mon cher abbé... Allons, vous boirez, curé!... un petit verre de ma bonne petite liqueur de ménage?... Vous ne pouvez pas me refuser ça!... Dame! vous n'êtes pas ici au château de Férias, mon pauvre curé!... Nous n'avons pas des caves de Cocagne comme eux; mais ce que nous offrons, nous l'offrons de bon cœur... C'est quelque chose. Allons, encore un verre! Bah! il est versé, vous le prendrez... Il faut vous refaire, l'abbé... Je vous ai vu joliment émotionné aux deux cérémonies... Vous pleuriez sur l'autel comme une rosée... A propos d'autel, votre nappe avance grand train, elle serait même déjà finie sans tout ce dérangement... Mais il faut se soutenir, voyez-vous... La vie n'est qu'une vallée de larmes, vous savez... D'ailleurs je me demande pourquoi nous nous montrerions plus désolés que les Férias, qui vraiment m'ont étonnée... Ce n'est pas l'embarras du reste, la Providence sait ce qu'elle fait... Cette pauvre Julie avait certainement des qualités, mais c'était une petite mijaurée parisienne qui aurait bien pu un jour ou l'autre donner du fil à retordre à ses beaux parens, surtout avec un mari comme Christian, qui n'était pas capable de mater une femme malgré ses grands airs... C'était un bon garçon, je ne dis pas, mais fier comme un paon, un vrai Férias de la semelle jusqu'aux cheveux,... et c'est bien le cas de dire avec le saint Évangile, curé, que ceux qui s'élèvent seront abaissés. — Sur quoi Mme de Beaumesnil essuya modestement ses lèvres minces ombragées d'un duvet presque viril, sur lequel la bonne petite liqueur de ménage avait déposé un vernis onctueux.

Malgré l'esprit profondément misérable dont ce bavardage a pu donner l'idée, Mme de Beaumesnil, qui était manifestement une sotte, n'était point une bête. Une sorte de finesse vulgaire qui se loge à merveille dans les cerveaux les plus étroits, et qui peut être doublée d'ignobles sentimens, s'unissait chez elle à une volonté tenace et en faisait ce qu'on nomme une bonne tête, douée de capacité pour les affaires. Fille d'un mince hobereau de campagne chargé d'enfans, elle paraissait destinée, comme elle l'eût dit elle-même, à coiffer sainte Catherine, patronne des vierges martyres, quand une amie avisée désigna une proie à son désespoir; c'était un honnête gentilhomme d'un canton voisin, nommé M. de Beaumesnil, riche et d'une ancienne famille, mais d'une simplicité d'esprit qui touchait à l'idiotisme. Elle se dit qu'elle épouserait cet imbécile, et à sa gloire elle l'épousa. M. de Beaumesnil, qui était loin de s'entendre en affaires comme sa femme, n'en fit pourtant pas une mauvaise en donnant son nom à Mlle Desrozais, car elle s'empara énergiquement de la direction d'une fortune embarrassée qu'elle remit sur un bon pied et

qu'elle sut y maintenir. M. de Beaumesnil put désormais en toute sécurité s'abandonner à la douce somnolence qui occupait le plus souvent les intervalles de ses repas; le reste du temps, cet esprit mystérieux paraissait envisager la vie comme la chose la plus plaisante du monde, riant de tout et de rien. Il était du reste muet comme un poisson, si ce n'est quand il avait rêvé, car sa manie était de conter ses rêves. Quelquefois il lui arrivait de rêver qu'il était taureau; cette vision le charmait, on ne sait pourquoi, et il en régalait volontiers ses convives.

M. et M[me] de Beaumesnil n'eurent point d'enfans, et il faut avouer que cette circonstance n'avait rien de particulièrement désespérant pour l'humanité; mais elle fut des plus heureuses pour la parenté de M[me] de Beaumesnil : un de ses frères, Théodore Desrozais, qui se faisait appeler le chevalier pour se donner des airs de noblesse, ne tarda pas à fixer ses pénates dans le manoir de Beaumesnil. C'était un homme déjà mûr, avec un grand nez et de petits yeux, fécond en bons mots épicés qui faisaient rougir agréablement les dames au dessert. Pendant la semaine, il était tour à tour la terreur et l'idole des servantes du voisinage, et il chantait au lutrin le dimanche. Vint ensuite une cousine, Constance Desrozais, vieille fille grasse, souriante et servile, que M[me] de Beaumesnil utilisa sans mesure dans les travaux de l'intérieur; puis enfin une nièce, Clotilde Desrozais, dont le père venait d'être tué en Afrique, belle enfant brune, emportée, capricieuse, follement gâtée, et qui s'annonçait terriblement.

— Voyez-vous, curé, disait encore M[me] de Beaumesnil à son pasteur, confident assez ordinaire de ses pensées, mais de qui elle n'obtenait le plus souvent, pour rendre justice à ce brave homme, qu'une approbation molle et contrainte, — voyez-vous, il n'y a que les enfans gâtés qui tournent bien; j'ai toujours remarqué cela. A quoi bon contrarier ces chers petits êtres? Ils ont assez le temps d'être contrariés dans la vie, pauvres amours! D'ailleurs c'est manquer de confiance dans le bon Dieu qui veille sur eux... Je sais que ce n'est pas l'idée des Férias, et ils ne se gênent pas pour me l'insinuer à propos de Clotilde, comme si la chère enfant devait nous reprocher un jour de l'avoir gâtée, quand au contraire elle a pour M. de Beaumesnil et pour moi un amour et un respect qu'on peut difficilement imaginer... N'est-ce pas, ma Clotilde adorée? — M[lle] Clotilde, qui avait alors de sept à huit ans, et qui écoutait ce discours les bras croisés, assise en équilibre sur le plus haut barreau d'une chaise, allongea pour toute réponse sa langue rose entre ses dents acérées. — Charmante espiègle! reprit sans se déconcerter M[me] de Beaumesnil; quelle franchise de nature! Quant aux Férias, nous verrons ce qu'ils feront de leur Sibylle avec toutes leurs simagrées d'éducation... Ce n'est déjà pas de si bon augure, ce nom de païenne qu'ils lui ont donné! En-

core l'orgueil qui leur a soufflé cela... Retenez bien ce que je vais vous dire, curé : ils en feront une pimbêche à prétentions, comme sa pauvre mère!

On s'étonnera qu'une femme du caractère de Mme de Beaumesnil, escortée d'une famille assortie, pût être admise dans l'intimité d'une maison comme celle de Férias, où régnaient un goût naturel, une élégance de race et une noblesse d'habitudes composant un milieu parfaitement distingué; mais un des principaux inconvéniens de la province et de la vie de campagne, c'est qu'on y subit ses relations plus qu'on ne les choisit. D'ailleurs Mme de Beaumesnil, qui, malgré ses dédains, attachait un prix infini à vivre dans la familiarité des plus grands seigneurs du pays, avait assez de sens pour imposer aux siens et pour observer elle-même, en présence des châtelains de Férias, une réserve particulière de langage. En outre elle s'épuisait vis-à-vis d'eux en prévenances obséquieuses par lesquelles ces excellentes gens se sentaient enchaînés. La tolérance naturelle à d'honnêtes esprits et la fatale nécessité d'un second au billard et d'un quatrième au whist, jeux auxquels se plaisait le vieux marquis et où triomphait le chevalier Théodore, achevaient d'expliquer la liaison choquante d'élémens si contraires.

III. — SIBYLLE.

Le comte et la comtesse de Vergnes, aïeuls maternels de Sibylle, qui demeuraient à Paris et y tenaient un grand état de maison, ne firent aucune difficulté de souscrire à la convention qui leur fut proposée par les Férias à la suite de l'événement qui plongeait dans le deuil leurs deux familles. Sibylle dut être élevée à la campagne pour venir habiter l'hôtel de Vergnes quand arriverait le moment de polir son éducation, de la présenter dans le monde et de songer à son mariage. La comtesse de Vergnes en particulier, femme très mondaine, encore jeune et qui croyait l'être un peu plus qu'elle ne l'était, accepta avec empressement une combinaison qui ajournait son rôle de grand'mère et en éloignait les apparences sensibles.

Nous sommes forcé d'avouer que les premières années de Sibylle-Anne de Férias n'offrirent rien de très remarquable. L'enfant était jolie : elle avait de grands yeux d'azur, habituellement doux et sérieux, mais qui prenaient une teinte plus foncée quand elle se livrait à ces bruyantes et mystérieuses colères qui s'apaisent dans les vagues incantations des nourrices. Sibylle, pour dire la vérité, était assez prodigue de ces transports, qui ne sont pas le charme principal de son âge. Un soir d'été, comme on venait de la poser dans son berceau, en face d'une fenêtre qu'on laissait ouverte à cause de l'extrême chaleur de la journée, elle fut prise d'un accès de fureur si

véhément et si prolongé que le marquis et la marquise accoururent en même temps dans sa chambre. La nourrice avait épuisé toutes ses ressources sédatives, et déclarait n'y rien comprendre; la marquise chanta, le marquis gronda : l'enfant criait toujours et se pâmait.

— C'est réellement à n'y pas tenir! dit le marquis. Il faut qu'il y ait une épingle dans ses langes; voyez, nourrice!

— Non, mon ami, dit la marquise, ce n'est pas cela; elle veut quelque chose.

— Mais que veut-elle, ma chère? Tâchez de le découvrir, je vous en supplie, car, je le répète, on n'y tient pas!

— Mon ami, reprit la marquise, qui avait étudié avec la supériorité de son instinct maternel la direction des regards et des bras de l'enfant exaspérée, je sais ce qu'elle veut : elle veut une étoile.

— Dieu me pardonne, je crois que vous avez raison... Oui, cela est clair;... elle veut une étoile!

— Alors, dit la nourrice, il faut allumer un papier, monsieur le marquis, et le lui mettre dans la main.

— Non, non, dit le marquis, je n'entends point cela. Outre qu'il ne faut jamais mentir aux enfans, je ne céderai pas à ce caprice. Nourrice, ajouta-t-il d'un ton sévère, fermez la fenêtre.

Ce coup d'état fait et la fenêtre close, Sibylle-Anne, après un moment de réflexion, prit le parti de s'endormir, et rêva probablement qu'elle tenait son étoile dans son petit poing fermé.

Quand Sibylle put joindre la parole au geste, il n'y eut plus moyen de douter que cette jeune personne n'eût reçu de quelque méchante fée oubliée à sa naissance le don fatal de concevoir les fantaisies les moins raisonnables, et d'en exiger la satisfaction avec une ardeur impérieuse qui, devant l'obstacle, s'irritait jusqu'à la frénésie. Cette disposition vicieuse, malignement observée par la bonne Mme de Beaumesnil, lui faisait le plus grand plaisir; elle désespérait en revanche la marquise de Férias. — Convenez, mon ami, disait-elle en soupirant à son mari, qu'il y a du démon dans cet ange.

— Non, ma chère, répondait le vieux marquis, c'est de quoi je ne conviendrai pas. Il est certain que cette enfant voudra passionnément ce qu'elle voudra; mais tant mieux, si elle veut le bien. Je vous vois souvent, ma chère, admirer les ongles rosés et transparens de cette petite fille; je vous prierai de remarquer que, si vous n'en preniez soin, ils se tourneraient bientôt en griffes hideuses. Il en est de même des facultés qui nous sont départies par le ciel : ce sont des armes à deux tranchans, également propres au bien et au mal. Plus ces facultés sont déterminées et puissantes, plus le don est riche : le tout est de les régler et de les diriger convenablement; ce sera le devoir de Sibylle vis-à-vis d'elle-même le jour où elle sera entrée en possession de sa liberté morale; jusque-là, c'est

le nôtre. J'ai toujours considéré les parens, et tous ceux à qui échoit la tâche sacrée d'élever des enfans, comme responsables pour moitié des destinées qu'ils préparent. Je me fais cette idée de la justice de Dieu, qu'elle daigne remonter jusqu'à la source de nos fautes, les rechercher dans leurs premiers germes, et démêler avec une délicatesse d'équité suprême la part de tous dans la vie de chacun. Cette solidarité, dont nous rendrons compte, est un lourd fardeau sans doute; mais d'autre part, ma chère, il est doux de penser que notre influence sur l'avenir et sur le bonheur de nos enfans ne s'arrête pas à cette vie, et qu'elle se prolonge dans l'éternité. — Quant à Sibylle, sans briser en elle l'instrument précieux de la volonté, qui est une faculté d'élite et une arme sans égale en ce combat de la vie, j'userai de tout mon courage pour le ployer dans le sens du vrai, du raisonnable et du possible, bien que j'eusse préféré que cette lutte pénible eût été épargnée à ma vieillesse, car j'avoue mon faible extrême pour cette enfant, et je serais désespéré qu'elle prît son grand-père, — son unique père, — pour un homme dur et insensible. Dieu sait pourtant que je ne le suis pas!

— Dieu et moi! dit la marquise en levant vers son mari son clair regard empreint d'une tendresse infinie.

L'entretien de ces deux dignes vieillards fut interrompu soudain par des cris aigus qui venaient des jardins, et qui appelèrent immédiatement M. de Férias à la pratique de ses théories. Il se rendit sur-le-champ, le cœur oppressé, à son cruel devoir, et il aperçut sa petite-fille soutenant des pieds et des mains un combat acharné contre sa fidèle nourrice, laquelle avait été promue depuis deux ou trois ans aux fonctions de gouvernante. Cette scène déplorable se passait au bord d'un étang sur lequel trois ou quatre cygnes superbes promenaient sans bruit leur gracieuse majesté. A l'approche de son grand-père, Sibylle cessa de crier, et l'attendit, l'œil enflammé, les lèvres serrées, dans une attitude résolue.

— Qu'y a-t-il donc, s'il vous plaît? dit M. de Férias.

— Je veux monter sur le cygne! dit brièvement Sibylle.

— Comment, monter sur le cygne! reprit le marquis. Quelle est cette plaisanterie?

La nourrice expliqua alors que mademoiselle, après avoir distribué du pain aux cygnes avec beaucoup de gentillesse, avait tout à coup exprimé le désir énergique de monter à cheval sur un de ces oiseaux, et de faire en cet équipage le tour de l'étang. — N'est-ce pas, monsieur le marquis, qu'elle se noierait?

— Cela n'est pas douteux, dit le marquis, et elle mériterait qu'on lui en laissât faire l'expérience.

— Le cygne ne se noie pas! dit Sibylle.

— Le cygne a reçu de Dieu le don de nager, et vous ne l'avez pas.

— Je veux monter sur le cygne! reprit Sibylle frémissante.

— Vous allez monter à votre chambre, dit le marquis, puisque vous n'entendez pas la raison. Emmenez-la, nourrice.

Sibylle se débattant avec un redoublement de cris, M. de Férias la saisit par le corsage, l'enleva de terre, et, marchant à grands pas vers le château, alla la déposer dans une salle basse où il l'enferma; puis il revint vers la marquise, et, se laissant tomber tout tremblant dans un fauteuil : — Ce qui me console, ma chère, dit-il, c'est que je souffre plus qu'elle.

Il y a des lecteurs qui n'ont pas d'enfans, et nous ne devons pas l'oublier. Nous nous garderons donc de suivre pas à pas le marquis de Férias dans l'application douloureuse et méritoire de son système d'éducation. Il nous suffira de dire qu'après un assez bon nombre d'exécutions analogues à celle que nous venons de raconter, Sibylle comprit à merveille que la nature des choses et la raison supérieure de son grand-père pouvaient et devaient, en beaucoup de cas, arrêter le torrent de sa volonté, en attendant qu'elle connût les lois morales qui devaient en contenir le cours et en diriger le penchant. Un jour arriva où il suffisait que M. de Férias lui dît en souriant : — Sibylle, vous voulez monter sur le cygne! — pour faire tomber aussitôt l'orage d'un caprice déraisonnable. Bref, elle ne garda de ses instincts impérieux que la fermeté persévérante et passionnée dans les aspirations permises.

Mme de Beaumesnil, témoin jaloux de ces heureux résultats, changea de langage; au lieu de plaindre les parens de Sibylle, ce fut Sibylle qu'elle plaignit. — Il faut vraiment, disait-elle, que ce vieux Férias n'ait pas plus d'âme que mon soulier pour battre cette pauvre petite, une enfant sans mère!... car, bien qu'il ne l'ait jamais frappée devant moi (il ne l'oserait pas,... il connaît mon cœur;... il sait que je lui sauterais aux yeux, tout Férias qu'il est!), on voit que cette enfant a l'habitude d'être battue. Elle tremble devant eux, elle les déteste, et franchement ils ne l'ont pas volé : ce sera leur punition en attendant que le bon Dieu ait son tour.

Mme de Beaumesnil se trompait. Grâce à la bonté même de ce Dieu qu'elle invoquait si souvent, comme toutes les plates dévotes de son espèce, et qu'elle connaissait si mal, une mère peut châtier bravement sa fille coupable, sans courir l'horrible risque d'en être haïe. Il y a dans le cœur d'un petit enfant le même sentiment de profonde justice que dans l'âme d'une grande nation. Les enfans aiment leurs parens comme les peuples leurs souverains, — quand ils les respectent. Sibylle, loin de détester M. et Mme de Férias, qui d'ailleurs, hors des intervalles de sévérité nécessaire, lui faisaient entre leurs deux cœurs le plus doux nid du monde, avait pour eux une affection réfléchie qui n'était point de son âge. Elle les adorait,

elle les admirait. Son esprit fin, sérieux, un peu enthousiaste, était frappé à un degré extraordinaire du caractère en même temps élevé et candide qui présidait aux relations familières des deux vieillards, de leur exquise intimité, de la dignité tranquille, de la discipline un peu patriarcale qui distinguaient et honoraient la maison de ses pères. Les contrastes ne manquaient pas d'ailleurs pour éclairer son jugement. On l'envoyait quelquefois passer la journée au Manoir, chez Mme de Beaumesnil, qui déclarait avoir pour cette enfant les sentimens d'une mère, et qui les lui témoignait de reste en la bourrant de complimens ridicules et d'indigestes friandises. En ces occasions, le commérage trivial de son hôtesse, l'insipide gaîté de M. de Beaumesnil, les chansons à boire du chevalier, les entreprises bavardes de Mlle Constance avec les domestiques, la turbulence infernale de la brune et belle Clotilde, plus âgée qu'elle de quatre ou cinq ans, plongeaient Sibylle dans une surprise mêlée de malaise qu'elle exprimait naïvement à sa manière : — Vous vous êtes amusée, ma chérie? lui disait Mme de Férias. — Oui, grand'mère, on m'a bien amusée, mais je me suis ennuyée.

C'était surtout à la suite de ces excursions dans le voisinage que Sibylle goûtait sensiblement la saveur de l'atmosphère morale qu'on respirait à Férias. Elle aimait jusqu'à cette bonne odeur des vieillards qui se soignent et ces vagues parfums d'iris qu'elle retrouvait dans les caresses du retour.

Le marquis de Férias s'était réservé une partie de ses immenses propriétés, et il en dirigeait l'exploitation. Il avait coutume de distribuer lui-même tous les samedis la paie aux ouvriers qu'il employait, profitant de cette occasion pour s'informer de leurs intérêts particuliers et pour prodiguer les œuvres de charité. Cette cérémonie de la paie était une des fêtes de Sibylle. Elle s'accomplissait, dans la belle saison, sur une pelouse qui touchait à la limite du parc et de la campagne : au déclin du jour, le marquis et la marquise venaient s'asseoir sur un banc ombragé par un groupe de sapins; Sibylle se plaçait gravement entre eux. Elle entendait d'abord au loin les chants des moissonneurs, puis elle voyait apparaître leur longue file bariolée sur le sommet d'un coteau qui dominait le parc. Ils descendaient, toujours chantant, la serpe à la main ou la fourche sur l'épaule, un sentier qui courait dans les bruyères, et ne se taisaient qu'en arrivant à une barrière pratiquée dans la haie, en face des sapins. Ils venaient alors se ranger sur la pelouse, et recevaient tour à tour leur solde, et souvent quelque chose de plus, des mains de Sibylle, majestueuse et ravie.

M. de Férias avait hérité de son père une autre tradition qu'il maintenait avec la même fidélité. A l'heure de l'*Angelus,* il assemblait dans le salon du château ses domestiques et les ouvriers rési-

dens de sa ferme et faisait à haute voix la prière du soir, ajoutant aux formules du rituel quelques paroles empruntées à l'humble condition de ceux qui l'écoutaient et à ses malheurs particuliers. Le demi-jour dans lequel se passait cette scène de famille, le bruit sourd qui marquait l'entrée et la sortie des subalternes respectueux, les larmes qui coulaient sur les joues pâles de Mme de Férias, les allusions émues et réservées du vieux marquis, tout cela faisait encore pour Sibylle de cette solennité quotidienne une heure bénie, pleine d'un charme pénétrant et mystérieux.

Elle avait des plaisirs moins sévères. Mme de Férias, après son mari et sa petite-fille, aimait avec passion deux choses : les fleurs et les poules rares. On ignore si elle avait réellement ces deux manies, ou si elle se les était données pour procurer au marquis l'ineffable douceur de les satisfaire. Quoi qu'il en soit, il ne se passait guère de semaine où la marquise, à son lever, n'eût l'heur d'apercevoir sous sa fenêtre une cage ou une jardinière tombées du ciel pendant la nuit. M. de Férias cependant, discrètement caché dans le feuillage d'un massif, et Sibylle blottie à ses pieds, surveillaient avec des palpitations de cœur l'effet de ces surprises sur l'esprit de Mme de Férias. Il arrivait assez habituellement que Mme de Férias n'avait jamais vu ni même imaginé qu'il pût se rencontrer dans l'univers des fleurs d'un si riche éclat, ni des poules d'une beauté aussi phénoménale. De ces attentions, fidèlement répétées depuis tant d'années, il était résulté que la basse-cour et les serres de Férias étaient des merveilles qu'on signalait aux voyageurs. La marquise passait une bonne partie de sa douce existence dans ces lieux de délices, où elle bénissait le ciel et son mari, et où elle pleurait aussi quelquefois; mais pour Sibylle ce paradis était sans mélange : tout ce pays de fleurs et d'oiseaux, dont sa grand'mère lui semblait être la reine, l'enchantait. Elle croyait vivre dans un de ces contes de fée dont on l'avait bercée. Son grand-père, créateur de ces riantes magies, lui paraissait, sous son nuage de poudre, un être presque divin. Mme de Férias, au reste, ne considérait pas son mari d'un œil moins favorable. Sibylle, la voyant un jour penchée, dans une attitude d'extase, hors du vitrage de la serre, se pencha à son tour et aperçut M. de Férias écussonnant un rosier au soleil du matin. — Mon Dieu, ma mignonne, dit la marquise, voyez comme votre grand-père est beau! Que je le trouve beau! — Sibylle partit de son pied léger, et, s'approchant du vieux marquis, elle lui interpréta ce message affectueux dans sa langue un peu fière. — Grand-père, la marquise de Férias m'envoie vous dire qu'elle vous trouve beau.

Le marquis sourit. — Quelle folie! Allez lui dire que c'est elle qui est charmante. Puis, la rappelant: — Portez-lui cette fleur, ajouta-t-il.

IV. — LE FOU DE SIBYLLE.

En été, quand l'aube s'est levée radieuse dans un azur immaculé, les premières heures du jour ont une pureté et un calme que l'on croirait éternels. Cependant des brises folles s'élèvent tout à coup, inclinent les herbes et agitent le feuillage; des réseaux blanchâtres s'entre-croisent dans le ciel, d'un horizon à l'autre, comme des voiles tendus soudain par des mains invisibles. On s'inquiète, et l'on se dit qu'il pourrait bien venir de l'orage dans la journée.

Aucune image ne saurait aussi exactement que cette vieille image indiquer la phase nouvelle dans laquelle parut entrer l'enfance de Sibylle après cinq ou six ans de la parfaite sérénité que nous avons essayé de peindre. Son humeur devint subitement inégale. Elle avait des instans de folle gaîté; plus souvent, un souffle inconnu semblait faire frissonner son jeune cœur, et courbait sa blonde tête comme la cime d'un épi. En même temps une vague poésie chantait à son oreille, et elle se prenait par accès d'un goût bizarre pour la solitude. Elle entraînait alors sa nourrice dans les bois qui s'étendaient autour du parc de Férias, et ne rentrait que le soir au château.

— Que peut-elle faire tout le jour dans ces bois? Quel plaisir y trouve-t-elle, nourrice? demanda enfin M. de Férias, se préoccupant de ces étranges allures.

— Monsieur le marquis, répondit la nourrice, voici ce qui se passe. Nous nous promenons d'abord tranquillement un bon bout de temps, et mademoiselle est sage comme une image. Seulement, si elle vient à apercevoir entre les arbres un coin du bleu de la mer, elle s'affole, elle bat des mains, elle se met à crier : « Nourrice, la mer! la mer! » et puis elle me saisit par la main et me force à courir avec elle jusqu'à ce que je tombe, et elle crie toujours : « La mer! la mer! la mer! » et elle rit de toutes ses forces. Alors je m'assois au pied d'un arbre et je prends mon ouvrage; mademoiselle s'assoit le plus souvent à côté de moi; un rien l'amuse : c'est un feuillage, monsieur le marquis, une fleurette, un brin de mousse, qu'elle regardera avec son grand sérieux pendant des heures. D'autres fois elle s'en va en plein fourré, se couche dans les herbes, et s'endort comme une perdrix dans un sillon. Je dis qu'elle dort, monsieur le marquis, mais je n'en sais rien, car aujourd'hui, quand j'ai relevé son chapeau, qu'elle avait rabattu sur ses yeux, elle pleurait. C'était peut-être un rêve qu'elle faisait.

Cette dernière circonstance alarma la sollicitude du marquis. Sibylle fut mandée. — Pourquoi avez-vous pleuré aujourd'hui dans les bois, ma chérie? lui dit-il. Avez-vous quelque chagrin? êtes-vous malheureuse?

— Oh! Dieu, non! dit vivement l'enfant en sautant au cou de son aïeul.

— Pourquoi donc avez-vous pleuré?

— Je ne sais pas... Pour rien.

Il fallut se contenter de cette réponse.

Il y avait dans les bois de Férias un site pour lequel Sibylle témoignait une prédilection spéciale. C'était un étroit vallon fort retiré, dans le creux duquel courait un ruisseau à demi caché sous la verdure de ses bords. A la naissance du ruisseau, le sol était profondément déchiré en travers du bois. Une roche était adossée contre cet escarpement et laissait filtrer de minces filets d'eau limpide qui se réunissaient dans un bassin d'antique maçonnerie, dont le trop-plein s'échappait ensuite vers le vallon. Cette roche pleurante, dominée par d'épais ombrages, festonnée de lianes, tapissée d'une mousse humide et de grandes feuilles vernissées, avait dans cette solitude un aspect sauvage et charmant, qui lui avait apparemment valu autrefois les honneurs d'une légende dont il ne restait plus que le nom : on l'appelait la Roche à la Fée. Ce nom, qui évoquait tous les romans de son enfance, contribuait beaucoup sans doute à faire de ce lieu une des stations favorites de Sibylle. Elle demeurait là avec une singulière persévérance, surveillant d'un œil curieux cette merveilleuse roche, — à demi craintive, à demi enchantée. Elle attendait une aventure. Il lui en arriva deux.

Un soir d'été, elle était venue rendre visite à la Roche-Fée, tandis que sa nourrice, suivant l'usage, travaillait au pied d'un arbre dans la partie supérieure du bois. Sibylle aimait à être seule avec sa roche. Mlle de Férias était à cette époque une fillette de sept à huit ans, grande pour son âge, élégante et marchant bien. La masse épaisse de ses cheveux blonds était emprisonnée dans un réseau dont le poids semblait faire fléchir sa tête en arrière par un mouvement d'une grâce hautaine. Elle portait habituellement un chapeau à bords plats autour duquel était roulée une plume noire qui retombait légèrement sur son front et qui jetait sur ses yeux, naturellement profonds, une ombre un peu farouche; mais quelquefois elle avait la fantaisie d'enlacer dans ses cheveux des lianes, des feuillages et des fleurs qui formaient sur sa tête une de ces épaisses couronnes qui ombragent le front des jeunes pâtres joueurs de flûte dans les scènes figurées des âges mythologiques. — Elle avait eu, ce soir-là, cette fantaisie, et, se servant de la petite fontaine comme d'un miroir, elle s'était composé une coiffure d'une grâce sauvage. — Elle tenait à la main une baguette qu'elle avait dépouillée de son écorce : debout sur le bord du bassin, le regard vague et perdu, elle levait le bras de temps à autre et dessinait lentement dans l'air avec sa baguette blanche des signes mystérieux, comme si elle eût joué

un rôle dans quelque idylle féerique dont elle s'enchantait elle-même. Tout à coup, en face d'elle, le taillis s'entr'ouvrit, et un homme sauta légèrement sur le terre-plein qui entourait la fontaine. Sibylle fit un mouvement en arrière et entr'ouvrit les lèvres pour crier; puis elle demeura immobile, une main appuyée sur sa baguette, dans une pose intrépide, l'œil fixé sur l'inconnu. Cet inconnu n'avait à la vérité rien d'effrayant : c'était un jeune homme d'une vingtaine d'années au plus, en tenue de voyage, grand, souple, avec un reste de grâce adolescente et une douce flamme dans des yeux bien ouverts. L'aspect imprévu de l'enfant, sa beauté, sa couronne étrange, son attitude héroïque, avaient d'abord jeté ce jeune homme dans un étonnement silencieux. Il murmura enfin quelques mots en souriant et en se parlant à lui-même, puis il dit à haute voix : — Pardon, mademoiselle... Je suis peut-être ici chez vous?

— Oui, dit Sibylle.

— Excusez mon indiscrétion. Je vais me retirer. J'étais venu, ajouta-t-il en montrant un album, pour dessiner dans ces bois que je croyais ouverts au public. — Sibylle ne répondant point, il fit deux pas comme pour s'éloigner. — C'est dommage, reprit-il gaîment. Quel joli endroit! Puis-je vous demander comment on l'appelle?

— La Roche à la Fée.

— Ah! Et vous êtes la fée? dit le jeune homme, que le sérieux de l'enfant amusait.

Un sourire effleura la bouche fière de Sibylle. — Oui, dit-elle.

— Mon Dieu! me permettriez-vous de faire votre portrait?

— Non.

— Voulez-vous me permettre au moins de vous demander votre nom?

— Sibylle.

— Adieu donc, mademoiselle Sibylle. Me permettez-vous de vous embrasser, mon enfant?

— Non.

— Puis-je vous baiser la main?

Sibylle avança sa main avec un geste d'infante. Le jeune homme sourit, puis la baisa gravement.

— Je vous suis reconnaissant, mademoiselle. Maintenant je m'en vais, et je puis vous assurer que je n'oublierai jamais ni la roche ni la fée. Gardez-moi aussi un petit souvenir dans votre jolie tête. Voulez-vous?

— Je ne sais pas votre nom.

— Je m'appelle Raoul. Vous en souviendrez-vous?

— Toujours, dit l'enfant.

Raoul, un peu embarrassé, sans trop savoir pourquoi, la regarda encore un moment avec un sourire gauche, puis il la salua respectueusement et disparut dans le taillis.

Quelques jours plus tard, la marquise de Férias, tenant sa petite-fille attentive sur ses genoux, commençait en ces termes une de ces improvisations orientales où elle excellait : « Il y avait une fois dans une forêt, sur les bords du Gange, un fils de roi qui chassait; il était beau comme le jour, bien élevé, spirituel et modeste, il s'appelait... » La marquise cherchant le nom de ce fils de roi, Sibylle le lui fournit tout à coup : — Raoul, dit-elle. — Pourquoi Raoul? demanda avec un peu d'étonnement Mme de Férias. Une légère teinte rosée se répandit sur les joues de l'enfant. Par un sentiment qu'il lui eût été bien impossible d'expliquer, elle avait gardé pour elle jusque-là l'innocent mystère de son entrevue avec l'inconnu. Elle n'hésita pas à le confier sur l'heure à son aïeule, ajoutant tout bonnement que, ce Raoul lui ayant paru beau comme le jour, bien élevé, spirituel et modeste, son nom lui était venu naturellement à l'esprit pour en baptiser ce fils de roi qui avait tout juste les mêmes qualités. Mme de Férias rit beaucoup de l'histoire, et même plus qu'elle n'en avait envie; elle s'assura discrètement le lendemain, dans une petite excursion au bourg de Férias, que le prince Raoul, qu'on lui représenta d'ailleurs comme un jeune homme gai, honnête et du meilleur monde, avait quitté le pays le soir même du jour où il y avait paru : moyennant quoi, Sibylle put continuer librement ses chères promenades et rencontrer peu de temps après dans le même lieu une seconde aventure qui exige deux mots de préface.

Le ruisseau qu'épanchait l'urne de la fée de Férias, et qui traversait les bois, allait se jeter dans la mer à deux lieues de là; mais, chemin faisant, il s'enflait du tribut de deux ou trois affluens et finissait par former un cours d'eau respectable, lequel, peu d'années avant celle où commence cette histoire, avait l'honneur de faire tourner un moulin établi sur la lisière de la forêt. Le meunier de ce moulin se nommait Jacques Féray. Il avait gaîment accompli son temps de service sur la flotte, et avait trouvé au retour une fiancée fidèle à qui il fit hommage de ses boucles d'oreilles à la marinière, et qui devint bientôt après une meunière blanche et de bonne mine. Ce ménage fut heureux. Jacques Féray était un brave garçon de belle humeur; il était doué d'une jolie voix, qu'il avait perfectionnée dans les veillées du bord, et qu'il ne tarda pas à utiliser auprès du berceau d'une petite fille que lui donna sa femme. Il y avait devant le moulin un carré de jardin avec deux pieds de figuier et trois ruches à miel; tout cela avec cette jeune meunière, ce meunier poudré et chantant, et ce brin d'enfant qui dansait à travers, tout cela riait à l'œil sous le soleil de l'été. Après cinq ou six ans, Mme Féray fut favorisée d'une nouvelle grossesse, et Jacques Féray, qui devait à la vérité le savoir, jurait joyeusement que cette fois-ci c'était un garçon. Sur ces entrefaites, par une triste nuit d'automne, une trombe

d'eau s'abattit sur le canton de Férias; ce déluge local se prolongea toute la journée du lendemain : la nuit suivante, le paisible ruisseau, métamorphosé en torrent furieux, escalada ses rives, noya les campagnes et culbuta le moulin. Jacques Féray se sauva à grand'peine avec sa femme et sa fille; mais il fut parfaitement ruiné de ce coup, ayant perdu, avec sa maison renversée et son outillage détruit, une provision considérable de grains et de farine. La femme, les sens tournés, comme on dit, mourut trois jours après, et la petite fille, pour avoir passé la nuit les jambes dans l'eau, suivit sa mère au cimetière de Férias.—Le curé, le lendemain de l'inhumation de l'enfant, eut la charité d'aller rendre visite au père. Il trouva ce malheureux homme étendu à plat ventre, auprès d'une roue de moulin brisée, dans le limon jaunâtre qui recouvrait son jardinet, si gai autrefois.— Allons, Jacques! dit le curé en le secouant.— Jacques ne bougea pas. — Mon ami, reprit le curé, je vous en prie! —Jacques souleva la tête :—Allez-vous-en, dit-il. Il n'y a pas de bon Dieu!— Le curé, n'en pouvant tirer d'autre réponse, s'en alla tristement. Le lendemain il le retrouva à la même place et dans la même position, et toujours répondant à ses paroles de consolation par cette phrase unique : — Il n'y a pas de bon Dieu!

On reconnut bientôt que la raison de ce pauvre diable était sérieusement altérée. Il quitta les ruines de son moulin, s'empara d'un misérable chaume qu'on avait dressé sur le haut d'une falaise déserte pour y retirer des moutons pendant la chaleur, et vécut là comme une bête fauve. On l'entendait quelquefois, surtout les jours d'orage, pousser des cris qui glaçaient le sang. Une circonstance bizarre marqua les premiers temps de sa démence. On trouva le matin, à plusieurs reprises, les vitraux de l'église de Férias brisés et les dalles intérieures de la petite nef semées de pierres. On fit le guet, et une nuit Jacques Féray fut surpris lançant des pierres avec un acharnement puéril et farouche contre la maison de ce Dieu qui l'avait si cruellement frappé. Il fut question de le faire arrêter et enfermer; mais le curé, qui était bon, en eut pitié, et ne dit rien. C'était d'ailleurs le seul trait de violence qu'on pût reprocher à cet infortuné. Il était inoffensif, quoique sa mine fût effrayante. On le rencontrait souvent assis sur la berge d'un fossé, le visage tourné vers la haie. Comme tous les malheureux, il avait lassé la compassion à la longue, et n'était plus qu'un objet de terreur ou de risée. On l'appelait le fou Féray, et pendant qu'on lui donnait, un peu par crainte, quelque morceau de pain à la porte des fermes, les enfans lui attachaient des loques dans le dos.

Un jour Sibylle, ayant laissé sa nourrice à quelque distance, était venue s'agenouiller sur le bord de la fontaine qui recevait les filtrations de la Roche-Fée. Elle avait la tête nue, et après avoir examiné

curieusement pendant quelques instans les végétations qui germaient au fond du bassin, elle s'était affaissée peu à peu dans les herbes et dans les fleurs du bord; prise d'un de ces attendrissemens inexpliqués auxquels elle était sujette depuis quelque temps, elle se mit à pleurer, et regarda ses larmes tomber une à une comme des perles dans l'onde transparente et sonore. Un léger bruit lui fit soudain lever le front : elle aperçut le fou Féray blotti vis-à-vis d'elle dans les broussailles. Sa tête, couverte d'un débris de chapeau de paille, maigre, pâle, redoutable d'aspect, s'avançait hors d'un buisson; ses regards étaient dirigés sur Sibylle avec une intensité d'attention extraordinaire; de grosses larmes s'échappaient de ses yeux creux et coulaient dans sa barbe grise. Devant ce spectre, l'enfant, quoique brave, sentit un frisson dans ses veines; elle voulut appeler, et se trouva muette. Le fou comprit son effroi, et dit d'une voix basse et plaintive : — N'ayez pas peur, je ne vous ferai pas de mal. — Puis il se leva, pendant que Sibylle se levait de son côté par une sorte de mouvement mécanique, s'approcha d'elle et la regarda fixement : — Pauvre enfant! murmura-t-il, pauvre enfant! — Et, se laissant tomber sur le sol, il sanglota la tête dans ses bras.

Sibylle connaissait l'histoire de ce pauvre homme; elle entrevit que quelque vague ressemblance lui rappelait la petite fille qu'il avait perdue; la pitié domina un instant la terreur dans son âme délicate; elle se mit à genoux, et passa doucement sa main blanche sur la tête hérissée du fou. — Puis, comme effrayée de sa hardiesse, elle courut rejoindre sa nourrice, qui ne fut pas médiocrement alarmée en voyant l'instant d'après Jacques Féray s'attacher à leurs pas. Il les suivit comme un chien jusqu'au château. M. et Mme de Férias, émus du récit de Sibylle, s'approchèrent du malheureux, qui s'était arrêté derrière la grille du parc, lui adressèrent des paroles de bonté, et lui remplirent son sac de provisions. A partir de cette époque, on observa que sa folie affectait un caractère plus calme. Il ne se passait guère de jour sans qu'il se présentât à la grille du château, où Sibylle s'empressait d'accourir les mains pleines. Elle le rencontrait souvent dans ses promenades; il avait remarqué le goût de Sibylle pour les fleurs sauvages; il savait celles qu'elle préférait, il en faisait d'énormes bouquets, et venait sans mot dire les déposer aux pieds de l'enfant. Elle lui disait : « Merci, Jacques, » en souriant, et le fou se retirait satisfait. Le marquis et la marquise l'appelaient le fou de Sibylle, et les domestiques le fou de mademoiselle. Sibylle se montrait touchée et un peu fière de l'empire qu'elle exerçait sur cet esprit désolé et révolté. Cet empire toutefois échoua sur un point : conseillée par ses parens, elle essaya un jour d'emmener Jacques à la messe dans l'église de Férias; arrivé au

seuil du cimetière, il se dégagea violemment des mains de Sibylle, poussa un cri sauvage, et se mit à descendre la lande en courant.

Deux mois environ après sa première rencontre avec le fou Féray, Sibylle reçut la visite de son amie Clotilde Desrozais, qui se préparait à entrer dans un couvent de Paris, afin d'y achever son éducation, ou plutôt de l'y commencer. Mlle Clotilde était alors âgée de douze à treize ans; elle était grande, admirablement faite, l'œil superbe, habituellement à demi clos et voilé, mais dévorant quand il s'ouvrait; elle avait de lourdes nattes d'un noir bleuâtre, et montrait entre des lèvres pourprées des dents blanches comme la pulpe d'une noisette fraîche. Elle paraissait douée en outre d'une vive intelligence et d'une ardente sensibilité; mais, à vrai dire, on ne savait trop quels élémens fermentaient dans le chaos brûlant de cette riche nature, abandonnée à elle-même comme en pleine forêt, et qui inspirait à Sibylle un sentiment d'affection mêlé d'inquiétude. Mlle Clotilde la tourmentait le plus souvent par ses caprices de fougueuse autorité; mais l'instant d'après elle la séduisait par des effusions de tendresse irrésistibles. Elle la serrait sur son cœur, les yeux humides. — Je t'aime, ma Sibylle, disait-elle, et je t'aimerai toujours! Il faut que tu me jures de m'aimer aussi toute ta vie. Voyons, jure, jure! — Sibylle jurait timidement. — Vois-tu, reprenait Clotilde, j'aime tant ceux que j'aime que je voudrais les manger! — En attendant, elle les mordait quelquefois.

Mlle Desrozais était donc venue passer une journée à Férias. Pendant que Sibylle préparait une collation à son amie, celle-ci avisa par une fenêtre le fou Féray, qui dormait à l'ombre dans la cour du château. Clotilde, sans mot dire, courut à la cuisine, se fit donner un paquet de cordelettes, y enfila des ferrailles, de vieux éperons, des débris de vitre qu'elle récolta de côté et d'autre, et alla discrètement suspendre cet attirail aux vêtemens du fou endormi. Puis, ayant pris la précaution barbare de fermer toutes les grilles de la cour, elle appela son chien Max, espèce de molosse à demi sauvage qui la suivait partout. Elle poussa alors le fou d'un coup de pied et le réveilla en sursaut. — Ici, Max! Ici, mon chien! cria-t-elle. Mords-le! mords-le! — Jacques Féray avait grand'peur des chiens, qui lui témoignaient en général peu d'amitié. En voyant le bouledogue s'élancer vers lui, il prit sa course follement. Le bruyant appareil qui pendait à son collet se mit en mouvement et acheva de l'épouvanter. Il se précipitait et se heurtait d'une grille à l'autre, le chien sur ses talons, éperdu, haletant et hurlant, à la grande joie de la belle Clotilde. Cependant Sibylle, attirée par le bruit, était accourue à la fenêtre. Dès qu'elle eut vu ce qui se passait, elle bondit dans la cour et atteignit le fou au moment où le chien venait de saisir les lambeaux de toile qui enveloppaient ses jambes. L'enfant

usa de toutes ses forces pour repousser loin de son protégé le féroce bouledogue, qui, tournant subitement sa rage contre elle, lui mordit le bras, d'où le sang coula. Les domestiques arrivèrent, écartèrent le chien, et emportèrent Sibylle évanouie. Devant ce résultat final de son espièglerie, Clotilde fondit en larmes; mais lorsque son aimable tante l'emmena une heure après, et qu'elle vit Jacques Féray, qui s'était recouché sur le pavé, se soulever et lui montrer le poing en agitant la ferraille dont elle l'avait affublé, elle ne put s'empêcher de rire de la menace silencieuse de l'idiot : elle eut tort.

Sibylle resta au lit avec la fièvre pendant trois jours. Jacques Féray passa ces trois jours étendu comme un mort sous la fenêtre de sa chambre. Après de vaines tentatives pour l'arracher de cette place, on l'y laissa par l'ordre de M. de Férias, et on lui donna à manger là. Il n'en bougeait pas, même la nuit. Le quatrième jour au matin, il s'entendit appeler par son nom, et, se dressant brusquement, il vit Sibylle à sa fenêtre. Il y eut quelque chose de touchant dans le sourire qui passa alors comme un rayon du soleil d'hiver sur ce pauvre visage qui ne riait jamais.

V. — MISS O'NEIL.

M. de Férias, qui pensait que l'éducation morale des enfans doit être commencée dès le berceau, n'avait mis aucune hâte à entreprendre l'éducation intellectuelle de sa petite-fille. — L'âme, disait-il, est comme la moelle de ces jeunes arbres : elle veut être soutenue et dirigée dès qu'ils naissent; mais nous devons, comme fait la nature, attendre un certain degré de force et de maturité pour en tirer des fruits. Plus ce petit cerveau, ajoutait-il en caressant la blonde tête de Sibylle, témoigne d'heureuses et faciles dispositions, plus il demande à être ménagé et respecté dans sa fleur. — Cependant il y eut pour le marquis et la marquise de Férias, lorsqu'enfin ils jugèrent opportun d'initier Sibylle aux mystères de l'alphabet, il y eut une heure de doute et d'amertume qui fut pour Mme de Beaumesnil une heure d'extrême jubilation. Cette intelligence, qui semblait si prompte et si ouverte dans le monde de la fantaisie, le seul où elle se fût exercée jusque-là, se trouva devant la science positive de la lecture d'une incapacité affligeante. Ni tendresses ni rigueurs ne pouvaient vaincre le dégoût de cet esprit rêveur pour une application régulière. La pauvre marquise, y perdant ses peines et jusqu'à sa patience céleste, appela à son aide le curé de Férias, comme plus imposant. Le curé, qui était homme de conscience et de plus pénétré d'un profond respect pour la famille de Férias, apporta à sa tâche un soin religieux, et n'eut pas plus de succès. — J'en maigris, disait-il. (Avec le temps, il devait en voir

bien d'autres.) — La pauvre petite sera idiote, répondait Mme de Beaumesnil. Ils l'ont abrutie. J'en étais sûre... A cinq ans, Clotilde savait lire et même elle récitait des fables! — Je ne vois qu'un miracle, reprenait le curé, qui puisse nous tirer de cette impasse.

Le miracle eut lieu, non pas tel peut-être que l'entendait le curé, mais tel qu'il est toujours permis de l'espérer de la bienveillance divine. Les miracles se font dans les cœurs, c'est là qu'ils sont possibles et fréquens. — Sibylle n'ignorait pas qu'elle était orpheline, et elle savait le triste sens de ce mot; mais sur ce douloureux sujet M. et Mme de Férias, redoutant de donner un objet trop précis à sa vive sensibilité, lui avaient toujours refusé les éclaircissemens que réclamait parfois sa cruelle curiosité d'enfant. Son père et sa mère étaient au ciel, et c'était tout. Les subalternes avaient reçu et exécuté fidèlement l'ordre de s'en tenir à la même réponse. On leur avait surtout interdit toute parole, tout signe même qui aurait pu attirer l'attention de Sibylle sur les deux tombes blanches du petit cimetière. Malgré ces précautions, Sibylle, qui accompagnait chaque dimanche ses vieux parens à la messe de la paroisse, finit sans doute par surprendre dans leur air et dans leurs regards, lorsqu'ils passaient devant ces deux tombes, quelque chose de particulier; car un jour, sortant de l'église, elle alla droit aux deux marbres incrustés de lettres d'or, et se retournant vers sa nourrice, qui la suivait effrayée : — Qu'est-ce qu'il y a d'écrit là? dit-elle. — Rien, dit la nourrice. — Il y a des lettres, reprit Sibylle, le sourcil froncé : lis-moi ce qu'il y a? — C'est du latin, mademoiselle. — Sibylle leva légèrement les épaules et s'en alla. A dater de ce jour, le bon curé de Férias ne reconnut plus son élève; il se frottait les mains, il se félicitait : — Je savais, disait-il, qu'à force de patience j'en viendrais à bout. — Un mois après, Sibylle, sous prétexte de s'informer de la santé de son professeur, qui avait un peu de goutte, se fit conduire au presbytère. En passant, elle entra dans le cimetière, s'arrêta devant les tombes, demeura un moment silencieuse, l'œil fixé sur les lettres d'or, puis elle s'agenouilla et pleura. Le miracle était fait, Sibylle savait lire.

Une fois en possession de cette clé élémentaire des connaissances humaines, Sibylle, ainsi qu'il arrive souvent aux esprits de sa trempe, s'en servit avec une ardeur impatiente qui eut désormais besoin d'être modérée et contenue plutôt qu'excitée. Cette fièvre de savoir, qui se portait sur tout et touchait à tout assez indiscrètement, eut deux résultats principaux : le premier fut d'embarrasser à l'excès en mainte occasion l'humble précepteur de Sibylle, le second d'engager M. de Férias à retirer les clés de sa bibliothèque. Le vieux marquis avait trop de jugement toutefois pour se contenter de cette précaution banale; il ne s'alarmait pas d'ailleurs outre mesure de cette

fermentation où les rêveries mystiques, les curiosités positives semblaient s'agiter pêle-mêle. Ne rien négliger, ne rien étouffer, mais dégager les élémens confus qui bouillonnaient dans ce jeune cerveau, en régler les aspirations, en discipliner les forces, féconder enfin ce chaos en l'ordonnant, c'était une conduite qui lui était suffisamment tracée par ses principes; mais M. de Férias sentit que le gouvernement d'une intelligence si active ne pouvait être abandonné plus longtemps aux faibles mains et à la routine pédagogique de l'abbé Renaud : il résolut d'appeler sans retard une institutrice qui aurait, dans l'éducation de sa petite-fille, la charge de la partie temporelle, tandis que la partie spirituelle resterait naturellement confiée aux soins du prêtre. L'abbé eut la modestie de reconnaître la convenance et même la nécessité de cette combinaison : « L'enfant, dit-il simplement, laisse voir une sorte de petit génie bizarre dont je suis incapable de débrouiller l'écheveau; tout ce que je pourrai faire, monsieur le marquis, ce sera de lui apprendre son catéchisme, et cela encore, ajouta-t-il en soupirant, avec la grâce de Dieu. »

Pour le choix d'une institutrice, M. de Férias crut pouvoir s'en remettre à la sollicitude de son cousin le comte de Vergnes, grand-père maternel de Sibylle, auquel sa résidence à Paris et ses relations étendues dans le monde devaient faciliter cette tâche délicate. Il écrivit au comte une lettre grave et touchante dans laquelle, en l'édifiant amplement sur les dispositions de sa petite-fille, il le suppliait de ne rien négliger pour que l'institutrice fût digne de l'élève. Un mois après, M. de Férias, qui commençait à s'inquiéter du silence du comte, en reçut la réponse suivante :

« Mon cher cousin,

« A force de plonger, comme un pêcheur de perles, dans l'océan parisien, je crois avoir mis la main sur le trésor demandé. La personne n'est pas d'une physionomie très séduisante. Elle n'a point d'ailes; néanmoins c'est un ange, dit-on. Je me figurais les anges autrement, mais n'importe, et je vous l'expédie en même temps que ma lettre. Envoyez votre voiture à la gare de ***, train du soir (espoir!). La personne vient d'achever une éducation très heureuse dont elle a été maigrement récompensée. Votre domestique la reconnaîtra au signalement suivant : Miss O'Neil (Augusta-Mary), trente ans, d'un blond flamboyant, Irlandaise, d'une famille noble très ancienne, parle toutes les langues mortes et vivantes, tricote, peint, joue de la harpe et monte à cheval. Une foule d'*et cætera*.

« Pluie de baisers à Sibylle. Je languis aux pieds de la marquise. »

Une telle lettre, dans une circonstance à ses yeux si intéressante et si essentielle, parut au marquis de Férias d'une légèreté à peine

supportable, et, bien qu'accoutumé aux formes mondaines et évaporées qui recouvraient chez M. de Vergnes un fonds assez sérieux de réflexion et de sensibilité, ce ne fut pas sans appréhension qu'il se rendit de sa personne à la gare de *** pour y recevoir l'institutrice qui lui était annoncée dans un langage si équivoque. Le premier aspect de miss O'Neil descendant de wagon avec son sac de voyage fut loin de dissiper les angoisses du marquis : il la reconnut sans peine, malgré les ombres du crépuscule. Miss Augusta-Mary O'Neil affirmait immédiatement son identité. C'était une grande fille maigre, anguleuse, marchant avec une régularité et une raideur d'automate; instinctivement on évitait ses coudes, qui semblaient toujours près de percer ses manches; de chaque côté de son visage aux pommettes saillantes, de longues boucles couleur de feu pendaient comme deux branches de saule. Un chapeau d'été en paille brune, affectant vaguement la forme d'un saladier renversé, surmontait, comme un dôme, cette disgracieuse anatomie. Le cœur de M. de Férias se serra : — Vraiment, murmura-t-il, de Vergnes est bien coupable!

Cependant, lorsqu'il se fut approché de la pauvre miss O'Neil, il vit briller dans son œil d'un bleu pâle une clarté pareille à celle qui tombe des étoiles, si pure, si honnête, si tendre, en même temps si triste, qu'il en fut soudain ému et à demi conquis. Miss O'Neil, que la conscience de son malheureux extérieur rendait timide, répondit aux complimens courtois du vieux marquis avec un peu de gaucherie, mais en bons termes, sobres et convenables. Sa voix était d'une douceur musicale. M. de Férias commençait à croire, comme M. de Vergnes, que la personne pouvait être un ange, bien que ses ailes fussent effectivement peu apparentes. Il la fit asseoir à ses côtés dans sa voiture, qui prit le chemin de Férias, et ne différa pas un instant de l'éclairer sur le caractère du jeune esprit dont la direction allait lui être livrée. L'Irlandaise l'écouta religieusement sans l'interrompre jusqu'à ce qu'il eût terminé son discours par un bref résumé de ses principes en matière d'éducation. — Monsieur, dit alors miss O'Neil, je vois ce qu'est l'enfant, et je suis heureuse qu'elle soit ainsi. Quant à vos principes, ce sont exactement les miens. Développer et cultiver les dons naturels d'une intelligence, c'est un devoir, et ce n'est jamais un danger, si l'on fait en sorte que l'idée de Dieu domine tout et sanctifie tout.

Le marquis respira longuement sur cette phrase. Il secoua la tête à plusieurs reprises d'un air de satisfaction, et un nuage de poudre parfumée se répandit dans la voiture. — Ma chère miss O'Neil, reprit-il, je vous prierais maintenant, si je l'osais, de me conter votre histoire, sur laquelle je vous avoue que mon cousin de Vergnes m'a très incomplétement renseigné; mais n'allez pas au moins, miss

O'Neil, vous méprendre sur les motifs de mon indiscrétion : c'est uniquement au nom de l'intérêt dont vous m'avez tout de suite pénétré que je sollicite cette faveur de votre condescendance.

On ne saurait dire combien l'affectueuse urbanité du vieux marquis parut à miss O'Neil chose nouvelle et savoureuse. Pauvre et laide jusqu'au ridicule, le monde, on le conçoit, ne l'avait point gâtée. Enveloppée sans cesse d'une atmosphère glaciale qui la contractait, toujours empesée, crispée et nerveuse comme une personne qui marche sous des regards malveillans et ironiques, elle avait beaucoup souffert dans sa fierté, qui était grande et légitime. Pour la première fois de sa vie, elle se sentit appréciée : ce beau vieillard lui parlait un langage qu'elle n'avait jamais espéré entendre que dans le ciel, de la bouche des élus ses frères, uniquement épris de la beauté et de la splendeur morales. Profitant de l'obscurité, elle laissa glisser de sa paupière deux larmes qu'elle essuya du bout de son gant de soie noire; puis elle conta brièvement son histoire, qui était d'ailleurs fort simple. Le seul point sur lequel elle insista fut l'antique origine de sa famille : elle descendait des anciens rois d'Irlande, qui n'étaient à la vérité, ajoutait-elle, que des chefs de clan; mais enfin un de ses ancêtres, Fergus le Roux, figurait authentiquement au nombre de ces chefs irlandais auxquels le prince Jean Plantagenet (dont miss O'Neil ne prononçait le nom qu'avec une amertume dédaigneuse) avait eu l'indécence de tirer la barbe dans une cérémonie publique. Le père de miss O'Neil lui avait laissé une fortune assez ronde; mais elle avait deux frères qui n'avaient pas apporté dans l'administration de leur bien toute la prudence désirable. M. de Férias comprit que l'héritage de miss O'Neil s'était englouti bénévolement dans les désordres fraternels. — Au surplus, les fonctions auxquelles elle avait dû se consacrer lui plaisaient extrêmement, et lui avaient donné tout le bonheur possible, jusqu'au jour où elle avait dû quitter son élève; mais ce jour lui avait déchiré le cœur. Elle avait offert de demeurer auprès de la jeune personne à des conditions qui lui répugnaient un peu, mais qu'elle croyait acceptables (en qualité de femme de chambre probablement, la pauvre fille!); la famille s'y était refusée pour des raisons de convenance dont elle-même reconnaissait d'ailleurs la valeur.

— Miss Augusta, dit le marquis, permettez-moi de vous affirmer que vous n'aurez jamais à craindre dans ma maison un pareil déchirement. Tant que je vivrai, ma chère miss O'Neil, vous vivrez sous mon toit, et je me tromperais étrangement sur les sentimens de ma petite-fille, si elle ne faisait pas honneur, après moi, à la recommandation formelle que je compte lui laisser à cet égard.

Miss Augusta ne put que murmurer un remercîment indistinct; mais elle passa de nouveau son gant de soie noire sur sa joue osseuse.

Ce fut sur ce pied d'heureuse intelligence que M. de Férias et miss O'Neil descendirent de voiture dans la cour du château. Peu d'instans après, la marquise, que son mari avait eu soin de prémunir par deux mots de préface contre l'impression du premier coup d'œil, complétait le ravissement de l'Irlandaise par la tendre bienveillance de son accueil. Il était tard. On introduisit à petit bruit miss O'Neil dans la chambre de Sibylle, qui dormait dans ses rideaux blancs, un bras replié sous sa tête et perdu dans ses boucles soyeuses, avec la grâce que son âge charmant porte jusque dans le sommeil. La nourrice approcha une lampe, et miss O'Neil contempla longtemps sans parler l'enfant immobile et dont le souffle même semblait suspendu, tandis que le marquis et la marquise se penchaient derrière elle, le visage empreint d'un sourire d'extase. A un mouvement soudain que fit Sibylle, miss O'Neil posa un doigt sur ses lèvres, recula discrètement de quelques pas, et, montrant aux deux vieillards attentifs son œil humide et rayonnant : — C'est un archange, dit-elle d'un ton de mystère; je l'adore!

Installée aussitôt dans un appartement voisin avec une ampleur et des raffinemens auxquels elle avait été peu accoutumée, la descendante de Fergus le Roux, malgré la fatigue du voyage, demeura éveillée une bonne partie de la nuit, promenant un regard attendri sur les grandes tapisseries à personnages qui l'entouraient : c'étaient, dans des bocages élyséens, des bergers en culottes courtes et des bergères à paniers, qui paraissaient heureux, mais qui l'étaient assurément moins que miss O'Neil. Il est désolant de penser qu'au moment même où l'honnête créature prenait si délicieusement possession de ce paradis, l'épée flamboyante, toute prête à l'en chasser, planait déjà sur sa tête.

Le lendemain matin, Mme de Férias, après un entretien qui la fortifia dans tous les sentimens qu'elle avait déjà voués à miss O'Neil sur la parole de son mari, alla présenter l'institutrice à son élève. Sibylle, qui avait à un degré rare pour son âge le discernement de l'harmonie et de la beauté, considéra d'abord miss O'Neil avec inquiétude, et répondit froidement à ses avances, en personne mal édifiée par les circonstances extérieures, et qui réserve son jugement. La marquise les laissa ensemble pour qu'elles fissent connaissance plus commodément, et descendit au salon. Elle y trouva M. de Férias contant les mérites de miss O'Neil à l'abbé Renaud et à Mme de Beaumesnil, que l'importance de l'événement avait attirés tous deux au château dès l'aurore.

— Eh bien! ma chère? dit le marquis.

— Eh bien! mon ami, autant que je suis capable d'en juger, c'est un esprit très élevé et un cœur évangélique.

— Vous voyez, reprit le marquis d'un air radieux en s'adressant

à ses hôtes, vous voyez, c'est un diamant, et ce sera, je le lui ai promis du reste, un diamant de famille! Il faut avouer que de Vergnes, sous une apparente légèreté, cache un tact et une sûreté de jugement peu ordinaires! Elle n'est pas belle, c'est vrai; mais j'en suis bien aise. Ce sera pour Sibylle un enseignement de plus : nous lui démontrerons en quelque sorte, sur cet exemple vivant, combien les avantages physiques sont de mince valeur comparés à cette parure morale qui brille chez miss O'Neil comme dans un riche écrin, j'entends la noblesse des sentimens, la pureté de l'âme, les grâces de l'esprit...

— Les douces vertus du caractère,... dit la bonne marquise.

— Et les solides principes religieux, ajouta le curé.

Au milieu de ce concert, la porte du salon s'ouvrit avec fracas, et la nourrice, qu'on appelait dans le château Mme Rose, entra brusquement, les traits si étrangement bouleversés que l'annonce d'une catastrophe lui sortait pour ainsi dire par les yeux.

— Au nom du ciel! nourrice, qu'y a-t-il? s'écria le marquis en se levant.

— Monsieur le marquis, dit Mme Rose, reprenant difficilement haleine, elle n'est pas chrétienne!

— Quoi? qui? Miss O'Neil? Pas chrétienne?... C'est impossible! Vous êtes folle, nourrice!

— Elle n'est pas chrétienne! reprit Mme Rose en appuyant; c'est une chose sûre, puisqu'elle a demandé tout à l'heure à Jean s'il y avait un ministre protestant dans les environs, et si elle pourrait aller facilement au temple tous les dimanches.

— Protestante! dit le marquis, retombant anéanti sur son fauteuil. Protestante!... Puis, après une pause : — Madame Rose, reprit-il d'une voix altérée, c'est bien, laissez-nous!

Il y eut quelques minutes d'un silence complet : la marquise échangeait avec son mari des regards douloureux; le curé et Mme de Beaumesnil avaient joint les mains et les levaient de temps à autre vers le plafond avec un air de consternation sincère chez le premier, mais qui, chez la dame, n'était qu'une contenance, car en réalité la bombe qui venait d'éclater chez ses voisins n'avait jeté dans son cœur, toujours rongé d'envie, qu'une pluie de fleurs et de rosée.

— Il faut convenir, dit enfin le marquis avec éclat, que de Vergnes est impardonnable! Voilà bien l'indifférence et la frivolité parisiennes!... Une chose si capitale! il ne s'en informe même pas!... Il m'eût envoyé tout aussi bien une juive ou une mahométane,... mon Dieu! tout aussi bien! Voilà de Vergnes! Quant à moi, comment m'en serais-je informé? Comment m'imaginer pareille négligence? Comment une idée si insensée, si absurde, m'eût-elle un seul instant traversé le cerveau!... D'ailleurs elle était Irlandaise,

et j'ai dû croire... car il a fallu vraiment une fatalité particulière!... Au surplus, je n'apprendrai à personne ici que la nourrice, en refusant à miss O'Neil la qualité de chrétienne, parlait en ignorante femme du peuple. Miss O'Neil n'est pas catholique, voilà tout, et c'est parbleu bien suffisant; mais, à part la déplorable erreur de sa croyance, elle n'en reste pas moins une femme digne d'intérêt, digne d'égards,... et véritablement je me trouve vis-à-vis d'elle dans un embarras effroyable... Que faire?

— Il me semblerait difficile, monsieur le marquis, hasarda timidement le curé, de laisser une institutrice protestante auprès de Mlle Sibylle, surtout au moment où l'enfant se prépare à sa première communion.

— Oh! Seigneur! s'écria Mme de Beaumesnil avec un élan d'indignation qui se tourna aussitôt en hilarité réservée.

— Cela n'est pas possible, reprit le marquis, je n'y songe pas un instant, madame, veuillez le croire; mais j'ai l'âme navrée, je vous le confesse : outre que je ne renonce point sans amertume à faire profiter ma petite-fille des talens, et je dirai même, quoi qu'il en puisse être, des vertus de cette personne, je frémis du coup que je vais porter à un cœur aussi sensible, aussi délicat que m'a paru l'être celui de miss O'Neil. Moi-même j'aurai contribué, par l'imprudence de mon langage, — mais mon propre cœur m'entraînait, — à lui rendre ce mécompte plus poignant. Oui, je donnerais un de mes bras tout à l'heure pour lui épargner et pour m'épargner à moi-même l'explication et la séparation qui semblent désormais nécessaires.

— Cela est dur assurément, mon ami, dit la marquise; mais si vous reconnaissez que cela est nécessaire...

— Le plus tôt sera le mieux, interrompit brutalement Mme de Beaumesnil.

— Pardon, madame, répliqua un peu vivement le marquis; mais vous ne prétendez pas sans doute que je chasse cette jeune femme comme un voleur, si protestante qu'elle puisse être!

Il y eut une nouvelle pause de silence, après laquelle la marquise reprit avec douceur : — J'allais dire, mon ami, que, si vous le désiriez, je me chargerais d'interpréter vos intentions à miss O'Neil.

— Non, ma chère, non. Vous voulez toujours prendre les peines pour vous. Cela n'est pas juste. Miss O'Neil est-elle seule en ce moment, que vous sachiez?

— Sibylle est avec elle.

— Faites appeler l'enfant.

La pauvre miss O'Neil cependant, lorsqu'elle était demeurée seule avec Sibylle après le départ de la marquise, avait lu facilement dans les yeux de son élève la prévention peu favorable qu'elle lui inspirait. Elle s'était bien gardée de chercher à vaincre cette anti-

pathie par des prévenances et des caresses inopportunes. Elle n'embrassa même point Sibylle, bien qu'elle en mourût d'envie. Lui souriant seulement le plus doucement qu'elle put, elle l'emmena dans sa chambre, sous le prétexte, toujours bien accueilli des enfans, de la faire assister au déballage de ses caisses. Miss O'Neil, en effet, commença par exposer à la lumière son humble trousseau qu'elle casa ensuite dans les armoires avec méthode. Pendant cette partie de l'opération, qui du reste ne fut pas longue, Sibylle, debout au milieu de la chambre, les bras croisés par derrière, le front soucieux, contemplait sans mot dire, et non sans dédain, les allées et venues de l'affairée miss O'Neil, qui lui semblait, en vérité, se donner beaucoup de peine pour peu de chose; mais son joli visage se détendit et s'éclaira bientôt du plus vif intérêt, quand elle vit sortir successivement des profondeurs d'une caisse l'herbier de miss O'Neil, puis sa palette, ses pinceaux et son chevalet, enfin une demi-douzaine de tableaux, ouvrage de miss O'Neil. Les questions de l'enfant commencèrent alors ardentes et pressées; mais elles s'arrêtèrent soudain devant une vision plus éclatante et plus mystérieuse encore : c'était une harpe que l'Irlandaise dégageait de son étui; et quand miss O'Neil, ayant placé l'instrument sur sa base dorée, crut devoir en tirer quelques accords d'un air rêveur, l'enthousiasme de Sibylle pour cette merveilleuse étrangère ne connut plus de bornes.

— Vous m'apprendrez tout ce que vous savez, miss O'Neil?

— Tout, certainement, ma chérie.

— Je saurai, comme vous, le nom de toutes les fleurs?

— De toutes les fleurs, mon enfant.

— Je jouerai de ce bel instrument, comme les anges?

— Comme les anges.

— Et je ferai des tableaux comme les vôtres?

— Assurément, et meilleurs que les miens, j'espère.

— Je ne crois pas que cela soit possible, miss O'Neil, car ils sont superbes.

Et pour témoigner sans retard à miss O'Neil sa respectueuse admiration, Sibylle s'empressa de lui rendre tous les petits services que l'occasion pouvait réclamer. Elle l'aida de son mieux à classer et à ranger dans la chambre toutes ses richesses, et quand le moment fut venu de suspendre les tableaux, Sibylle, montée sur une chaise, présenta les clous à miss O'Neil. Ces tableaux, par parenthèse, sans être aussi superbes qu'ils le paraissaient à Sibylle, ne laissaient pas d'avoir quelque mérite, surtout par le sentiment et par la couleur; mais on pouvait leur reprocher une certaine monotonie de composition. Presque tous effectivement représentaient le même sujet, avec de très légères variantes, comme l'indiquaient

d'ailleurs les inscriptions, vraiment superflues, que miss O'Neil, dans sa modestie, avait jugé prudent de faire graver sur les cadres: « Vue d'un lac au clair de lune (par miss O'Neil). » — « La lune se levant sur un lac (par miss O'Neil). » — « Le lac. Effet de lune (par miss O'Neil), » etc.

L'Irlandaise, ayant terminé ce travail avec le concours de son officieuse petite amie, prit dans le fond de la caisse un dernier tableau qui était enveloppé précieusement d'une gaîne de toile cirée. — Celui-ci, mon enfant, dit miss O'Neil, n'est point de moi : c'est le dernier souvenir de la jeune fille qui a été avant vous mon unique élève. Elle a travaillé secrètement à cette toile, la pauvre enfant, pendant tout le mois qui a précédé mon départ, et en me la remettant elle m'a priée de ne la découvrir que quand je serais arrivée à ma destination. Ce n'est donc pas sans émotion, mon enfant, je vous l'avoue, que je vais détacher cette enveloppe.

L'enveloppe fut détachée d'une main tremblante. Le tableau, sur lequel miss O'Neil attacha aussitôt son regard impatient, représentait un lac vert-pomme, violemment éclairé par une lune monstrueuse, et au milieu du lac, dans un berceau flottant comme celui de Moïse, un enfant dont les traits, tournés à la caricature, offraient avec ceux de miss O'Neil une ressemblance grotesque. Sur le cadre on lisait : « Naissance de miss O'Neil sur un lac. Effet de lune. »

L'élève de miss O'Neil, jeune personne d'une humeur enjouée apparemment, avait cru très ingénieux, très plaisant et très aimable de laisser pour adieu à son institutrice cette allusion piquante à ses prédilections pittoresques. Miss O'Neil malheureusement n'en jugea pas comme son élève, car elle fondit en larmes, et, tombant tout éplorée sur une chaise : — Oh! dit-elle, quelle cruauté! C'est donc vrai,... j'ai eu beau faire,... elle n'a pas de cœur!... Non, elle n'en a pas!... Ah! que j'ai de peine!... Vous ne pouvez pas comprendre, ma pauvre petite, poursuivit-elle en pressant avec angoisse les mains de Sibylle, qui ne comprenait pas en effet, mais qui la regardait avec une émotion sympathique; mais tenez, je vais vous expliquer: cette jeune fille, je l'ai élevée, soignée, caressée pendant dix ans, comme une fleur chérie; pendant dix ans, elle a été jour et nuit ma vie, mon culte, ma passion... Pour ne pas la quitter, je lui offrais d'être sa servante et la servante de ses enfans!... Eh bien! sa dernière pensée, sa dernière parole, est une moquerie, une dureté, une insulte!... Vous ne pouvez pas savoir ce que je souffre, pauvre petite, vous ne pouvez pas,... c'est impossible! Imaginez que je suis seule au monde, plus seule qu'une autre, parce que je suis laide et disgraciée, et que cela me condamne à être toujours seule, sans affection, sans mari, sans enfans!... Et j'aurais été une si bonne mère,

voyez-vous, Sibylle, une si tendre mère!... Elle le sait bien, elle, cette malheureuse, que j'ai aimée plus que sa mère ne l'aima jamais. Et voilà,... elle me brise le cœur!

Et la pauvre fille cacha sa tête dans ses mains.

— Ne pleurez pas, miss O'Neil, dit Sibylle, essayant de lui prendre les mains; vous ne serez plus seule maintenant. Ma mère, à moi, est au ciel, vous la remplacerez : le voulez-vous?

— Oh! Dieu! chère petite! dit miss O'Neil, qui sanglotait.

— Nous ne nous quitterons jamais, miss O'Neil.

— Non, non, jamais.

— Comment vous appelez-vous, miss O'Neil?

— Augusta-Mary, murmura miss O'Neil à travers ses larmes.

— Eh bien! Augusta-Mary, nous ne nous quitterons jamais.

Miss O'Neil n'y put tenir : elle enleva l'enfant dans ses bras, et, la serrant convulsivement sur son cœur, elle la noya de pleurs et de caresses.

La nourrice les surprit dans cette expansion. — On demande mademoiselle au salon, dit-elle d'un ton sec.

Sibylle suivit la nourrice, mais non sans avoir envoyé, avant de sortir, un baiser suprême à son amie.

— Vous avez les yeux rouges, ma mignonne!... Que s'est-il donc passé? dit le marquis en voyant entrer Sibylle.

— C'est que j'ai pleuré avec miss O'Neil. Son élève, l'autre, lui a joué un méchant tour. Elle en a beaucoup de chagrin; mais je l'ai consolée en lui promettant d'être sa fille et de ne la quitter jamais.

— Bien! dit le marquis : il ne nous manquait plus que cela! Vous devez renoncer à cette idée, ma chère enfant : une circonstance imprévue nous force à congédier miss O'Neil.

— Vous ne le ferez pas, grand-père, je vous en prie. Elle en mourrait. Songez qu'elle est seule au monde, qu'elle est laide et disgraciée. Vous ne le ferez pas. D'ailleurs je l'aime de tout mon cœur, et je crois que j'en mourrais aussi.

— Parfait! de mieux en mieux! reprit le marquis. J'en suis aussi fâché que vous, ma chérie, poursuivit-il; mais malheureusement nous ne pouvons hésiter. Nous venons d'être informés que miss O'Neil appartient à la religion protestante, qui est une religion fausse et mauvaise.

— Je ne puis croire que miss O'Neil ait une mauvaise religion, grand-père. Soyez sûr que cela n'est pas vrai. Elle a le cœur trop bon, et d'ailleurs elle joue de la harpe comme sainte Cécile.

— Il ne s'agit point de harpe, dit avec un peu d'impatience M. de Férias : je vous répète, et vous devez me croire, que miss O'Neil, avec toutes ses vertus, a le malheur de vivre hors de notre religion, qui est la seule bonne et véritable.

— Eh bien! il faut la lui apprendre, grand-père. Je suis sûre qu'elle en sera très reconnaissante. Le curé la lui apprendra. N'est-ce pas, cher curé?

Le curé s'agitait sur sa chaise.

— Ah! si on pouvait espérer cela! dit à demi-voix la marquise.

— D'ailleurs, reprit Sibylle, qui enlaça de ses deux bras le cou de son aïeul, elle verra si bien, en vivant avec vous, que votre religion est la meilleure, qu'il ne peut pas y en avoir de meilleure au monde... Elle le verra si bien, grand-père! Je vous jure qu'elle le verra!

— Laissez, laissez donc, murmura le pauvre marquis en jetant un regard timide vers le curé.

— Dieu, monsieur le marquis, dit le curé en soupirant et en souriant, met quelquefois la vérité dans la bouche des enfans, vous savez.

Le marquis sauta sur cette branche. — N'insistez pas, curé, dit-il; vous voyez mon faible pour cette infortunée : un mot de plus, et je la garde.

— On pourrait toujours, dit le curé, essayer pendant quelque temps.

— Elle reste! elle reste! cria Sibylle. Merci, curé! merci, grand-père! — Et elle bondit hors du salon. On la rappela, mais faiblement. Elle était déjà dans les bras de miss O'Neil, qui apprit ainsi tout à la fois son danger et son salut par la douce voix du séraphin qui l'avait couverte de ses ailes.

VI. — SIBYLLE HORS DU GIRON DE L'ÉGLISE.

Cependant la généreuse détermination de M. de Férias à l'égard de miss O'Neil, aussitôt répandue et commentée dans le pays par la langue à triple dard de Mme de Beaumesnil, fit en général peu d'honneur à la judiciaire du vieux marquis, et n'en fit pas davantage à celle du curé, signalé comme son complice. Il faut convenir d'ailleurs que le monde, qui n'entre point dans les détails et qui juge les choses au point de vue absolu, était excusable de trouver bizarre et irrégulier pour le moins le fait qui était en ce moment soumis à son appréciation. M. de Férias lui-même, une fois le premier élan de son enthousiasme apaisé, ne laissa pas d'envisager avec une certaine inquiétude la responsabilité dont il s'était chargé en donnant à sa petite-fille une institutrice hérétique. Quant au curé, il eut, par-dessus la rumeur publique et les alarmes de sa conscience, le désagrément de recevoir à cette occasion les complimens du juge de paix du canton, vieillard d'une foi tiède, qui considérait Voltaire comme un dieu dont il paraissait se croire le prophète.

L'abbé Renaud se rendait au château de Férias deux ou trois jours après l'arrivée de miss O'Neil, quand il eut à subir, chemin faisant, les éloges équivoques du magistrat voltairien. Il continua sa route,

le front penché, et, rencontrant le marquis, qui faisait sous les châtaigniers de son avenue sa promenade du matin, il lui confia avec candeur ses scrupules et ses chagrins.

— Mon digne ami, lui répondit M. de Férias, vous pouvez croire que je ne suis point moi-même sur un lit de roses; j'entends comme vous les fâcheux murmures de l'opinion, je conviens en outre que le suffrage du juge de paix est un symptôme d'une mauvaise nature : en effet, après la tristesse de nos amis, ce que nous devons craindre le plus, dit le sage, c'est la liesse de nos ennemis. Néanmoins, mon cher abbé, je garderai miss O'Neil, car dans le cours de ma longue vie j'ai remarqué que les inspirations du cœur, beaucoup plus difficiles à suivre que celles d'une prudence égoïste et banale, sont toujours blâmées par le monde, mais souvent bénies par la Providence. Cependant il faut nous aider pour que Dieu nous aide, et nous ne devons rien négliger, vous et moi, mon digne ami, pour sortir à notre gloire de l'épreuve délicate où nous nous sommes engagés, c'est-à-dire pour ménager à Sibylle l'éducation forte et variée que miss O'Neil paraît si capable de lui donner, tout en maintenant l'enfant dans toute l'intégrité de la foi de ses pères.

Afin d'atteindre plus sûrement ce double but, et bien que deux années dussent encore s'écouler avant l'époque fixée pour la première communion de Sibylle, il fut convenu que l'abbé Renaud commencerait le jour même une série de conférences ayant pour objet d'asseoir sur des bases inébranlables l'orthodoxie de Mlle de Férias. Concurremment miss O'Neil procéderait sans danger, on devait s'en flatter, à la culture intellectuelle et morale de Sibylle-Anne. Miss O'Neil se conformerait fidèlement, — M. de Férias n'en doutait pas un seul instant, — à la recommandation formelle qui lui avait été faite de ne jamais traiter les questions religieuses avec son élève qu'au point de vue de la morale générale; mais si enfin, — car il fallait tout prévoir, — miss O'Neil, trompant douloureusement les espérances de M. de Férias et cédant à la manie de prosélytisme qui caractérise sa secte, s'avisait un jour de tirer une Bible de sa poche et d'entrer dans la polémique, l'abbé Renaud ne serait-il pas là, l'œil toujours ouvert, inquiet même, tout prêt à constater dès les premières apparences l'égarement de miss O'Neil?

M. de Férias joignit à ces précautions celle d'assister régulièrement pendant quelque temps aux leçons de l'Irlandaise ou de s'y faire suppléer par la marquise; mais il ne tarda pas à se relâcher d'une surveillance qui lui parut en même temps inutile et injurieuse à mesure qu'il put mieux apprécier, dans l'intimité de la vie commune, le caractère scrupuleusement honnête de miss O'Neil. — En vérité, disait le marquis, autant s'attendre à voir la délicate hermine se vautrer tout à coup dans un bourbier fétide comme le plus vil

animal de nos basses-cours que de redouter de la part d'Augusta-Mary l'ombre d'un procédé déloyal. — Telle était également la conviction de la marquise, et telle celle du curé lui-même. Ces trois honnêtes gens, délivrés alors de tout ombrage du côté de leur conscience, purent jouir avec un ravissement sans mélange de l'essor que prenaient peu à peu les heureuses facultés de Sibylle sous la baguette féerique de miss O'Neil. Cette rare intelligence en effet s'élançait vers la lumière avec une ardeur qui n'eût pas été sans danger, si elle n'eût été tempérée et guidée par un goût sûr et une prudente méthode; mais miss O'Neil était à la hauteur de sa tâche. — Je pourrais, en la poussant un peu, en faire un prodige, disait-elle à M. de Férias; mais j'aime mieux la retenir et en faire une femme distinguée. C'est à quoi je n'aurai pas d'ailleurs grand mérite, car cette petite tête aux cheveux d'or est comme une volière pleine d'oiseaux impatiens auxquels je n'ai que la peine de donner la volée.

M. et Mme de Férias, enchantés du zèle et des progrès de leur petite-fille, ne s'applaudissaient pas moins de l'agréable changement qu'ils avaient pu observer dans son caractère à dater du jour où des études positives et régulières avaient occupé sa pensée. Sans cesser d'être une fillette remarquablement sérieuse et digne, Sibylle avait perdu le goût de ces confuses rêveries auxquelles elle s'abandonnait autrefois avec un singulier plaisir, et qui répandaient presque continuellement sur son front une mélancolie étrangère à son âge. Son beau rire d'enfant, frais comme les cascades des bois, éveillait alors plus souvent les échos des vieux corridors. Elle montrait même volontiers, dans l'intimité de sa famille, une disposition d'esprit plaisante qui tournait quelquefois au burlesque. Cette sorte de jovialité, quand elle éclatait brusquement chez Mlle de Férias, formait avec la gravité habituelle de sa physionomie un contraste qui n'était pas sans grâce. S'il n'avait été adouci par un grand fonds de bienveillance naturelle, ce trait de caractère eût facilement dégénéré en humeur satirique; car Sibylle, comme une fine petite mouche qu'elle était, sous sa mine discrète et tranquille, avait le talent de saisir avec une vive sagacité les travers qui passaient sous ses yeux. Son goût pur sentait immédiatement le ridicule, de même qu'une oreille délicate sent les dissonances. Elle avait à peine un crayon dans les doigts que ce don de son esprit se révélait dans des esquisses informes, mais comiquement expressives. M. de Férias dut même un jour sévir assez durement à l'occasion d'un tableau de genre où les moustaches pudiques de Mme de Beaumesnil et le nez romain du chevalier Théodore figuraient dans des proportions insoutenables.

Mme de Beaumesnil, bien qu'elle ignorât cet incident, ne prenait, on s'en doute, qu'une très faible part aux douces émotions que le

succès de l'enseignement de miss O'Neil faisait régner dans le château de Férias. Ce n'était pas qu'elle ne fût ravie au fond, si on l'en croyait, que l'événement trompât ses prévisions; mais vraiment il y avait des gens qui étaient plus heureux qu'ils ne le méritaient. D'ailleurs il n'y a pas de bonne fin par de mauvais moyens, et enfin le dernier mot n'en était pas dit. « Et vous verrez, curé, qu'un jour ou l'autre il arrivera quelque chose, je ne sais pas quoi; mais il arrivera quelque chose qui rabattra l'orgueil des Férias, car enfin le bon Dieu est juste, et il ne le serait pas, s'il donnait raison jusqu'au bout à un entêtement si malavisé, à une charité si mal placée. Quant à vous, curé, je ne vous blâme pas; vos motifs étaient purs, je le sais : vous espériez convertir cette malheureuse créature; mais entre nous je crois que vos espérances sont depuis longtemps à vau-l'eau... hein? avouez-le, mon pauvre curé? »

Le curé l'avoua. Avec l'instinct sûr de la malignité, Mme de Beaumesnil avait posé le doigt sur le point douloureux de ce brave cœur. Ce n'était pas en effet sans une profonde amertume, encore mal dissipée, que l'abbé Renaud avait dû renoncer au rêve glorieux dont il s'était bercé un instant, et dans lequel il s'était vu couronnant miss O'Neil du voile des catéchumènes; mais il lui avait suffi de deux ou trois entretiens avec l'Irlandaise pour reconnaître en elle un certain développement de lumières et une fermeté de principes contre lesquels il avait eu la modestie de ne pas engager la lutte. M. de Férias avait confirmé lui-même le curé dans ce système de réserve, lui disant avec politesse qu'il ne fallait rien précipiter, qu'il était bon de laisser mûrir les choses, et que miss O'Neil n'était pas un esprit ordinaire, — ce qui ne paraissait pas signifier dans la pensée de M. de Férias que le curé fût un esprit extraordinaire.

Ce digne homme d'ailleurs, dégagé de toutes les illusions qu'il avait d'abord caressées à l'égard de miss O'Neil, n'en apportait que plus d'application à la partie de l'éducation de Sibylle qui lui était dévolue. De ce côté du moins, il n'éprouvait que des consolations. Il avait limité à l'enseignement de l'histoire sainte l'objet de ses leçons durant la première année, réservant pour la seconde les instructions dogmatiques du catéchisme. Or les grandeurs orientales de la Bible et ses touchantes légendes, les premiers temps du christianisme, leurs martyrs et leurs saints, parlaient vivement à l'imagination de Sibylle et éveillaient en elle une ferveur religieuse qui se substituait peu à peu à la vague poésie de son enfance. Ce n'étaient plus les fées aux robes d'or, les châteaux magiques et les princes chasseurs qu'elle évoquait dans les solitudes des bois; c'étaient les thébaïdes austères, les pâles ermites et les saintes bergères; c'était surtout ce Dieu mystérieux et imposant dont la puissance et la bonté, éclatant

autour d'elle dans toutes les scènes de la nature, germant avec les herbes, grondant avec les tempêtes, resplendissant avec les étoiles, troublaient sa pensée et charmaient son cœur.

L'enthousiasme religieux de Sibylle, bien qu'il fût en général pour le curé et pour les Férias une source de satisfaction et un sujet d'entretien délicieux, ne laissait pas de leur causer quelque embarras par les formes étranges sous lesquelles il se traduisait parfois. Il fallut un jour gronder sévèrement Sibylle, qui, se promenant dans l'avenue par une belle gelée, avait jugé sublime de se dépouiller de son manteau en faveur d'une petite mendiante, et y avait gagné un gros rhume. Une autre fois on la trouva faisant sa prière à genoux sur des mollettes d'éperons, afin d'imiter les austérités des saints dans les déserts. Il fut facile au reste de ramener au vrai un jugement aussi naturellement droit que celui de Sibylle, et quelques mots de bon sens eurent aisément raison de ces excès de zèle. Il arriva même plus d'une fois que M. de Férias eut lieu d'être surpris du caractère d'élévation et de pureté que revêtaient les élans de cette piété naissante. Une année environ après l'arrivée de miss O'Neil au château, le vieux marquis, toujours levé avec l'aurore, respirait à sa fenêtre l'air salubre d'une matinée d'avril, quand il aperçut Sibylle s'acheminant seule vers le parc. — Où peut donc aller Sibylle de si bonne heure, ma chère? dit M. de Férias en se retournant vers la marquise. Je ne la croyais même pas levée, et la voilà en campagne. On dirait qu'elle se cache. Que porte-t-elle donc dans ce panier?

— J'ignore, mon ami, ce qu'elle complote, dit la marquise; mais depuis quelques jours elle a eu de nombreuses conférences avec Jacques Féray. Hier elle s'est enfermée dans sa chambre pendant deux heures, et ce matin elle m'a emprunté mon brûle-parfums. Je n'en sais pas davantage.

— Il faut la suivre, ma chère.

M. et Mme de Férias n'eurent point de peine à retrouver sur le sable soigneusement tamisé qui recouvrait les allées dans les environs du château la trace des pas de Sibylle, et cette piste légère les conduisit, après quelques minutes de marche, aux abords d'une clairière qui couronnait le point le plus élevé du parc. Ce site était à juste titre renommé dans le pays. Entouré d'une futaie d'arbres magnifiques, il s'ouvrait du côté de la mer sur les pentes doucement étagées d'une série de collines verdoyantes. Entre les croupes de ces collines, dont les deux chaînes parallèles se touchaient par la base, une vaste ravine étendait ses déclivités jusqu'à la plage, formant à l'horizon une baie triangulaire que l'Océan remplissait tantôt d'un azur radieux, tantôt d'un flot de moire argentée. Au centre de

la clairière, un chêne colossal et miné par les siècles, s'élevait solitairement; il couvrait de son ombre un des rares monumens laissés sur la côte normande par les cultes celtiques, une énorme table de pierre brute, d'un aspect étrangement sauvage, dont il semblait être le contemporain.

M. et Mme de Férias, comme ils approchaient de la clairière, s'arrêtèrent soudain au son de la voix de Sibylle, qu'ils entendirent à quelques pas d'eux. L'enfant s'exprimait sur le ton d'une réprimande animée et presque menaçante; puis elle cessa de parler, et l'instant d'après une odeur d'encens se répandit dans l'air. Le marquis et la marquise, dont la curiosité était alors vivement surexcitée, quittèrent le chemin, s'engagèrent dans la futaie, et gagnèrent avec précaution le sommet du plateau. Ils aperçurent Sibylle agenouillée au pied du chêne et devant la table de pierre : ses yeux étaient dirigés vers le point de l'horizon où la mer se fondait avec le ciel, et ses lèvres entr'ouvertes semblaient prier. Au tronc du chêne étaient suspendues de grandes lettres figurées par un enlacement de violettes sauvages, et composant ce mot : DIEU. Sur la table de granit était posé le brûle-parfums qui laissait échapper un léger nuage de fumée, dont la spirale se déroulait lentement sur le bleu lointain de l'Océan. Un des traits les plus frappans de ce tableau, c'était la présence du fou Féray, qu'on voyait à quelque distance accroupi contre un arbre et observant Sibylle avec la mine en même temps humiliée et farouche d'un chien qu'on a battu.

Devant cette scène, Mme de Férias fondit en larmes, et, s'agenouillant sur le gazon, elle joignit son ardente prière à celle qui s'élevait vers le ciel du cœur pur de l'enfant. Cependant M. de Férias était demeuré immobile, le front pensif et presque soucieux.

— Qu'avez-vous donc, mon ami? dit la marquise en se relevant.

— Rien, dit-il. Allons l'embrasser.

Sibylle, au bruit de leur approche, bondit sur ses pieds et devint rouge comme une fraise. — Mon enfant, dit le vieux marquis en la serrant dans ses bras, c'est bien; mais il manque une croix à votre autel : il faut rappeler la bonté de Dieu à côté de sa puissance.

— C'est vrai, dit Sibylle; je mettrai une croix.

— Est-ce vous seule, ma mignonne, dit Mme de Férias, qui avez fait ces belles lettres de fleurs?

— C'est moi, répondit Sibylle, mais c'est Jacques qui a cueilli les violettes. Et croiriez-vous que je n'ai jamais pu le décider à prier avec moi? C'est un monstre! — Sibylle accompagna cette objurgation d'un jeu de sourcils terrible, qui parut affecter cruellement Jacques Féray. Il baissa ses yeux hagards vers le sol, et murmura d'une voix timide : Il n'y a pas de bon Dieu!

— Malheureux! s'écria Sibylle, et, le poussant tout à coup par les épaules, elle lui fit perdre l'équilibre. Le voyant alors étendu au pied de l'arbre dans une attitude de gaucherie effarée, elle lança brusquement dans les bois un de ses doux éclats de rire, et, haussant les épaules : — Grand sot! dit-elle.

Jacques parut enchanté.

La journée que Sibylle avait commencée par cet acte de foi naïve était un dimanche, et, suivant l'usage, les châtelains de Férias, après avoir déjeuné à la hâte, se rendirent à l'église de la paroisse. Ils arrivèrent quelques minutes avant l'heure de la messe, et la petite nef était encore déserte. Le chœur seul était occupé par un groupe composé de la famille Beaumesnil et du curé. Mme de Beaumesnil, remarquable par un air plus affairé et plus important que de coutume, mettait alors la dernière main à la décoration d'une petite table placée devant le maître-autel, et sur laquelle reposait une figure de cire au visage fardé, aux yeux d'émail et aux cheveux bouclés, encadrée de fleurs en papier et d'ornemens en chenille. Autour de cette image, don pieux et spirituel de Mme de Beaumesnil, étaient étalées diverses estampes coloriées où l'on voyait principalement des cœurs de toute dimension, les uns percés de flèches, les autres enflammés, quelques-uns avec des ailes. Le curé, le chevalier Théodore et Mlle Constance contemplaient cet édifiant chef-d'œuvre d'un œil profondément charmé, tandis que M. de Beaumesnil se pâmait dans un rire béat.

— Qu'est-ce que c'est? dit Sibylle en s'approchant curieusement.

— Mon enfant, dit Mme de Beaumesnil, c'est un nouveau bon Dieu que j'ai fait venir de Paris.

La foule se précipitait en ce moment dans la nef, et mit fin au dialogue. Sibylle prit sa place dans le banc de sa famille; mais le marquis observa qu'elle ne priait point avec son recueillement ordinaire. La distraction de Sibylle était du reste partagée par tous les fidèles, qui, pendant la cérémonie, ne cessaient de jeter des regards impatiens sur le petit autel supplémentaire et d'échanger des chuchotemens mêlés de sourires. Quand la messe fut terminée, la curiosité, si longtemps et si mal contenue, fit explosion, et le chœur fut pris d'assaut par la foule. En cet instant critique, le chevalier Théodore Desrozais, opposant ses grands bras au flot des envahisseurs et dominant le tumulte des éclats de sa voix de chantre, réussit à transformer la cohue en un défilé méthodique; puis, adoptant le rôle de cicerone, il démontra à chaque groupe de curieux les grâces et les mérites de la figure de cire, dont il se plut même à faire jouer les yeux d'émail par le moyen d'un ressort ingénieux. Les impressions que cette scène laissait dans l'esprit des assistans

étaient de diverse nature : quelques hommes, à peine sur le seuil du porche, riaient à leur aise du bon Dieu de Mme de Beaumesnil; quelques vieilles femmes, prises d'une dévotion subite pour cette image, lui consacraient des cierges. Mme de Férias, sur l'invitation pressante de Mme de Beaumesnil, eut la politesse de se ranger au nombre de ces prosélytes vulgaires.

Sibylle, en retournant au château, resta remarquablement triste et silencieuse. Avait-elle été choquée des indécentes familiarités d'un tel épisode, contrastant avec l'idée solennelle qu'elle s'était faite de la Divinité et du culte qui lui était dû? La logique droite et même un peu raide qui caractérise l'intelligence des enfans lui suggérait-elle à cette occasion des réflexions d'un ordre plus sérieux encore? Quelles que fussent ses pensées, l'enfant les garda pour elle.

Cependant l'époque fixée pour sa première communion approchait. L'abbé Renaud venait alors presque chaque jour au château de Férias; il y partageait le dîner de la famille, qui avait lieu à midi, et donnait ensuite à Sibylle une leçon de catéchisme. — Une après-midi, M. de Férias, qui peu d'instans auparavant avait laissé sa petite-fille enfermée avec le curé, fut surpris de la rencontrer tout à coup dans le jardin. — Mais que faites-vous là? lui dit-il; est-ce que l'abbé est déjà parti?

— Non, dit brièvement Sibylle, il dort.

— Comment! reprit le marquis, est-ce qu'il s'endort souvent ainsi?

— Très souvent après dîner.

— Il n'importe, dit gravement M. de Férias, votre devoir était d'attendre son réveil avec patience. Je n'aime ni votre conduite ni votre ton, qui manquent de respect.

Ce n'était pas la première fois que M. de Férias avait l'occasion de constater dans l'attitude et dans le langage de Sibylle vis-à-vis du curé une nuance assez indéfinissable d'irrévérence et presque de dédain. Alarmé de ce bizarre symptôme, il ne l'était pas moins de l'humeur mélancolique qui depuis quelque temps s'était emparée de l'enfant, et du goût qu'elle avait repris pour la solitude. En même temps, chose étrange, il croyait voir qu'une altération analogue se produisait peu à peu dans le caractère de l'abbé Renaud, dont la santé même ne paraissait pas aussi bonne qu'autrefois. L'incident du jour prêtait une nouvelle gravité à ces observations. La leçon finie, le marquis et la marquise mandèrent le curé. Le brave homme arriva tout haletant sous le poids de trois énormes in-quarto qui chargeaient son bras. — Ah! ah! qu'avez-vous donc là, l'abbé? dit M. de Férias.

— Monsieur le marquis, ce sont les Pères.

— Ah! ce sont les Pères?

— Oui, ce sont quelques volumes des Pères que je prends la liberté d'emprunter à votre bibliothèque, et que j'emporte au presbytère.

— Ah! vous relisez les Pères, l'abbé?

— Oui, monsieur le marquis: je me propose même de les relire à fond, et je me reproche de ne l'avoir pas fait plus tôt. Au surplus, j'y passerai mes nuits, s'il le faut.

M. de Férias toussa légèrement. — Hem! mais voilà du zèle, l'abbé, voilà du zèle!... Et vous êtes toujours content de Sibylle, mon ami?

Une faible teinte rosée nuança les joues du vieux prêtre. — Toujours, monsieur le marquis; mais, vous le savez, l'enfant a de l'esprit!

— Voulez-vous dire, l'abbé, qu'elle abuse de son esprit?

— Mon Dieu! monsieur le marquis, si quelqu'un doit être blâmé en cette affaire, c'est moi seul. Avant d'entrer en lice contre une intelligence si subtile, j'aurais dû sans doute fourbir à neuf mon arsenal théologique, un peu rouillé par les années.

— Comment! l'enfant discute donc avec vous?

— A dire vrai, monsieur le marquis, elle ne s'en fait pas faute depuis quelque temps. Aujourd'hui en particulier elle a soulevé quelques objections véritablement embarrassantes.

— Mais à propos de quoi, mon pauvre abbé?

— A propos de tout, monsieur le marquis, et spécialement à propos des mystères.

— A propos des mystères? Mais cela n'est pas naturel, l'abbé. Les mystères n'ont rien qui doive étonner l'intelligence des enfans, car pour eux tout est mystère. Il faut qu'il y ait là-dessous du parti-pris.

— Véritablement, monsieur le marquis, je serais quelquefois tenté de le croire.

— Expliquez-vous, mon digne ami : soupçonneriez-vous miss O'Neil d'exercer sur l'esprit de Sibylle quelque malfaisante influence?

L'abbé Renaud écarta les bras et leva légèrement les épaules. — Hélas! je ne sais qu'en penser, dit-il. Je dois reconnaître que miss O'Neil, lorsqu'elle assiste à mes leçons, s'y comporte avec une parfaite bienséance; mais il est trop évident que je perds chaque jour davantage la confiance et même le respect de l'enfant.

Au milieu des angoisses qui déchiraient en ce moment le cœur du vieux marquis, aucune circonstance ne pouvait lui être d'un surcroît plus désagréable que l'arrivée de Mme de Beaumesnil, qu'on introduisit tout à coup dans le salon. Mme de Beaumesnil cependant voulut bien ne triompher qu'avec modération de la douleur de ses voisins et de l'accomplissement de ses prophéties. Elle se contenta de prendre l'attitude du sage méconnu pour qui l'heure de la justice a

enfin sonné; puis elle demanda tranquillement si miss O'Neil était encore au château.

— Sans doute, madame, dit le marquis. Il ne faut pas que le malheur nous rende injustes. Miss O'Neil n'est encore que soupçonnée; mais je conviens qu'une matière aussi grave veut être éclaircie sans délai. Venez avec moi, l'abbé.

M. de Férias, en sortant du salon, rencontra un domestique qui avait laissé Mlle Sibylle et miss O'Neil au carrefour du vieux chêne. Le marquis et l'abbé se dirigèrent de ce côté. Ils convinrent, chemin faisant, que ce n'était pas l'heure d'écouter de vains scrupules, et que le seul moyen de connaître la vérité était de surprendre l'entretien de miss O'Neil et de son élève. Ils s'approchèrent donc avec précaution à travers le fourré, et parvinrent à gagner, sans être aperçus, la frange épaisse d'arbres et de buissons qui bordait la clairière. Miss O'Neil, assise sur la table druidique, tenait une sphère céleste; elle en expliquait le mécanisme à Sibylle, agenouillée près d'elle sur un coussin, et levait de temps à autre la main vers les différens points de l'horizon, comme pour appliquer sur le firmament ses démonstrations théoriques. Cette leçon du reste touchait à sa fin, car l'Irlandaise déposa la sphère, et après quelques mots insignifians sur la beauté de la journée elle détacha du tronc du vieux chêne quelques brins de mousse qu'elle mit dans la main de son élève attentive. Miss O'Neil fit admirer d'abord à Sibylle la structure délicate et compliquée de ces fleurettes innombrables dont elle lui analysait chaque détail avec précision; puis, découvrant dans ce nid velouté toute une tribu de petits insectes ailés, elle lui nomma cette peuplade microscopique et lui en décrivit les mœurs particulières. — Vous ne sauriez croire, ma chère enfant, ajouta miss O'Neil, combien j'aime à descendre dans ces mondes mystérieux et dédaignés, et à y retrouver la main du Créateur présente, prévoyante et paternelle comme dans l'ensemble grandiose de l'univers. Cela me fait du bien à l'âme. S'il m'arrive quelquefois de craindre qu'une humble créature comme moi, que sa vie obscure et sa faible prière ne puissent prétendre à l'intérêt du Dieu qui règne au milieu des étoiles, je regarde un de ces brins de mousse où sa providence est aussi visible que dans le soleil même, et je me rassure.

— J'aime bien Dieu, dit Sibylle.

— Et il vous aime, ma chère.

— Je n'en sais rien, dit l'enfant.

Miss O'Neil la regarda fixement. — Vous avez de tristes pensées depuis quelque temps, Sibylle.

— Très tristes, miss O'Neil. — Et deux larmes glissèrent sur les joues un peu pâlies de la pauvre petite.

— Et vous ne me les confiez pas, mon enfant?

— Vous m'avez défendu de vous parler de religion, dit timidement Sibylle.

— Sans doute, mon enfant. Il y a à la vérité quelques grandes notions religieuses communes à tous les êtres pensans et au-dessus de toute controverse humaine, comme celle d'un Dieu créateur, qu'il doit m'être permis de mêler sans cesse à mon enseignement, puisqu'elles sont mêlées à tout ce qui en fait l'objet; mais entrer avec vous dans des questions de doctrine, dans la discussion de points de foi particuliers, ce serait manquer odieusement à tous les devoirs que la reconnaissance, la délicatesse, la plus vulgaire probité, m'imposent vis-à-vis de vos parens et vis-à-vis de ma conscience. Je ne le ferai jamais. Ne parlons donc plus de vos tristesses, puisqu'elles se rapportent à la religion. Permettez-moi seulement de vous dire que je ne les conçois pas. Je crains réellement, Sibylle, que vous n'apportiez point dans ces matières assez de simplicité de cœur et d'humilité d'esprit. Il est si facile et si naturel d'adopter avec confiance la religion de ses parens, et surtout de parens comme les vôtres.

Sibylle baissa la tête et ne répondit pas.

Miss O'Neil se leva. — Venez courir dans les bois, dit-elle.

Et elle ajouta en souriant : — Cela sied mieux à votre âge, ma chère, que de faire l'esprit fort.

Sibylle l'embrassa, lui prit le bras, et toutes deux disparurent dans une allée.

Les deux témoins invisibles de cette scène se dégagèrent alors du fourré. — Eh bien! l'abbé, dit M. de Férias, se posant les bras croisés, et non sans un certain air victorieux, en face de son compagnon.

— Eh bien! monsieur le marquis, il est clair que nos embarras ne nous viennent point de ce côté.

— Mais au contraire, l'abbé : vous voyez que miss O'Neil nous seconderait plutôt. Quoi de plus sain, quoi de plus édifiant même que le ton de son enseignement? Avouez avec moi qu'après un tel éclaircissement, renvoyer cette jeune femme serait le comble de l'iniquité!

— Assurément, monsieur le marquis. C'est mon insuffisance seule, je le vois trop, qui nous suscite ces difficultés.

— Non, mon ami, non, ce n'est pas cela. Il n'y a là qu'une lubie d'enfant qui passera. Venez, allons retrouver ces dames.

Mme de Beaumesnil accueillit avec étonnement d'abord, puis avec un sourire de fine incrédulité le double témoignage de M. de Férias et du curé à la décharge de miss O'Neil. — Tout cela était fort beau sans doute; mais miss O'Neil, avertie par quelque indice de la pré-

sence des deux observateurs, n'avait-elle pu déjouer leur surveillance par une adroite comédie? C'était la question que Mme de Beaumesnil se posait dans l'amertume de son cœur, car il lui en coûtait d'accuser son prochain, fût-il Turc; mais enfin la résistance de Sibylle aux instructions du curé était une singularité qu'il fallait bien expliquer, qui évidemment ne pouvait provenir du fait de l'enfant elle-même, qui lui était donc suggérée par quelque inspiration étrangère, et quelle pouvait être cette inspiration, sinon celle de miss O'Neil?

Encore tout pénétrés de l'accent de sincérité dont le langage de l'institutrice avait été si clairement empreint, le marquis et le curé ne pouvaient être que faiblement ébranlés par la dialectique venimeuse de Mme de Beaumesnil; mais la marquise s'y montra plus sensible : c'était un soulagement pour elle que de pouvoir attribuer à une cause connue, positive et facile à écarter, les angoisses qui déchiraient son cœur et sa conscience. Toutefois, connaissant l'inflexible fermeté de son mari dans les voies de la justice, elle n'osa lui demander le renvoi de miss O'Neil : elle le supplia seulement de permettre que Sibylle allât passer quelques semaines en retraite chez les Beaumesnil, où le curé lui continuerait ses leçons, loin de toute influence suspecte. M. de Férias, cédant aux larmes de la marquise, accepta cet amendement, fruit des insinuations de Mme de Beaumesnil. On prit pour prétexte aux yeux de miss O'Neil et de Sibylle quelques fièvres qui s'étaient déclarées parmi les enfans de la ferme, et qu'on affecta de croire contagieuses. On prépara à la hâte le trousseau de Sibylle, et deux heures plus tard Mme de Beaumesnil, pleine de gloire, emmenait sa proie.

Le moindre événement qui vient agiter un instant la torpeur monotone de certaines existences provinciales y est reçu comme une bénédiction. L'arrivée et l'installation de Sibylle sous le toit pointu des Beaumesnil eurent ce caractère. Une allégresse infinie se répandit aussitôt comme un feu de joie dans toute la maison, depuis le salon chinois, où une cinquantaine de mandarins souriaient éternellement à M. de Beaumesnil, qui éternellement souriait aux mandarins, jusqu'à la cuisine, où Mlle Constance courut commenter la nouvelle aussi vite que le lui permit son embonpoint. Quant au chevalier Théodore, son premier mouvement en cette grande conjoncture fut de descendre à la cave, et le second d'en rapporter deux bouteilles de vin vieux, afin de faire honneur à Mlle de Férias, tout en se faisant plaisir à lui-même. On se mit à table au milieu de cette agréable excitation, qui, doucement entretenue par les fumées du repas, se traduisit par un déchaînement de verbeux commérages. Les voisins et les voisines, leurs habitudes, leurs opinions politiques, leur toilette du dernier dimanche, furent tour à tour passés en revue par

la maîtresse du logis, qui généralement blâma les uns et n'approuva pas les autres. — N'oubliant pas toutefois le but moral de la fête, Mme de Beaumesnil entremêlait çà et là sa charitable chronique de quelques anecdotes instructives qu'elle accompagnait de clins d'œil adressés à Sibylle. Tantôt c'était une petite fille qui, pour avoir mal fait sa prière, avait été tirée par les pieds pendant la nuit, tantôt c'était un petit garçon qui, pour avoir eu des distractions pendant le catéchisme, avait reçu le fouet d'une main invisible. Ces effrayantes légendes parurent malheureusement affecter M. de Beaumesnil beaucoup plus que Sibylle. Lui-même n'avait-il pas fait la nuit dernière un rêve bien digne de figurer parmi ces sinistres miracles? Il avait rêvé qu'il était mouton, et qu'il bêlait tristement sur le sommet d'une haute montagne. M. de Beaumesnil, pour donner plus de couleur à son récit, voulut bien l'appuyer de quelques bêlemens imitatifs qui eurent le privilége d'amener sur les lèvres de Sibylle son premier sourire de la soirée. — Au dessert enfin, le chevalier Théodore chanta quelques refrains de ses pères, dont tout ce que Sibylle put comprendre fut que le chevalier aimait à danser sur la fougère avec les bergères, ce qui effectivement lui arrivait quelquefois après vêpres. Puis le chevalier, qui était alors au comble de l'exaltation, saisissant d'une main la pauvre Sibylle et entraînant de l'autre l'épaisse Constance, commença à travers la salle une vive farandole, qui se termina brusquement par l'effraction d'une pile d'assiettes et par l'interpellation de stupide animal que sa sœur ne lui fit pas attendre.

Sibylle, qui se sentait comme naufragée au milieu d'une tribu de cannibales, éprouva enfin un moment de bien-être quand elle se trouva seule, installée dans la chambrette de son amie Clotilde et couchée sous ses rideaux blancs. Cachant alors sa tête dans les plis de l'oreiller, pour n'être pas entendue de Mlle Constance, sa voisine, et mordant une boucle de ses cheveux, elle pleura abondamment.

Le lendemain, l'abbé Renaud se présenta de bonne heure au Manoir. Mme de Beaumesnil s'inquiéta d'un peu de fatigue qui paraissait sur ses traits. — Ce n'est rien, dit-il : c'est que j'ai lu une partie de la nuit. — Le déjeuner le remit. Se trouvant alors en bonnes dispositions, l'excellent homme emmena son élève sous une tonnelle du jardin, et, posant sur une petite table sa tasse de café, dans laquelle il puisait une cuillerée de temps en temps, il répondit victorieusement aux questions épineuses que Sibylle lui avait posées la veille. Mme de Beaumesnil, assise à deux pas, tricotait en surveillant Sibylle d'un œil sévère. Contre l'habitude et à la vive satisfaction du curé, la leçon s'acheva sans que l'enfant eût soulevé la moindre objection.

En récompense de cette docilité, Mme de Beaumesnil organisa sur-

le-champ dans le salon chinois une petite chapelle qu'elle orna de coquillages et d'images de dévotion, et devant laquelle le chevalier se mit aussitôt à chanter vêpres comme s'il eût été au lutrin, tandis que Sibylle le regardait avec épouvante. A ce jeu édifiant succédèrent des lectures pieuses, faites alternativement d'une voix de psalmodie par M[me] de Beaumesnil et M[lle] Constance, qui s'interrompaient de temps à autre pour gourmander rudement, de leur voix ordinaire, les mendians qui se présentaient dans la cour. Elles ne semblaient point d'ailleurs comprendre les livres qu'elles lisaient, et pouvaient au surplus donner pour excuse qu'ils étaient incompréhensibles. Ces femmes n'avaient garde en effet de demander leur instruction ou leurs consolations à l'œuvre, si riche et si variée cependant, des grands hommes et des saints qui, dans tous les temps, ont honoré à la fois l'église et l'esprit humain en prêtant à la vérité un langage digne d'elle. Il leur fallait mieux : il leur fallait quelqu'une de ces niaises productions mystiques où toute vérité morale et religieuse disparaît sous les fleurs les plus fades d'un symbolisme raffiné; la phraséologie précieuse et vide de cette basse littérature avait l'avantage de bercer doucement la paresse de leur pensée, la mollesse de leur âme et le sommeil de leur conscience, en paraissant même les sanctifier. Sibylle, après avoir essayé vainement de saisir le sens de ce verbiage, avait fini par s'endormir; elle fut réveillée en sursaut par la voix formidable du chevalier, qui entonnait un cantique, soutenu par le contralto de M[me] de Beaumesnil et par le fausset de M[lle] Constance. Sibylle, invitée à se joindre à ce concert spirituel, s'y joignit.

M. et M[me] de Férias vinrent ce jour-là dîner au Manoir. M[me] de Beaumesnil les informa de la soumission de Sibylle et du succès complet de l'expérience, et reçut en retour leurs affectueux remercîmens. Le dîner se passa sans incidens; seulement, Sibylle s'étonnant que miss O'Neil ne fût pas venue la voir, et M[me] de Férias alléguant qu'elle avait été retenue par une indisposition, M[me] de Beaumesnil crut devoir exprimer l'espérance que miss O'Neil n'en mourrait pas, car si elle mourait, elle irait directement en enfer, ce qui était pénible à penser. Cette proposition, appuyée par quelques murmures de condoléance, fit ouvrir de grands yeux à Sibylle, qui apparemment avait peine à se figurer M[me] de Beaumesnil couronnée de l'auréole des élus en regard de miss O'Neil plongée dans les puits de l'abîme.

Le soir, comme Sibylle venait de se mettre au lit, M[me] de Beaumesnil, en l'embrassant, découvrit dans les plis de sa chemisette une petite médaille d'argent que l'enfant tenait de sa grand'mère. — Qu'avez-vous là, ma chère fille? — Elle examina la médaille. —

Otez cela, reprit-elle; je veux vous donner quelque chose de mieux. — Elle ouvrit une armoire et en tira une boîte remplie de médailles. Mme de Beaumesnil avait des médailles de toute sorte : elle en avait de bonnes, elle en avait de meilleures, elle en avait d'excellentes. Ce fut une de ces dernières qu'elle suspendit au cou de Sibylle en lui en expliquant les vertus particulières.

— Mais je voudrais garder la mienne avec la vôtre, dit Sibylle.

— Vous le pouvez, mon enfant; seulement ne vous étonnez pas si la vôtre devient en peu de jours terne comme du plomb.

— Et pourquoi, madame?

— C'est un miracle qui arrive souvent, dit Mme de Beaumesnil, quand une médaille est jalouse de sa sœur.

— Comment! de sa sœur! De quelle sœur? s'écria l'enfant avec une sorte d'effroi; mais il n'y a qu'une sainte Vierge, madame!

Mme de Beaumesnil y réfléchit un instant. — Sans doute, reprit-elle en hésitant, assurément;... mais cela ne fait rien. Voyons, tâchez de dormir, mademoiselle, au lieu de bavarder à tort et à travers comme une pie borgne.

Obéissant à cette pressante recommandation, Sibylle appela de tout son cœur le bienfaisant sommeil; mais elle l'appela longtemps avant de pouvoir échapper à la confusion d'idées qui torturait son cerveau.

Les jours qui suivirent cette première journée d'épreuve en furent la répétition à peu près exacte, et nous n'en dirons rien. Après trois semaines de ce régime, Sibylle, silencieuse et douce comme une colombe, était citée avec orgueil par Mme de Beaumesnil comme une néophyte exemplaire. — Désormais, disait-elle, Mlle de Férias était aussi bien préparée qu'elle-même aux plus hauts devoirs de la religion. — Grande fut donc la surprise de la dame, quand un matin Sibylle, arrivant sous la tonnelle pour prendre sa leçon de catéchisme, déclara tranquillement qu'elle ne la prendrait pas, que cela était inutile, puisqu'elle était décidée à ne pas faire sa première communion cette année-là. A cet étonnant discours, Mme de Beaumesnil, devenue subitement plus rouge qu'une pivoine, se dressa sur sa chaufferette comme une pythonisse sur son trépied, tandis qu'une pâleur de marbre s'étendait sur le visage du curé.

— Et pourquoi, mademoiselle, ne ferez-vous point votre première communion, s'il vous plaît? dit Mme de Beaumesnil d'une voix sifflante.

— J'ai des pensées qui ne me le permettent pas, madame.

— Quelles pensées?... Voyons! parlerez-vous?

— Je ne puis les dire.

— C'est bien, mademoiselle. Ah! la vilaine petite masque! Ah! comme je vous fouetterais, ma mie, si j'étais votre mère!

— Heureusement, madame, vous ne l'êtes point! dit Sibylle.

Mme de Beaumesnil descendit de sa chaufferette, la regarda en face un instant, et, ne pouvant la tuer, se retira.

Une demi-heure après, l'abbé Renaud faisait son entrée dans la cour du château de Férias, accompagné de Sibylle, qui lui avait refusé toute explication. Elle gagna sa chambre à la dérobée, tandis que le pauvre curé, essuyant les gouttes de sueur qui ruisselaient comme des larmes sur son visage, se présentait dans le salon.

En apprenant l'étrange détermination de leur petite-fille, M. et Mme de Férias furent atterrés : ce coup les atteignait dans les parties les plus vivantes et les plus sensibles de leur être; leur tendresse, leur conscience, leur fierté, tout souffrait, tout saignait à la fois. Miss O'Neil, qui était présente, partagea leur douleur. On fit appeler Sibylle. Elle descendit aussitôt. Sa pâleur était effrayante. Comme elle s'approchait de son aïeul pour l'embrasser, le vieillard l'arrêta de la main. — Ma fille, dit-il, gardez vos caresses; elles ne sont pas de saison quand vous nous brisez le cœur. Je ne vous reproche point vos pensées, vous n'en êtes pas maîtresse; mais votre confiance dépend de vous, et vous êtes impardonnable de nous la refuser. Vous me forcez de vous dire que j'ai le droit de l'exiger, et je l'exige. Vous entendez.

Sibylle l'avait regardé d'un œil fixe pendant qu'il parlait : elle sembla vouloir répondre, ses lèvres s'agitèrent vaguement, puis elles devinrent livides tout à coup, et l'enfant s'affaissa sur le parquet. On la mit au lit, et un accès de fièvre succéda à cette violente syncope. En revenant à elle, elle vit le marquis et la marquise penchés sur elle et lui souriant. — Ma chère fillette, lui dit son aïeul, calmez-vous. J'ai eu tort de vous presser. Si vous nous affligez, c'est à regret certainement; c'est pour obéir à quelques-uns de ces scrupules qui naissent souvent dans les consciences délicates. Ces chimères s'envoleront d'elles-mêmes quand il plaira à Dieu. En attendant, dans tout ce qui touche à la religion, je vous laisserai une pleine liberté.

— Vous êtes bon! dit Sibylle. Elle passa un bras autour du cou du vieillard, attira sa tête blanche sur l'oreiller, et s'endormit paisiblement.

M. de Férias, alarmé du profond ébranlement de ce jeune esprit, avait en effet résolu, non-seulement d'en respecter les mystérieuses angoisses, mais de le soustraire absolument pendant quelque temps à l'ordre de préoccupations qui semblait y avoir causé ces ravages. A dater de ce jour, les leçons de l'abbé Renaud furent suspendues : miss O'Neil fut priée d'éviter dans ses entretiens tout ce qui pouvait servir d'aliment à une exaltation dangereuse; le marquis enfin, bra-

vant les murmures de l'opinion, les tristesses du curé et les froideurs croissantes de Mme de Beaumesnil, eut le courage de dispenser Sibylle, jusqu'à nouvel ordre, de toute pratique religieuse. Le dimanche suivant, ce fut dans l'église de Férias une rumeur mêlée de blâme et de pitié quand on vit le marquis et la marquise prendre tristement place dans leur banc à côté de la chaise vide de leur petite-fille.

A part les restrictions que la prudence de M. de Férias jugeait nécessaires, les choses reprirent au château leur cours accoutumé. Des jours calmes s'y succédèrent. M. et Mme de Férias continuaient à tourner dans le cercle de leurs habitudes avec le même air de grave bienveillance; Sibylle et miss O'Neil poursuivaient leurs études et leurs promenades avec la même régularité. Tout semblait donc aller pour le mieux; seulement le visage des deux vieillards se montrait chaque matin plus altéré, comme si des larmes secrètes y eussent creusé chaque nuit un sillon plus profond : en même temps un cercle bleuâtre s'élargissait peu à peu sous les longs cils de l'enfant, et dès qu'elle était seule, sa tête s'inclinait comme sous le poids d'un fardeau. Quant à miss O'Neil, dont la structure osseuse était naturellement saillante, les pommettes de ses joues prenaient un relief extraordinaire. — Monsieur, dit-elle un jour à l'abbé Renaud, qui avait continué ses visites au château avec l'abnégation d'un vrai chrétien, vous voyez ce qui se passe : il y a ici une énigme fatale, un sphinx qui nous dévore tous. Il ne s'agit plus que de savoir lequel de nous succombera le premier, et je prie Dieu que ce soit moi.

VII. — LA BARQUE.

On était arrivé aux premiers jours de l'automne. C'était un dimanche; M. et Mme de Férias, qui dînaient au presbytère, avaient renvoyé leur voiture le matin, en donnant l'ordre qu'elle vînt les reprendre à la sortie des vêpres. Quelques instans avant l'heure indiquée, la voiture s'arrêtait, suivant la coutume, dans l'unique rue du village; Sibylle en descendit. Elle avait profité du retour de la voiture pour venir admirer du haut des falaises une des grandes marées de l'année, dont les effets devaient être doublés par l'ouragan violent qui depuis la veille sévissait sur la côte. L'enfant, un peu affaiblie, gravit avec effort le revers de la lande, arriva toute haletante sur le sommet, et, passant sous le mur du cimetière, elle s'avança vers quelques roches saillantes qui marquaient le bord extrême de la falaise. Au milieu de ces roches, elle aperçut la silhouette familière de Jacques Féray : il était assis les coudes sur ses genoux, la tête dans ses mains, et regardait la mer. Sibylle lui

toucha l'épaule. Le fou, troublé dans ses méditations, jeta de côté un regard furieux qui s'adoucit dès qu'il l'eut reconnue : il s'écarta un peu comme pour lui faire place et reprit ensuite sa pose avec sérénité; Sibylle s'assit gravement près de lui. — Devant eux s'étendait le livide Océan, grondant, soulevé, terrible : des légions de vagues, dressant leurs crêtes écumantes, se précipitaient sur les falaises, et en mordaient la base avec de confuses et sauvages clameurs, auxquelles se mêlaient les plaintes aiguës du vent et par intervalles quelques fragmens de psalmodie sacrée qui s'élevaient de l'église voisine. Un lourd ciel d'automne où fuyaient en désordre des masses de nuages pareilles à des fumées d'incendie achevait de répandre sur cette scène un caractère saisissant de mélancolie et même de désolation.

Après quelques momens de contemplation silencieuse, Sibylle prit doucement une des mains du fou, qui tourna aussitôt vers elle son œil inquiet. — Mon pauvre Jacques, dit-elle, nous sommes bien malheureux. — Jacques Féray fit de la tête un triste signe d'assentiment. — Dieu nous a abandonnés, mon pauvre Jacques! — Les regards de Jacques s'attachèrent sur elle avec une expression de profonde surprise. — Vous aussi! dit-il à voix basse. — Oui, il m'a abandonnée, reprit l'enfant. — Jacques, sans se lever, se retourna vers la petite église, à laquelle il montra le poing; puis, haussant les épaules, il se replaça dans sa première attitude. Sibylle, ramenant sa mante sur son sein, qui frissonnait, se replongea de son côté dans sa sombre rêverie.

Elle en fut tirée brusquement par des cris de femme qui se firent entendre derrière elle dans l'enceinte du cimetière. Sibylle se leva aussitôt et vit s'agiter avec un air de désordre et d'effroi le petit groupe de fidèles qui, n'ayant pu trouver place dans l'église, stationnait suivant l'usage sur le seuil du porche. Quelques-uns étaient montés sur des tombes, d'autres sur le mur du cimetière, et tous dirigeaient vers le large des regards empreints d'une curiosité fiévreuse. Sibylle découvrit bientôt l'objet de cette alarme : c'était une grosse barque de pêche qui venait d'apparaître à l'angle d'une falaise, et qui semblait lutter péniblement contre la violence des vents et de la mer. Elle avait perdu une partie de sa voilure, et laissait voir d'autres signes de détresse évidens pour l'œil le moins exercé. Cette barque devait appartenir à quelque port voisin, le petit havre de Férias ne pouvant abriter derrière sa grossière jetée en pierres sèches que des chaloupes de la plus faible dimension, qui toutes d'ailleurs s'y étaient réfugiées depuis la veille. L'anse de Férias cependant pouvait offrir une certaine sécurité relative, grâce à une série de roches et de hauts-fonds qui la fermaient d'un côté,

et lui formaient, en s'avançant au loin dans la mer, une sorte de jetée naturelle. Bien que couverte aux trois quarts par le flot, cette ligne d'écueils et de bancs de sable n'en protégeait pas moins ce point de la côte contre les lames du large. C'était la pointe extrême de ces récifs que la barque, qui était alors en vue, s'efforçait de doubler en ce moment, avec l'intention manifeste de chercher dans le havre de Férias le seul refuge qu'elle pût désormais espérer.

Cependant au bruit de l'événement l'église avait été désertée, et une foule bourdonnante, au milieu de laquelle figurait le curé lui-même, encore revêtu des ornemens du culte, se pressait sur le bord de la falaise, et commentait avec animation les manœuvres désespérées de la barque en péril. On voyait alors distinctement les trois ou quatre hommes qui la montaient, les uns s'efforçant d'assujettir les haillons de toile qui leur restaient, les autres paraissant vider des seaux par-dessus le bord, tous déployant une activité convulsive. On croyait même de temps à autre entendre leurs cris. M. de Férias et le curé, profondément émus de ce spectacle, supplièrent les pêcheurs du village de mettre une chaloupe à la mer, et d'essayer de porter secours à ces malheureux; mais les plus libérales promesses du marquis échouèrent : le meilleur canot du port, lui fut-il répondu, serait chaviré en deux temps par une mer pareille; on plaignait ces pauvres gens, mais on ne voulait pas se perdre à plaisir avec eux.

Depuis une longue demi-heure, la barque affalée se maintenait laborieusement à la hauteur du petit cap sans pouvoir le franchir, quand soudain deux ou trois embardées plus heureuses la portèrent au-delà de cette limite fatale qui seule semblait la séparer du salut. On entendit sur la falaise un cri de joie, qui l'instant d'après se changea en une exclamation de terreur et de pitié : la barque venait d'être rejetée sur la pointe même du cap. Pendant deux ou trois minutes, elle talonna violemment contre les aiguilles rocheuses qui signalaient l'extrémité du haut-fond; puis elle bondit avec la vague, tomba brusquement sur le flanc comme un animal blessé, et ne se releva pas. Elle ne fut préservée d'une destruction immédiate que par quelques récifs invisibles entre lesquels sa quille paraissait être engagée; mais chaque coup de mer qui venait alors l'assaillir, en la couvrant d'écume, semblait devoir en emporter les épaves flottantes. Au milieu de ce désordre, on pouvait encore distinguer les hommes de l'équipage, l'un d'eux couché sur le plat-bord, les autres suspendus aux agrès. Il n'y avait plus qu'à souhaiter un prompt dénoûment à l'agonie de ces infortunés, perdus sur ce débris entre l'abîme bouillonnant qui les séparait de la côte et la plaine morne de l'Océan, sur laquelle s'étendaient déjà les ombres du soir.

Parmi la foule qui assistait du haut de la falaise à ce drame cruel, le silence s'était fait : il n'était plus troublé que par les sanglots de quelques femmes. L'une d'elles éleva la voix tout à coup d'un ton suppliant : — Monsieur le curé ! s'écria-t-elle, monsieur le curé ! — Sa pensée fut comprise aussitôt; il y eut un murmure d'approbation, puis tous les hommes se découvrirent, et presque tous s'agenouillèrent. Sibylle, qui avait suivi avec toute l'ardeur de son âme les moindres détails de cette scène, fut alors étonnée du caractère imposant que prit soudain la simple physionomie du vieux curé. Il était monté sur la roche où elle-même s'était assise quelques instans auparavant : le vent agitait ses cheveux gris sur son front, et son pâle visage, tendu vers le ciel, avait une expression presque sublime de douleur et de foi. Il leva une main dans la direction des naufragés, et dit d'une voix un peu tremblante, mais fortement accentuée : Vous qui allez mourir, — que je ne connais pas, mais que Dieu connaît, — je vous absous de vos péchés, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit !

Ayant prononcé ces paroles au milieu de la vive émotion des assistans, il se mit à genoux sur le rocher et demeura quelque temps prosterné dans l'attitude de la prière. Quand il se releva, ses yeux se reportant avec angoisse vers la barque échouée, il vit qu'elle résistait encore, bien que sous l'effort des vagues elle fût agitée par intervalles de convulsions sinistres. — Mais enfin, s'écria-t-il, puisque Dieu leur accorde un peu de répit, ne peut-on rien faire pour eux? En êtes-vous bien sûrs, mes amis? — Un murmure négatif lui répondit. — Au moins, reprit-il, on peut essayer, on peut s'en assurer... Mes amis, je vous en prie,... descendez avec moi sur la grève. Nous verrons mieux, nous jugerons mieux... Vraiment ce spectacle est insoutenable ! — Se dépouillant alors à la hâte des ornemens sacrés, il se mit à descendre le sentier rapide qui conduisait au village, entraînant la foule sur ses pas.

En ce moment, M. de Férias, qui avait tenté plusieurs fois de soustraire Sibylle aux douloureuses émotions de cette soirée, insista avec plus de force pour l'emmener au château. — Oh ! non, dit-elle, je vous en supplie... Laissez-moi encore,... je suis si heureuse !

M. de Férias la regarda avec étonnement : — Heureuse, mon enfant? dit-il.

— Oh ! oui, bien heureuse ! — Et, laissant son grand-père réfléchir, non sans inquiétude, à la singularité de cette expression appliquée à de telles circonstances, Sibylle suivit la foule en courant.

De la plage, l'aspect de la mer était effrayant. Elle déferlait furieusement sur ses rives avec des bruits de cataracte, et dans le

bassin même que protégeait la petite jetée les flots battaient avec force, entrechoquant les barques qu'on n'avait pas eu la précaution de retirer sur la grève. Deux ou trois même avaient coulé. Le brave curé, lui aussi, parut un instant découragé; mais il jeta un regard sur la barque en perdition dont on apercevait les mâts, et, pris d'une résolution soudaine : — J'irai seul s'il le faut, dit-il, mais j'irai! — Et avant qu'on eût pu songer à le retenir, il avait sauté dans une des chaloupes qui étaient amarrées au quai. Cet incident excita dans la masse des curieux une rumeur mêlée de cris. Quelques hommes paraissaient hésiter, mais ils furent entourés aussitôt de femmes et d'enfans en pleurs qui s'attachèrent à leurs vêtemens. Cependant il y avait au nombre des spectateurs un personnage qui s'était fait remarquer jusque-là, au milieu de l'agitation publique, par sa parfaite indifférence : c'était un vieux pêcheur à la mine froide, revêche et railleuse, qui passait pour le plus fin matelot du bourg. Il se promenait à pas lents sur le quai, son bonnet de laine bleue enfoncé sur les sourcils, les mains plongées dans les poches de sa vareuse, et une pipe à court tuyau entre les dents. On avait à plusieurs reprises réclamé les conseils de son expérience; il s'était contenté de hausser les épaules sans daigner répondre. Ce bonhomme interrompit tout à coup son insouciante promenade; il ôta sa pipe de sa bouche, en secoua les cendres dans sa main, et la mettant à sa poche : — Si le curé risque sa peau, dit-il, je risque la mienne! — En même temps il se laissa glisser dans la chaloupe et s'occupa d'en détacher l'amarre; mais le brusque dévouement du vieillard avait soulevé dans la foule un élan de généreuse sympathie que les larmes et les prières des femmes furent désormais impuissantes à contenir. Un groupe tumultueux se précipita sur la marge du quai, et une dizaine de voix mâles crièrent à la fois : — Moi! moi! j'en suis! Accoste! vite! — Le vieux pêcheur fit un signe de la main : — Trois avirons seulement avec le curé, dit-il, ce ne sera pas de trop, mais c'est assez! — Trois hommes descendirent aussitôt dans l'embarcation, et se partagèrent les rames, tandis que le vieux pêcheur saisissait résolûment le gouvernail : on entendit le bruit sourd des avirons broyant le plat-bord, et la chaloupe s'éloigna du quai. Pendant quelques minutes, on la vit s'élever et s'abaisser avec une sorte de régularité sur les eaux relativement calmes du petit bassin; puis, dès qu'elle eut dépassé la jetée, elle n'avança plus que par bonds désordonnés, tantôt portée sur la croupe d'une vague, tantôt disparaissant à demi dans le creux des lames; mais ce n'était déjà plus qu'avec peine que les regards des spectateurs pouvaient suivre les mouvemens du frêle esquif dans lequel se concentraient pour eux en ce moment tous les intérêts de l'univers; la nuit, accélérée

par le sombre aspect du ciel, achevait de tomber, et la chaloupe se perdit bientôt dans le brouillard et dans les ténèbres.

L'anxiété publique, réduite alors, sans diversion aucune, au vide navrant de l'incertitude et des conjectures, s'éleva peu à peu à un degré d'intensité qui, pour quelques-uns des assistans, fut intolérable. Il fallut emmener quelques femmes et leur donner des soins. M. et Mme de Férias, redoutant pour la sensibilité de Sibylle l'effet de ces ébranlemens, refusèrent de se rendre plus longtemps aux prières de l'enfant, et lui ordonnèrent de les suivre dans leur voiture; mais leur détermination céda à une seule parole de Sibylle : — Laissez-moi jusqu'à la fin, leur dit-elle, et ce soir-même je n'aurai plus de secret pour vous, je vous dirai tout. — Même au milieu des poignantes préoccupations du moment, le marquis et la marquise ne purent accueillir sans un doux battement de cœur l'espérance de voir enfin se dissiper le mystère qui, depuis de longs mois, empoisonnait leur vie. Sans comprendre le rapport secret qui semblait exister entre les événemens de cette soirée et les troubles de la pensée de Sibylle, ils la connaissaient trop pour mettre en doute le sérieux et la sincérité de sa promesse. Ils se contentèrent donc de faire apporter de la voiture un supplément de châles et de fourrures, et l'enfant put rester, comme elle l'avait demandé, jusqu'à la fin.

Elle s'appuya contre une des bornes du quai, et ses yeux fatigués continuèrent d'interroger l'ombre épaisse qui tombait du ciel sur l'Océan comme un rideau fermé. Autour d'elle, la foule, le plus souvent silencieuse, échangeait par intervalles quelques mots de découragement ou de timide espérance. Tous les bruits de l'Océan étaient saisis avec avidité et interprétés avec inquiétude. De temps à autre on croyait distinguer des sons lointains de voix humaines, des cris d'appel, de détresse, d'adieu peut-être. Quelques hommes qui étaient montés sur la falaise revinrent en disant que le bouillonnement de la mer autour des écueils y maintenait une sorte de clarté, mais qu'on n'apercevait sur la surface blanche des flots aucune trace de la chaloupe ni de la barque naufragée.

Une heure et demie environ s'était écoulée au milieu de ces transes, et l'on se disait que la moitié de ce temps eût suffi pour aller jusqu'au lieu du naufrage et pour en revenir, quand l'attention fut légèrement distraite par un incident trivial : c'était une querelle qui s'élevait entre un des assistans et sa femme. Ce couple, après avoir discuté un instant à voix basse, en était venu à l'explosion. L'homme s'était offert un des premiers pour accompagner le vieux pêcheur, son confrère, dans le canot de sauvetage; mais, pendant qu'il luttait contre l'énergique résistance de sa moitié, la bar-

que était partie sans lui. Il en était resté inconsolable, et, chose bizarre, à mesure que diminuaient les chances de jamais revoir le malheureux canot, les regrets de ce pauvre homme augmentaient. Après avoir longtemps ruminé à part lui sur ce texte, il n'avait pu y tenir. — C'était sa femme qui l'avait arrêté; sans elle, il serait là-bas, avec les autres; grâce à elle, il passerait le reste de ses jours pour un propre à rien, pour une demoiselle, pour un Anglais! — Au milieu de ces récriminations, cet homme s'interrompit tout à coup, fit un pas en avant, et parut écouter avec une attention extraordinaire : un silence de mort régna aussitôt dans la foule. — Je veux être Anglais tout de bon, dit-il, si je n'entends pas un aviron... Mais ça ne peut pas être la chaloupe, car je n'en entends qu'un. — Il écouta de nouveau, et tout le monde avec lui. — J'y suis, reprit-il gaîment; je n'en entends qu'un, parce qu'il ne va pas d'ensemble... C'est le curé! — Un frisson d'émotion joyeuse, mais encore incertaine, courut dans la foule; puis un cri, un seul, mais poussé par toutes les bouches à la fois, éclata sur le rivage : on voyait la chaloupe, remplie de formes indistinctes, glisser peu à peu hors des ténèbres et s'avancer dans la brume, pareille aux barques chargées d'ombres de la mythologie antique.

Pendant le court intervalle qui sépara cette apparition du moment où la chaloupe accosta le quai, les transports des spectateurs tinrent de l'ivresse. Beaucoup sanglotaient avec bruit; d'autres dansaient follement, d'autres s'embrassaient avec effusion. On jeta à la hâte quelques fagots sur la plage, et on y mit le feu. Le premier des gens de la chaloupe qui sauta à terre, écartant à grand'peine les flots de cette foule en délire, se retourna aussitôt pour tendre la main à celui qui le suivait : — c'était le curé. Ce brave homme, ému lui-même jusqu'aux larmes, transi de froid et brisé de fatigue, chancela en mettant le pied sur la rive. On l'entoura, on le soutint, on le porta : on le fit asseoir sur la quille d'un canot renversé, auprès des feux qu'on venait d'allumer. Pendant le trajet, chacun s'efforçait de toucher, de baiser ses mains, ses vêtemens, sa vieille soutane en lambeaux; il ne put que murmurer d'une voix éteinte : — Mes amis! mes bons amis! — Et il défaillit.

Quand il revint à lui après quelques minutes, son premier regard rencontra le joli visage de Sibylle, éclairé par les flammes du foyer improvisé; l'enfant attachait sur lui des yeux humides et rayonnans d'extase. Dès qu'elle se vit reconnue, elle s'élança, lui sauta au cou, et le serrant ardemment sur son cœur : — Mon bon curé, dit-elle, que je vous aime! — Le réveil du vieux prêtre eût à peine été plus doux, si un ange descendu de la nue lui eût dit : — Dieu est content de toi!

M. et Mme de Férias, après s'être assurés que les marins naufragés, qu'on avait eu le bonheur de sauver tous, recevaient dans le village les soins nécessaires, firent monter le curé dans leur voiture et le reconduisirent au presbytère. Ils reprirent ensuite le chemin du château. Sibylle ne cessa, pendant la route, de presser leurs mains et de les baiser avec effusion, mais sans parler. — Mon enfant, lui dit M. de Férias comme ils descendaient de voiture, vous êtes fatiguée : si vous voulez, nous attendrons jusqu'à demain ce que vous avez à nous dire.

— Oh! non, répondit-elle vivement, vous n'avez que trop attendu; tout de suite.

On fit aussitôt une joyeuse attisée dans le boudoir bleu de la marquise, et Sibylle, assise sur le tapis aux pieds des deux vieillards attentifs, leur ouvrit son cœur. Son récit fut long. On peut le résumer en quelques mots. Le lecteur a d'ailleurs pressenti la vérité. Sibylle, étonnée et blessée dans son enthousiasme religieux par les puérilités d'une étroite dévotion, froissée dans la pureté de son goût par quelques détails inconvenans, troublée dans la rectitude de son jugement par des pratiques malséantes soutenues de paroles malheureuses, en était venue à douter que la religion de ses parens, — puisqu'il y en avait deux, — fût la véritable et la meilleure, et que le bon Dieu de Mme de Beaumesnil valût le Dieu de miss O'Neil. Une telle pensée, une fois entrée dans un esprit aussi ardent et dans une âme aussi tendre, y avait sourdement creusé des abîmes. Tombée en défiance contre ses guides naturels, Sibylle s'était trouvée, disait-elle, aussi triste et aussi abandonnée que si elle eût été au fond de la mer. Elle avait désiré mourir. Elle avoua, en insistant sur quelques particularités expressives, que la bonhomie et les habitudes familières du curé l'avaient souvent choquée et même irritée, cette physionomie un peu vulgaire contrastant péniblement avec l'image idéale qu'elle s'était faite d'un prêtre et d'un apôtre; mais dans cette soirée même l'abbé Renaud s'était tout à coup comme transfiguré à ses yeux. Au moment où il appelait sur les marins en péril de mort l'absolution suprême, au moment où il s'élançait seul au secours des naufragés, elle avait compris que le vrai Dieu et la vraie foi pouvaient seuls inspirer ces grandes paroles et ces grands dévouemens. Dès cet instant, malgré les objections de détail qui pouvaient encore tourmenter sa pensée, Sibylle s'était sentie reconquise pour jamais à la religion de ses pères.

Le marquis et la marquise avaient écouté la confidence de Sibylle avec un soulagement de cœur inexprimable. — Ma chérie, lui dit M. de Férias quand elle eut terminé, — car jusque-là il ne l'avait interrompue que par des caresses ou par des sourires, — vous vou-

lez toujours monter sur le cygne; vous voulez l'impossible. Ce sera, je le crains, l'écueil de votre vie. Vous apportez aujourd'hui dans la recherche de la vérité, et vous apporterez un jour dans la recherche du bonheur, un rêve de perfection qui est noble, mais qui expose à beaucoup d'erreurs et de mécomptes. Pour ne parler que de ce qui nous occupe, mon enfant, une religion divine divinement pratiquée, c'est Dieu servi par les anges, c'est le ciel; mais nous sommes sur la terre, et la religion la plus parfaite n'y peut obtenir qu'un culte imparfait, car ce sont des hommes qui le lui rendent. Songez à cela, Sibylle, et ne faites jamais un crime à la Divinité de la faiblesse ou de l'ignorance de ses adorateurs. Ce n'est pas, ma fille, que j'approuve toutes les formes que la piété peut affecter en ce monde. Parmi ces formes, il y en a de regrettables, il y en a même de funestes. Je suis de ceux qui aimeraient à dégager la religion des pratiques excessives, des symboles exagérés, des coquetteries déplacées, qui, à mes yeux comme aux vôtres, profanent ses purs autels. Toutefois à mon âge on est plus tolérant qu'au vôtre; plus tard, vous aurez plus de justice, ayant plus d'indulgence; vous pardonnerez beaucoup aux cœurs sincères, vous pardonnerez même à la superstition, car elle est encore un hommage à la vérité. Là-dessus, ma fille, allez dormir; allez jouir vous-même de la paix que vous venez de nous rendre.

Sibylle toutefois ne prit point possession de sa couche blanche sans avoir auparavant embrassé miss O'Neil, qu'elle mit en deux mots au courant des circonstances. Miss O'Neil saisit aussitôt sa harpe, tristement abandonnée depuis plusieurs mois, et, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, des sons éoliens, se mêlant aux murmures des vents apaisés, éveillèrent dans l'imagination des habitans du château des idées confuses de béatitude céleste, de lacs et de clairs de lune.

VIII. — LE PRESBYTÈRE.

Le lendemain, un soleil radieux faisait étinceler sur les collines les bruyères humides. M. et Mme de Férias montèrent en voiture dès le matin et se rendirent au village pour visiter les marins naufragés. En passant, ils déposèrent Sibylle devant la barrière d'un petit jardin qui formait, à peu de distance de l'église, sur le versant méridional de la lande, une agréable oasis. A travers les lianes de clématite et de chèvrefeuille qui masquaient à demi le treillage de la barrière, on apercevait au fond du jardin une maisonnette tapissée de vigne vierge et ornée de volets blancs. Sibylle sonna : ce fut le curé qui vint ouvrir. Il avait sa soutane des dimanches, dont la par-

tie inférieure était soigneusement relevée par des épingles; il tenait un outil de jardinage qui lui échappa des mains quand il reconnut Sibylle.

— Comment! comment! dit-il en balbutiant, c'est vous, ma chère demoiselle?

— Oui, mon père, c'est moi qui viens prendre ma leçon de catéchisme.

Le curé la regarda longuement, regarda le ciel, et essuyant furtivement une larme qui se détachait de sa paupière : — Oh! dit-il, est-ce possible! Venez, ma chère enfant, venez, je suis à vous! — Puis, montrant avec confusion ses mains souillées de terre : — Marianne! cria-t-il, Marianne, vite, de l'eau!

Presque aussitôt une vieille femme, en costume du pays, sortit de la maison, portant un vase rempli d'eau.

— C'est Mlle de Férias, Marianne! reprit le curé.

— Oui, oui, mamzelle de Férias, parbleu, oui, sans doute, je la connais bien! dit la vieille femme, qui ne semblait pas être de la meilleure humeur du monde.

Et pendant que le curé se lavait les mains avec un empressement fébrile : — N'est-ce pas, mamzelle, reprit-elle sur le ton d'une amère ironie, qu'il a bonne mine ce matin... après ses folies et ses castilles! Il a l'air d'un déterré!

— Bah! répliqua gaîment le curé; où voyez-vous cela, Marianne? Je suis frais comme une rose au contraire!

— Oui, belle rose, ma foi! dit Marianne, et elle rentra en grommelant dans le presbytère.

L'abbé Renaud secoua la tête en riant et fit asseoir Sibylle près de lui sur un banc demi-circulaire qu'ombrageaient les larges feuilles d'un figuier. Elle lui mit aussitôt dans les mains son catéchisme, qu'elle avait apporté.

— Mais, mon enfant, apprenez-moi d'abord par quel miracle vous nous êtes rendue.

— Le miracle, mon père, dit-elle, c'est vous qui l'avez fait. Depuis hier je vous regarde comme un saint.

— O Dieu! dit le vieillard en rougissant, ma pauvre petite!

Elle lui conta alors avec effusion ses impressions de la veille, et pendant ce récit l'abbé Renaud ne cessa de porter à ses yeux son mouchoir à carreaux, large comme un plaid de *highlander*.

— Mais ne puis-je savoir, demanda-t-il, quelles raisons vous avaient écartée de la foi?

Sibylle les lui dit, mais elle n'apporta pas dans cette partie de sa confidence la même franchise d'accent. Elle parla un peu vaguement des pratiques, des discours qui l'avaient choquée; elle nomma

les Beaumesnil et quelques autres dévots de la même trempe, puis elle s'arrêta court et baissa les yeux.

— Allons, ma fille, dit le curé avec bonté, continuez; je vois bien que c'est mon tour... Parlez, je vous en prie.

Elle avait déposé depuis un moment son chapeau près d'elle sur le banc, et quelques rayons de soleil, filtrant à travers la cime épaisse du figuier, versaient sur sa tête blonde une lumière de nimbe; elle releva sur le curé ses grands yeux pleins de feu, et, mettant dans son sourire toute la délicatesse qui pouvait manquer à son langage d'enfant, elle lui confia les griefs qui l'avaient éloignée de lui. — Pour elle, un prêtre était un personnage sacré, un peu mystérieux, placé sur les marches d'un autel entre les hommes et Dieu; c'était un homme différent des autres, exempt de faiblesses, toujours occupé de hautes méditations, penché sur les livres saints, s'entretenant de Dieu ou avec lui, étranger à tout le reste. Elle aurait voulu qu'il ne se montrât habituellement que dans l'église au milieu des nuages de l'encens, comme autrefois les lévites, et qu'il vécût le reste du temps retiré dans l'ombre de son presbytère, comme les anachorètes des légendes, n'en sortant que pour visiter les malades et les pauvres. Elle ne pouvait respecter suffisamment à son gré, devant l'autel, dans la chaire et sous les ornemens sacrés, l'homme qu'elle avait vu l'instant d'avant manger à ses côtés, prendre le café, jouer au billard ou au whist, lire le journal. En se mêlant ainsi aux réunions banales de la vie mondaine, un prêtre lui semblait jouer un rôle peu digne du caractère auguste qu'elle aimait à lui attribuer : sur ce terrain en effet, ce n'était plus un prêtre; c'était l'abbé, le curé, — comme on disait le percepteur ou le notaire. C'était un homme pauvre qu'on mettait volontiers au bout d'une table avec les enfans. Elle ne voyait pas là de l'humilité, mais de l'humiliation. Elle exprimait même, dans sa langue, la pensée que les inconvéniens de ces relations familières avec ses riches paroissiens suivaient le prêtre jusque dans son église, où il demeurait l'obligé subalterne de ceux dont il n'eût jamais dû être que le supérieur spirituel. Peut-être alors se croyait-il forcé par reconnaissance, par politesse, de tolérer des paroles, des pratiques, des scènes contre lesquelles sa conscience, plus libre, eût protesté. — Bref, ces circonstances et quelques autres de même nature, qu'elle avait sans doute interprétées légèrement, lui avaient mis de la tristesse et du désordre dans l'esprit; mais la soirée de la veille lui avait ouvert les yeux : elle demandait pardon à l'abbé Renaud de l'avoir méconnu. Rien ne pourrait ébranler désormais le respect dont il l'avait pénétrée; seulement ce qui ne pouvait plus la troubler, elle, pouvait en troubler d'autres. — Et voilà pourquoi, mon père, dit-

elle en finissant, vous serez peut-être bien aise de savoir ce qui s'est passé dans ma tête et dans mon cœur, quoique ce ne soit que la tête et le cœur d'un enfant.

Pendant ce discours, dont nous n'avons présenté que la substance, le visage de l'abbé Renaud avait pris peu à peu l'expression d'une gravité inquiète et presque douloureuse. Son intelligence, plutôt paresseuse que faible, semblait s'éveiller à des clartés qui lui causaient une sorte d'éblouissement. Sa conscience, profondément honnête, était bouleversée. Il ne cherchait point à s'atténuer les torts qui lui étaient reprochés; il se les exagérait plutôt et en étendait la portée bien au-delà des circonstances particulières à Sibylle. Il repassait rapidement dans son esprit tout le cours de sa vie pastorale et se demandait avec anxiété si la tiédeur de son troupeau spirituel et les scandales dont sa paroisse avait pu être affligée ne devaient pas être imputés à ses défaillances personnelles, qui avaient compromis le prestige et l'autorité de la parole divine; mais n'y eût-il eu que Sibylle au monde, il ne se pardonnait pas d'avoir pu contribuer à détourner de la foi cette jeune âme dont il sentait la valeur exquise. Il se promettait du moins de réparer sa négligence, de secouer sa mollesse, de fortifier son esprit par l'étude et la méditation, de purifier sa vie par les privations, de tout faire pour s'élever à la hauteur morale où l'appelait cette douce voix qu'il n'était pas loin de croire inspirée. Ces dignes pensées prêtaient à ses traits et à son accent une noblesse touchante, quand, après quelques minutes de muet recueillement, il répondit à Sibylle : — Je vous remercie, ma fille; je ne suis plus jeune, mais à tout âge on peut devenir meilleur, et je le prouverai, avec l'aide de Dieu.

Ces notions idéales sur la vie et sur le caractère du prêtre, que Sibylle venait de lui indiquer naïvement, n'étaient point d'ailleurs pour l'abbé Renaud une conception nouvelle. Il n'avait qu'à descendre dans son souvenir pour y retrouver ces généreuses imaginations mêlées à la ferveur première de sa studieuse jeunesse. C'était bien ainsi, c'était bien sous cet aspect à la fois humble et grand qu'il avait rêvé, dans sa pauvre chambre d'étudiant et dans sa cellule de novice, la destinée, les devoirs, les austères douceurs de son ministère; mais, une fois aux prises avec la réalité et engagé dans les complications de la vie sociale, il s'était laissé glisser sur la pente commune et s'était assoupi peu à peu dans la routine. Quelques songes d'ambition qu'il avait eus autrefois étaient tombés avec le reste; c'était en vain qu'on lui offrait des cures plus importantes que celle de Férias; il ne voulait rien, il était heureux. Il n'aimait pas la peine, et il en avait peu dans sa petite paroisse. On l'y gâtait d'ailleurs. Né dans une ferme, il était l'hôte et le commensal quotidien des plus

grands personnages du pays, chez lesquels il portait le respect un peu servile d'un fils de la glèbe pour son seigneur. Bref, le jeune diacre enthousiaste était devenu un brave curé de campagne, honnête, effacé, apathique et vivant bien; mais qu'une circonstance exceptionnelle vînt frapper sur cette âme endormie, elle en faisait jaillir soudain la flamme évangélique, et au fond ce vieillard ami de ses aises, indolent et timide, était toujours prêt pour le martyre.

C'était précisément au martyre qu'il se dévouait en ce moment même avec résolution, et au plus difficile de tous peut-être, au martyre froid et patient qui chaque jour, à chaque heure, se résigne au sacrifice de quelque douce habitude, de quelque goût enraciné, de quelque faiblesse chère. Depuis longtemps, du reste, cet excellent homme était entré dans cette voie d'abnégation en prenant chaque nuit plusieurs heures sur son sommeil pour élever son enseignement au niveau de l'intelligence de Sibylle; dès cet instant, Sibylle fut étonnée de ne plus sentir dans les explications dont il accompagna sa leçon la molle banalité qui les caractérisait autrefois. Déjà son langage était empreint d'une pensée plus personnelle, plus précise et plus haute.

L'arrivée du marquis et de la marquise interrompit la leçon. Pendant qu'ils échangeaient avec le curé d'expansives félicitations, un coup de sonnette impérieux retentit, et l'on vit s'avancer à travers les allées bordées de buis la superbe Mme de Beaumesnil, serrant sur son corsage une brassée de fausses fleurs aux nuances éclatantes. Après s'être suffisamment informée de la santé de l'abbé et suffisamment étonnée de l'amendement de Sibylle : — Enfin mieux vaut tard que jamais, dit-elle, — elle demanda la clé de l'église. Le curé pâlit un peu et regarda Sibylle à la dérobée. — La clé de l'église!... Pourquoi faire, madame?

— Mais, curé, pour mettre ces fleurs dans les vases de l'autel... Vous savez que personne ne s'y entend comme moi... Et à propos, vous ne m'en dites rien de mes fleurs? Elles m'ont donné assez de mal pourtant, surtout les tulipes... Mais quand on travaille pour le bon Dieu, il ne faut pas craindre la peine, n'est-ce pas, curé?

— Non, madame, et vos fleurs sont très belles; mais, si vous le permettez, je les placerai moi-même sur l'autel avec l'aide de mon sacristain. Cela me semble plus convenable.

A cette réponse, Mme de Beaumesnil demeura un instant comme pétrifiée, la bouche entr'ouverte et l'œil fixe. On lui refusait tout simplement les clés de sa maison; l'église en effet était pour elle comme sa propre chambre; on l'y voyait presque chaque jour, perchée sur les chaises et même sur l'autel, faire le ménage, époussetant, arrangeant, combinant, et parfaitement convaincue que ces

petits travaux la sanctifiaient à tel point qu'elle pouvait hardiment, en sortant de là, cultiver à cœur joie les sept péchés capitaux. Dès qu'elle put parler : — Ah çà! dit-elle d'une voix aigre, qu'est-ce que cela signifie, mon cher abbé? Si vous ne voulez plus que je m'occupe de la décoration de votre église, dites-le!

— Tout ce que vous voudrez bien me donner pour mon église, madame, sera reçu avec reconnaissance; mais si vous avez la bonté d'y réfléchir, comme j'y ai réfléchi moi-même, vous penserez, j'en suis sûr, que la dignité du culte souffre de ces interventions étrangères. Les soins de l'autel ne regardent que moi et ceux que j'y commets sous mes ordres, dans le secret du sanctuaire. Remettez-moi vos fleurs, et je les offrirai à Dieu en votre nom.

Mme de Beaumesnil brandit brusquement le bouquet de fleurs artificielles, et l'on entendit un cliquetis de papier froissé, puis, se dirigeant à grands pas vers un vieux tonneau où croupissait une eau bourbeuse destinée à l'arrosage, elle y jeta violemment le bouquet. Après cet exploit, elle vint tomber sur le banc, fondit en larmes, et fut en proie à la moins intéressante des attaques de nerfs.

On la calma comme on put. Elle parut se rendre peu à peu aux paroles affectueuses du curé, et finit même par l'inviter à dîner; mais il refusa, comme il avait déjà refusé l'invitation des Férias, en alléguant le prétexte de sa santé.

Cependant, lorsqu'après le départ de ses hôtes, l'abbé Renaud se fut assis devant sa petite table solitaire, sur laquelle fumait un pigeon des plus maigres, flanqué d'un triste coulis d'épinards, il sentit un moment, — il était homme! — le cœur et l'appétit lui manquer à la fois.

— Est-ce que vous êtes malade, monsieur le curé? dit la vieille Marianne de son ton bourru. Vous ne mangez pas!

— Un peu de fatigue, Marianne, un peu de fatigue.

— Votre café va vous remettre, allez!

Il hésita quelques secondes; puis, avec un profond soupir : — Je ne prendrai pas de café, Marianne; je n'en prendrai plus à l'avenir.

— Bon! Qu'est-ce que c'est encore que cette lubie-là? Avisez-vous de changer vos habitudes à votre âge, et vous verrez qu'on vous portera en terre avant six mois!

— Soit, Marianne; on me portera en terre.

Et il alla s'enfermer dans l'église.

Pendant les jours et les mois qui suivirent, la conduite de l'abbé Renaud, dans son intérieur comme au dehors, répondit à la fermeté de ce début. Il se cloîtra dans son presbytère, où l'on sut qu'il menait la vie frugale et recueillie d'un cénobite. A la mortification de quelques-uns, mais à la grande édification de tous, il rompit toutes

les relations qui n'avaient pas pour objet direct les devoirs de son ministère, et, ne se montrant plus que dans l'exercice de ses saintes fonctions, une sorte d'idée solennelle devint peu à peu inséparable de sa présence et de sa personne. Outre le respect public, il gagna par cette gravité de mœurs une indépendance précieuse; il resta maître dans son église; il put en écarter tous ces empiétemens laïques qui, sous couleur de dévotion, tournent si souvent au scandale; il en bannit tous les abus qui s'y étaient introduits à l'abri de sa complaisance, et dont la décence du culte était parfois étrangement altérée. — Parmi ces heureuses réformes, lesquelles, comme on s'en doute, n'allèrent point sans résistance et sans combats, nous n'en citerons qu'une, parce qu'elle fut particulièrement réclamée par Sibylle. Le chevalier Théodore Desrozais daignait, comme nous l'avons dit, chanter au lutrin tous les dimanches. Cet honneur qu'il faisait à Dieu était en même temps pour les fidèles un agrément des plus vifs, car le chevalier, qui était connu dans le pays pour un bon compagnon, ne pouvait paraître en aucun lieu sans éveiller des pensées joviales; il portait ce privilége jusqu'au pied de l'autel, et il n'était pas rare qu'il outrât son rôle de plaisant accrédité jusqu'à égayer les cérémonies sacrées tantôt par quelques paroles saugrenues lancées dans l'auditoire, tantôt même par de bizarres intonations nasales dont il jugeait charmant d'entremêler la psalmodie. Le curé avait toujours au fond du cœur gémi de ces licences; elles étaient souverainement odieuses à Sibylle. Quelques avertissemens amicaux n'ayant pu réprimer les bouffonneries intempestives du chevalier, l'abbé Renaud en vint à lui interdire formellement les approches du lutrin. Cette mesure, s'unissant peut-être à quelques sévérités pastorales d'une nature plus confidentielle, exaspéra le chevalier. Le dimanche suivant, il ne parut pas à l'église, et il fit savoir qu'il avait emprunté au juge de paix les œuvres de Voltaire. Pendant six semaines environ, il se plongea dans ces lectures philosophiques, et courut les campagnes en répétant que les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense; puis, l'agitation de ses humeurs s'étant résolue tout à coup en une violente attaque de goutte, il renvoya soudain le Voltaire au juge de paix, et fit mander le curé, qui se rendit aussitôt à son appel.

On peut croire que la réconciliation du chevalier avec son pasteur fut sincère, car ce vieil étourdi était bon homme au fond; mais cet incident ulcéra le cœur vaniteux de Mme de Beaumesnil, et porta au comble le ressentiment qu'elle nourrissait contre l'abbé Renaud depuis la fatale scène du bouquet. Les réformes successives accomplies par le curé l'avaient personnellement atteinte en beaucoup de points, et la pensée que Sibylle était dans une certaine mesure l'in-

spiratrice de ces innovations n'avait nullement atténué l'irritation qu'elles lui causaient. Au fait, Mme de Beaumesnil était malheureuse : sa haute réputation de piété et la suprématie qu'elle s'arrogeait dans le canton en matière religieuse ne reposant que sur son intimité avec le curé, qu'on ne voyait plus au Manoir, et sur quelques menues pratiques de dévotion aisée, qu'elle ne pouvait plus étaler en public, tout l'édifice de son orgueil s'écroulait. Il fallait désormais, si elle voulait passer pour une sainte femme, qu'elle eût quelques vertus chrétiennes. Cela était dur. Il lui vint une idée qui lui parut meilleure. Elle partit un beau matin pour la ville de ***, chef-lieu du diocèse dont relevait la paroisse de Férias. Malgré le mystère dont elle entoura ce voyage, on sut qu'il avait pour objet d'obtenir de l'autorité compétente qu'une vieille chapelle attenante au manoir de Beaumesnil fût rendue au culte, et qu'un chapelain spécial fût affecté à la desservir. De cette façon, Mme de Beaumesnil aurait eu son église, son prêtre et son Dieu à elle, dont elle aurait fait ce qu'elle aurait voulu, ce qui eût été de la dernière commodité. Par malheur, l'autorisation qu'elle sollicitait lui fut refusée, et quoiqu'elle n'eût pas d'ailleurs absolument perdu son voyage, comme on le verra bientôt, elle en rapporta une nouvelle dose de fiel et de malignité. Les viles passions qui l'agitaient ne manquèrent pas de trouver des complaisans et des complices, comme elles en trouveront toujours dans ce misérable monde, tant qu'il y aura quelque mérite à rabaisser, quelque beauté à flétrir, quelque juste à crucifier, et dès ce moment un système de calomnies, de tracasseries et de vexations de toute nature s'organisa contre le curé avec cet art de perfidie souterraine où les mauvais dévots excellent.

Les dégoûts dont l'abreuvaient ces pharisiens de village, se joignant à ses excès de travail et aux rigueurs ascétiques de son régime, éprouvèrent cruellement le courage et même la santé de l'abbé Renaud. Sibylle elle-même ne tarda pas à s'inquiéter de lui voir prendre les apparences physiques des saints légendaires dont il avait pris les vertus. Elle confia ses alarmes à ses parens, et, sur leur conseil, elle eut à ce sujet une conférence avec la fidèle Marianne. La vieille servante lui fit un accueil médiocre, car l'influence étrange que l'enfant avait usurpée sur son maître ne lui échappait pas. — Pardié! sans doute, dit-elle, c'est assez clair qu'il dépérit, et qu'il prend à grands pas le chemin du paradis, le pauvre homme; mais à qui la faute, mamzelle? Il y a assez longtemps que je lui dis que vous le ferez tourner en *bourrique* et en *esquelette!*

Malgré ses préventions, Marianne finit par céder au charme de cette nature angélique, et il y a apparence qu'un traité d'alliance fut signé entre elles, car dans l'après-midi du même jour, comme

le curé terminait à la hâte un de ses repas d'ermite, il ne fut pas peu surpris de respirer tout à coup dans l'atmosphère de sa petite salle un arome depuis longtemps oublié. L'instant d'après, Marianne plaçait devant lui une tasse de café fumante. — Mais, Marianne, dit-il, devenez-vous folle? Vous savez que, depuis plus de six mois, je ne prends pas de café!

— Bah! dit la vieille femme en grimaçant un sourire; quand vous saurez quelle main a préparé celui-là, vous le prendrez, j'en réponds!

— Comment! quoi? quelle main?... reprit le curé en la regardant d'un air interdit.

La riante apparition de Sibylle dans le cadre de la porte lui expliqua le mystère.

L'abbé Renaud remarqua, à dater de ce jour, que les talens économiques et culinaires de Marianne se développaient dans des proportions étonnantes, puisque, sans aucune augmentation de dépense, son menu lui paraissait chaque jour plus fortifiant, tant elle mettait d'art à le choisir et à l'apprêter. — Vous voyez, ma fille, lui disait-il avec bonhomie, que je n'avais pas tort de vous reprocher quelquefois un peu de négligence, et qu'avec du soin et de l'ordre on fait des miracles. — A quoi Marianne haussait les épaules sans répondre.

Cependant l'instruction religieuse de Sibylle avait suivi son cours et touchait à son terme. — L'abbé Renaud, se rendant un jour au château pour donner à Mlle de Férias, qui avait alors une douzaine d'années, une de ses dernières leçons, rencontra le facteur, qui lui remit une lettre scellée des armes épiscopales. Il s'assit pour la lire sous un des arbres du chemin. Il l'eut à peine parcourue qu'il devint pâle comme un mort. Il se baissa avec peine vers une source qui coulait près de là dans le fossé, y puisa de l'eau avec sa main et en but quelques gorgées, puis il se remit en route d'un pas chancelant. Comme il arrivait au château, M. et Mme de Férias, frappés du bouleversement de ses traits, l'interrogèrent avec anxiété: il leur tendit en soupirant la lettre qu'il venait de recevoir. Elle contenait un avertissement sévère et même menaçant : on lui reprochait son esprit de novation et de désordre, ses discussions avec son conseil de fabrique, mais par-dessus tout ses relations d'intimité avec des personnes appartenant à la secte protestante, qui semblaient exercer sur lui un empire scandaleux, et qui le poussaient dans des voies à peine orthodoxes. Ce dernier grief, qui était celui auquel on paraissait attacher le plus de gravité, reposait sur un fait véritable, bien qu'on en tirât des conséquences erronées : depuis quelques mois en effet, une intelligence amicale, fruit d'une mutuelle estime, s'était établie entre l'abbé Renaud et miss O'Neil.

Miss O'Neil, prise de vénération pour les vertus du vieillard, se plaisait à lui témoigner sa déférence en assistant plus régulièrement qu'autrefois à ses leçons, qui présentaient d'ailleurs plus d'intérêt que par le passé. Le curé, qui avait du reste abandonné toute idée de prosélytisme vis-à-vis de l'Irlandaise, se montrait touché d'un respect et d'une sympathie dont il appréciait la valeur. Leurs relations se bornaient là, et la méchanceté la plus noire avait pu seule y trouver le prétexte d'une dénonciation. — Je n'en ferai ni plus ni moins, dit tristement l'abbé Renaud en reprenant des mains du marquis la lettre comminatoire, car où il n'y a rien, le roi perd ses droits; mais je crains bien de ne plus rester longtemps parmi vous. Tout ce que je demande, c'est de pouvoir remettre Sibylle entre les mains de Dieu; il fera de moi ensuite ce qu'il voudra.

Il trouva Sibylle en compagnie de miss O'Neil dans une salle qui précédait la bibliothèque et qui était particulièrement réservée aux études de l'enfant. Ayant épuisé depuis quelque temps son enseignement dogmatique, il avait cru devoir consacrer deux ou trois semaines qui lui restaient encore, avant la première communion de Sibylle, à lui retracer une histoire générale de l'église. Par un hasard singulier, il avait à parler ce jour-là de la réforme et de la naissance du protestantisme. Miss O'Neil lui offrit de se retirer.

— Oh! mon Dieu, non! dit-il; pourquoi?

L'Irlandaise, les yeux penchés sur un ouvrage de broderie, reprit alors l'attitude muette et réservée qu'elle avait coutume de garder pendant les leçons du curé. Il rappela d'abord brièvement les détails historiques de la révolution religieuse du XVI[e] siècle; venant ensuite au commentaire moral de ce grand fait, il s'exprima ainsi, avec ce mélange de simplicité et d'élévation qui était devenu de our en jour l'accent de son langage :

« En résumé, ma fille, personne ne peut nier qu'à cette époque l'église catholique et la cour de Rome en particulier ne fussent en proie à des abus et à des scandales affligeans; mais ces désordres n'étaient qu'à la surface, l'église avait en elle-même, dans sa constitution, dans ses propres forces, dans ses lois, dans sa liberté, tous les élémens de sa régénération : elle l'a prouvé. La conscience publique avait donc raison de réclamer des réformes; mais fallait-il les chercher dans les ruines du temple? Fallait-il, pour corriger quelques abus passagers, renverser l'œuvre des siècles, l'œuvre de tant de génie et de vertu, cet édifice de l'unité de la foi, dont j'ai essayé de vous faire concevoir la grandeur? Fallait-il briser cette chaîne irréparable de traditions qui de concile en concile, de saint en saint, d'apôtre en apôtre, remontait fidèlement jusqu'au Christ lui-même, rompre à jamais cette union touchante et sublime de tous

les enfans de l'Évangile au pied des mêmes autels, autour de la même table? — Non, il ne le fallait pas. L'impatience de l'orgueil et des passions humaines perdit tout. Il faut être patient devant les choses éternelles. — Il y a des jours, ma fille, où le ciel se voile : il n'en est pas moins le ciel, et l'on attend avec confiance le soleil du lendemain. La même confiance n'était-elle pas permise, et même commandée vis-à-vis de l'église obscurcie, mais restée pure sous ses voiles? Ceux qui la profanaient étaient des hommes : ils pouvaient s'amender; en tout cas, ils devaient mourir. Il fallait attendre; au lieu d'attaquer et de détruire, il fallait prier et espérer... Et comment ne pas espérer? L'église n'avait-elle jamais, avant cette époque, traversé des jours sombres? n'en était-elle pas sortie avec tout son éclat? Dieu ne pouvait-il d'une heure à l'autre susciter une fois de plus un saint pontife, de saints évêques? Il lui faut si peu de chose pour toucher les esprits et transformer les cœurs! Le souffle d'un enfant y suffit!... Je suis bien humble sans doute, ma fille, pour entrer en comparaison avec ces grandeurs... Mais voyez cependant! Moi aussi, j'ai été un scandale; moi aussi, j'ai été pour vous, pour d'autres peut-être, une cause de trouble, de doute, d'éloignement de Dieu! Eh bien! votre faible voix m'a parlé, et j'ai tâché d'être moins mauvais... J'ai prié, j'ai veillé, j'ai souffert, et ma foi a été justifiée : Dieu vous a reprise, et quoiqu'il m'éprouve, je sens qu'il me pardonne! »

En achevant ces mots, la voix du vieillard tremblait : il se leva, comme n'étant plus maître de son émotion, et entra brusquement dans la pièce voisine.

La bibliothèque du château, où l'abbé Renaud venait de se réfugier, était une vaste salle, à laquelle des solives saillantes, des meubles rares, des armoires s'élevant jusqu'au plafond, et la couleur uniforme du vieux chêne noirci par les années, prêtaient un caractère claustral. Il s'y promena quelque temps à grands pas, en passant par intervalles une main sur ses yeux; puis il se laissa tomber dans un fauteuil, près d'une grande table qui occupait le centre de la pièce, et demeura plongé dans une méditation dont la contraction de son visage révélait les douleurs.

La porte s'ouvrit tout à coup en face de lui : il se leva, et vit entrer M. et Mme de Férias, suivis de Sibylle, qui tenait miss O'Neil par la main. Un air si particulier de mystère et d'allégresse illuminait les traits de tous ces personnages, que le curé, sans concevoir ni soupçonner la part qui pouvait lui revenir dans cette joie publique, sentit son cœur bondir dans sa poitrine. — Le marquis et la marquise, s'effaçant un peu, firent signe à Sibylle de s'avancer. Sibylle s'avança, tenant toujours miss O'Neil par la main.

— Mon père, dit-elle, voici miss O'Neil qui se fait catholique, et qui veut communier avec moi.

L'abbé Renaud étendit soudain ses deux bras par un geste d'étonnement inexprimable : ses joues maigres et pâles se teignirent de pourpre, et ses yeux incertains, après avoir interrogé chacun des assistans, s'arrêtèrent sur miss O'Neil. — C'est vrai, monsieur le curé, dit-elle. — Le pauvre homme alors chercha des paroles et n'en trouva pas; ses yeux se remplirent d'eau; il indiqua de la main qu'il ne pouvait parler; il tomba à genoux sur le parquet, et, appuyant sa tête grise sur la table qui était devant lui, il se mit à sangloter avec une telle violence, qu'on entendait le bruit de son front heurtant le bois.

Peu de jours après, la nouvelle se répandit dans le pays que l'évêque de *** était arrivé au château de Férias : le prélat avait cédé en effet à la prière du marquis; il avait cru juste de donner à l'abbé Renaud une éclatante réparation, et il voulut recevoir lui-même l'abjuration de miss O'Neil. L'instruction religieuse de l'Irlandaise fut d'ailleurs jugée si complète qu'on put la dispenser du noviciat usité en de pareilles circonstances.

Ces événemens avaient été, comme on pense, des coups de foudre pour Mme de Beaumesnil et pour son troupeau : le jour où elle connut l'arrivée de l'évêque à Férias, elle prit son parti, et alla se jeter tout en larmes aux pieds de l'abbé Renaud, qui eut la bonté de l'embrasser. Elle passa de là dans les bras de M. de Férias, qu'elle avait cessé de saluer, puis dans les bras de Sibylle et dans ceux de miss O'Neil, criant à travers ses pleurs « qu'elle avait la tête un peu vive, un peu près du bonnet, mais un cœur d'or, qu'on retrouvait toujours! »

La première communion de Sibylle et de miss O'Neil eut lieu le 1er mai. Le printemps était cette année-là tiède et doux. Pendant la nuit qui précéda ce grand jour, un rossignol, qui chantait habituellement dans les bois de Férias, s'exalta fort et redoubla de trilles merveilleux; il essayait de lutter avec des sons de harpe extrêmement mélodieux qui s'envolaient par une fenêtre entr'ouverte du château.

Jacques Féray se trouvait le lendemain dans le cimetière au moment où Sibylle le traversa, toute blanche comme une marguerite qui vient d'éclore. Elle lui sourit en passant, et on remarqua que pour la première fois depuis quinze ans Jacques Féray franchit ce jour-là le seuil de l'église. Il resta près de l'entrée, suivit la cérémonie avec un intérêt profond, et vers la fin, — pensant vaguement sans doute à sa petite fille morte, au ciel, aux anges, — il pleura.

OCTAVE FEUILLET.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LE

MYTHE DE PROMÉTHÉE

ET LES ÉTUDES MODERNES SUR L'HUMANITÉ PRIMITIVE.

I. *Die Herabkunft des Feuers und des Gœttertranks; ein Beitrag zur vergliechenden Mythologie der Indo-Germanen* (*la Descente du Feu et du Breuvage divin, étude pour servir à la Mythologie comparée des peuples indo-germains*), par Adalbert Kuhn; Berlin 1859. — II. *Ueber die ursprüngliche Form der Sage von Prometheus* (*De la Forme primitive du mythe de Prométhée*), par le Dr Steinthal; Berlin 1861.

Le nombre est grand, depuis les beaux jours de la muse hellénique, des esprits qui ont vu autre chose qu'une fiction légendaire dans le récit du titan enchaîné, expiant dans d'affreuses tortures son affection pour la race humaine et son indépendance en face de Jupiter; mais de quelles mystérieuses régions ce mythe étrange nous était-il venu? C'est l'érudition allemande qui a résolu cette énigme comme tant d'autres, et un savant prussien, M. Adalbert Kuhn, nous a donné, sur les notions de l'humanité primitive relativement à l'invention du feu, un travail plein de l'érudition la plus sagace à la fois et la plus prudente, vérifié plus tard et confirmé, pour ce qui concerne spécialement le mythe de Prométhée, par M. Steinthal, professeur de philologie à Berlin, et en France par les remarquables études de M. Frédéric Baudry. Peu de questions ont donné lieu à plus de surprises. C'est sans contredit un des résultats les plus intéressans de ce voyage de découvertes à travers les régions inexplorées de nos origines que d'avoir démontré les rapports étroits qui rattachent les mythes relatifs à l'invention du feu aux

mythes parlant de ce breuvage divin qui, sous les noms de *soma* dans les Indes, d'*ambroisie* chez les Grecs, d'*odhrærir* chez les peuples du Nord, joue un si grand rôle dans les mythologies aryennes. Un bâton qui tourne dans un trou pratiqué au milieu d'une bûche, voilà le point de départ. La plus auguste des conceptions que l'homme ait pu se former de la destinée et de la volonté divine, voilà le point d'arrivée, et c'est une ligne directe qui va de l'un à l'autre. Il faut plonger dans les abîmes de l'océan traditionnel de l'humanité, remonter bien au-delà d'Hésiode et d'Homère pour saisir le point initial du mythe et en suivre les transformations mystérieuses.

I.

Tout le monde sait que, selon la mythologie grecque, Prométhée est un titan puni par Jupiter pour avoir dérobé le feu du ciel et l'avoir communiqué aux hommes. Enchaîné sur un rocher du Caucase, chaque jour il voit un aigle ou un vautour se repaître de son foie, qui se reforme chaque nuit. Cependant le moment doit venir où un fils de Jupiter, Hercule, grand redresseur de torts, délivrera l'infortuné, et du consentement de son père lui permettra de reprendre sa place parmi les dieux. Tel est en quelques mots le fond de la tradition mythologique, immortalisé par la céramique, la statuaire, la peinture et la poésie. Tel est le fruit dont on a retrouvé le germe égaré dans les ténèbres de l'antiquité la plus reculée.

La linguistique et l'ethnologie comparées, ces deux sciences sœurs, de création récente encore, ont mis hors de discussion le fait que tous les peuples qui couvrent le sol de l'Europe depuis le commencement des temps historiques forment avec ceux qui ont habité dans l'antiquité l'Asie-Mineure, la Perse et l'Inde une même race que caractérisent des traits d'une évidente parenté. Les seules exceptions seraient, en Europe, les Basques, les Magyars, les Turcs, les Finnois, les Lapons et quelques tribus ougriennes et tartares de l'empire russe, et encore ces peuples, surtout les quatre premiers, par leur mélange avec la grande race qui les entoure ou les envahit graduellement, ont-ils été modifiés au point de se confondre presque entièrement avec elle. Dans l'Inde, il faut également distinguer les castes supérieures et conquérantes des populations inférieures, lesquelles passent par degrés insensibles dans le type dravidien et malais, qui prédominait dans l'énorme péninsule antérieurement à l'invasion brahmanique; mais, ces exceptions une fois reconnues, il est constant que les Hindous, les Perses, les Grecs, les Latins, les Slaves, les Germains, les Scandinaves, les Celtes sont les rameaux divergens d'un même arbre dont il est possible d'assigner le tronc

originel aux régions de la Bactriane et du Haut-Oxus. Des caractères communs de tout genre, physiques, linguistiques, intellectuels, religieux, moraux, les distinguent nettement de la race sémitique et de la race noire, qui les avoisinent au sud, de la race mongole, qu'ils ont laissée à l'ouest, et des Ougro-Finnois, qu'ils ont refoulés vers le nord.

Cela posé, il est facile de comprendre que les langues, les mythes et les traditions respectives des peuples de cette race aryenne (1) présentent au-dessous de leurs innombrables variétés des élémens communs qu'il est possible de dégager par l'analyse et la comparaison. Ainsi il n'est pas rare qu'une racine verbale primitive, désignant un objet quelconque, à la seule condition que cet objet remonte loin dans son application à la vie humaine, se retrouve sous toutes les dérivations qu'elle a subies dans les différentes langues, anciennes et modernes, parlées par les populations issues de ce tronc commun. Il en sera de même de certaines idées ou conceptions physico-religieuses particulières à tout le polythéisme indo-européen. Toutes les fois que l'on peut constater cette communauté de langage et de pensée, on a le droit d'affirmer qu'elle remonte jusqu'aux temps, d'ailleurs inconnus, où l'unité de la race était encore indivise. L'hypothèse, si aisément admise autrefois, d'un emprunt ou d'une propagation ne saurait se soutenir sérieusement quand il s'agit d'un mot ou d'une idée religieuse qui se retrouve, par exemple, sur les bords du Gange et sur ceux du Shannon. D'autre part, il est clair que les mots, les croyances, les usages, attestés par les monumens les plus anciens, les plus rapprochés du berceau commun, sont en possession d'une autorité supérieure, qui en fait les pierres de touche des mots, des croyances, des usages analogues qui ne nous sont connus que par des témoignages bien postérieurs. C'est ainsi que se fonde l'incontestable priorité du sanscrit et des Védas, ces livres sacrés du brahmanisme, tout remplis des hymnes que chantaient les premiers Aryas quand ils descendirent des plateaux supérieurs de l'Asie dans les vallées de l'Indus et du Gange : non pas, bien entendu, qu'on puisse considérer le sanscrit comme la langue même que parlaient les communs ancêtres des Indiens et des Européens, mais il en est le dérivé le plus pur, le plus immédiat,

(1) Nous préférons de beaucoup cette dénomination à celle d'*indo-germaine*, qui, entre autres défauts, a celui d'être fort inexacte. M. Pictet, dans ses *Aryas primitifs*, a très habilement démontré que ce nom d'Arya, *honorable*, *excellent*, *seigneur*, a été emporté du berceau commun, et par les conquérans védiques de l'Inde, et par le peuple zend de l'Iran, et par le rameau celtique, le plus ancien dans notre Occident, qui, resserré entre l'Atlantique et les migrations qui le suivaient, l'a finalement donné à l'*Ir*-lande et peut-être aussi à l'Ib-*érie*.

pour ainsi dire un dialecte. Le zend ou langue des anciens Perses participe, bien qu'à un degré déjà moindre, de cette aristocratie historique.

Ce que nous disons de la langue doit se dire aussi de la religion. Les croyances religieuses qui inspirent les chants les plus anciens des Védas représentent presque exactement le patrimoine que chacun des peuples issus du tronc primitif emporta avec lui en se répandant sur la terre. Et pour en revenir à notre sujet spécial, voilà pourquoi la science des étymologies et des religions grecques, forcée de s'arrêter à chaque pas devant d'insolubles problèmes, tant qu'elle était circonscrite dans le dictionnaire et dans la tradition purement helléniques, a pu augmenter indéfiniment ses trésors depuis que la philologie comparée, s'emparant de cette riche veine si longtemps ignorée, lui a permis de rapprocher des Védas la langue et les croyances d'Homère, d'Hésiode et de Pindare.

Pour connaître les origines du mythe de Prométhée, il faut donc remonter dans les croyances de notre race plus haut que les plus anciens poètes grecs, et c'est la littérature des Védas qui nous permettra de le faire; mais en même temps nous voici en face d'un de ces problèmes délicats et graves que pose à notre intelligence civilisée la grande question de la vie primitive de l'humanité. Comment l'homme découvrit-il le moyen de faire du feu? On cite avec éloges les noms des grands inventeurs qui, depuis les temps historiques, ont arraché quelques-uns de ses grands secrets à la nature jalouse, nous délivrant ainsi de la servitude et fondant le règne de l'esprit sur la matière; mais qui saura jamais le nom du grand génie qui le premier dota l'humanité du pouvoir divin de créer à volonté la chaleur et la lumière? C'est lui vraiment qui est le père de la civilisation. Que l'on songe à ce que l'homme pouvait être sans feu! Il lui était à peine possible de dépasser la vie grossière par laquelle il dut commencer quand il s'éveilla dans la forêt primitive à l'état d'innocence et d'animalité : pour nourriture, les fruits de la forêt et la chair crue; pour arme, un bâton arraché de l'arbre à grand'peine, tout au plus une pierre mal aiguisée contre une autre; pour demeure, les cavernes ou des *gourbis* de feuillage; pour vêtement, du feuillage encore ou les toisons des animaux déchirées avec ses ongles, telles pouvaient être ses seules ressources. Pas d'agriculture sans métal pour creuser la terre, et pas de métal sans feu. Pas de lumière pendant l'obscurité des nuits. Impossible de s'avancer vers les régions tempérées où l'hiver condamnait l'homme à mourir de froid et de faim, ou du moins le plongeait dans un hébétement inerte, à plus forte raison défense absolue de se répandre dans les contrées du nord. Pas de foyer domestique non plus, par conséquent aucun de ces liens sacrés qui réunissent le père, la

mère et les enfans autour de la source commune de lumière et de chaleur, ce sanctuaire le plus ancien de tous, qui a vu naître la famille, l'état, le culte, la pudeur de la femme, le dévouement de l'homme aux siens, la piété filiale, les affections les plus douces, les joies les plus pures, et qui, après avoir maintenu sa vénérable primauté dans les cultes antiques, est encore aujourd'hui, plus que jamais peut-être, le fondement et le protecteur de la civilisation la plus avancée (1). Vous pouvez juger de l'état d'un peuple par son attachement pour le foyer domestique. Qui se représentera jamais le bonheur, le ravissement, l'extase radieuse de celui de nos pères inconnus qui, le premier, montra en triomphe à la tribu stupéfaite le tison fumant d'où il avait réussi à faire jaillir la flamme!

Le souvenir du changement radical que cette invention merveilleuse apporta dans la vie humaine s'est conservé dans la plupart des traditions religieuses, dans celles des peuples surtout qui eurent à lutter contre l'hiver. Il est remarquable que la tradition biblique soit muette sur ce point. Pour elle, c'est le passage de l'état d'innocence ignorante à celui de la conscience morale qui marque la transition de la vie quasi-animale à la vie vraiment humaine. Au fond, il n'y a pas là de contradiction; il est certain que le progrès dans la vie physique a eu pour condition préalable dans l'humanité l'éveil de la réflexion, le retour sur soi-même, et par conséquent la conscience. Il est naturel, d'autre part, que la race qui devait être par excellence celle de la civilisation ait réservé dans ses réminiscences des temps primitifs une place de premier rang au pas de géant qu'elle fit dans sa destinée providentielle dès qu'elle fut en possession de l'art de faire du feu.

La nature, en apparence si dure envers l'homme, fut en ceci comme en tout son institutrice. Les phénomènes de lumière et de chaleur durent tout particulièrement exciter l'attention des premiers hommes, de même que sous nos yeux ils éveillent de si bonne heure celle des enfans. Les mythes variés relatifs à l'invention du feu, que les mythologies antiques mêlent souvent au point de les confondre, laissent entrevoir qu'une période assez longue s'écoula pendant laquelle l'homme avait bien distingué les phénomènes combinés de chaleur et de lumière, s'en était fait une idée mythique et religieuse, mais n'avait pas encore songé à en créer lui-même à sa guise. C'est une distinction très fine que M. Baudry a fait ressortir. Selon une très vieille conception du monde, vrai mythe de sauvage qui n'est pas encore sorti de sa forêt, l'univers est un arbre immense dont les

(1) Sans vouloir presser cette remarque plus que de raison, n'est-il pas singulier que la civilisation septentrionale, aujourd'hui prépondérante, n'ait pris un vigoureux et définitif essor qu'à partir du XIVe siècle, où les cheminées, inconnues des anciens sous leur forme actuelle, sont devenues d'un usage général en Europe?

nuées sont le branchage, dont les astres sont les fruits. Les phénomènes les plus marquans du monde physique sont ramenés à des analogies tirées de cette grossière intuition. Ainsi l'éclair est un fruit ou l'un des rameaux de cet arbre immense; en même temps, comme il descend du ciel sur la terre, l'éclair est aussi un oiseau porte-feu quittant son nid céleste et apportant à son bec une branche enflammée. De cette conception primitive découle une multitude de mythes locaux expliquant pourquoi le feu, originaire du ciel, est devenu habitant de la terre. Le mythe de Phoronée (1) dans le Péloponèse, le culte de Soranus, de Picus, de Feronia chez les Latins, beaucoup de croyances indo-européennes relatives à des oiseaux considérés comme porte-feu, tels que le pic-vert, l'épervier, le faucon, le roitelet (2), etc., s'y rattachent comme à leur centre commun, et l'on en peut voir encore une dérivation dans le mythe grec de Vulcain, le feu cosmique tombant du ciel et travaillant désormais dans les entrailles de la terre.

Ce fut vraisemblablement cette idée, que le feu tombé du ciel devait être resté caché quelque part et qu'il serait possible de le tirer de sa cachette, qui, jointe à l'observation de phénomènes conduisant à une conclusion analogue, dut suggérer à l'homme le désir de produire le feu à volonté. Cherchons bien à ressentir l'impression que devait faire sur l'homme primitif la vue d'un objet lumineux qui disparaissait après avoir jeté son éclat. Notre sentiment moderne de la nature, dominé par les notions scientifiques au sein desquelles nous grandissons, et qui ont pris racine dans notre intelligence lorsque l'âge de la réflexion arrive, serait pour cela le plus mauvais des guides. Aux yeux de l'homme primitif, l'éclair disparu, le feu éteint, la chaleur refroidie, devaient être rentrés quelque part. Outre le soleil et la foudre, il avait pu observer les éruptions volcaniques, les laves incandescentes, l'impression de chaleur produite par le frottement rapide de deux corps, l'étincelle jaillissant des pierres fortement lancées les unes contre les autres, pendant l'hiver la température relativement élevée des antres profonds, pendant l'été la fraîcheur également relative des grottes souterraines, comme si la chaleur avait quitté les entrailles du sol pour se répandre à sa surface, sa propre chaleur animale à lui-même, d'autant plus intense à mesure qu'elle pénétrait dans l'intérieur du corps, enfin et surtout les

(1) Phoronée est la transformation grecque du mot conservé dans le sanscrit, *bhuranyu*, *celui qui fond rapidement sur* quelque chose ou quelqu'un.

(2) Le roitelet est l'oiseau porte-feu celtique; des légendes normandes et bretonnes l'attestent encore. Le plus petit des oiseaux, mais hardi comme un lion, seul il eut l'audace d'aller chercher le feu du ciel au risque de s'y brûler toutes les plumes. Encore aujourd'hui le roitelet est respecté comme un oiseau sacré dans les districts reculés du pays de Caux.

incendies spontanés dans les forêts du premier âge, incendies qui devaient être beaucoup plus fréquens qu'aujourd'hui (1). La lave refroidie à l'extérieur était encore brûlante à l'intérieur. Les charbons déjà noircis provenant des arbres consumés se rallumaient quand un vent violent écartait leur enveloppe de cendres ou quand on les frottait légèrement l'un contre l'autre. Toutes ces expériences, rapprochées de la croyance relative à la disparition du feu céleste dans la terre, devaient amener l'homme à supposer que le feu était à l'intérieur des choses, et surtout des choses qu'il voyait s'enflammer comme d'elles-mêmes, par exemple du bois. Telle est, semble-t-il, la marche que suivit l'esprit, réfléchi dans sa naïveté même, de la première humanité. Je ne saurais accorder à M. Kuhn que l'homme apprit à faire du feu en observant que les branches d'un parasite, frottées par le vent contre l'arbre-souche, finissaient par produire la combustion. Une telle observation n'eût été possible que dans des cas bien rares, bien isolés, et surtout elle me paraît bien délicate pour l'homme encore si peu développé. C'est plutôt d'un ensemble d'expériences, d'une induction fondée sur un grand nombre d'analogies apparentes, surtout de celles qu'il pouvait observer pendant et après les incendies spontanés des forêts, qu'il en vint à l'idée que le feu était dans le bois, qu'il inventa le procédé pénible, mais simple, encore en usage chez tant de peuplades sauvages, et qui consiste à faire du feu en frottant longtemps deux morceaux de bois l'un contre l'autre. Entre un tison à moitié éteint et un morceau de bois sec, il n'y avait pour lui qu'une différence de degré. Le feu était plus profondément caché dans l'un que dans l'autre, plus difficile par conséquent à faire sortir; mais il y était.

Nous ne spéculons pas sur le pur inconnu. Cette idée, que le feu, d'origine céleste, se cache et doit être tiré de sa cachette, est contenue dans un des plus anciens mythes védiques sur l'origine du feu terrestre. Agni, le dieu du feu (en latin *ignis*), s'est blotti dans une caverne, et Mâtarichvan, être mythique obscur, dont le nom signifie étymologiquement « celui qui se gonfle, qui se dégage dans le sein de la mère (2), » l'en a tiré et l'a communiqué à Manou, le premier homme, ou à Bhrigu, *le luisant*, père de la famille sacerdotale du même nom. Mâtarichvan est donc un analogue indien, mais très lointain encore du Prométhée grec. Il exprime simplement l'effort nécessaire pour que le feu sorte de la matière qui le tient renfermé. Un trait de plus pourtant, qui rapproche déjà le mythe védique du mythe grec, c'est

(1) Les incendies spontanés naissent aisément dans les forêts vierges, soit par les amas fermentescibles des végétaux en décomposition, soit par l'état de siccité extrême auquel peuvent arriver de grands arbres morts sur pied. Deux arbres ainsi desséchés, déracinés et portés l'un contre l'autre par un ouragan, peuvent s'enflammer par le frottement.

(2) C'est un surnom d'Agni lui-même.

que Bhrigu ou les Bhrigus, devenus fiers et irrespectueux envers les dieux, par suite du pouvoir qu'ils doivent à la possession du feu, ressentent les effets de la colère de Varouna, irrité de leur insolence. En Grèce, la fable parlait d'un mortel appelé Phlégyas, et de son peuple, les Phlégyens, dont le nom a la même racine et le même sens que Bhrigu. Les Phlégyens habitaient la Phocide, aux mêmes lieux où l'on disait que Prométhée avait formé ou civilisé les hommes. Devenus impies et profanateurs des sanctuaires, ils furent précipités dans le Tartare. Les germes du grand mythe commencent à se montrer.

Ce fut, dès l'origine, le propre de la race aryenne de ne jamais se contenter du progrès accompli, d'aspirer à de nouvelles conquêtes, et en particulier de simplifier ou de faciliter par des moyens mécaniques les opérations de la vie quotidienne. L'art de produire le feu par le frottement de deux morceaux de bois mus simplement par la main de l'opérateur était difficile, pénible, d'un succès toujours douteux. Il semble que les cruelles punitions qui menaçaient les vestales oublieuses proviennent du temps où l'extinction du feu était une vraie calamité. Notre race se devait à elle-même de n'être pas toujours soumise à de pareilles terreurs. Dès la plus haute antiquité, nous la voyons en possession d'un ingénieux instrument fondé sur la propriété qu'a le bois de s'enflammer par le frottement, mais destiné à hâter beaucoup la production du feu. Un disque de bois creusé au milieu, un bâton qui tourne perpendiculairement, à la manière d'un foret ou d'une tarière, dans le trou pratiqué au centre du disque, voilà cet instrument. On imprime au bâton un rapide mouvement de rotation, alternativement à droite et à gauche, au moyen d'une lanière enroulée autour de la partie supérieure, et dont l'opérateur tient les deux extrémités. Encore aujourd'hui dans l'Inde on applique ce procédé, qui était également très connu des anciens Européens. Les Grecs nommaient l'instrument *pyréia*, et le bâton forant *trupanon* (1). Le feu des vestales, quand il s'éteignait, devait être rallumé chez les Romains par le même moyen. Chez les Germains, à défaut de renseignemens écrits, de singulières coutumes encore en vigueur nous attestent que ce procédé fut aussi en usage, et que, dans la pensée de ceux qui l'employaient à une époque où il n'était plus indispensable, il passait pour le moyen originel et divin auquel l'homme devait la possession de l'élément céleste et purificateur. Ainsi, pour allumer les feux dits *de nécessité* (*nothfeuer*), dans l'espoir de conjurer les épizooties, on se servait, et on se sert encore quelquefois, dans des districts écartés, d'une roue dans le moyeu de laquelle on fait tourner rapidement un

(1) D'où est venu le mot *trépan*.

essieu. Une vieille chronique saxonne du XIIIe siècle raconte, avec une pieuse indignation, qu'en un temps d'épizootie, des paysans s'étaient servis d'un « simulacre de Priape » pour tirer du bois, par le frottement, le feu magique auquel on attribuait la vertu de guérir les bestiaux de la péripneumonie. En 1828, l'auteur d'une mythologie allemande, M. Colshorn, était témoin d'une cérémonie toute semblable dans un village du Hanovre. Bien d'autres faits analogues ont été recueillis par M. Kuhn, et ne laissent aucun doute sur l'usage extrêmement reculé, antérieur à la dispersion des peuples aryens, de cette manière de produire le feu.

Comment tout cela nous rapproche-t-il insensiblement de Prométhée? On va le comprendre. Cet acte de forer le bois par le bois, provoquant par le frottement l'apparition de la flamme, s'exprime en langage védique par le mot *mathnâmi* ou *manthâmi*, qui signifie proprement *secouer*, *ébranler*, *produire dehors au moyen de la friction*. La même racine se retrouve en allemand et en anglais modernes dans les mots *mangeln* et *mingle*, désignant l'opération, bien connue des ménagères, qui consiste à calandrer le linge au moyen d'un rouleau, soumis à une forte pression, qui passe en tournant sur une table lisse. Dans certaines parties du nord de l'Allemagne, les paysans disent, quand il tonne, que « le bon Dieu calandre, *use herr Gott mangelt*, » ce qui est en rapport étroit, comme on va le voir, avec tout cet ordre d'idées. Le bâton générateur du feu s'appelait en sanscrit *matha*, puis *pramantha*, l'annexion de *pra* y ajoutant l'idée d'attirer avec force, d'arracher, de *ravir*. *Pramantha*, que rien ne nous empêche d'écrire déjà avec une majuscule, est donc celui qui découvre le feu, le fait sortir de l'endroit où il se tenait caché, le *ravit* et le communique aux hommes. Achevons la personnification. Nous aurons alors en sanscrit un être personnel du nom de *Pramâthyus*, *celui qui creuse en frottant* et *celui qui dérobe le feu*. Dès lors il n'est pas besoin d'être versé à fond dans la science délicate à laquelle nous empruntons ces lumières, pour affirmer, sans trop d'audace, que le *Pramâthyus* sanscrit n'est autre que le *Promêtheus*, le Prométhée grec.

De même que les Aryas encore plongés dans la première ignorance, avec cette promptitude à définir l'être universel qui a fait d'eux la race spéculative et philosophique par excellence, toujours portés à faire du monde entier l'extension pure et simple du monde qu'ils connaissaient, n'avaient pas hésité à voir dans l'univers un arbre immense, — de même ils poussèrent fort loin les explications des phénomènes de la nature en les assimilant à la production du feu par le *pramantha*. Ainsi le tonnerre provient du pramantha d'Indra, qui creuse le nuage. L'éclair à son tour est aussi un pramantha céleste. Sans entrer dans des détails que M. Kuhn avait le droit

d'exposer tout au long en vertu du privilége de la science qui purifie tout ce qu'elle touche, il nous suffira d'indiquer de loin à nos lecteurs le rapport assez naturel qui devait s'établir entre cette manière de produire le feu et la reproduction de la vie humaine. N'est-elle pas, elle aussi, un feu intérieur? L'être producteur du feu est donc bien près de devenir le créateur ou le formateur, dans tous les cas l'ami de la race humaine. C'est cette analogie qui porta les Aryens à composer ordinairement leur instrument à feu d'un bâton provenant d'un arbre parasite ou poussé dans le creux d'un autre arbre (ce qui, à leurs yeux, revenait au même) et d'un disque provenant de l'arbre antérieur. Il y avait dans cette réunion une sorte de mariage. A cela se joignit aussi l'idée que le parasite provenait d'une graine ignée, insérée par un oiseau porte-feu. Enfin le soleil lui-même n'est pour eux qu'un grand disque, une roue enflammée qui tourne dans le ciel, s'éteint chaque soir, et que chaque matin les Açwins, divinités crépusculaires, rallument avec un pramantha d'or. Si pendant le jour il lui arrive de s'éteindre parfois dans le nuage orageux, Indra sait aussi le rallumer avec son puissant pramantha, le tonnerre. C'est une chose fort étrange que le sentiment de l'humanité primitive en face de la nature. Bien des mythes, bien des détails mythiques du moins, démontrent qu'aux premiers jours où l'homme ouvrit un œil curieux sur le monde et commença à réfléchir sur tout ce qui s'y passait, il n'était pas bien sûr que le soleil disparu le soir reviendrait le lendemain. C'est le soleil considéré comme une roue qui nous a valu plus tard les chars et les chevaux mythologiques. C'est encore la même conception qui se trouve à la base d'une singulière coutume assez répandue autrefois dans les régions germaniques, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours sur les bords de la Moselle et en Souabe. En 1779, Trèves était encore le théâtre d'une cérémonie du même genre. On faisait rouler du haut d'une montagne jusque dans le fleuve une grande roue recouverte de paille et traversée par une forte barre de bois. On y mettait le feu au moment de la lancer, et le disque enflammé se précipitait dans la direction de la rivière aux cris bruyans de la foule attirée par ce spectacle. Si le disque arrivait sans s'éteindre jusque dans l'eau, l'allégresse était générale, car on se promettait une année d'abondance pour les vignobles d'alentour : pittoresque superstition qui se rattache, dans les profondeurs de l'antiquité, à la tige commune d'où la poétique mythologie de la Grèce a tiré l'histoire de son Phaéton (1).

(1) Il est visible en effet que cette cérémonie n'a pas d'autre but que de représenter le cours annuel du soleil, et l'heureuse réussite de l'opération signifie que l'astre favorable aux vignes accomplira jusqu'au bout et sans interruption son fécondant office. C'est le propre de toutes les religions où le spiritualisme ne domine pas de confondre le

Nous n'avons plus qu'une circonstance à relever pour achever l'énumération des conceptions mythiques servant de base à la légende grecque sur l'invention du feu. Ce mot sanscrit *manthâmi*, qui signifie l'acte de tirer le feu du bois au moyen du pramantha, se retrouve, nous l'avons vu, dans la famille germanique avec sa signification matérielle quelque peu modifiée. Il se retrouve aussi dans la famille hellénique; mais là il a perdu son sens matériel pour revêtir un sens spirituel. Le *manthanô* grec veut dire *apprendre*. Apprendre en effet, n'est-ce pas s'approprier, faire sienne une chose qui vous était étrangère auparavant? Le mot français lui-même provient d'une manière identique de se réprésenter l'acte d'acquérir une connaissance nouvelle. Il en résulta que le nom de Prométhée, emporté par les Grecs de la patrie primitive, se spiritualisa sous l'influence du progrès analogue accompli par le mot sanscrit. Le nom de Prométhée a perdu dans la Grèce son sens originel, et signifie désormais *celui qui sait d'avance*, le prescient, le prévoyant. Par opposition, son frère Épiméthée, celui qui réfléchit sur le passé, qui ne sait qu'après et ordinairement trop tard, ne devait pas tarder à apparaître.

Nous sommes arrivés au confluent de tous ces courans divers. Il est établi que l'être producteur du feu est l'ami et le bienfaiteur des hommes, si même il n'en est pas le créateur; la manière dont il fait sortir le feu ressemble à un larcin; en le communiquant aux hommes, il les a civilisés, il les a rendus plus puissans, mais aussi moins soumis aux dieux. L'instrument générateur de la flamme porte un nom qui, se spiritualisant en même temps que le verbe dont il dérive, devient synonyme du savoir, de la pénétration, de la prévision. Il nous faut voir maintenant ce que le génie grec, travaillant avec sa merveilleuse habileté sur ces données originelles, a fait du *pramantha* védique.

II.

La légende grecque de Prométhée (et la plupart des mythes populaires de l'ancienne Grèce en sont là) se prête beaucoup moins qu'on ne le croirait à être condensée en un tout homogène. Nous sommes souvent trompés en pareille matière par la forme arrêtée que les beaux-arts ou la poésie classique ont donnée aux traditions religieuses de l'ancien monde. Une seule des nombreuses variantes qui se partageaient les esprits dans la haute antiquité est ainsi devenue canonique pour la postérité. Nous ferons donc une distinction entre les mythes dont Prométhée est le centre avant et après Eschyle et

symbole primitif avec l'objet qu'il représente, et d'attribuer à celui-là les vertus de celui-ci. Dans le Poitou, on faisait aussi courir une roue enflammée à travers champs pour avoir une bonne récolte.

l'élaboration définitive que ces mythes ont subie en passant par le moule de ce grand génie. C'est Eschyle en effet qui a pour jamais, et sous sa forme immortelle, gravé l'histoire de Prométhée dans la conscience du genre humain.

Antérieurement à lui, Hésiode nous offre la première condensation des légendes qui circulaient sur Prométhée. Il en fait un titan, c'est-à-dire l'un de ces rejetons du Ciel et de la Terre, l'un de ces révolutionnaires primitifs dans lesquels l'érudition moderne a reconnu d'anciens dieux locaux de même signification que les dieux classiques, mais généralement moins dégrossis, plus enfoncés dans la nature matérielle, et dont le culte fut ou absorbé ou rejeté dans l'ombre par suite de la suprématie dévolue insensiblement aux beaux dieux olympiens. Leurs noms servirent à représenter plus tard les forces brutales et indisciplinées de la nature. C'est un trait commun des mythologies aryennes que l'idée d'une lutte engagée entre les dieux régulateurs de l'ordre naturel et les élémens perturbateurs qui semblent s'insurger contre leur pouvoir, soit dans l'orage, soit dans les éruptions volcaniques, soit dans les tremblemens de terre. De là une tendance naturelle à ranger parmi les titans les êtres mythiques, égaux en développement spirituel aux dieux classiques, mais censés en rivalité ou en conflit avec eux. Japet, fils du Ciel et de la Terre, Japet, le représentant de la grande famille qui peupla l'Asie-Mineure et la Grèce, a eu de Clymène, fille d'Océan, quatre fils, Atlas, Ménœtius, Prométhée et Épiméthée. Cette lignée est peu amie et peu favorisée de Jupiter. Atlas vaincu doit supporter le monde; Ménœtius révolté a été précipité au fond du Tartare; Prométhée, bien que de race divine, n'en fait pas moins partie du genre humain, qui du reste est issu, comme lui, de la Terre. C'est lui qui le premier ose essayer de tromper les dieux et veut rendre leur joug moins lourd aux hommes. Dans la très ancienne ville de Sicyone, il y avait contestation entre les dieux et les hommes au sujet des parties des animaux sacrifiés qu'il fallait offrir aux immortels ou réserver aux mortels. Prométhée, en remettant le différend à l'arbitrage de Jupiter, a l'audace de lui tendre un piége. Il tue un bœuf, enveloppe la chair et presque toute la graisse dans la peau et l'estomac de l'animal, puis à côté entasse les os en les recouvrant d'une mince couche de graisse. Alors il invite le roi des dieux à choisir lui-même. Jupiter s'aperçoit de la ruse, mais il fait semblant de s'y laisser prendre, et saisit cette occasion, qu'il cherchait depuis quelque temps, pour retirer le feu aux hommes. Nous voyons ici se dessiner en traits fort accusés cette tendance irrespectueuse à l'égard des dieux que la légende védique rattachait déjà à l'invention du feu, et que l'esprit grec attribua d'une manière encore plus prononcée à l'homme avisé, fier de son intelligence, et désormais comptant pour

peu de chose la protection divine. Du reste, ce singulier conte reposait sur une réalité. Le fait est que, dans les anciens sacrifices, les sacrifians se réservaient ordinairement la meilleure part des animaux immolés; mais ce que la naïveté du premier âge avait institué comme une chose toute naturelle et allant de soi-même ne parut explicable plus tard que par l'effet d'une ruse intéressée. C'est ainsi que, dans d'autres fables, les immolations de victimes humaines, qui paraissent avoir été en vigueur dans les temps très reculés de la Grèce, deviennent d'abominables festins auxquels les dieux ne prennent part jamais que par surprise.

Voilà donc les hommes privés du feu et ramenés à leur détresse primitive; mais Jupiter avait compté sans Prométhée. Le hardi fils de Japet dérobe dans l'Olympe même le feu céleste, et le rapporte sur la terre dans une tige de férule. La férule est un arbre de la famille des ombellifères, dont la moelle desséchée, très inflammable, conserve aisément le feu, et sert encore aujourd'hui d'amadou aux populations de l'Archipel. Jupiter est plus furieux que jamais. Le génie inventif de l'homme, dont Prométhée est la personnification frappante, a déjoué ses projets. Remarquons ici ce trait tout à fait caractéristique des dieux olympiens. Leur puissance est à la fois très grande et très bornée. Ils peuvent se venger, punir cruellement ceux qui osent rivaliser avec eux ou contrarier leurs vues; mais ils ne peuvent revenir sur les faits accomplis. Jupiter ne saurait reprendre aux hommes le don que leur a fait Prométhée. Ceci est très significatif, et doit servir à nous orienter dans l'interprétation du mythe. Jupiter, personnification du ciel, est devenu le dieu suprême en tant qu'ordonnateur et régulateur du monde physique. Il représente donc l'ordre naturel dans sa loi la plus haute. Ce n'est pas impunément que l'homme s'élève par la force de son intelligence au-dessus de la nature physique. Ses progrès et ses conquêtes lui vaudront peut-être plus de douleurs morales qu'ils ne lui épargneront de misère matérielle; mais l'ordre de la nature est impuissant à les lui ôter.

Jupiter ne peut que se venger; mais il se vengera. D'abord il punit cruellement l'audacieux Prométhée en le faisant lier à une colonne et en envoyant son aigle se repaître continuellement de son foie. Le foie était chez les anciens regardé comme le siége des instincts moraux, des passions, de la mélancolie. Ici le mythe, qui n'était encore qu'ingénieux et naïf, devient d'une sombre profondeur. Sans doute le génie humain, dans sa séparation d'avec Dieu, toujours travaillé par la soif de l'infini, toujours en proie à d'impuissans désirs, s'agitera longtemps autour du bloc de pierre où une main inexorable semble l'avoir rivé, maudissant la destinée, torturé par ce messager divin, l'idéal, qui aurait dû être son espé-

rance et sa joie, et qui devient son bourreau. Assurément nous ne prétendons pas que telle soit l'idée que l'homme des temps mythologiques a voulu sciemment envelopper dans le tragique symbole de Prométhée enchaîné sur son rocher; mais n'avons-nous pas le droit de dire que c'est là au fond le sentiment qui l'a inspiré, surtout quand nous voyons ce sentiment des souffrances prolongées par lesquelles l'homme expie son indépendance de l'ordre physique et ses audacieuses conquêtes se reproduire dans toute la suite de cette histoire?

A leur tour, les hommes, qui ont profité du larcin de Prométhée, apprendront à leurs dépens qu'on ne se moque pas de Jupiter. Celui-ci ordonne à Vulcain, autre dieu du feu, mais de la famille olympienne et aveuglément obéissant à ses ordres, de pétrir avec de la boue une statue de vierge d'une beauté de déesse. Chacune des divinités célestes la dote d'un charme spécial. Minerve-Athéné lui enseigne les beaux-arts; Vénus anime ses traits de sa propre expression, qui fait que les cœurs sont blessés à mort de son doux regard; Mercure lui apprend le secret des paroles emmiellées, de l'indifférence égoïste, des ruses félines, et quand les Grâces ont encore ajusté son voile, sa couronne et ses colliers d'or, quand les Saisons ont paré sa tête des fleurs du printemps, Jupiter fait conduire la ravissante créature, la belle Pandore, vers Épiméthée, le frère du titan torturé. Par rapport à celui-ci, Épiméthée représente une sorte de contre-partie de l'esprit humain. Il n'est pas dépourvu d'intelligence, mais il ne sait jamais en faire usage à propos. Son esprit paresseux et lourd ne s'éveille à la conscience du mal que quand il est trop tard. C'est en vain que le prévoyant Prométhée l'avait averti d'avance de repousser les dons de Jupiter. Épiméthée était un réaliste qui dédaignait d'habitude les prévisions chagrines des idéologues; il tomba aux pieds de Pandore, trop heureux de voir son amour agréé. La suite funeste ne se fit pas attendre. La belle coquette avait reçu une amphore mystérieuse et fermée qu'elle ouvrit dans un mouvement de curiosité féminine. Aussitôt une foule de maux auparavant inconnus sur la terre se répandit sur l'humanité, les soucis, les crimes, les maladies mortelles. Pandore épouvantée voulut refermer précipitamment l'amphore; mais elle était déjà presque vide, et l'espérance seule était demeurée prise entre le rebord et le couvercle.

Dans cette fable ingénieuse, nous trouvons un exemple de ce travail de raccordement que les poètes comme Hésiode ont opéré en combinant les narrations isolées des mythologies locales de manière à en faire des histoires suivies. Pandore a dû être à l'origine une personnification de la terre fertile. Si les dieux comme les livres n'avaient pas leurs destinées, elle aurait pu devenir une Cérès, une

Dioné, peut-être même une Vénus. Au temps d'Hésiode, elle n'était plus qu'une déesse locale, bonne seulement à figurer dans quelque roman religieux comme celui qui l'a rendue si célèbre. Le sens de son histoire n'est pas douteux. L'homme, grâce à Prométhée, a beaucoup grandi en savoir et en pouvoir. Il s'est, dirions-nous en langage moderne, civilisé à vue d'œil; mais les passions haineuses, la cupidité, l'impiété inspirée par la confiance orgueilleuse en ses propres forces, les excès commis par l'homme qui ne sait pas encore user rationnellement de sa domination sur la nature, le cortége de maux inséparables d'une civilisation qui se raffine, font qu'il regrettera plus d'une fois l'état antérieur d'ignorance et d'innocence, qui, par comparaison, lui semblera un paradis; par comparaison, disons-nous, car en réalité ce point de vue est faux. L'homme, avant que la conscience morale fût éveillée en lui, devait être un fort méchant animal. Que l'on pense à la cruauté inconsciente des enfans! Avant que l'observation et la réflexion lui eussent permis d'améliorer son état matériel, il souffrait en réalité de maux bien pires encore qu'après ses ingénieuses découvertes; mais, s'il faisait le mal, c'était sans le savoir. S'il souffrait, c'était comme l'animal souffre, sans prévision de la souffrance à venir, sans comparaison réfléchie avec le bien-être antérieur, sans conscience claire de son état. Le mal passé était oublié, en sorte que, quand l'âge de la mémoire fut venu, il sembla à l'homme qu'il n'avait jamais souffert avant de se souvenir. Ceci est une illusion vieille comme le monde, et qui se renouvelle toujours. Vertus et agrémens des vieux âges, qu'on nous vante si fort, que devenez-vous, lorsque des études persévérantes révèlent l'état réel, sans embellissemens poétiques, des générations disparues?

Toutefois il ne faut pas nier que le progrès de l'homme dans le domaine de la vie physique, s'il n'est pas accompagné d'un progrès moral correspondant, lui est plus nuisible qu'utile, en ce sens qu'il fournit simplement de nouveaux excitans à ses passions, de nouveaux alimens à sa sensualité. La civilisation, c'est alors Pandore la bien nommée, brillante, souriante, tournant les têtes, enivrant les cœurs; mais que de maux cuisans elle traîne après elle, cette ravissante statue pétrie dans la boue!

Pendant ce temps-là, Prométhée souffre. Son supplice doit durer longtemps. Les Argonautes, en traversant le Pont-Euxin à la recherche de la toison d'or, ont aperçu l'aigle qui se dirigeait vers les montagnes de la côte. Peu après, ils entendirent l'infortuné, à qui la douleur arrachait des cris retentissant au loin dans les solitudes. Cependant la mythologie grecque ne veut pas que Prométhée soit à tout jamais dévoré vif sur son rocher. Le jour viendra où un fils favori de Jupiter tuera l'oiseau vorace et détachera le titan enchaîné.

Jupiter le permettra par amour pour Hercule et parce que le nom de son fils de prédilection n'en sera que plus glorieux sur la terre. Telle est la pensée presque chrétienne, unique en tout cas dans ces régions fabuleuses, et qui ressemble à une cime déjà colorée d'un soleil encore sous l'horizon, par laquelle se termine l'histoire de Prométhée selon le chantre d'Ascra.

D'autres traditions mythiques voulaient que Prométhée lui-même eût épousé Pandore. Ailleurs on le disait époux de l'océanide Hésione. D'après Hérodote au contraire, on lui donnait pour épouse Asia, comme si le souvenir s'était conservé de la partie du monde où l'humanité et la civilisation prirent également naissance. C'est une raison du même genre qui a fait désigner les régions caucasiennes comme le lieu de son supplice. La race hellénique se rappelait vaguement qu'elle avait laissé l'innocence et la sauvagerie derrière les hautes montagnes qui séparent l'Europe de l'Asie. Encore aujourd'hui les légendes tcherkesses parlent aux voyageurs de géans attachés et tourmentés sur les pics du Caucase. D'autres récits mythiques faisaient d'Asia la mère de l'inventeur du feu. Hésiode lui-même rattache à Prométhée la famille hellénique tout entière par Prynéia (1) ou Pyrrha, ses épouses. Il s'en faut que, malgré le travail évident de coordination que décèlent les poèmes hésiodiques, toutes les assertions qu'ils contiennent sur les dieux et les généalogies divines soient concordantes.

Dans d'autres traditions enfin, Prométhée joue un rôle assez difficile à concilier avec sa légende la plus répandue. Ainsi ce serait lui qui, lors de la naissance de Minerve, aurait fendu le front de Jupiter. Ordinairement c'est à Vulcain que la fable attribue cet office. Cette variante s'explique toutefois par l'identité originelle des deux personnages mythiques, qui sont l'un et l'autre des déterminations grecques de l'Agni védique. En même temps elle nous reporte vers la vieille idée aryenne du pramantha céleste, faisant revenir la lumière éteinte. Minerve-Athéné en effet personnifie le ciel éthéré, reparaissant pur et brillant après l'orage qui l'avait obscurci. Le pramantha, producteur du tonnerre, se changea en marteau entre les mains du forgeron Vulcain (2), et ne fit que se personnifier sous le nom de Prométhée.

Si de plus on se rappelle les rapports, saisis de très longue date, entre l'office du pramantha et la génération humaine, on comprendra non-seulement pourquoi, dans toutes ses légendes, Prométhée est considéré comme l'ami des hommes et leur bienfaiteur, mais en-

(1) Contraction probable de *Prôtogénéia.*

(2) La massue ou le marteau de Thor, le Jupiter germanique, lui est aussi attribué en sa qualité de producteur de la foudre.

core par quelle analogie plusieurs mythes font de lui le créateur ou du moins le formateur de l'espèce humaine. C'est lui qui l'aurait animée du feu céleste après l'avoir pétrie du limon terrestre. D'autres fois néanmoins c'est Jupiter ou Minerve qui communique à l'homme l'étincelle de vie : intéressant parallèle de l'origine assignée à l'homme par la Genèse. Toutes ces idées furent révélées naturellement aux premiers observateurs par la surabondance de vie végétale et animale que déploie la nature aux lieux chauds et humides, jointe au sentiment qui n'a jamais abandonné l'homme, qu'il est en quelque sorte la dernière éjaculation, le dernier fils de la terre. C'est Prométhée encore qui, dans une autre légende, conserve la race humaine que Jupiter voulait faire périr par le déluge, car c'est lui qui conseille à Deucalion de construire l'arche. C'est avec la racine d'un rouge de sang, tirée de la terre humectée par la liqueur sortant de son foie lacéré, que Médée la magicienne compose le breuvage qui rend invulnérable et guérit toutes les maladies. Nous reconnaissons que l'idée de Prométhée créateur de l'homme n'est positivement et clairement définie que dans des auteurs relativement modernes; mais elle doit remonter beaucoup plus haut. Sapho déjà semble y avoir fait allusion. A Panopées, en Phocide, on montrait des blocs de pierre grise singulièrement contournés en disant que c'était là le limon dont Prométhée avait façonné les premiers hommes. Toutefois cette croyance ne devint générale et populaire que dans les derniers siècles du paganisme; elle se prêtait en effet aux allégories philosophiques si recherchées à cette époque, et offrait ce caractère de mélancolie particulier aux religions qui s'en vont et qui voient tout en noir. On finit par substituer la Prométhéia à Prométhée lui-même, ce qui faisait des hommes les enfans du souci.

III.

Tels sont les matériaux divers que la tradition grecque mit à la disposition du grand génie à qui surtout nous devons l'intelligence du mythe de Prométhée et de l'idée profonde qui en fait la tragique beauté. Eschyle en a tiré un de ces chefs-d'œuvre qui entrent dès leur apparition dans le trésor de l'humanité et n'en sortent plus. Il s'est bien gardé d'amalgamer tous les élémens de la légende. Avec la sobriété des grands maîtres, il a sacrifié les accessoires et s'est attaché avant tout à faire ressortir, vigoureusement dessinée sur le fond légendaire, la majestueuse figure du titan victime de son génie et de son amour. Le grand fleuve mythique dont nous avons retrouvé la source, se partageant en bras divergens, se serait perdu finalement

dans les sables, si la puissante pensée du tragique d'Athènes ne l'avait, pour ainsi dire, canalisé en le resserrant dans de fortes digues entre lesquelles il coule plus fort, plus profond que jamais.

Ainsi il laisse de côté l'histoire semi-burlesque du piége tendu à Jupiter dans la contestation de Sicyone, et il évite la faute dans laquelle tombait Hésiode, quand il supposait qu'antérieurement à cette scène les hommes étaient déjà en possession du feu. Cette conception ôtait à Prométhée son caractère de génie inventeur et ne laissait subsister que celui du personnage sceptique et rusé. Il fait de Prométhée un fils de la Terre divinatrice, Thémis (1), exprimant par là que l'intelligence humaine a grandi en observant, en écoutant la nature. Rien n'indique que ce soit lui qui ait créé ou formé les hommes; mais il a pour eux une sympathie profonde, fondée sur ce qu'après tout eux aussi sont fils de la Terre, et qu'ils sont pourtant ignorans et misérables. Ce sont de pauvres frères qu'il aime. Parmi ces épouses mythiques, le poète choisit la fille d'Océan, Hésione; nous verrons bientôt pourquoi. Le roman de Pandore et d'Épiméthée est également éliminé. Il ne reste que Prométhée l'inventeur, le génie rêvant au progrès et au bien de l'humanité, et cette idée, dont il est la personnification, ainsi dégagée d'un confus entourage, devient le centre de la fable tragique. En revanche Eschyle fait intervenir des personnages qu'ignorait la légende, et qui, personnifiant à leur tour d'autres tendances de la nature humaine, achèvent de mettre en évidence le rôle du héros principal. Cette incarnation d'idées abstraites dans des personnages pleins de réalité n'est pas l'allégorisme intentionnel d'un poète philosophe comme Euripide. C'est en suivant simplement les inspirations de son robuste génie, ne distinguant jamais l'idée de la forme qu'elle revêt, que le vieux poète s'est trouvé philosophe sans le vouloir, sans s'en douter.

Le personnage de Prométhée doit avoir tenu une grande place dans les préoccupations du poète athénien, car outre une pièce, probablement du genre satirique, *Prométhée l'Allumeur*, où l'on riait aux dépens des satyres maladroits qui se brûlaient les doigts au feu récemment découvert, il a composé trois grandes tragédies sur les trois momens principaux de la vie du titan, *Prométhée Porte-Feu*, *Prométhée enchaîné* et *Prométhée délivré*. Dans *Pro-*

(1) Observons à ce sujet qu'un vers d'Eschyle vient donner raison aux savans modernes qui voient dans Géa, Rhéa, Cybèle, Thémis, etc., autant de personnifications de la terre. « Forme unique portant divers noms, » dit-il v. 210, en parlant de Géa et de Thémis. Cette citation et plusieurs autres du même genre tendraient à prouver que les païens, à l'époque où ils croyaient encore sérieusement à leur religion, en comprenaient la véritable nature mieux que nous ne le pensons.

méthée Porte-Feu, le fils de Thémis, devinant l'avenir, conseillait aux titans de ne pas s'insurger contre Jupiter. Voyant ses conseils méconnus, il se rangeait du côté du vainqueur désigné par la destinée et l'aidait à triompher de ses rudes ennemis; mais lorsque Jupiter voulut étendre aux hommes la haine qu'il portait aux titans et les faire périr de misère et de besoin, Prométhée eut compassion d'eux, déroba le feu aux demeures éthérées et l'apporta aux hommes dans une tige de férule. Ici la vieille tradition demeure intacte; mais au rebours du récit d'Hésiode, c'est Prométhée lui-même qui sculpte et anime Pandore. Si, comme nous l'avons dit, Pandore est la civilisation née de l'usage du feu, cette variante vaut mieux que la première.

La seconde tragédie, *Prométhée enchaîné*, est la fleur épanouie de la plante dont nous avons retrouvé la racine. La scène commence par un dialogue entre Force et Violence d'un côté, Vulcain de l'autre, qui amènent le titan au lieu de son supplice. Vulcain est le type de l'obéissance passive. Parent au fond de Prométhée, bon et honnête caractère tant qu'il n'a qu'à suivre ses propres inspirations, il devient par soumission envers l'autorité l'instrument d'une vengance qu'il trouve lui-même exécrable. Il faut en effet qu'il enchaîne Prométhée sur un âpre rocher de Scythie et le rive à la pierre avec des chaînes que rien ne puisse rompre. C'est presque en demandant pardon à Prométhée qu'il se met à l'œuvre. Aussi pourquoi Prométhée a-t-il été se brouiller avec Jupiter pour l'amour des hommes? Comment n'a-t-il pas prévu que Jupiter, nouveau-venu sur le trône du monde, est soupçonneux et violent? Un moment le forgeron ne peut s'empêcher d'admirer comme son ouvrage est bien fait; mais son bon naturel reprenant le dessus, lorsque tout est fini, il s'emporte contre Force et Violence, qui ne répondent que par l'ironie.

Alors commence une scène solennelle. Prométhée, qui s'était tu tant que ses bourreaux avaient été là, exhale son gémissement amer. Abandonné des dieux et des hommes, il prend à témoin la nature entière des maux immérités qu'il endure : « O divin éther, vents aux ailes rapides, ô sources des fleuves, et toi, rire incommensurable des mers, et toi, terre, universelle génératrice, et toi, disque du soleil qui vois toute chose, venez contempler les douleurs que les dieux infligent à un dieu! » Cette sympathie de la nature pour le génie persécuté est une des belles conceptions du drame. Prométhée n'a pas eu tort de lui adresser sa plainte. Un bruit d'ailes frappant les airs se fait entendre. Ce sont les Océanides, les filles d'Océan, ses belles-sœurs et ses cousines, qui ont entendu dans leurs antres humides le bruit du marteau de Vulcain, et qui « pleurent des nuées de larmes » en voyant leur frère dans cet affreux

état. Ce sont elles qui formeront le chœur. Frêles et douces créatures, pleines de tendre sympathie pour celui qui souffre, murmurant volontiers avec lui contre les décrets terribles de Jupiter, mais craintives, timides, elles représentent cette foule d'âmes sensibles que la vue d'un malheur immérité fait fondre en larmes, mais qui inclineraient plutôt à conseiller au génie l'abdication, à lui inspirer le regret de s'être dévoué, qu'à le fortifier par des résolutions généreuses.

Devant le chœur des vierges marines, Prométhée raconte ce qu'il a fait pour Jupiter et pour les hommes. A ceux-ci il a donné l'espérance qui console et le feu qui ranime. Ce qui arrive ne le surprend pas, il avait tout prévu; il ne lui reste plus qu'à supporter fièrement son malheur, et, comme les sympathies des Océanides lui font du bien, il les prie de se rapprocher de lui pour le voir de plus près. Les Océanides s'approchent; leur sympathie est féminine. Toute prompte et sincère qu'elle soit, beaucoup de curiosité s'y mêle. Au même instant arrive le père Océan. Renfermé dans une sorte de passivité indifférente où la vieillesse finit souvent par voir la sagesse, il n'opposa qu'une majestueuse insouciance aux révolutions dont le ciel et la terre sont le théâtre. Comme son frère Saturne, le vieil Océan se voit préférer des dieux plus jeunes ou plus accessibles, mais il n'en est nullement jaloux et ne cesse pas pour cela d'occuper l'humide élément avec ses nombreuses filles, peu désireux de lutter contre Jupiter ou son frère Neptune, sachant bien d'ailleurs qu'on ne l'inquiétera pas lui-même dans son insondable empire. On dirait qu'il en a tant vu qu'un certain scepticisme à l'endroit des grands changemens s'est emparé de son esprit. Se soumettant sans murmure aux pouvoirs de fait, il est satisfait de ce qu'il a, mène une vie honorée et paisible, et conjure son pauvre neveu, qu'il estime et qu'il aime, de se soumettre aussi au plus fort, de s'humilier devant Jupiter. A cette condition, le bon oncle intercédera lui-même auprès du souverain des dieux; mais ce conseil échoue devant l'indomptable fierté du titan. Il ne veut entendre parler ni d'intercession, ni de soumission. Plutôt tout endurer que de recevoir une grâce de Jupiter! Océan ne peut contester la noblesse de ces sentimens; mais, ne pouvant non plus les approuver, voyant que ses insistances sont inutiles, il s'en retourne comme il était venu, presque fâché de s'être dérangé, « lui et son cheval ailé, qu'une course si longue doit avoir fatigué, et qui certainement sera bien aise de se reposer. »

Le chœur des Océanides et Prométhée sont de nouveau seuls. Le chœur chante en vers plaintifs l'immense commisération dont les peuples à l'entour sont émus pour le divin martyr, et ceux qui

habitent « la sainte Asie, » et le peuple des Amazones, et la multitude farouche des Scythes nomades. — Prométhée continue à se plaindre de l'ingratitude des dieux régnans, qui lui doivent leur pouvoir. C'est l'esprit, l'esprit dans son sens le plus général, qui permet aux dieux de régner et aux hommes de se civiliser. Prométhée décrit aussi les bienfaits dont ceux-ci lui sont redevables. « Auparavant, dit-il, leur vie n'était qu'un rêve. Ils regardaient sans voir, écoutaient sans entendre, n'avaient qu'un amas confus de sensations semblables à celles qu'on éprouve dans les songes. Ils ne savaient ni construire des maisons de brique, ni travailler le bois. Ils habitaient sous la terre, comme des fourmis, blottis dans des antres obscurs. Ils ne savaient prévoir ni l'hiver, ni le printemps fleuri, ni l'été qui donne les fruits. Ils vivaient sans rien connaître, lorsque je vins à eux et leur appris à observer les astres et leur cours. J'inventai pour eux les nombres et les lettres. Le premier, je soumis au joug les cavales que leurs colliers dirigent, et pour épargner au corps mortel des hommes de pénibles fatigues, j'attelai aux chars les chevaux rongeant leur frein. Nul autre que moi n'a inventé ces véhicules qui voguent sur les mers en déployant leurs ailes. » C'est lui aussi qui a appris aux hommes, livrés auparavant sans défense à toutes les maladies, à composer les boissons salutaires, ainsi qu'à interpréter les songes, les augures, les entrailles des victimes, les voix mystérieuses de la nature. « Et les trésors que la terre dérobait aux hommes, l'airain, le fer, l'argent et l'or, qui, si ce n'est moi, oserait dire qu'il les a découverts? » Nulle part on ne voit mieux comment l'antique Pramantha des traditions aryennes est insensiblement devenu le génie civilisateur de l'humanité.

Tout à coup des paroles entrecoupées, des cris de douleur se font entendre. C'est la « vierge cornigère, » Io (1), aiguillonnée sans relâche par un taon furieux qui la force à parcourir la terre entière sans lui accorder un moment de repos. Sa sympathie pour Prométhée, dont la vue lui fait un moment oublier ses propres douleurs, s'explique aisément. Elle ressent comme lui pour l'idéal, pour la gloire et la puissance, un attrait que la fatalité rend irrésistible et qui fait son tourment. Elle aussi naguère avait des

(1) Io, dans la fable grecque ordinaire, est une personnification de la lune, dont Jupiter ou le ciel est épris, mais que Junon jalouse fait espionner par Argus aux cent yeux (le ciel étoilé). Mercure, dieu du crépuscule, parvient toutefois à endormir le vigilant gardien. Io était donc une déesse lunaire qui fut supplantée dans la suite par les déesses congénères Hécate, Diane et Séléné. La Lune, conçue comme Io, est l'astre errant sans cesse, comme si elle était poursuivie par un implacable aiguillon, dans les plaines solitaires du firmament, jusqu'à ce qu'elle arrive enfin, après toutes ses transformations, au repos et à la couche de Jupiter. Sa métamorphose en génisse est suggérée par les cornes du croissant.

songes qui lui mettaient l'ambition au cœur tout en la remplissant d'inquiétudes. Elle entendait en rêve des voix séductrices. Elle implore du savant Prométhée la révélation de ce qui l'attend encore. Io est comme lui victime de Jupiter; mais la différence est que Prométhée lutte énergiquement, résiste avec audace, va même jusqu'à braver le pouvoir brutal qui enchaîne son corps et ne pourrait asservir son esprit, tandis que la fille plaintive d'Inachus est misérablement et malgré elle poussée vers la couche fatale à la fois et glorieuse du souverain des dieux. L'un est actif dans sa poursuite de l'idéal, l'autre est passive sous un pouvoir vainqueur. L'un pousse la plainte jusqu'au blasphème, l'autre ne sait que se lamenter sans songer même à se soustraire à l'attrait qui la fascine. Prométhée trouve encore la force d'encourager et de consoler la pauvre exilée. D'ailleurs sa prescience lui révèle que Io doit être mère d'une lignée glorieuse d'où sortira son libérateur à lui-même. Il lui indique un itinéraire bizarre qu'elle doit suivre pour se rendre en Égypte. Là, son union définitive avec Jupiter la rendra mère d'Épaphus. A la troisième génération, issue de cette union divine, naîtra un vaillant archer qui délivrera l'ami de l'humanité.

Le chœur cependant se flatte de continuer à vivre dans sa tranquille obscurité et de ne jamais être aimé de Jupiter. Puis le taon impatient recommence à piquer « la vierge cornigère, » qui s'enfuit désespérée où les destins l'appellent. La pauvre humanité, faible et plaintive, a beau s'arrêter dans son long pèlerinage pour écouter un voyant dont les paroles lui dévoilent la destinée et l'encouragent, l'ordre *marche, marche toujours,* ne tarde jamais à retentir ; il faut bien qu'elle reparte, le flanc ensanglanté, et qu'elle aille au-devant de cet idéal qui l'attire à la fois et l'épouvante. Mais qu'elle ne renonce jamais à l'espérance. Prométhée, qui voit de plus loin et de plus haut qu'elle, sait bien que le taon insatiable qui s'acharne après elle la mène, à travers sa passion, au point marqué d'en haut où la délivrance doit s'accomplir et les gémissements se changer en cris de triomphe.

Ici en effet se dévoile la pensée fondamentale du poème. Déjà confusément indiquée dans les dialogues de Prométhée avec les Océanides, plus clairement énoncée dans l'entretien avec Océan, elle est enfin nettement exposée dans le discours tenu à Io. Hardiesse inouie! blasphème plein de mystère! Prométhée prédit en termes on ne peut plus fermes que Jupiter à son tour cessera un jour de régner. Du moins, s'il ne prend pas conseil de Prométhée, qui seul pourrait lui indiquer le moyen d'échapper à une ruine certaine, la malédiction de son père Saturne s'accomplira sur lui, de même que Saturne, malgré ses cruelles précautions, a dû succomber à la fin

sous le poids de la malédiction de son père Uranus, qu'il avait détrôné. Prométhée enchaîné défie audacieusement le maître du tonnerre. Ou bien il sera délivré, ou bien Jupiter s'en repentira. Le titan peut même dire d'avance quelle sera la cause de sa déchéance. Ce sera un mariage inconsidéré, d'où naîtra un fils plus fort que lui, possesseur d'une flamme supérieure à la foudre et d'une puissance plus formidable que le trident de Neptune. Les attaques dirigées par Prométhée contre le tyran des dieux et des hommes sont même de telle sorte qu'on s'est souvent demandé comment Eschyle, poète croyant, nullement sceptique, avait pu concilier sa foi religieuse avec les déclarations qu'il met dans la bouche de son héros, surtout quand on voit que son intention évidente est de lui donner raison au point de vue moral; mais ce genre de questions ne doit pas se poser quand on connaît bien l'esprit du polythéisme grec. A partir du moment où la tradition religieuse, généralement acceptée en Grèce, avait reconnu des déchéances célestes et fait de Jupiter un dieu relativement jeune, il est clair que rien absolument ne pouvait garantir l'éternité de son règne. Ses prédécesseurs et lui-même étaient soumis au Destin. Prométhée n'avait pas manqué de le rappeler : les Parques et les Érinnyes, le Destin fatal et vengeur sont plus forts que Jupiter, qui ne saurait échapper à leurs décrets. Voir de l'incrédulité réfléchie dans les prévisions que le poète met dans la bouche de Prométhée, c'est donc se tromper de temps et de lieu. Eschyle, dira-t-on, fut traduit en justice comme contempteur des dieux; mais ce ne fut pas comme incrédule, ce fut sous l'inculpation d'avoir révélé les secrets des mystères, et du reste il fut absous. D'ailleurs la doctrine religieuse du polythéisme n'eut jamais cette fixité dogmatique à laquelle le christianisme traditionnel nous a habitués, comme si c'était la forme nécessaire de toute religion. Nous avons, Dieu merci, dépouillé l'intolérance pratique, mais nous avons conservé, en matière de religion comme en tout le reste, ce qu'on peut appeler l'intolérance logique. Le contradictoire nous est insupportable. Adorer comme l'être absolu un dieu né dans le temps, d'un caractère très imparfait, qu'une autre divinité pourrait renverser, nous serait complétement impossible. Or cette antinomie, l'antiquité païenne la supportait sans le moindre effort. C'est de la même manière qu'elle put considérer comme gardiennes et protectrices de la loi morale des divinités qui la violaient à chaque instant dans leurs passions ou leurs caprices. Il faut se le rappeler toujours : l'absolu, pour le paganisme antique, fut cette idée mystérieuse, mal définie, du Destin, de la Némésis, véritable fondement et des divinités personnelles et des lois morales, réalisant celles-ci au moyen et souvent aux dépens de celles-là, et dont les décrets, aveugles en ce

sens qu'ils pouvaient épargner les coupables et laisser s'accomplir des iniquités révoltantes, ne s'accomplissaient pas moins avec une inexorable certitude sur les descendans ou les proches des criminels. Eschyle put adorer Jupiter, le dieu suprême de l'ordre physique, institué tel par le Destin, tout en faisant de Prométhée un martyr dans la pleine acception du mot, et sans croire qu'il blasphémait en laissant entrevoir la chute possible du dieu souverain.

Qu'il y ait dans le sentiment irréfléchi de la caducité des dieux adorés un germe de mort pour la religion qui l'inspire, je suis loin d'en disconvenir. Plus d'une prophétie inconsciente de ce genre minait par la base les polythéismes antiques. Les dieux du paganisme étaient des dieux issus de la nature, qui ne revêtaient un caractère moral que d'une façon indirecte et par dérivation de leur caractère phénoménal. Le Dieu-esprit seul peut être toujours adoré par l'homme. Il n'y a au fond rien que de très logique à rencontrer la déchéance future des dieux énoncée avec une clarté, une vigueur exceptionnelles dans le drame où la pensée religieuse de l'antiquité est arrivée à sa plus haute expression.

Nous ne devons pas nous étonner davantage du rôle fort peu noble que joue le dernier acteur divin qui entre en scène dans la tragédie d'Eschyle. Hermès ou Mercure était l'objet d'un culte fort populaire à Athènes. En le prenant simplement tel que la mythologie nationale le lui donnait, comme un messager de Jupiter, entièrement soumis à ses ordres, éloquent et rusé, mais sans aucune grandeur morale, le poète en fait sans impiété le type directement opposé à celui de Prométhée. C'est encore une des beautés de son drame que d'avoir finalement opposé au génie bienfaiteur de l'humanité un caractère d'une grande souplesse et d'une grande habileté, mais d'une sécheresse, d'un égoïsme imperturbable. Mercure est le courtisan, humble devant le maître, insolent envers les malheureux, méprisant les grandes âmes victimes de leur grandeur même, ne croyant qu'à la force et ne cherchant qu'à rester en bons termes avec les puissances établies. Il vient de la part de Jupiter trouver le titan coupable, l'ennemi des dieux, le voleur du feu. Son maître le somme de dire quel est ce mariage dont la consommation entraînera sa perte. Prométhée répond fièrement qu'il a déjà vu tomber deux dieux souverains, qu'il verra bien la chute du troisième, et que Mercure peut s'en retourner d'où il est venu. Ce que le prophète a consenti à révéler devant la pauvre Io, il le taira devant l'insolent messager dont il méprise le caractère et le métier. Il hait tous ces dieux nouveaux qui tyrannisent le monde. Ni machination ni tourment ne pourront le forcer à dévoiler l'avenir à Jupiter avant que celui-ci n'ordonne sa délivrance. Alors Mercure lui dénonce le re-

doublement d'infortunes qui suivra son endurcissement. D'un coup de son tonnerre, Jupiter retournera le rocher qui le porte et qui pendant longtemps pèsera sur son corps. Prométhée reparaîtra à la lumière, mais alors l'oiseau vorace de Jupiter viendra chaque jour se repaître de son foie. Il y a là discordance avec la légende vulgaire : celle-ci en effet ne distinguait pas la punition première de Prométhée de l'aggravation de peine due au courroux croissant de Jupiter. La variante préférée par Eschyle est sans contredit supérieure. Au nom des dieux régnans, le génie humain est condamné à l'immobilité après ses conquêtes. Cette condamnation l'exaspère, il rompt en visière avec les divinités tyranniques, et, victime des dieux, reste sans dieu. C'est alors que, tombant au-dessous de lui-même, il ne se réveille que pour être rongé d'esprit, torturé dans son âme. Son supplice, d'après Eschyle, sera de longue durée. Il ne prendra fin que dans le cas bien improbable où un autre dieu consentirait à descendre à sa place dans les horreurs du Tartare. Le chœur épouvanté supplie Prométhée de céder, de s'humilier devant le maître du monde. Prométhée riposte fièrement qu'il n'y a rien de honteux à être traité en ennemi par son ennemi, et que d'ailleurs il défie Jupiter, qui ne saurait le tuer. Cette force que Prométhée tire de son immortalité est remarquable. Mercure, voyant échouer sa mission, se décide à partir, et par ses menaces force le chœur, qui aurait voulu rester près du martyr, à l'abandonner aussi. La tragédie se termine par une scène de terreur : la terre tremble, le tonnerre gronde, les vents mugissent, la mer se soulève. C'est l'assaut de Jupiter contre le titan indompté. Prométhée, au milieu de ces horreurs, en proie à d'intolérables douleurs, ne peut plus que jeter un dernier cri, où il prend à témoin « sa mère et l'air pur » des tourmens qu'il lui faut endurer.

Il est bien regrettable que nous ne possédions pas la troisième tragédie qui nous faisait assister à la délivrance de Prométhée. On ne peut que faire des conjectures sur le plan de ce drame. D'après quelques citations des auteurs de l'antiquité qui l'ont lue, il semble qu'à la longue Prométhée aurait senti son obstination s'amollir sous les coups de la fortune implacable. Cela était naturel au point de vue religieux d'Eschyle, qui, tout en lui donnant raison au point de vue moral, ne pouvait le laisser toujours en révolte contre les dieux qu'il adorait lui-même. Il semble aussi que la nouvelle période dans laquelle cette dernière tragédie faisait entrer le spectateur devait être une ère de délivrance générale. Du moins les titans en masse paraissent délivrés et viennent aux bords du Phase sympathiser avec leur frère encore enchaîné. Du reste, le grand rôle de ce nouveau Prométhée devait revenir à Hercule, le descendant invincible de Io, lequel

rencontre le sublime captif dans son voyage aux Hespérides. Il se fait raconter son histoire, et, sans craindre le ressentiment de Jupiter, tue l'aigle qu'on voyait arriver pour consommer son affreux repas, puis il déchaîne le titan. En même temps, et pour que la clause mise autrefois par Mercure à cette délivrance soit aussi exécutée, il se trouve que Chiron, blessé par mégarde dans le combat d'Hercule contre les centaures et souffrant d'insupportables douleurs, est las de son immortalité et consent à descendre au Tartare à la place de Prométhée. Celui-ci rentre donc en possession des honneurs divins. Réconcilié avec Jupiter, il lui conseille de renoncer à l'amour de Thétis, qui devient mère d'Achille en épousant le mortel Pélée, mais qui eût enfanté un fils plus puissant que son père, si Jupiter avait persisté à s'unir à elle. Toutefois, si Prométhée est réintégré dans sa charge de prophète et conseiller des dieux, il portera désormais un anneau de pierre au doigt et une couronne de saule sur la tête en souvenir de son long martyre.

Il est assez difficile d'asseoir un jugement critique sur ces données incomplètes, lesquelles ne diffèrent pas essentiellement des légendes vulgaires dont Prométhée était le sujet. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la légende et le génie tragique étaient d'accord pour stipuler une rédemption finale du génie persécuté. L'homme se refuse instinctivement à croire à l'éternité des peines. Reste à savoir si le drame de la délivrance pouvait se rattacher à celui du supplice autrement que par le lien extérieur, peu satisfaisant pour l'esprit, du mythe populaire, ou bien si le génie du poète a su corriger les inconséquences de ce mythe tout en respectant la forme consacrée. Cette dernière supposition est peu probable. La situation était insoluble au point de vue païen. Prométhée et Jupiter ne se sont réconciliés qu'à la condition, pour le premier de se démentir, pour le second de s'adoucir; mais reconnaissons-nous là le Jupiter et le Prométhée des deux premiers drames? Ne sont-ils pas l'un et l'autre infidèles à leur caractère?

Quoi qu'il en soit, voilà ce qu'est devenue dans l'antiquité grecque l'histoire aryenne de Pramantha. C'est en Grèce que l'idée s'est dégagée du chaos mythologique et que le bâton producteur du feu est devenu finalement l'incarnation de l'esprit humain en lutte audacieuse et constante avec l'ordre de la nature.

IV.

On conçoit aisément qu'un mythe comme celui de Prométhée, surtout sous la forme achevée qu'il a revêtue dans la tragédie d'Es-

chyle, ait souvent attiré l'attention des penseurs religieux. La couleur romantique qui en fait une exception dans le milieu grec où nous le rencontrons devait lui valoir les sympathies particulières des grands poètes les plus rapprochés de nous, Schiller, Goethe, Shelley, Byron. Tout le monde connaît en France l'interprétation hardie qu'en a donnée un éloquent écrivain, M. Edgar Quinet. Cependant on ne peut pas dire que la sérieuse appréciation des vérités philosophiques et religieuses impliquées dans ce mythe remonte très loin dans l'histoire de la pensée chrétienne. On ne trouve que de rares allusions à Prométhée dans la littérature des pères de l'église, et cela est d'autant plus étonnant que leurs réflexions se reportent très souvent sur les fables païennes, soit que, sous l'influence des idées alexandrines, ils cherchent dans les vérités religieuses et morales symbolisées par la mythologie des inspirations imparfaites, mais déjà respectables, de la raison divine, universellement répandue dans l'humanité, soit qu'ils ne voient dans ces analogies que des ruses du démon. Comment donc n'ont-ils pas été plus frappés de tout ce qu'il y a de chrétien longtemps avant le christianisme dans le merveilleux déroulement du drame d'Eschyle? Tertullien seul, du moins à ma connaissance, en a tiré parti, et seulement en passant. Il présente quelque part le Christ aux païens comme le *verus Prometheus blasphemiis lancinatus*. Chez les autres, c'est tout au plus si l'on peut signaler de vagues indications tendant à montrer dans Prométhée *le prévoyant* une personnification de la Providence, ou dans la fable qui le représente pétrissant l'homme avec de l'argile un écho du récit de la Genèse. Cela tient d'abord au manque absolu de critique et de goût qui dépare ordinairement les appréciations que les pères faisaient du paganisme, mais surtout au fait, démontré par l'histoire du dogme, que le côté par lequel la tragédie d'Eschyle se prête le mieux à un parallèle avec l'Évangile, savoir le caractère rédempteur du héros expiant par d'horribles souffrances son généreux dévouement à l'humanité, n'était pas plus compris de leur temps que la face correspondante du christianisme. L'unité de Dieu et, par une conséquence naturelle, les rapports du Fils avec le Père concentrent l'attention des premiers siècles de l'église, engagée en plein dans sa lutte à mort avec le vieux polythéisme. La doctrine de la rédemption reste sur l'arrière-plan de l'enseignement ecclésiastique, au moins jusqu'à Augustin. Après lui, il y eut de trop bonnes raisons pour qu'on ne se préoccupât plus guère de rechercher les affinités des religions antiques et de la religion chrétienne.

Il en fut autrement depuis la renaissance, et surtout depuis la réforme. Celle-ci, s'inspirant des épîtres de Paul, avait remis au centre même de l'enseignement chrétien l'œuvre de rédemption accomplie

par le Christ sur la croix. Dans ce cours d'idées, il était naturel que Prométhée apparût comme une sorte de prophétie païenne de l'auguste drame de la passion. On retrouvait là, cloué par les mains et les pieds, un être divin plein d'amour pour les hommes, affrontant pour eux la plus cruelle destinée, payant par ses souffrances imméritées le salut du genre humain, que Jupiter irrité voulait faire périr. Cette coïncidence pouvait appuyer soit la théorie, renouvelée de Philon, des emprunts que la littérature grecque aurait faits aux livres de la Bible, soit l'hypothèse d'une révélation primitive qui, conservée pure dans les annales d'Israël, se retrouverait chez les autres peuples à l'état fragmentaire. On ne réfléchissait guère qu'il eût été bien difficile de tirer des livres bibliques existant au temps d'Eschyle quelque chose de semblable aux doctrines du Nouveau-Testament sur le salut du genre humain. On prenait alors la Bible en bloc, comme un tout homogène, enseignant une seule et même doctrine depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse. Les détails du drame païen venaient, comme à point nommé, donner à l'analogie générale qu'on avait constatée un degré d'intimité que l'imagination complaisante renforçait encore. Prométhée, comme le Christ, avait le flanc percé. Il prophétisait la chute de Jupiter et des dieux régnans. La vierge Io, que Jupiter devait féconder par un simple attouchement, ressemblait à s'y méprendre à la vierge Marie. Les Océanides venaient pleurer devant Prométhée attaché sur son rocher comme les saintes femmes au pied de la croix. Prométhée descendait aux enfers, pendant un tremblement de terre, sous le poids des colères divines, et la théologie protestante d'alors, poussant jusqu'à l'absurde les théories d'Anselme, voulait que Dieu le père eût fait sentir au Christ mourant le poids infini de son courroux contre les hommes en le plongeant dans des tortures dépassant toute mesure humaine. De plus, d'après un des évangélistes, la terre trembla lors de la mort du Christ. En un mot, les ressemblances, plus ou moins forcées, étaient telles qu'à la fin il se trouva des écrivains incrédules qui prétendirent que c'était non pas la fable qui avait prédit l'Évangile, mais l'Évangile qui avait copié la fable.

Nous ferions injure au bon sens de nos lecteurs en discutant sérieusement ces deux exagérations. L'Évangile n'a rien copié, la fable n'a rien prédit. Prométhée n'est pas un rédempteur, car il a lui-même besoin d'être délivré (1). Sa disposition religieuse n'est rien moins

(1) La grande différence se résume en ceci : Prométhée souffre en révolté, le Christ meurt plein d'amour et d'espérance. Ces joies du sacrifice, où consiste la supériorité du point de vue chrétien sur le point de vue païen, manquent à Prométhée. Sans insister sur ces rapprochemens, tantôt profonds, tantôt puérils, de la donnée antique avec la doctrine de la rédemption, remarquons encore que le fameux mythe compte parmi les

qu'irréprochable. Io n'est pas sa mère, et Jupiter n'est pas le moins du monde son père. Les ressemblances et les analogies incontestables que l'on doit reconnaître à côté de différences non moins évidentes tiennent à une cause bien plus profonde qu'à des emprunts réfléchis ou à de vagues réminiscences d'une révélation primitive. C'est l'unité de l'esprit humain qui est au fond de ce rapport entre la fable païenne et l'histoire évangélique. Le supplice du Golgotha est la plus auguste application d'une loi de l'histoire que l'intelligence avait pu déjà, sinon formuler, du moins pressentir et présenter sous le splendide manteau d'une légende admirable. L'intuition du génie grec, dirons-nous, était juste, car le fait évangélique lui a donné raison, et il n'est pas surprenant que la réflexion chrétienne se soit rencontrée avec la pensée antique pour affirmer une même et grande vérité.

Cette vérité, proclamée d'un commun accord par le mythe, par la poésie et par l'Évangile, c'est que les grands bienfaiteurs de l'humanité, ses libérateurs, ses vrais amis, paient leur dévouement de leur bonheur, et doivent expier dans la souffrance la sainte ambition qui les dévore. Tel est l'ordre, telle est la loi de l'histoire. On dirait qu'un dieu jaloux ne permet pas que l'homme grandisse impunément en savoir et en puissance. Jupiter, conservateur des lois du monde, le veut ainsi. Le Jéhovah lui-même de la Genèse chasse de l'Éden l'homme arrivé à la vie morale, « de peur, dit-il, qu'avançant sa main, il ne prenne du fruit de l'arbre de vie, n'en mange et ne vive toujours (1). » Plus tard, Jacob n'entra dans la terre promise qu'après avoir lutté toute une nuit contre un être mystérieux et sans nom qui dut disparaître à l'aurore. Pour pouvoir s'en aller, cet esprit des ténèbres se vit forcé de bénir son opiniâtre adversaire, lequel, quoique vainqueur, revient boiteux de son duel nocturne avec le Fort que nul œil ne pouvait voir (2). Prométhée aussi, réintégré dans l'Olympe, porte éternellement à son doigt un anneau découpé dans la pierre témoin de son martyre. On voit par là combien cette notion du progrès acheté par la souffrance et pour ainsi dire par la lutte avec Dieu remonte loin dans les croyances religieuses. On voit quels liens sacrés la pensée moderne a pu saisir entre le drame fictif du Caucase et le drame réel du Calvaire.

ALBERT RÉVILLE.

élémens de la discussion que soulève l'hypothèse d'un état de perfection de l'humanité primitive auquel aurait succédé une chute de l'espèce entière. Voilà encore un point où les recherches de la science amèneront tôt ou tard la pensée religieuse à modifier gravement ses données traditionnelles.

(1) Gen., III, 22.

(2) Gen., XXXII, 24-32.

L'ADMINISTRATION LOCALE

EN

FRANCE ET EN ANGLETERRE

II.

DE L'ESPRIT DES RACES.

L'ESPRIT INDIVIDUALISTE ET L'ESPRIT CENTRALISTE.

I.

Il n'est personne, ayant entrevu seulement l'Angleterre et les Anglais, qui n'y reconnaisse une ardeur inconcevable en toutes choses : politique, mode, religion, sciences, affaires, charité, voyages, sport. La vie chez ces gens-là est un épanchement ou plutôt une éruption qui ne tarit pas, et l'on a pu voir dans une étude précédente (1) que le gouvernement local de ce pays, tantôt avec une souveraine largeur d'attributs, tantôt avec des pouvoirs bornés, mais toujours véhémens, ne déroge pas à ce phénomène. Il me semble évident que tout ici tient à la race. Je ne vois pas et je ne saurais imaginer d'autre fond, d'autre cratère, si vous aimez mieux, pour supporter et pour allumer tant de choses si diverses où éclate le même esprit, ce *conatus* universel, une destinée de nation ainsi poussée dans tous les sens.

Cependant une opinion très répandue, très accueillie, prétend expliquer tout autrement la forte allure dont nous sommes frappés en toute chose britannique. Cette opinion a des partisans nombreux

(1) *Revue* du 15 mars 1862.

et considérables, qu'il faut laisser parler à leur tour. « La race, disent-ils, n'est rien pour rendre compte de ce qui se passe chez un peuple, de son caractère et de ses destinées : la loi est tout. Qui dit *race* dit un mot vide de sens, ou du moins se paie d'une explication superficielle pour échapper à l'étude laborieuse de l'effet des institutions sur le moral des peuples. Laissons là cette étiquette sous laquelle il n'y a rien. Savez-vous ce qui fait en Angleterre tant d'énergie et de vitalité? C'est que le législateur s'abstient, c'est qu'il livre à elles-mêmes les personnes et les choses, c'est que l'ingérence officielle, l'intervention réglementaire, le patronage et la tutelle de l'état ne sont pas de mise en ce pays. La conséquence en est précieuse. Dans ce délaissement d'en haut, dans cette occasion incessante que l'état lui laisse, le pays s'assiste lui-même et déploie hardiment toutes ses forces : un exercice où il a bientôt pris les qualités qui tiennent aux œuvres, volonté, audace, obstination, confiance exclusive en soi-même. Voilà comme grandissent les nations! l'état se retirant, tout aussitôt la nation paraît, se dilate et pour ainsi dire se virilise, ainsi qu'il convient parmi des êtres qui ont des forces, qui ont des besoins et qui apparemment vont se servir des unes pour satisfaire les autres, si rien d'extérieur et d'artificiel ne vient usurper cette fonction et troubler cette nature, cette harmonie des choses. »

Tout cela, vous l'avez sûrement entendu dire et redire, au point même d'en être un peu rassasié. Pour ma part, plus je pénètre dans cette doctrine (car c'en est une, et fort éprise d'elle-même), moins j'y crois : j'ai cessé même de la trouver spécieuse. Quelle apparence en effet qu'un homme ou qu'un peuple soit d'autant plus actif qu'il est moins excité à agir et moins assisté dans son action? C'est, à mon sens, une étrange façon d'entendre l'homme et l'histoire. Est-ce que vraiment nous ressemblons à cette théorie? Je me demande ce qui nous détermine à agir : tout d'abord il me semble que c'est la faculté dont nous sommes plus ou moins doués à cet effet, la trempe plus ou moins forte de nos ressorts volontaires et musculaires. Telle activité, tels actes : le fond est surtout ce qui détermine les produits, et les phénomènes se proportionnent à la substance dont ils émanent. On me dira peut-être que je commets un truisme énorme; mais la faute est au sophisme que je combats : il vaut encore mieux affirmer l'évidence que la nier. Quand le malade imaginaire répond que l'opium fait dormir *quia habet virtutem dormitivam*, vous souriez; mais si par hasard il répondait que ce spécifique a son effet parce qu'il laisse les gens libres de dormir,... où s'arrêteraient vos épaules? Le naturel, voilà tout d'abord ce qu'il faut classer au plus haut de nos impulsions.

Je trouve en second lieu, pour déterminer nos actes, l'appui et

l'appât qui leur sont offerts. Nos facultés actives prendront, bien sûr, d'autant plus d'essor, qu'elles vont trouver chemin faisant plus d'assistance et finalement apercevoir plus de récompense au bout de la carrière. Ceci n'est pas moins que l'éducation, une chose qui ne se passe pas tout entière dans les écoles, une chose surtout qui ne consiste pas seulement en contraintes et en discipline, mais aussi bien en récompenses et en exaltations. Or prenez bien garde que l'état est *éducateur* dans toute la force du terme lorsqu'il accorde une prime à certains armemens maritimes, une subvention à certains transports transatlantiques ou mieux encore un monopole aux industries nationales. On en peut dire autant du concours et des dotations de l'état en fait de chemins de fer, de caisses d'épargne, de crédit foncier, de drainage, de secours mutuels. Il encourage, il développe par là dans une nation les qualités industrielles, commerciales, agricoles : il cultive ainsi parmi les individus un fonds de libéralité, d'énergie, de prévoyance, qui autrement serait peut-être resté improductif. Cela est juste dans un pays où l'encouragement officiel est prodigué à d'autres facultés, à celles de l'ordre politique, administratif et intellectuel, sous forme d'emplois publics et de mandats représentatifs. Comme ces emplois et ces mandats, outre qu'ils sont accessibles à tous, ne sont nullement gratuits, on voit à ce dernier trait qu'il n'y a pas là simplement un privilége aboli, une liberté rendue, une carrière ouverte, mais une incitation caractérisée : de quoi l'on se rend bien compte, quand on pense à cette société d'outre-Manche où le pouvoir politique et même quelquefois le pouvoir administratif est toute sa récompense à lui-même.

Je ne vois qu'un cas où la liberté suffise, celui des ouvrages et des exercices d'esprit. Si *laisser faire et laisser passer* est une triste ressource en matière économique, ce précepte (à part l'instruction primaire) suffit et excelle aux choses d'intelligence. L'esprit français n'en demande pas davantage. Il dirait même volontiers à ses gouvernans ce qu'Ajax disait à Jupiter : « Rends-nous le jour et combats contre nous! » Partout ailleurs il ne faut pas regretter l'immixtion officielle. En France, où manque la passion d'agir, rien n'est fréquent comme de rencontrer des hommes d'une fortune inférieure à leurs facultés. N'avez-vous pas réfléchi quelquefois sur tant d'existences qui s'éteignent sans avoir montré la flamme d'esprit et de courage que vous leur connaissiez? C'est qu'il leur a manqué quelqu'un pour les révéler à elles-mêmes, pour les tirer d'elles-mêmes et les produire au grand jour. Le gouvernement ne peut faire à l'égard de chacun cet office de père, de mentor; mais il le peut à l'égard des divers ordres de facultés répandues dans un pays par l'assistance ou la récompense qui leur est offerte. J'appelle cela édu-

cation, quelque chose qui s'ajoute au naturel, un stimulant qui n'est pas de trop vis-à-vis de certaines races.

Reste ceci, qu'un peuple ayant charge de lui-même et réduit à ses seules forces sentira plus vivement dans ses chairs l'aiguillon du besoin, — dans ses chairs, oui, mais pas ailleurs, pas dans son âme, pas dans son esprit, qui ne crient pas la faim. La paresse est de ce monde, c'est même pour certaines races le plus impérieux des besoins : livrez-les à elles-mêmes et ce qui leur plaira le mieux, la moindre subsistance une fois gagnée, c'est de ne rien faire. Tel est le naturel bien connu qui se déploie au Mexique, à Naples, en Espagne, à Saint-Domingue, éclatant et scandaleux parmi les masses, mais qui ne fait défaut nulle part. Aggravez le cas, supposez l'inertie des gouvernemens outre l'inertie des individus, et voilà un peuple arrêté à ce niveau où les êtres subsistent, ni plus ni moins, les seuls besoins qui se fassent écouter et servir étant ceux de l'animal que nous sommes.

Vous n'êtes pas convaincu : vous pensez peut-être que la nécessité est une grande école où de l'effort naissent toutes les vertus, et que si l'état se fait providence, il va soustraire les peuples à cette discipline cuisante et féconde. Regardez-y de plus près, percez la surface des choses et vous verrez uniquement ceci : qu'il se rencontre çà et là, malgré tout, des saints, des preux, des cyclopes, qu'à un très petit nombre d'élus rien n'est obstacle, tout est impulsion. Il y a des titans que rien ne foudroie; mais cette part faite à l'héroïsme et au génie, c'est-à-dire à l'exceptionnel, au merveilleux, ne croyez pas légèrement que l'obstacle en soi possède une vertu, que l'impulsion et l'assistance soient en elles-mêmes choses pernicieuses et malsaines. Rien n'est moins obéi que ce prétendu empire de la nécessité : le commun des hommes en est écrasé, refoulé dans le désespoir et dans une incurable apathie. On l'a remarqué cent fois, les classes les plus misérables sont les plus inertes, les plus imprévoyantes. C'est parmi elles que vous rencontrez le moins d'épargnes et le plus d'enfans, et cela vient de leur misère, un mal dont elles cherchent l'oubli dans toutes les ivresses, un abîme qu'elles ne peuvent remonter, une partie dont elles désespèrent.

Les hommes sont ainsi faits : une misère d'où ils ne peuvent se tirer qu'avec de grands efforts est une misère où ils s'éternisent. C'est à propos de l'Irlande que Malthus a fait cette remarque : « Jamais les habitans d'un pays ne prendront des habitudes d'ordre et d'industrie, si, pour être occupés constamment et utilement, il leur faut déployer un degré extraordinaire d'application et de persévérance. » Songez donc que si la nécessité avait les vertus souveraines qu'on lui prête, le mal ne serait pas de ce monde : il suffirait de sentir le mal pour y échapper par l'effort.

J'allais concéder que la nécessité est un aiguillon pour les forts : ce serait une faiblesse impardonnable. Non, la nécessité n'est bonne à qui que ce soit. Il est vrai que l'homme de génie besoigneux est en possession d'étonner le monde. Luttant pour du pain ou contre des dettes, il finit par atteindre les honneurs, la renommée, le pouvoir, qui représentent des services rendus et quelquefois même un effort de Samson contre les colonnes de la société; mais si cet homme, au lieu des besoins qui crient en lui, est le grand Condé ou simplement le fils du chancelier Letellier, le fils de lord Chatham, vous le verrez pour son coup d'essai gagner la bataille de Rocroy, jeter les fondemens de l'armée française, maîtriser la politique de son pays et même un peu celle de l'Europe. « C'est un grand avantage, dit Pascal, que la qualité, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans : c'est trente ans gagnés sans peine. » Au fond, cette nécessité qu'on glorifie, c'est l'obstacle, c'est le mal, dont quelques-uns triomphent, où la plupart succombent, mais où les plus triomphans n'ont rien à gagner, le temps passé devant l'obstacle étant perdu pour les jouissances et pour le progrès.

Laissons là les individus, si grands qu'ils soient, et regardons les races. Il est vrai que la race anglo-saxonne, dans une petite île, sur un sol médiocre, sous un climat pesant et disgracieux, a pris la tête des peuples; mais suivez-la dans sa patrie nouvelle et merveilleuse des États-Unis! Il me semble qu'elle y a créé en soixante années autant d'êtres et de capitaux qu'elle en avait laissé, après un effort de douze siècles, dans la mère-patrie. Si je vous comprends bien, l'Anglo-Saxon aurait dû se négliger et s'éteindre dans cette abondance des choses qui satisfont les besoins de l'homme, parmi tant de bois, tant de sol végétal, de cotons, d'engrais et de détritus, enfin parmi tant de largesses et de bénédictions naturelles. Il n'en est rien cependant, et nous voyons là-bas cette race multipliant les dons de la nature par ses dons intimes, aidée par le ciel, mais s'aidant elle-même d'un effort inoui. Quand l'assistance naturelle laisse aux gens toute leur activité, pourquoi l'officielle agirait-elle comme un énervant? Considérons maintenant ce que peut l'obstacle, la nécessité, sur une race indolente. On sait que les colonies espagnoles végétaient misérablement dans l'éden du Mexique; mais sur le sol d'Afrique, sous un climat dévorant et parmi des populations rétives, l'Espagne n'a pas même l'ombre d'une colonie, encore que Charles-Quint ait passé par là. C'est tout au plus si elle a pris pied sur le littoral africain, où elle n'occupe guère que la place d'un bagne, d'une chiourme. Ainsi les peuples se développent par leurs dons intimes, que la nature ne peut ni énerver par ses munificences ni développer par son inclémence.

On ne croit pas médire de l'humanité en reconnaissant que les hommes tirent d'eux-mêmes ou du gouvernement qu'ils se sont donné leurs plus grandes impulsions, que les influences physiques sont secondaires, qu'en tout cas ces influences ont une action logique et conforme à leur nature, bienfaisantes ou malfaisantes selon la facilité ou la difficulté qu'elles apportent à la satisfaction de nos besoins. Vous forcez tout, et l'on ne sait plus où l'on en est, quand vous dites que les faveurs de la nature sont des obstacles et que ses obstacles sont des faveurs.

Serait-il plus sensé de considérer comme une bénédiction l'inertie des gouvernemens? Ici encore revenons à l'Espagne. Il y a vingt ans, ce pays avait les plus mauvaises routes du monde, tandis que l'Angleterre en avait d'excellentes : à tel point que le mulet était la providence de l'Espagne, lui tenant lieu tout ensemble et de voie de communication et de moyen de transport, *un chemin qui marche*, comme dit Pascal à propos des rivières. On sait le rôle immémorial que jouent les *arrieros* dans tout récit d'Espagne. Or il faut se rappeler que la loi était la même dans les deux pays au sujet des routes, l'état ne faisant rien par lui-même et n'imposant rien aux localités: les deux peuples étaient absolument livrés à eux-mêmes, dans leur force et dans leur liberté. Dans ces conditions, ce que l'un fit et ce que l'autre ne fit pas montre clairement que l'inertie des gouvernemens n'est pas une impulsion, mais que les peuples vivent de leur génie, d'où ils tirent, l'état s'abstenant, tantôt l'activité, tantôt l'apathie.

En voilà bien assez sur cette singulière doctrine qu'un peuple est actif à proportion de ce que son gouvernement est inerte. Toutefois cette maxime a un pendant, un corrélatif qui vaut la peine qu'on s'y arrête autrement. Ici je fais allusion à ce dire si répandu, que l'activité des gouvernemens éteint celle des peuples, quand elle les prévient en des choses dont ils sont curieux et capables. Voilà du moins qui est supportable au premier aspect. Sans doute il reste à expliquer pourquoi les gouvernemens se mettent à faire des choses dont les individus ou les compagnies se fussent acquittés, pourquoi un gouvernement absolu qui n'a rien à gagner en fait de pouvoir ou de prestige (celui par exemple de Louis XIV) s'impose une besogne accablante de soins purement superflus. Ceci expliqué (je ne prévois pas comment), j'avoue que la maxime est spécieuse. Naturellement les personnes ou plutôt les partis qui l'émettent en font application à la France, mais non sans être vivement combattus : nous sommes témoins à ce sujet d'une dispute où apparaissent les deux propositions les plus contradictoires qu'on puisse imaginer.

Les uns disent : « Nous n'avons pas en France l'esprit entreprenant et spontané qui distingue les Anglo-Saxons, parce que nos lois nous ont habitués à les laisser tout faire et à tout prévoir pour

nous. » D'autre part on répond : « Nos lois ne sont si pénétrantes et si prévoyantes que parce qu'elles ont tantôt à suppléer le caractère national en certaines lacunes, à faire ce qu'il ne ferait pas, tantôt à lui complaire et à l'interpréter dans ses tendances. »

Les deux propositions sont plausibles et se tiennent merveilleusement en échec. Comment sortir de là? Je n'en vois qu'un moyen, qui est de remonter à l'essence du naturel français, d'en saisir les traits primitifs, les purs élémens. Cela fait, on verra bien ce qui peut appartenir à ce naturel dans les choses mêmes qui comportent l'action des lois, l'influence officielle, et qui passaient pour purement imputables à cette influence. Ainsi, dans le cas actuel, l'inertie relative qu'on observe parmi nous pourrait à toute rigueur être considérée comme un effet d'éducation politique, comme le vice d'un peuple qui fut toujours chargé de règlemens excessifs. L'hypothèse est violente;... on suppose là un pur machiavélisme ou une pure fantaisie, et cela chez tous nos gouvernemens sans exception, alors qu'ils ont été tant de fois renouvelés, corps et âme! Je veux bien toutefois que l'hypothèse soit proposable; mais qu'en restera-t-il si l'on découvre au fond même de la nation quelque chose pour expliquer et pour fonder cette abondance de gouvernement sans laquelle on ne nous a jamais vus? Ce que vous prenez pour un fait politique et arbitraire est peut-être un fait naturel, une expression de la race.

On va me dire que je procède moi-même par supposition, que tout cela ne résout rien, qu'il reste à savoir comment on découvre le naturel d'un peuple, et singulièrement celui de la France. J'avoue que rien n'est moins simple; on ne saurait même rien imaginer de plus complexe que ce sujet, un peuple, — c'est-à-dire toutes les époques, toutes les classes, tous les climats, toutes les variétés d'idées et de conduite à reconnaître et à fixer en quelques traits généraux. Il me semble toutefois que je vais pénétrer le naturel d'un peuple, si je le cherche dans certaines choses où les lois n'ont pas de prise, où l'influence officielle n'a pu rien créer ni rien empêcher, si je l'étudie en ces fibres intimes et souveraines, impalpables à toute grossièreté de balance, de glaive, de compas... Telles sont au plus haut point les choses de langage et d'esprit. Est-ce que là enfin je ne vais pas voir un peuple dans la pureté de ce qui le constitue? Est-ce que les hommes ne sont pas ingouvernables et inaltérables en ces sources profondes? Où le maître n'a pas accès, le naturel doit paraître tout entier.

Dans ce dessein, arrêtons-nous sur deux faits que nul ne conteste : l'universalité de la langue française, la contagion de l'idée française. Il suffit, ce me semble, de les énoncer. Chacun sait comme la diplomatie et le Nord parlent français! Ailleurs, où il n'est pas la langue courante, il est la science des classes supérieures, un article

d'éducation littéraire ou même simplement mondaine, une élégance de mœurs qu'elles n'auraient garde de négliger. Quant au caractère contagieux et sympathique, quant au rayonnement dont est douée l'idée française, cela est écrit en traits de feu dans l'histoire des temps que nous traversons. Certes les révolutions n'ont manqué nulle part au monde moderne; mais il est bien connu que celles qui naissent entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées franchissent les fleuves et les monts. La France fait sur elle-même des expériences politiques à l'usage du monde entier. Ce qu'elles valent, pour mon compte, je ne le mets pas en doute; mais comme chacun le juge à sa manière, comme ce jugement n'est pas nécessaire ici, et que j'ai bien assez de l'épine que je tiens en ce moment, je veux seulement constater le fait de la diffusion innée, du débordement organique pour ainsi dire qui appartient aux révolutions françaises. Un apôtre avec charge d'âmes, une langue de feu sur les peuples, telle nous apparaît la France, avec l'idiome et l'esprit conquérans, expansifs, universels, qui la constituent.

Or d'où viennent-ils, ces fiers gallicismes? Ce n'est pas de la loi, bien sûr. Nulle institution, que je sache, ne crée des grammaires et des propagandes. De quelles facultés primitives, irréductibles, sont-ils donc l'indice et l'expression? Il faut y voir, si je ne me trompe, le fruit nécessaire de ces deux choses : sociabilité, esprit philosophique. Pour que la langue d'une nation ait le don de plaire et de se naturaliser partout comme Alcibiade, pour que l'usage en prédomine soit dans les affaires des peuples, soit dans la conversation des honnêtes gens, il faut qu'elle ait été assouplie et perfectionnée par le commerce assidu des esprits les plus variés, qu'au lieu d'être un idiome de mandarins, réservé aux lettres et aux sciences, ou bien une petite monnaie propre seulement à la circulation des idées vulgaires et courantes, elle soit l'œuvre et l'expression de tous, intelligible pour tous, une moyenne accommodée aux choses les plus grandes comme aux plus déliées et aux plus fugitives. La sociabilité est seule capable de créer un pareil langage, souple, facile, étendu, nuancé, car il n'appartient qu'à elle de mettre en présence les classes et les conditions les plus diverses, avec la loi d'abdiquer chacune le technique, le professionnel, et de créer pour s'entendre l'instrument le plus capable d'un échange universel d'idées. Ainsi la sociabilité de la France explique ce que sa langue a d'universel. Ce que ses idées ont de contagieux procède d'un principe non moins certain : l'esprit philosophique, cet autre attribut de la France.

La philosophie est de franchir en toutes choses le temporaire, le local, le particulier, et de poursuivre la raison des choses, la règle des faits, les rapports essentiels des êtres par-delà tout ce qui s'appelle tradition, convention, lois positives, accident, apparences. Un

philosophe tient école d'idées générales, soit à l'égard de ce qui est, soit à l'égard de ce qui doit être. Naturaliste, il vous dira les lois qui gouvernent le monde physique; moraliste, celles qui sont faites pour gouverner les hommes. A ce compte, un peuple où cet esprit domine a des pensées politiques qui ne sont pas pour lui seul, des pensées qui s'adressent au monde entier; il a un Capitole, un Vatican d'où il parle *urbi et orbi*, et quelque jour il découvrira les droits de l'homme, tandis qu'ailleurs on ne dépasse pas la notion du *privilége*. Pour bien juger de ceci, renversez l'hypothèse et supposez un peuple où le droit existe fortement, mais sur une base faite comme une borne : tradition ou convention. Rien de ce droit ne va percer au dehors, car ce droit repose sur des idées qui sont à l'unique usage de ce peuple. Nulle de ces institutions ne peut faire fortune dans le monde, car ces institutions sont taillées pour ce peuple seulement, qui les a tirées de ses précédens et de son génie, particulières comme le besoin, comme le tour d'esprit d'où elles sont nées. Il fera peut-être pour les acquérir ou pour les améliorer des efforts qui peuvent être qualifiés de révolutions, mais sans qu'il y paraisse chez les peuples voisins, sans les émouvoir, sans les entraîner à la poursuite d'un bien dont la séduction n'existe que dans sa pensée propre et nationale. Un peuple ainsi conformé appartient visiblement à certaines religions toutes particulières : celles du passé, des précédens, des ancêtres, de la coutume. Pour ne rien outrer, et comme il ne peut être question en tout ceci que de plus ou de moins, la raison théorique ne lui est pas étrangère : c'est par là qu'il avance, mais conservant toujours encore plus de choses anciennes qu'il n'accueille de choses nouvelles. « Il n'y a jamais eu un moment dans la constitution anglaise, dit Macaulay, où l'élément ancien ne l'ait emporté sur l'élément nouveau. »

Burke est entre tous le champion, l'apologiste passionné de cet esprit anglais, avec une énergie et une crudité ravissantes. « La véritable Angleterre, s'écrie-t-il, tous ceux qui ont sur leur tête un bon toit et sur leur dos un bon habit, n'a que de l'aversion et du dédain pour les actes de la révolution française. La seule idée de fabriquer un nouveau gouvernement suffit pour nous remplir de dégoût et d'horreur; nous avons toujours souhaité dériver du passé tout ce que nous possédons, comme un héritage légué par nos ancêtres. Nos titres ne flottent pas en l'air, dans l'imagination des philosophes; ils sont consignés dans la grande charte. Nous réclamons nos franchises, non comme droits des hommes, mais comme droits des hommes de l'Angleterre; nous méprisons ce verbiage abstrait, qui vide l'homme de toute équité et de tout respect, pour le gonfler de présomption et de théories. Nous n'avons pas été préparés et troussés, comme des oiseaux empaillés dans un muséum, pour

être remplis de loques, de paille et de misérables chiffons de papier sali, à propos des droits de l'homme. »

Des chiffons! homme éloquent et tudesque! Attendez la suite, tâchez de survivre à certains dégoûts qui vous sont réservés, et vous verrez ces chiffons, changés en drapeaux, courir et entraîner le monde au commandement de *marche!* laissant derrière eux la flamme qui brûle et qui éclaire, un souffle de révolte, une semence de nations parmi des troupeaux fameux pour leur obéissance. Voilà ce qui ne sortira jamais de vos traditions, incohérentes et bornées comme elles vous plaisent. Vos lois sont comme ces armes de l'Indoustan qui figurent à vos *exhibitions*, d'une poignée si étroite que pour y entrer et s'en servir il faut être la main qui les a faites.

Burke n'a pas vécu ce qu'il fallait pour voir cette fortune des armes et des idées françaises; mais un jour vint qu'il trouva sur son chemin les bornes de l'esprit anglais et s'y heurta rudement. Ce fut dans le procès fameux de Warren Hastings, une des passions de Burke, cet homme passionné, et qui troubla, qui empoisonna, dit-on, jusqu'à la folie les derniers jours de son existence. Burke était commissaire de la chambre des communes; il soutenait, en cette qualité, l'accusation intentée devant la chambre des lords contre le déprédateur de l'Inde. Or il arriva que la chambre où était née l'accusation fut dissoute au bout de quelques années, qui n'avaient pas suffi à débrouiller tant de crimes et de grandes choses. Alors s'éleva une incroyable question,... véritablement il n'y a que l'Angleterre pour ces mièvreries : on se demanda si l'accusation ne disparaissait pas avec la chambre accusatrice, si la poursuite, l'instruction et peut-être le crime lui-même ne prenaient pas fin en même temps que l'assemblée qui s'était avisée de tout cela!... Burke à ce propos rugit horriblement : il ne parla plus parchemins et précédens, il se souvint qu'il y a une justice, qu'il y a des peuples, que la société a des droits; il s'indigna d'une argutie de procureur opposée au peuple anglais, à l'accusation qu'avaient portée les représentans du peuple, en quoi il était fort inconséquent. On lui remontra fort bien qu'il se payait là de vains mots et de théories nébuleuses. Où prenait-il le peuple anglais? Quelle vision! Le lord-chancelier, un habile homme, fit doctement observer que « le peuple n'est pas un élément de la constitution anglaise, mais bien les communes; que la constitution se résume en trois mots, roi, lords et communes; que le peuple n'y figure point, que le peuple n'était donc point partie au procès. »

On ne peut pas dire que cette étrange question ait été précisément résolue : elle cessa, moyennant que la nouvelle chambre des communes déclara que le procès était toujours pendant, par où elle semblait renouveler et s'approprier l'accusation intentée par ses devanciers. Burke, le plus violent des hommes, éclata en injures et

en sarcasmes contre les *lawyers*. « Plût à Dieu, s'écria-t-il, que l'Angleterre fût gouvernée par la loi et non par les légistes! » Et cependant qu'est-ce que l'esprit légiste dont Burke faisait litière à ce moment, si ce n'est l'esprit traditionnel, arboré d'ailleurs et revendiqué par lui avec tant de véhémence, comme la sagesse, comme l'esprit même de la Grande-Bretagne? Tenir aux textes ou aux précédens, s'arrêter à la lettre des lois ou à la limite des coutumes, n'est qu'une seule et même superstition : *ce qui est* préféré à *ce qui doit être*.

Tout n'est pas à glorifier dans cette continence où se plaît la Grande-Bretagne; on peut même dire que tout n'y est pas équilibre et sûreté. Les Anglais firent une périlleuse expérience au commencement de ce siècle, quand, ayant promis le droit politique à l'Irlande pour prix du parlement irlandais qui venait d'être aboli, ils ne purent tenir leur engagement, empêchés par le *veto* de la couronne. Une pauvre tête portait cette couronne, George III, préludant à la folie par le bigotisme. Ne croyait-il pas avoir prêté contre l'Irlande catholique son serment de roi? Dans cette imagination, il s'arma violemment de toute sa prérogative contre ses ministres, contre son parlement, qui marchaient dès lors à l'émancipation des catholiques. Rappelez-vous que c'étaient de glorieux ministres, Pitt en tête, et que la chambre des communes, en ces temps critiques, votait comme un seul homme et procédait à coups de majorités énormes. Le roi s'exposait donc, mais surtout il exposait le pays. Quoi! désespérer l'Irlande, quand on a devant soi la France en armes au camp de Boulogne, quand Trafalgar n'a pas encore anéanti la marine de la France et de ses alliés! Il y allait de tout.

Cependant ces hommes d'état, les plus hardis que l'Angleterre ait jamais eus, ce parlement aristocratique, cette majorité compacte et acquise à toutes leurs audaces, tout cela, dis-je, qui n'était pas moins que l'élite du pays, s'arrêta court devant le scrupule d'un bigot qui devait finir en idiot, mais qui parut inviolable, retranché dans son for intérieur et constitutionnel. Il fallut que l'Irlande attendît trente ans son émancipation. Elle ne servit pas pour cela d'alliée et de pied-à-terre à l'invasion française, le hasard des batailles ayant détruit nos moyens de transport; mais pendant ces trente années l'Irlande, perdue d'incendies et de meurtres, devint inhabitable : on y vit l'absentéisme, la scission des classes, un gouvernement de police, un débordement de misère à fatiguer encore, après cinquante ans, les finances de la Grande-Bretagne, un empoisonnement de haines et de colères, où la haine de prêtre elle-même n'était qu'un détail. Voilà ce qu'il en coûta à l'Angleterre pour avoir déféré quand même à la prérogative de son roi. Il faut voir tout au long le récit de ces perplexités, de ces angoisses dans les mémoires récemment publiés de sir Robert Peel. On me dira que l'Angleterre

ne perdit pas à ce jeu tout ce qu'elle risquait, et que tout est bien qui finit bien. Soit. Cependant, si l'on veut mesurer au juste ce que valent ces façons et ces mœurs, il ne faut pas en juger par l'événement tout seul, encore qu'il ait été peu gracieux, mais aussi bien par les éventualités. C'était une sagesse à tout perdre.

Quoi qu'il en soit, telle est la manière britannique, qui se conçoit fort bien, de caste à royauté. Tout autre est le procédé français. En France, avec des vues comme celles de Pitt sur la question d'Irlande, avec une majorité comme celle qui soutenait Pitt, on eût brisé le *veto* royal, on eût peut-être brisé le roi. Ce sont deux grandes manières. Si l'une a des révolutions, l'autre en a la monnaie sous forme de troubles variés, d'émeutes soutenues, de conflits venimeux qui n'excluent pas toujours la guerre civile. Il est consolant de penser que dans aucun cas la monarchie ne court de péril. Seulement c'est affaire au monarque de ne pas croiser le courant de l'opinion (*caveat rex*), d'y céder avec grâce comme le gladiateur antique, de s'arranger enfin pour qu'on ne lui dise pas quelque jour : *Il est trop tard!* Après cela reste le principe de l'inviolabilité royale, un principe tout semblable à cet anneau précieux, à cette pierre que portait au doigt le chevalier Luis Perez d'Acaiba, dont telle était la vertu que, quand le chevalier tombait du haut d'un clocher,... la pierre ne se cassait pas.

Légende à part (je ne l'ai pas inventée, hélas! elle appartient à Henri Heine), la France a un tout autre esprit que la Grande-Bretagne, un esprit qu'on ne mène pas avec des précédens, qu'on ne bride pas avec des textes, fût-ce de vieux parchemins ou quelque constitution récente et solennelle. Par-delà le droit écrit, chaque conscience regarde le droit absolu, dont elle est un exemplaire vivant. C'est pourquoi le jury prétend juger tout, encore que sa mission légale soit uniquement de nier ou d'affirmer un fait : il se considère comme la société elle-même et comme exerçant la souveraineté des jugemens. C'est pourquoi le magistrat préfère volontiers son équité à celle de la loi et des codes, qui sont là néanmoins pour lier ses décisions. Voici enfin le trait suprême de cet esprit, et le plus dispendieux assurément : une constitution, dix constitutions peuvent bien proclamer que le roi est inviolable, que ses ministres seuls doivent être recherchés; mais le citoyen, sans s'arrêter à cette fiction, frappera autant de coupables qu'il en apparaît, et ne se gênera pas pour en apercevoir jusque sur le trône.

Il ne faut pas s'étonner que ce pays ait des révolutions si contagieuses, ayant des idées si générales. Ce qu'il conçoit, ce qu'il découvre, est chose qui se propage, parce qu'il est sujet à découvrir telle chose que les droits de l'homme. M. de Maistre me semble bien imprudent, quand à ce propos il prodigue la raillerie, traitant

ces droits de pure abstraction et *les renvoyant à l'homme dans les espaces imaginaires qu'il habite.* Qu'il y prenne garde : il fait là le procès au christianisme, qui se pique apparemment d'universalité, qui en tire son nom parmi nous. Est-ce que le christianisme n'a pas révélé les *devoirs de l'homme* en général? Est-ce qu'il ne professe pas des dogmes pour tous, des commandemens à l'adresse du monde entier? C'est un fait notoire et glorieux : en même temps qu'il prêche l'Évangile dans toutes les capitales de l'Europe, il a des missionnaires porteurs de la même nouvelle en Chine et au Cap, parmi les Esquimaux et dans l'Océanie. Or ces espaces sont-ils imaginaires ou ces dogmes fantastiques? Stipuler et réserver, comme fait M. de Maistre, la diversité, l'inégalité politique parmi les hommes, c'est chose étrange, quand d'autre part on les croit capables de l'unité religieuse. Pourquoi traiter l'homme d'une manière si différente dans deux cas où il s'agit également du juste et du vrai? Est-ce que la morale n'est pas le fonds commun où reposent la religion et la politique? Si les circonstances de climat et de mœurs ne diminuent en aucun lieu le devoir humain, pourquoi leur serait-il donné d'attenter aux droits humains?

L'inadvertance du christianisme est qu'il n'applique pas aux relations politiques des hommes les grands principes dont il leur apporte la nouvelle : il ne fait pas aux souverains la leçon de fraternité, il ne compte pas la charité parmi les vertus de gouvernement, il ne nomme même pas ces vertus, et la morale qu'il enseigne est une morale purement privée. C'est la gloire immortelle de l'esprit français d'avoir achevé la théorie, y ajoutant même la puissance des œuvres. Prodigieux esprit, d'une ardeur et d'une netteté qui emportent l'action! Il n'habite pas un brouillard allemand : comme il a l'éclair, il a le coup de foudre, dont on voit les marques çà et là parmi certains trônes et certaines théocraties. Je constate cette puissance d'action, moins pour glorifier telle colonne ou tel arc de triomphe que pour marquer la puissance de l'idée, de la conviction française. Joad l'a presque dit : « La foi qui prend les armes est une foi sincère. »

Il faut que je m'arrête un instant ici pour répondre à une impatience, à un soulèvement du lecteur, qui va peut-être trouver qu'on lui parle sans fin des propriétés théoriques et philosophiques de l'esprit français, comme s'il n'y avait que la France au monde pour être douée de la sorte... Et les Allemands? Certes je ne nie pas les Allemands en tant que philosophes; mais chacun plane à sa manière, et la France, sur ces hauteurs mêmes de la pensée, a des voies qui lui sont propres. Elle philosophe comme une race sociable, c'est-à-dire très adonnée au point de vue théorique, mais pour y considérer la société encore plus que le *cosmos*, tandis qu'ailleurs l'enchantement

des esprits est de tirer au clair l'essence, l'origine et la fin des choses.

Ici d'ailleurs, outre le naturel de la race, n'oubliez pas l'école où elle a grandi : il s'agit d'une race élevée au droit romain, c'est-à-dire tenant son éducation d'un peuple éminemment dénué du sens métaphysique, mais juriste et casuiste comme on ne l'est pas, auteur d'une législation qui s'est appelée *raison écrite*, dont l'effort pacifique fut de mettre le droit dans tous les replis de la société sinueuse et luxuriante qui naissait déjà il y a deux mille ans. Cette tradition est fort à considérer : c'est par là peut-être que l'esprit philosophique de la France, nonobstant ses ailes, touche à terre volontiers, et, si haut qu'il monte, aspire à redescendre en lois, en mesures de gouvernement, en propagande. Il tire de ses origines le caractère précis et humain de sa philosophie. Il y en a peut-être de plus haute, mais non de plus communicative, de plus contagieuse, et peut-être mérite-t-elle, pour ce prosélytisme organique, d'être signalée entre toutes.

II.

Ainsi nous pouvons tenir pour certain que la France est sociable et douée d'esprit philosophique; voilà ce que signifient cette langue, cette pensée rayonnantes que nous avons observées en elle. Or dans ce fait de la sociabilité française nous trouvons tout d'abord une lumière sur la question qui nous occupe, une certaine explication de tant de règlemens et de disciplines qui apparaissent en ce pays.

La société est pour chacun une abdication partielle de ses droits et de son indépendance, un accord de toutes les libertés à se respecter les unes les autres, c'est-à-dire à se borner chacune. A moins d'aller à nos semblables pour les battre ou pour les voler, ce qui est un contact assez fréquent, nous ne les rencontrons qu'à la condition de céder et d'effacer quelque chose de nous-mêmes, de nous réduire et de nous incommoder pour eux : c'est le prix auquel nous entrons avec eux en commerce d'idées, de sentimens et de produits. Supposez un moment l'essor égoïste et illimité de toutes les forces, de tous les instincts individuels; ce n'est plus la société, mais la guerre, la sauvagerie. Ainsi la société est un état de choses où l'homme est limité par l'homme. Naturellement, plus la société comptera de personnes et de choses, de sujets et d'objets, plus cette limite se fera sentir et requerra de force gardienne. Vous subissez plus de règlemens dans une ville qu'en rase campagne : cela tient au voisinage, au froissement des biens et des gens: *police* vient de ville. En toute réunion publique ou privée, mille sujétions vous apparaissent en même temps que vos semblables. Allez à eux pour une association ou pour une profession, même indépendante, vous y trouvez des engagemens, une discipline non moins qu'appui et profit.

Les gouvernemens nous imposent partout cette limite de nos semblables à respecter, ce précepte de l'inoffensif; mais nous les avons créés, ou du moins nous les supportons pour qu'ils nous fassent cette légitime violence. Ceci est l'effet élémentaire de la sociabilité humaine; on peut même dire que, parmi la moyenne des hommes, c'est l'effet le plus clair, l'unique triomphe du sens moral. Il faut voir ce qu'est en nous le sens moral, simple notion et simple sentiment, combattu par l'égoïsme, qui a la véhémence d'un instinct. En cet état, le sens moral n'est pas de force à nous porter vers le bien; mais il nous décide à subir des pouvoirs extérieurs qui nous interdisent la malfaisance. A ce point de vue, dire qu'une race est sociable, c'est dire qu'elle se plie volontiers aux disciplines qui sont la loi naturelle de toute société. Or il faut convenir que cette résignation tournée en habitude prédispose les hommes à plier, à s'annuler un peu partout, à concéder le superflu aux gouvernemens.

Ainsi une race sociable est une race qui a besoin d'être gouvernée, qui se prête, qui s'expose par cela même à une foule d'interventions et de médiations officielles, lesquelles ne sont pas de trop dans cette mêlée où elle se plaît. Que si en outre elle a l'esprit philosophique, par là encore elle aboutit et conclut à un certain luxe de gouvernement. Elle y aboutit en ce sens que, la pensée étant chez elle un attribut dominant plutôt que la volonté, l'état pourrait bien avoir à suppléer par son action à quelque inertie nationale. Elle y conclut d'un autre côté en ce sens qu'elle érigera sur une base de raison théorique l'étendue et la vigilance du gouvernement. En effet, la première chose que va découvrir cet esprit en s'appliquant aux lois, qui sont, comme dit Montesquieu, les rapports essentiels des choses, c'est la justice. Il concevra la justice comme la règle de tous les rapports humains; il la proposera comme fin essentielle aux sociétés, bien plutôt que le déploiement individuel. Son grand souci sera de mettre la justice partout. Or il n'y a que l'état pour imposer cette observance. L'individu a une autre mission, je dirai presque une mission contraire, où s'emploient, où s'épuisent presque tous ses organes, qui est de se conserver lui-même. Dans la physiologie des sociétés, on n'aperçoit que l'état qui puisse passer pour l'organe du droit.

Il vous semble peut-être que cet appétit de justice n'est pas un trait de caractère à distinguer une nation, que toutes les nations professent la justice, et que c'est un programme, que c'est même, dans une certaine mesure, un aliment commun à toutes les sociétés. Cette objection exagère quelque chose de vrai. En effet, l'humanité est une : c'est pourquoi elle nous apparaît partout en société, partout avec des gouvernemens pour garder le lien social, la loi morale; mais la loi morale peut être entendue d'une manière plus ou moins

complète, en conséquence de quoi le lien social peut être plus ou moins étroit. Ceci tient à ce que sous le fond de l'unité humaine il y a des variétés : d'abord celle des individus, qui se voit avec les yeux de la tête; puis une autre, moins évidente, que vous pouvez contester dans une foule de cas et de personnes, certaine toutefois, saillante, éclatante dès que vous embrassez du regard l'ensemble des choses, la suite des temps, la moyenne des hommes. Cette variété est celle des races. Comment y aurait-il des nations, c'est-à-dire des groupes distincts, indépendans et même volontiers hostiles, s'il n'y avait pour répartir ainsi les hommes des qualités non moins distinctes, par où tantôt ils s'attirent, tantôt ils se repoussent? Puisque l'homme est libre (vous admettez, je suppose, le libre arbitre), pourquoi, à la différence du règne animal et du règne végétal parqués chacun en sa région, l'homme ne choisirait-il pas sa localité, sa région morale? C'est l'observation des naturalistes que les êtres sont d'autant moins assujettis aux influences physiques, extérieures, qu'ils sont plus intelligens (1). On peut supposer dès lors que la plus intelligente des espèces obéit, dans la constitution des sociétés, à des répulsions et à des affinités de l'ordre intellectuel et volontaire; à ce compte, les races feraient les nations.

Vous déplaît-il de voir là quelque combinaison, quelque préméditation humaine? Qu'à cela ne tienne! On peut imaginer autre chose. On peut supposer que la Providence a diversifié l'homme selon les régions, comme la faune et la flore, semant çà et là sur le théâtre que nous traversons des qualités de sol et d'atmosphère, des accidens de géographie auxquels sont attachés un certain tour d'esprit et de mœurs, une certaine fatalité d'institutions. Tels milieux, tels êtres; c'est ainsi que l'entendent Montesquieu et Humboldt.

Ici, on peut l'entendre comme on voudra. Que les hommes portent en eux la variété qui fait les races, ou que cette variété les attende et les *spécifie* pour ainsi dire sur la scène où ils naissent, que les nations *se fassent* elles-mêmes ou qu'elles *soient toutes faites* par une harmonie préétablie des lieux et des personnes, peu importe. Je veux seulement montrer que les peuples ne doivent pas leur génie, tout leur génie du moins, à leurs lois. L'influence partielle des lois n'est pas contestable, non plus que celle des événemens et du tour que prend la formation historique des peuples. Bref, il y a pour les peuples une éducation; mais croyez bien que le naturel n'est pas un vain mot, surtout parmi les peuples, ces êtres durables qui ont pour eux le temps et l'espace, avec la chance de rencontrer quelque jour des occasions pour leur génie, et de se faire à la longue une destinée semblable à leurs instincts, à leur naturel.

(1) Pritchard, *Histoire naturelle de l'Homme*, t. Ier, p. 81.

Il faut admettre chez les hommes des qualités primordiales préexistantes aux institutions, quand ce ne serait que les qualités par lesquelles ils ont voulu ces institutions et se sont faits nation sous une même loi. Autrement dites-moi un peu ce qui déterminerait les groupemens humains! Remarquez bien que nous parlons ici de nationalités, c'est-à-dire du fait le plus durable, le plus obstiné et pour ainsi dire le plus renaissant dont l'histoire fasse mention. N'admettrez-vous à l'origine de ce fait que les jeux de la force et du hasard? Ce qui naît violemment, fortuitement, a-t-il cette vitalité indomptable?

Ainsi quelques variétés se détachent sur le fond de l'unité humaine, et ces variétés se caractérisent surtout parmi ces personnages qu'on appelle nations. Une variété digne d'observation entre toutes est celle qui distingue les nations les plus civilisées en individualistes d'une part, en socialistes ou centralistes d'autre part.

J'appelle individualistes des hommes dont la passion est d'être libres, non-seulement de cette liberté qui institue le législateur, mais de celle qui ne subit pas de lois : — non que telle soit sur ce dernier point leur préméditation, encore moins leur pratique; j'entends parler seulement d'un instinct, d'un premier mouvement où se trahit la race, qui est tout d'abord de nier, de rejeter le règlement, pour n'en garder, même toute réflexion faite, que le moins possible. L'idéal de ces hommes n'est pas la justice, mais la force; expliquons-nous : la force de chacun franchement exercée, l'espace ouvert, l'entrave abolie, le prochain à distance; bref, le déploiement de l'individu. Les Anglais appellent cela, aujourd'hui qu'ils font la théorie de la chose, *le principe volontaire.* On n'aspire pas directement par là au vrai et au bien, mais on ne s'en détourne pas non plus. Cet idéal n'est pas la même chose que l'égoïsme, ou du moins il ne l'est pas nécessairement. En tout cas, de quelque nom qu'on l'appelle, il a sa part de droit et de grandeur. C'est un titre qu'il invoque, un titre sans pareil, quand il entend faire de l'individu, au nom de la conscience et de l'intelligence humaine, un être inviolable à certains égards, quelque chose d'indépendant et de souverain. Bossuet a décrit et maudit comme il lui appartenait la passion de controverse théologique qui possédait Cromwell et ses compatriotes; mais trouvez donc quelque chose de plus irréprochable, de plus élevé que cet individualisme, que ce besoin de croire et de porter témoignage de sa croyance, *sans être repris par aucune autorité ecclésiastique ni séculière!*

Puisque nous tenons l'Angleterre, ne la quittons pas. Aussi bien parler d'individualisme, c'est parler de ce pays, auquel il est advenu de rejeter le droit romain, de rejeter le catholicisme, de rejeter le classique : une originalité, un relief de nation comme on n'en voit pas. De quelque côté qu'on se tourne, l'unité ou du moins l'uni-

formité s'y brise à chaque pas, et d'abord par le fait des provinces : le royaume-uni se compose de provinces alliées plutôt que fondues, avec le même législateur, mais non avec les mêmes lois. Voilà pour l'individualité locale; mais l'individualité est partout. L'autonomie est le fond des caractères non moins que de l'Irlande et de l'Écosse, lesquelles ont chacune, comme on sait, leurs lois civiles et criminelles.

Regardez un peu comme les Anglais se comportent à l'égard de la chose publique. Vous pensez bien qu'ils instituent et contrôlent de fort près leur gouvernement, cela va sans dire; mais il y a plus : leur effort, leur aspiration incessante est de réduire ou même d'éliminer le gouvernement. Ils ignorent la conscription, les livrets, les passeports. L'impôt qu'ils préfèrent est l'impôt indirect, c'est-à-dire aussi facultatif que possible. Ils forment des sociétés, même politiques; ils élèvent des usines, fût-ce de vitriol, sans le moindre besoin d'une autorisation préalable. Liberté absolue des ligues électorales, des sectes religieuses, des coalitions ouvrières. Nulle loi n'oblige les communes soit à faire des routes, soit à entretenir des écoles. L'indépendance est le principe qui semble admis à l'égard de tout être collectif, que cet être soit une localité ou une association : *routes parlementaires, trains parlementaires*, c'est ainsi qu'on appelle certaines routes et certains trains, exceptionnels, soyez-en sûrs; autrement le nom qu'on leur donne, la distinction qu'on en fait, n'auraient pas de sens. Enfin les Anglais n'ont pas de codes, cela est capital, et constitue, selon moi, un des grands témoignages que ce peuple ait portés sur lui-même. Quand les lois d'un pays ne peuvent tenir dans un livre, c'est qu'il ne leur est pas permis de former un système simplifiant et abrégeant tout sous le niveau de quelque idéal agréé ou imposé, c'est qu'elles ont à rester, comme les choses elles-mêmes, incohérentes et sinueuses, c'est que nulle situation, nulle existence ne se laisse toucher, même aux angles les plus difformes, quand elle a titre ou possession, le tout en vertu de cette arrogance, de cette apothéose du sens individuel, où chaque droit semble dire, comme Jéhovah : *Je suis celui qui est.*

On voit bien en ce pays que les localités, les corps, les individus s'appartiennent plus que partout ailleurs, et sont en quelque sorte confiés à eux-mêmes. Ce n'est pas assez dire : les individus sont quelquefois érigés en puissances, et la garde des lois leur est abandonnée. Il n'existe pas parmi les Anglais un organe de surveillance et de répression tel que notre ministère public : c'est affaire aux individus de dénoncer les délits et de saisir les tribunaux. C'est affaire à l'accusé de se défendre : la loi ne lui donne pas d'avocat. Ceci, pour le dire en passant, jette une certaine lumière sur un détail de mœurs dont vous avez eu sans doute les oreilles rebattues : je veux parler de ce soin que met le juge anglais à ménager l'accusé, à le

mettre en garde contre ses aveux. Ailleurs le juge peut bien charger à fond l'accusé, puisque celui-ci sera défendu à outrance par un conseil dont c'est la mission légale, et qui fera valoir en faveur du plus scélérat, du plus parricide, toutes les excuses de la misère, de l'inéducation, de l'inexpérience, des entraînemens du bel âge! Ces façons feraient scandale parmi les Anglais, où il est entendu que le citoyen ne doit être ni vexé ni assisté par la puissance publique.

Mais il faut citer un autre échantillon de cette prodigieuse liberté, et surtout il faut bien se dire qu'à ce régime tout n'est pas profit pour l'individu. Voici ce que raconte, sans songer le moins du monde à la question qui nous occupe, un témoin qu'on ne récusera pas, lord Dufferin, dans ses *Lettres sur les régions polaires*. Quelques armateurs anglais imaginent une spéculation qui est de construire des bâtimens à vapeur pour remonter les fleuves de l'Australie, pour pénétrer dans l'intérieur de ce continent encore inconnu il y a dix ans. On voit tout d'abord quel est le problème : il faut de petits bâtimens, propres à une navigation fluviale, capables toutefois d'une traversée des plus longues et des plus hasardeuses. On trouva, en les payant bien, je suppose, les équipages qu'il fallait pour ces cinq navires. Or un seul arriva à grand'peine, mais enfin à bon port, se vendit admirablement et couvrit les frais de l'affaire; on n'entendit jamais parler des quatre autres... Que voulez-vous? Dans le pays où cela s'est passé, l'industrie est libre, les conventions sont libres, permis à chacun de spéculer à sa manière et d'amorcer comme il l'entend sa spéculation. La vie des hommes n'est peut-être pas chose à traiter avec si peu de façons, cet enjeu paraît excessif; mais il ne s'agissait que de marins : *nihil tam capax fortuitorum quam mare*. Cela me rappelle cet indulgent commentaire d'un historien sur la journée du 10 août : *D'abord c'étaient des Suisses...*

Si des lois nous passons aux mœurs, le spectacle est le même. Tout y dépose d'un individualisme profond et imperturbable. Les champs, les voyages, c'est-à-dire la solitude et l'espace, voilà ce qui attire l'Anglais. Dans les villes, à chacun sa maison; hors de la maison, à chaque convive sa table isolée et cloîtrée pour ainsi dire. La stalle qu'il donne à ses chevaux dans l'écurie, l'Anglais la veut pour lui-même. Pourtant il faut bien se rencontrer, se coudoyer dans certains lieux, spectacles, promenades, courses, gares de chemins de fer, bals publics. Là et *ailleurs*, point ou peu de ces précautions qui abondent parmi certains peuples gardés à vue jusque dans leurs plaisirs. Véritablement il n'y a pas moyen de se croire en France, quand même il n'y aurait autour de vous que conversations françaises et paysages normands, ce qui n'est pas rare de l'autre côté du détroit.

Tout cet individualisme peut tenir en quatre mots : aversion de la discipline, goût de l'isolement. Et ceci n'est pas une excentricité, mais la prédominance chez cette race d'un goût ou si vous aimez mieux d'un dégoût naturel. Si l'homme est un *animal politique*, c'est-à-dire sociable, il n'est pas moins vrai d'ajouter qu'il est un animal solitaire; les deux choses se mêlent en lui. J'ai lu cette inscription à la Grande-Chartreuse, sur la porte d'une cellule : *O beata solitudo! sola beatitudo!* Vous vous avancez beaucoup, mon révérend. Non, la solitude n'est pas notre seul bonheur. Rappelez-vous donc comme vous allez à vos frères les jours de *spatiament*, comme vous employez aux conversations les plus continues et les moins écoutées ces deux heures par semaine où la parole vous est rendue! Mais tenez, sans aller plus loin, auriez-vous mis sur la porte de votre cellule un latin si agréable, n'était quelque souvenir du monde? D'un autre côté, je rends hommage à votre pénétration : vous êtes pour une bonne moitié dans le vrai. Chacun de nous est chartreux à ses heures, encore plus fatigué de son prochain que de lui-même, avec un besoin intermittent, mais impérieux de sécession et de repli. Il y a des momens où l'homme rejette violemment son semblable : tel est ce dégoût qu'il devient quelquefois un appétit de destruction personnelle. Retrouvant l'homme au fond de nous-mêmes, l'homme qui nous est un objet d'horreur et de mépris, nous finissons par nous haïr nous-mêmes et par nous fuir d'une fuite qui nous emporte jusqu'au néant. Il n'est pas clair que ceci soit un paradoxe ni même une hyperbole : il est fort avéré au contraire que l'Anglais n'a pas son pareil pour le suicide comme pour l'isolement.

Au fond, qu'est-ce que ce besoin de solitude plus ou moins prononcé selon les races? Le besoin de liberté sous une de ses formes les plus impérieuses, à telles enseignes que les peuples les plus libres sont ceux que vous voyez le plus épris de la vie domestique, les gardiens les plus jaloux de leur foyer contre l'œil du fisc et de la police. Si les dieux lares existaient, les Anglais les eussent découverts. Ils ont bien inventé la religion du chez soi, *home, sweet home*, ainsi qu'ils l'appellent. Rien n'est plus conforme au génie individualiste de cette race, la famille, le foyer étant encore plus que la propriété un appendice et une extension de l'individu.

III.

L'individualisme, qui est une objection contre le prochain, contre l'homme en général, en est une à plus forte raison contre l'homme de pouvoir et de police qui vient à nous la main pleine de sujétions et de contraintes : de là parmi les Anglais une réduction systématique de ce personnage.

Vous apercevez au contraire une véritable efflorescence de règlemens et d'interventions officielles chez le peuple centraliste, sous l'influence des instincts sociables et de l'esprit philosophique qui le constituent. Et cela est en vérité fort naturel. Autrement que ferait-il de cette notion du droit qui est son grand trait de lumière intellectuelle? Une pratique spontanée, une tendance obéie d'elle-même par chacun? Vous n'y pensez pas... Rentrons dans nos limites. Il en fera ou plutôt il en laissera faire un texte inépuisable de lois et d'institutions; n'en demandez pas beaucoup plus à notre indigente espèce. Sans doute, quand on porte en soi un idéal, c'est pour le reproduire; mais l'artiste qui convient ici n'est autre que le législateur, car cette idée du droit, grosse qu'elle est de violences faites à notre égoïsme, ne va pas apparemment s'imposer d'elle-même.

Une nation où vit cet idéal l'appliquera donc, si haut qu'il porte, au règlement légal de toutes les relations humaines, d'abord aux relations des individus entre eux. Quelle police! Je ne vais pas l'énumérer, ce serait sans fin. Un seul cas, un cas extrême, il est vrai, va nous donner la mesure de tout le domaine qui lui appartient et qu'elle remplit. Rappelons seulement cette police des manufactures, qui a pour but de protéger l'enfant contre le père. Telle est la confiance du législateur dans le cœur humain, dans les émotions les plus tendres et les plus harmonieuses qu'il nous soit donné de ressentir : il n'y croit pas, il s'en défie profondément : aux suavités instinctives (qui feraient travailler quinze heures par jour un enfant de huit ans) il ajoute la voix de ses commandemens et la sanction de ses pénalités. On ne voit pas que ce soit de trop, il paraît même que c'est indispensable. Tous les peuples, les uns après les autres, font une loi là-dessus à mesure que l'industrie leur vient. Étonnez-vous donc après cela que l'égoïsme soit suivi et réglementé pas à pas, partout ailleurs où il serait une pure exaction, une entreprise ou plutôt un attentat de tous les jours, sans limite et sans tempérament!

Cette répression est chose où excelle une race centraliste en vertu des instincts que nous y avons reconnus. Comme elle a un goût de la société très propre à multiplier et à compliquer les rapports humains, comme elle n'a pas moins le goût du droit, il s'ensuit qu'elle souffre, qu'elle fait même volontiers tout ce qu'il faut de règlement à cette complication sociale.

Tels sont les soins qu'elle prend des relations civiles : elle ne s'applique pas moins à réglementer les relations politiques, celles des individus avec la société, avec l'état, qui est le gérant social. Si l'on ne savait pas comment elle opère, il serait aisé de le prévoir de par ses instincts. Vous pouvez y compter : elle multipliera les prévisions et les solutions favorables à l'intérêt général, soit que la société lui

apparaisse comme un être à part, avec des droits à reconnaître et à respecter, — soit que la prédominance de l'intérêt général sur les intérêts privés figure à ses yeux une des formes du droit, — soit enfin que l'intérêt même des individus, pris dans un sens prévoyant et élevé, lui semble identique au droit et encore plus satisfait que blessé par quelque gêne, par quelque sacrifice dont il est grevé çà et là. Cette dernière hypothèse reviendrait à dire qu'il est plus avantageux pour un individu d'habiter un pays bien pourvu de routes et de défenses qu'il n'est gênant pour lui de supporter les servitudes relatives au recrutement, à l'expropriation, au défrichement des bois, aux zones militaires, à l'entretien des routes, etc.

Cette considération n'est pas de mise en tout état de société. Le chancelier Miroménil raisonnait fort mal, faisant valoir à l'appui des corvées le profit que trouvaient les paysans eux-mêmes aux bonnes routes obtenues de la sorte. « Monsieur le chancelier me permettra de croire, lui répondit Turgot, que le plaisir de marcher sur un chemin bien caillouté ne compense pas pour les paysans la peine qu'ils ont eue à le construire seuls, sans salaire. » Étant donné le droit commun, l'égalité des charges, l'argument du naïf chancelier retrouve peut-être quelque valeur.

Quoi qu'il en soit au point de vue théorique, le fait est que tous les intérêts publics, — défense du territoire, répression, fisc, viabilité, procès de l'état, — auront toujours chez un peuple centraliste un avantage marqué sur le droit et l'intérêt individuels.

Là vous verrez toutes choses marquées à cette empreinte, — cent soixante-huit mille fonctionnaires pour verbaliser, mais nul droit du prévenu à la liberté sous caution, encore moins de l'acquitté à un dédommagement, — le marché du pays réservé aux industries du pays, infraction sans doute au droit individuel de vendre et d'acheter, mais création de richesse publique, de matière imposable, — nul obstacle à la route qui prétend traverser l'usine, le manoir, le cimetière, — privilége du fisc sur les biens du contribuable et du comptable, — exploitation des mines avec ou sans le propriétaire du fonds, — le fonctionnaire public quasi inviolable, — l'état déclinant comme plaideur les juges ordinaires, se couvrant comme débiteur de prescriptions extraordinaires, de déchéances courtes et inexorables; nos lois contre l'arriéré sont de petites banqueroutes.

On n'en finirait pas s'il fallait poursuivre cette tendance partout où elle paraît : voirie, alignemens, cours d'eau, discipline des professions libérales, pensions, ateliers insalubres, etc. La subordination des intérêts privés est le pain quotidien de notre politique administrative, car on sent bien que c'est de la France qu'il est question dans cette hypothèse ou plutôt dans cette peinture d'une société centraliste. Sous ce rapport, nous touchons à l'idéal. Une secte, une

utopie peut aller plus loin dans cette voie; mais nulle société connue n'y a dépassé la nôtre.

Vous soupçonnez peut-être en tout ceci quelque virus monarchique ou révolutionnaire. Eh bien! non : ce que vous avez là devant vous, c'est le pur esprit de la France, impérieux et immuable, traitant ces choses en 89 absolument comme elles étaient traitées dans les conseils de Louis XIV. Que voulez-vous? C'est le tempérament, c'est le fond même de ce pays, à toute époque, de tenir pour la société contre les individus, pour l'état contre les castes, les ordres, les compagnies. La France est ainsi faite : en toute question où apparaissent ces deux termes, elle a un parti qui semble pris de longue date et à jamais, une solution innée pour ainsi dire. La France, qu'elle soit représentée par Richelieu et Colbert ou par l'assemblée constituante, abonde résolûment dans la préférence des intérêts publics et des pouvoirs publics, on peut même dire jusqu'à un certain point du pouvoir exécutif. Ce n'est pas une tradition vraiment (est-ce que les traditions nous arrêtent?), c'est un instinct; nous n'y renoncerions qu'en cessant d'être nous-mêmes, en nous dénaturant corps et âme.

Rien n'étonne les étrangers civilisés comme notre justice administrative, un régime d'apparences bizarres où l'état veut des juges à lui, des juges de sa main et demeurant sous sa main, pour vider ses procès avec les particuliers, et surtout pour reconnaître ce contentieux, pour le reprendre à la justice ordinaire. Voilà qui semble énorme. Est-ce que le droit des individus ne va pas périr à coup sûr et toujours devant cette illusion de tribunal? Cette appréhension est fort naturelle, il ne tient qu'à vous de croire que l'état est son propre juge à lui-même; mais d'un autre côté vous plairait-il de laisser juger l'état avec cette conséquence de voir intercepter l'impôt qu'il demande, le conscrit qu'il appelle, la route qu'il veut ouvrir, de voir périr à l'application les lois qui l'ont armé et crédité pour le bien public? Il est admis de tous que l'administratif et le judiciaire doivent demeurer soigneusement distincts; mais, si cette limite n'est pas gardée par l'administration elle-même, l'état va tomber en tutelle de magistrats, ce qui promet certaines entreprises. Sous prétexte des droits privés dont ils sont gardiens, vous les verrez entraver tous les services publics, attirant à eux des questions dont ils ne sont pas juges, et les traitant soit avec une complaisance acquise à l'intérêt individuel, soit avec une entente fausse et bornée de l'intérêt général.

Il s'agit d'opter entre deux maux. Or ce choix est fait : il est de l'assemblée constituante à sa meilleure époque. Il ne lui vint point à l'esprit que les tribunaux ordinaires pussent toucher sous aucun prétexte aux lois d'où dépendent les services publics. Elle sentit bien que ces juges du gouvernement seraient le gouvernement lui-

même. Elle estima que la souveraineté serait déplacée du coup. Celui-là en effet est supérieur à tout et maître de la loi qui peut la défaire en l'appliquant, la rouer d'interprétations, la réduire à néant, ou tout au moins la dénaturer comme bon lui semble. Cela n'est pas à craindre du pouvoir exécutif, responsable comme il est de l'exécution des lois envers la nation qui les a faites, et même responsable de tout, y compris l'abus des lois contre les citoyens : ce n'est pas impunément qu'il prévariquerait; mais le moyen de mettre à la raison des juges indépendans, souverains, tels enfin qu'il les faut pour rendre bonne justice aux citoyens dans leurs débats privés? Ce serait chose grave partout ailleurs que la souveraineté et pour ainsi dire l'impunité des juges. Entre particuliers, le pire jugement n'est après tout qu'une lésion particulière. Tout autre est la portée des jugemens où l'état est partie, c'est-à-dire où la société est intéressée en quelque endroit vital : finances, armée, travaux publics. Voilà le côté à garantir avant tout. Je le répète, c'est l'assemblée constituante, où apparurent toutes les grandes idées, qui créa parmi nous ce prétendu scandale de la justice administrative. Le grand point, à ses yeux, était que les juges demeurassent hermétiquement étrangers aux affaires d'état. Aussi décide-t-elle que « les fonctions judiciaires seront distinctes et demeureront toujours séparées des fonctions administratives, que les juges ne pourront, à peine de forfaiture, troubler de quelque manière que ce soit les opérations des corps administratifs, ni citer devant eux les administrateurs pour raison de leurs fonctions (1). »

Ce n'est pas tout : les administrations des départemens eurent à connaître du contentieux des contributions directes et des travaux publics (2). Il n'est question pour cela ni des tribunaux ordinaires, ni même d'un tribunal administratif; l'administration se juge elle-même. Il y avait bien une autorité pour statuer sur les recours des particuliers : c'était déjà le conseil d'état, mais qui se composait uniquement alors du roi et des ministres (3). Enfin voici la fameuse matière des conflits toute tranchée dès cette époque par une loi déclarant que « les réclamations d'incompétence à l'égard des corps administratifs devaient être portées au roi, chef de l'administration générale, et n'étaient dans aucun cas du ressort des tribunaux (4). »

L'esprit de l'assemblée constituante n'est pas douteux. Ce n'était pas l'époque où, ayant reconnu un principe, on lui marchandait les satisfactions; on allait volontiers au fond des questions et même jusqu'au bout des choses. Le principe qui sépare l'administratif et

(1) Loi des 16-24 août 1790, titre II, article 13.
(2) Loi des 7-11 septembre 1790.
(3) Loi du 25 mai 1791, article 15.
(4) Loi du 14 octobre 1790.

le judiciaire une fois reconnu, ce principe fut consacré dès lors dans toute sa rigueur, à l'encontre surtout du judiciaire. Si profonde à cet égard était la défiance de l'illustre assemblée, qu'il lui plut d'attirer à elle et de juger elle-même dans ses comités, plutôt que de les laisser aux juges ordinaires, certaines matières spéciales relatives à la liquidation des dettes de l'état, à la trésorerie, à l'apurement des comptes. Elle eût mieux fait sans doute de créer pour cela quelque justice particulière; mais on peut croire qu'il y avait urgence, et son inspiration fut saine de se préférer elle-même pour cet office aux tribunaux ordinaires : c'était un juste sentiment du lien étroit qui unit le contentieux des services publics à l'exécution même de ces services et à toute la marche du gouvernement. C'était comprendre comme il faut qu'on ne peut charger de ce contentieux des autorités étrangères à l'action et à l'esprit de gouvernement.

On pourrait croire que les juges d'autrefois valaient encore moins que les gouvernemens d'autrefois (une opinion spécieuse, si l'on se rappelle comment en usèrent les parlemens contre la vaccine, contre Turgot, contre l'Académie Française, contre les protestans, contre les imprimeurs), et que le pouvoir judiciaire portait la peine de ces souvenirs dans l'estime de l'assemblée constituante; ceci n'expliquerait pas mal l'insigne méfiance dont elle a fait preuve contre ce pouvoir. Toutefois certaine autre explication n'est pas à dédaigner. Il paraît assez constant que les tribunaux de l'ancien régime prenaient parti volontiers pour le contribuable, et contrariaient souvent les mesures administratives, les perceptions surtout. A première vue, cela est d'une créance difficile. On ne se représente pas ces juges pitoyables en fait d'impôt, quand ils l'étaient si peu en d'autres rencontres, maintenant la torture en plein XVIIe siècle, allant même (en des temps plus reculés) jusqu'à refuser un confesseur au condamné, « avec cet instinct de férocité, dit Lémontey, qui caractérise la magistrature française. » Cependant il ne faut pas rejeter *à priori* ce qui fait anomalie et même contradiction, si l'on a quelque souci de la vérité historique; il y a de bonnes raisons pour que l'histoire nous ressemble. Ici d'ailleurs le fait, peu probable en soi, est passablement prouvé par de bons témoignages, ou plutôt par des énonciations incidentes, par des allusions non contredites qui valent encore mieux peut-être que des témoignages directs. C'est la marque en effet qu'il s'agit de choses connues et avouées de tous, qui n'ont que faire de preuves, que l'on rappelle d'un mot. Le dernier mot à cet égard se trouve dans la bouche de M. Rœderer : « Les juges, disait-il, s'étaient fait un esprit contraire à la trésorerie... » Il se signait peut-être en rappelant ce scandale devant le conseil d'état de l'empire; mais l'assemblée constituante elle-même ne pouvait être bien éloignée de ce sentiment. Songez qu'elle créait le gouvernement de

la nation, et que même elle l'exerçait! On comprendrait à moitié moins les saines conditions du pouvoir exécutif, et que les juges n'ont rien à y voir sous couleur de procès.

On voit là un de ces cas où certaines conclusions sont inévitables, s'offrant et sortant de toutes parts. La France s'acheminait de longue date vers celles qui prévalurent à cette époque pour ériger l'état en personnage prépondérant et l'intérêt public en loi supérieure. On ne peut traiter légèrement les solutions ou plutôt les mœurs qui vinrent de si loin se faire consacrer en 89. Peut-on même les regretter? peut-on croire que l'individu y soit purement oublié et maltraité? Cela n'est guère admissible. Ce n'est pas qu'on n'ait vu des nations sacrifiées à des castes ou à des dynasties réputées propriétaires d'un pays; mais cela ne se voit plus : un holocauste permanent du citoyen, de l'individu, quand il s'agit de choses qui n'intéressent pas les dynasties, ou quand les dynasties sont devenues des gérances nationales, cela est sans exemple. Le fait est que l'individu est la substance sociale, et qu'il est la fin de toutes choses, liberté ou règlement, dans une société qui s'appartient. Nos lois actuelles en font foi : il convient de remarquer non-seulement leur pénétration universelle, leur ubiquité pour ainsi dire, mais leur qualité intrinsèque, leur inspiration. L'œuvre de police, privée ou publique, en est la moindre partie : le bienfait y domine. Il ne s'agit pas seulement d'empêcher le mal, mais de faire le bien. Voyez un peu ce commerce : en même temps que le législateur impose plus de contraintes et de sacrifices aux individus, ceux-ci obtiennent plus de bien-être et de protections. J'en veux citer un exemple : la voie publique est semée en France des règlemens les plus détaillés pour tout ce qui en regarde l'entretien et la conservation; mais l'usage de cette voie est gratuit, tandis que de l'autre côté du détroit il est hérissé de péages perçus par les compagnies qui ont fait la route à leurs frais. En France, c'est l'impôt qui l'a construite, l'impôt général, et cela est vrai non-seulement pour les routes générales, mais jusqu'à un certain point pour les routes locales, auxquelles concourt ce que nos lois de finances appellent le fonds commun : « une sorte d'assistance fraternelle, disait naguère un ministre de l'intérieur, que les départemens se fournissent entre eux; une bourse commune, par laquelle le département le plus riche vient au secours du département le plus pauvre. » Et ce secours n'est pas peu de chose, car, sur une dépense de 31 millions consacrés aux dépenses ordinaires des départemens, ce *fonds commun* figure pour 12 millions. L'heureuse définition qu'on vient de voir se trouve dans une circulaire ministérielle du 22 août 1849. Ne vous arrêtez pas toutefois à cette date, n'y soupçonnez pas une influence des temps. Ce communisme est une prose dont l'usage est immémorial parmi nous; en 1848, nous l'avons reconnu et ap-

pelé par son nom, voilà tout. Quand on plonge dans nos documens officiels, dans nos *blue-books*, on sort de cette étude tout pénétré de la conviction que nous sommes le plus communiste des peuples.

Nous disions tout à l'heure que la route est en France affaire et dépense d'état. Il en est de même de l'église, de l'école, de la justice, toutes choses qui constituent ailleurs ou qui constituaient autrefois parmi nous une dépense pour le croyant, le plaideur, le père de famille, une industrie et un métier pour le prêtre, le juge, l'instituteur. Il n'y a pas de société pareille à la nôtre pour défrayer l'individu, pour s'imposer comme siennes tant de charges considérées ailleurs comme des charges privées. Si l'on tient à discerner ce qu'il y a au fond de ces pratiques, on ne peut se défendre d'y voir ceci : que chacun paie l'impôt selon ses facultés, et *dans certains cas* en profite selon ses besoins. Or ceci n'est autre chose que le communisme, dont le trait saillant est la considération unique des besoins comme base des droits, ou du moins la prééminence donnée aux besoins sur les œuvres et sur les mérites. Voilà ce qu'on démêle en rapprochant les règles bien connues qui concernent l'assiette de l'impôt des règles moins remarquées qui déterminent l'emploi de ce même impôt.

Mais l'élément communiste que nous venons de constater en certaines applications de détail est visible dans les œuvres les plus considérables et les plus suivies. Par exemple, qu'est-ce que notre régime financier, si ce n'est un régime centralisé? Et en fait de finance qu'est-ce que centralisation, si ce n'est communisme? Jugez-en plutôt. Ç'a été depuis soixante ans l'effort constant de nos financiers de créer, pour tout ce qui compose la fortune publique, non-seulement la publicité des recettes et des dépenses, mais encore l'uniformité d'administration et l'unité de caisse. De là une série de lois où se poursuit et se développe cette pensée. Les unes prescrivent l'annexion au budget de l'état des budgets particuliers de la Légion d'honneur, de l'université, etc.; les autres, non contentes de cette annexion, c'est-à-dire de cette publicité, soumettent les budgets de ces établissemens à toutes les règles qui concernent les crédits supplémentaires et le règlement définitif de chaque budget, ne s'en tiennent pas à ces fins de publicité et d'uniformité, mais transportent à l'état la fortune particulière des mêmes établissemens, et les font passer du régime de *services dotés* au régime de *services crédités*. Ainsi furent traités les invalides de la guerre, la caisse du sceau, la chambre des pairs, la caisse de vétérance, etc. Ces divers établissemens virent, d'une part, leurs rentes annulées, les droits et les produits divers qui se percevaient à leur profit comptés en recette par le trésor, de l'autre des crédits portés au budget pour l'exé-

cution des services qu'ils accomplissaient naguère avec leurs ressources particulières (1).

Faire apparaître en un seul document toute la fortune publique, la faire gérer par une seule méthode, la faire tenir dans une seule caisse, c'est de la centralisation au plus haut degré. Et l'esprit, s'il vous plaît, la conséquence finale de ces mesures si bien avisées? Serait-ce là simplement un progrès de méthode, une amélioration de mécanisme? Non pas, vraiment. Ces innovations touchent au fond des choses par un point capital où reparaît le communisme, et qui consiste en ceci : que l'état, réglant les dépenses des établissemens dont le budget se publie et se confond avec le sien, considère non leurs recettes, mais *leurs besoins*. Tel est le fait promis ou exprimé par cette centralisation. En voulez-vous la preuve? Vous l'obtenez en comparant l'allocation de crédit dont jouissent ces établissemens au montant de leur dotation primitive. Pour la Légion d'honneur par exemple, les crédits alloués en 1862 excèdent de 8 millions au moins le montant de ce qui était sa dotation. Quant à l'université, qu'est-ce que la rente de 400,000 francs, qu'est-ce que le produit des droits à elle propres, qui étaient toute la donation impériale, auprès du chiffre sans cesse grossissant de son budget, qui dépasse aujourd'hui 15 millions?

Je conviens que les communes et les départemens ont leur budget distinct, que du moins les recettes locales y sont affectées aux dépenses locales, et qu'il y a là l'apparence d'un cas où des besoins spéciaux ne sont satisfaits que dans la mesure de ressources également spéciales. N'allons pas croire toutefois que la centralisation ne soit pour rien dans l'organisation financière des localités.

Nous avons vu tout à l'heure le rôle du fonds commun; or le fonds commun est en grande estime auprès de nos financiers : c'est le procédé dont ils usent le plus volontiers. Fonds de non-valeurs, fonds des pensions et indemnités des administrations centrales, fonds des chancelleries consulaires, fonds du cadastre, tout cela est au régime du *fonds commun*. Il est vrai que tout cela n'est guère important, si l'on regarde à la colonne des chiffres. Il y a un sens toutefois à cette abolition des caisses particulières, à cette réprobation des recettes profitables seulement, soit aux localités, soit aux individus qui les fournissent. Il y a là une entente de l'équité, qui est d'attribuer à chacun, non la part que lui fait le hasard des circonstances, mais celle que réclament ses besoins. Ajoutons qu'en

(1) Voyez article 4 du budget des dépenses de 1830, loi du 2 août 1829, — article 50 du budget des recettes de 1832, loi du 21 avril 1832, — article 19 de la loi du 24 août 1833 portant règlement définitif de l'exercice de 1830, — article 17 de la loi du 9 juillet 1836 portant règlement définitif de l'exercice 1833.

certaines rencontres la pensée intime du *fonds commun* se dégage et s'exprime le plus nettement du monde.

On sait que nos lois de finances ont créé un fonds pour le dédommagement du contribuable qui justifie d'une perte de revenu; cela s'appelle le *fonds de non-valeur*, lequel se compose de centimes additionnels payés par les départemens au prorata de leurs facultés contributives. Or, il faut le remarquer, ce fonds ainsi fait profite aux départemens, non pas selon la part qu'ils y ont fournie, mais selon la gravité des sinistres qu'ils ont essuyés : destination qui, nonobstant quelques doutes et quelques résistances, lui fut expressément maintenue au budget de 1847. Il fut bien entendu que le « fonds de non-valeur (ce sont les paroles mêmes du rapporteur) est une association générale de bienfaisance, ayant pour objet d'exonérer de leur impôt ceux qui perdent leur revenu (1). »

Le fonds commun, principe s'il en fut, ainsi qu'on vient de le voir, fait quelquefois fonction d'expédient. On l'applique en passant aussi bien qu'à titre normal et permanent : ainsi vous le retrouvez dans la loi sur l'indemnité des émigrés; mais l'application la plus saillante qu'on en fait à ce titre est en matière de travaux publics, et remonte à certaines lois de 1839 et de 1841. Il s'agissait alors de faire de nouvelles routes, de creuser des canaux, d'améliorer nos ports, de perfectionner la navigation fluviale. Il faut voir comment procéda le gouvernement : s'adressa-t-il par hasard aux localités intéressées? Pas le moins du monde. Ces travaux s'exécutèrent aux dépens de la communauté tout entière; les fonds en furent faits au budget général de l'état. Or comment dénier le caractère de fonds commun à l'impôt qui, en fin de compte, soldait ces dépenses, à cette cotisation de tous pour subvenir à des améliorations, à des besoins plus ou moins locaux, plus ou moins collectifs? Si l'on nous dit que tous ces travaux avaient caractère de travaux publics et répondaient à des nécessités générales, qu'à bon droit dès lors l'état en fit son affaire, nous n'aurons garde d'en disconvenir; mais, notons-le bien, ailleurs on en juge autrement.

Certaines sociétés ne mettent en commun que les frais de défense et de répression. Adam Smith a fait la théorie ou plutôt le portrait de cet état social dans le chapitre, qui peut bien passer pour un livre, où il traite *des dépenses qui sont à la charge du souverain.* Est-il besoin de dire que les travaux publics ne figurent point parmi ces dépenses et constituent dans le livre comme dans le pays d'Adam Smith, non pas un département ministériel, mais une industrie, une exploitation particulière ou une dépense locale? C'est donc un trait spécial à notre pays que ce souci de gouvernement, cet emploi de

(1) Voyez le rapport de M. Magne sur le budget des recettes de 1847, p. 10 et suiv.

l'impôt en fait de travaux publics, en un mot cette notion compréhensive de l'intérêt général, des devoirs de l'état, des dépenses du souverain, qui embrasse tant de besoins et d'intérêts particuliers.

Dans tout cela d'ailleurs, rien de bien alarmant. Ce que nous avons voulu dire, c'est que le communisme est un élément entre autres de nos institutions, une des allures que prend volontiers la loi française. Il ne résulte nullement de l'exposé qu'on a lu qu'il en soit le principe unique et fondamental. A ce point de vue, notre société n'a rien de lamentable, et même il y aurait lieu de la congratuler. En effet, si quelque chose recommande et fortifie une société, c'est de pouvoir montrer à sa base des élémens nombreux et variés. Que de mérites dans ce seul mérite! D'abord elle ressemble à l'individu, elle répond et se proportionne à son objet, qui a toujours passé pour complexe et onduleux. Ensuite elle ne ressemble pas aux sectes dont la manie est de livrer tout à un seul principe; elle n'est ni saint-simonienne, ni icarienne, ni fouriériste. L'unité est le grand mal à éviter : c'était le mal de l'antiquité, frappant de décadence tantôt un peuple, tantôt un autre, pour abus de l'unique chose dont il vivait, théocratie ou démocratie. Il n'est pas de bonne chose, fût-ce la religion, dont ne périsse un peuple, si c'est là tout son régime. D'un autre côté, telle chose équivoque, prise à dose convenable, peut être d'un bon service social : voyez plutôt l'égoïsme, où manque la moralité, mais où abonde la force.

Il y a de bonnes raisons pour que la société ne supporte pas l'empire absolu d'un seul principe : c'est que l'homme, la substance sociale, n'est pas un. On vit bien quelque chose de tout autre dans l'antiquité : çà et là des pays purement démocratiques, d'autres purement sacerdotaux, quelques-uns au pouvoir d'une caste ou d'une dynastie. Plus néanmoins les sociétés se développent, plus vous y voyez paraître toute la nature humaine sous forme de droits plus étendus, de sentimens plus sympathiques, de travaux plus variés, de forces et d'aspirations nouvelles qui se tiennent en respect les uns les autres. Que ne découvre-t-on pas de nos jours? L'égalité devant la loi, la dignité du travail, l'homme sous le nègre, la richesse hors du sol, la Providence dans l'histoire, la tolérance et l'indifférence en matière de religion. Tel est le train immémorial du progrès, tel est le fonds d'équilibre et de variété qui s'établit sous ses pas. Une société en est-elle à ce point, la dernière aventure qu'elle ait à craindre, c'est l'invasion de quelque principe nouveau et absolu.

Ainsi un principe n'est point à répudier par cela seul que, dans sa plus grande élasticité, il confine logiquement aux abîmes. A cette épreuve, tous les principes sont mauvais, désastreux; la société aurait à se défier de toutes ses bases et ferait aussi bien de rentrer dans le néant. On sait parfaitement de quoi la démagogie, le despotisme,

la superstition sont les inconvéniens. Acceptons les choses dès qu'elles sont justes et utiles dans certaines limites, sans nous inquiéter de leur aptitude logique à franchir ces limites. Cette tendance est sans danger : la nature humaine, la jurisprudence sociale sont là, pleines de principes et de précédens qui feront place au nouveau-venu, mais sans abdiquer devant lui.

Qu'est-ce que viendrait faire la logique dans les choses sociales? La société n'est pas la science pour suivre partout où ils mènent, pour appliquer à outrance les principes qui la constituent. Comme ces principes sont divers, mais également nécessaires, il n'y a pas de science sociale, mais un art social, qui est de les faire vivre ensemble, émoussés les uns par les autres. Il est consolant, il est encourageant de penser combien l'on peut émettre de principes détestables et ineptes qui ne tirent pas à conséquence. Voyez *la loi des pauvres*, telle que nos voisins l'ont pratiquée si longtemps. C'était le droit à la paresse, dont ce pays toutefois n'a été ni énervé ni ruiné. Cette loi des pauvres, pour le dire en passant, est le communisme des Anglais, quelque chose, il faut croire, qui a sa place dans toute société : seulement chez eux le communisme est cantonné, concentré dans cette mesure, tandis que chez nous il se détaille et se répand un peu partout. A ce titre, il n'est pas plus alarmant ici que de l'autre côté de la Manche, il est même moins dispendieux; mais, comme il apparaît à chaque pas, il marque nos institutions d'un caractère très prononcé, très visible : on croit y apercevoir une façon toute particulière d'entendre la société.

IV.

La vérité est que parmi le peuple centraliste, avec cette idée du droit toujours présente, l'état, qui en est l'organe, se déploie à plus d'un titre, tantôt pour cause de police, tantôt pour le bien commun. De là tous les impôts et tous les services publics que nous avons énumérés tout à l'heure. Cela fait une société où le lien social est plus serré, soit par des bienfaits, soit par des contraintes.

Que voulez-vous? l'esprit français aspire à réaliser la loi morale tout entière, laquelle prescrit le bien et ne se borne pas à défendre le mal. Il a deviné Kant et sa fameuse théorie des devoirs de justice et des devoirs de vertu. Telle est l'insigne différence qui le sépare des races individualistes. Celles-ci ne vont pas abolir la morale et refuser cette âme à leurs institutions; mais elles la réduisent de moitié, ne mettant dans leurs lois que le précepte qui interdit la malfaisance. Voilà une différence fortement tranchée et qui paraît volontiers dans mainte application; mais, à tout prendre, la différence des choses ne répond pas à celle des instincts, et cela pour

plusieurs raisons. Il y a d'abord un certain fonds d'identité humaine qui supporte toutes les races; il y a ensuite et surtout les accidens historiques ou économiques qui viennent troubler le jeu des instincts et traverser la fructification des races.

Si deux nations, deux races différentes nous apparaissaient et pouvaient être étudiées au même âge de civilisation, avec la même histoire, au même degré de richesse, la différence des races éclaterait dans toute sa crudité; mais il n'en est pas ainsi : ces données extérieures sont variables et inégales, avec cet effet d'apporter quelque déviation ou quelque relief aux destinées qui semblent contenues dans le naturel des peuples.

Ce n'est pas la France qui la première abolit la traite des noirs et racheta ses esclaves : cet exemple nous est venu de l'Angleterre. C'est que la France, plus portée par son génie vers cette proclamation du droit humain, en était moins capable par son éducation. Quand l'Angleterre mit la main à cette œuvre, la main du second Pitt, elle était libre, depuis environ deux cents ans, d'une liberté politique et religieuse dont l'usage et l'abus, dont les convictions et les déclamations devaient cueillir plus tôt un fruit plus naturel peut-être au génie de la France. Plus âgée que la nôtre, la civilisation anglaise fut la première par cela même à rencontrer ce problème : un de ces cas où la serre vaut bien le climat.

La race individualiste a une autre chance, une autre manière de corriger son individualisme, qui est l'aristocratie. Comme elle est folle de son passé, parce qu'il est une partie d'elle-même, c'est son bon plaisir de conserver les traditions, les pouvoirs, les fortunes, les familles, qui lui représentent ce passé. L'Angleterre en use avec tout cela comme avec ses dynasties, gardant quelque chose du pouvoir féodal dans ses juges de paix et dans le droit d'aînesse, tout comme elle retient quelque chose du sang des Stuarts dans les Brunswick. De là une certaine élévation de l'individualisme.

Le degré de richesse où un pays est parvenu, quoique cette influence soit moindre que les influences signalées tout à l'heure, est à prendre en certaine considération. Vous verrez peut-être chez un peuple qui excelle à créer des capitaux un certain empressement vers les choses de philanthropie et de bien public : routes, écoles, hôpitaux. Il est assez naturel que les œuvres ressemblent aux facultés, il l'est encore plus que les enrichis s'assimilent, en faisant acte de patronage, aux riches et aux nobles.

C'est ainsi que l'individualisme se tempère parmi les Anglais sous des accidens faits pour l'ennoblir et l'épurer. Il arrive d'ailleurs en ce pays que l'état y acquiert par la force et la conspiration des choses tous les pouvoirs dont il se soucie le moins, et que la société lui refuserait, si elle était libre d'en user ainsi. Cela tient à une loi qui

s'applique partout, bien ou mal venue des peuples : nous retrouvons ici ce fait, un des plus généraux et des plus impérieux de l'histoire, que les attributions viennent à un gouvernement comme le progrès vient à une société. Rien ne se perfectionne dans les sociétés, en fait de politique, de morale ou de bien-être, qu'à la condition d'armer l'état, de développer et de détailler son personnage.

C'est fort bien fait à vous, peuple inventif et ardent, d'avoir de la monnaie de papier; mais laisserez-vous chacun battre cette monnaie comme bon lui semble? Laisserez-vous payer en papier les artisans, les ouvriers, toutes les classes humbles et ignorantes, qui sont hors d'état de refuser ou d'apprécier cette monnaie? « Je reconnais, dit lord Liverpool, que le papier de circulation d'une valeur élevée peut être très convenable pour mener à bien beaucoup de branches de commerce dans un pays aussi riche que la Grande-Bretagne; mais il est un genre de papier auquel je m'oppose de toutes mes forces, c'est celui qui prétend remplacer le numéraire, particulièrement dans le paiement des ouvriers, des artisans, des matelots, du soldat, et dans le moindre commerce de détail (1). »

Ainsi parlait cet homme d'état en 1819. Vingt-cinq ans après, sir Robert Peel réglementait les banques avec étonnement, avec indignation de ce que son pays eût supporté si longtemps les abus crians de leur liberté. Singulier peuple, pour le dire en passant, notre aîné, notre précurseur à ce point, qu'il corrigeait en 1844 les abus d'une chose dont nous avions à peine l'usage!

Un moment vint dans l'histoire de ce pays, une famine, où l'émigration coula comme un torrent. On sait que deux millions d'Irlandais s'expatrièrent aux environs de 1846, tandis qu'un million de leurs compatriotes se laissait mourir de faim sur place. On en était presque à ne plus comprendre la théorie de Malthus : il y avait plus de monde pour mourir et pour émigrer que pour naître; mais une chose fut admirablement comprise, c'est qu'il n'était pas permis d'abandonner ces émigrans aux entrepreneurs de transports, pour être traités comme des ballots, pour être arrimés comme des nègres, sans air, sans jour, sans pudeur, sans médecin, sans aumônier. Cette idée n'était pas supportable. La loi parut au milieu de ces rapports nouveaux, elle vint se mettre entre l'émigrant et le spéculateur; elle décréta un maximum de malaise et d'indécence qui ne put être dépassé. Du même pas, la loi descendit jusque dans les mines pour en chasser les femmes; elle avait déjà pénétré dans les manufactures pour y stipuler, pour y imposer des écoles, quoi qu'en eussent le père et le maître.

Ce pays exerce dans toute leur tension l'énergie des individus,

(1) *A Treatise on the coin of the realm*, p. 239.

l'énergie de l'association, l'énergie des forces naturelles; ce n'est pas pour négliger un instrument tel que la force des lois et de l'état. Il en fit un solide usage pour parer le coup du *blocus continental*, ayant désormais à se nourrir lui-même, à se convertir en champ de blé, en manufacture de céréales. Alors fut ouverte, sous l'autorité de la loi, une immense expropriation, celle de tous les biens communaux qui étaient des pâturages, puis celle de tous les droits de pâturage qui existaient sur les biens des particuliers. Dans cette prairie qu'est l'Angleterre en vertu de son climat, c'était une grande opération. Y déclarer expropriable ou rachetable tout ce qui était pâturage était à peu près de même conséquence que si l'on eût institué parmi nous le rachat de tous les baux à métairie qui cultivaient la France, et cela pour passer à une culture meilleure, plus avantageuse au pays, aux propriétaires. Cette grosse affaire fut traitée par les Anglais avec la véhémence qui les distingue. On ne vit partout que défrichement, ce que Mac-Culloc appelle *agricultural mania;* nullement un caprice, quoi qu'il en dise, mais le sentiment d'un besoin public et impérieux, une spéculation utile à tout le monde. Ce fut l'effet des *inclosure-bills*, ainsi nommés, parce que la clôture était l'obstacle au parcours du bétail, la prise de possession, la marque et la garantie de l'appropriation agricole.

On voit comment il peut arriver que les races les plus diversement douées se touchent par quelque côté, — soit que les défauts de l'une portent en eux-mêmes un certain correctif, tandis que les qualités de l'autre n'ont pas eu l'éducation voulue, — soit que la race éprouve dans ses défauts comme dans ses dons l'influence des institutions, celles-ci à leur tour fondées ou dominées par les événemens. Il en est des peuples comme des individus, subissant non-seulement leur naturel, mais leur condition, l'empire des circonstances où ils vivent; le naturel des peuples, si prononcé qu'il soit, ne fait pas à lui seul toute leur destinée. On a ses instincts sans doute, mais on a son histoire, son éducation. Un passé qui consacre et oblige les classes supérieures, une liberté qui a cultivé toutes les classes dans leurs sentimens et leur intelligence, un sentiment religieux entre autres, plus sincère et plus persistant, entretenu qu'il est par de libres controverses, voilà des influences qui élèvent une nation au-dessus d'elle-même, au niveau des mieux douées. La liberté et la religion ont cela de grand qu'elles tirent l'homme de sa routine et lui posent des problèmes au nom du bien public, au nom d'une autre vie. Quand on est interpellé de la sorte, il faut bien un jour ou l'autre, si peu qu'on y soit porté, à travers les ennuis et les aspérités du sillon que l'on trace, lever les regards vers la patrie et vers le ciel.

Une race individualiste avec les difficultés de tout ce qu'elle veut

faire, avec l'imperfection naturelle de ce qu'elle a déjà fait, ne peut donc manquer, quoi qu'elle en ait, d'employer et de déployer l'état; mais, de son côté, un peuple centraliste, socialiste, ne saurait faire abstraction de l'individu et sacrifier tout à l'état. Il faut être une secte pour abandonner à l'état la production, le sol, le jugement des capacités, la répartition des tâches, ou même, sans aller si loin, certains monopoles tels que les chemins de fer et l'émission de la monnaie de papier. Quand un peuple a une telle idée, un tel souci du droit, qu'il va jusqu'à considérer la société comme un être qui a des droits, est-ce qu'il pourrait négliger les êtres réels et palpables, les individus, qui sont la substance sociale? Vous verrez au contraire ce peuple compter et respecter comme il faut l'individu, à l'occasion même le restaurer : un détail que vous trouverez tout au long dans la déclaration des droits de l'homme de 91, et qui a passé presque mot pour mot dans toutes nos chartes ultérieures; mais nos lois criminelles portent entre toutes la marque de ce progrès. Il faut bien croire que la France moderne a retrouvé les titres de l'individu, quand on la voit se purgeant tout ensemble et des tribunaux révolutionnaires et de la justice d'autrefois, qui, pour le dire en passant, leur avait servi de modèle.

Rien ne juge le passé, rien ne classe les régimes comme ceci : les temps nouveaux, à l'heure où ils étaient ivres de périls et de rage, trouvèrent une cruauté suffisante dans le droit commun, dans les procédés réguliers de ce qui osait s'appeler, il y a quatre-vingts ans, justice et magistrature. Le général Houchard fut jugé et condamné absolument comme l'avait été le général comte de Lally-Tollendal trente ans auparavant. Même sans-façon dans les deux cas. 93 n'imagina de mieux que l'ordonnance criminelle de 1667, laquelle, il est vrai, refusait aux accusés un défenseur, un public, la confrontation des témoins, tout enfin excepté la torture. Comment aggraver cette œuvre de Pussort, tellement conçue que, selon la jactance de l'auteur, *le procès pouvait être fait et parfait à un accusé dans les vingt-quatre heures?* Une perfection, vous entendez bien, qui était de pendre son homme.

On tient aujourd'hui que l'accusé doit être écouté, défendu, pesé publiquement et contradictoirement avec tout ce qui le charge, la société elle-même intervenant, quand la chose en vaut la peine, par cette délégation qu'on appelle le jury. Voilà en vérité des façons nouvelles où l'on voit clairement que l'individu est estimé à sa valeur, et que la société n'est plus l'absorbant qu'elle était autrefois.

Quant aux droits du citoyen, quant à la liberté politique, rien ne découle plus directement du naturel d'un peuple qui est particulièrement sensible à l'idée du droit. Le moyen en effet de mettre le

droit dans les lois, c'est de mettre la nation dans la législature. Autrement la loi serait le caprice, le bénéfice d'un homme ou d'une classe, en un mot l'arbitraire, ce qu'il y a de plus opposé à l'idée de droit. Parlant de liberté politique, je trouve superflu, pour ne pas dire mieux, de m'arrêter à ce point de vue du droit; il me répugne de prouver que la liberté est un droit français. Entamer à ce propos une discussion régulière, il me semble que ce serait mettre en compromis et en arbitrage l'honneur de la nation. Tant pis pour qui demande ici une démonstration : elle lui serait donnée qu'il ne la comprendrait pas. La liberté ne se prouve pas plus que le soleil. Laissons là les espèces qui ne la voient pas.

Au surplus, il y a bien d'autres légitimités, bien d'autres nécessités pour charger telle nation de son propre gouvernement. La liberté est chose qui arrive, qui s'impose d'elle-même dans une société progressive; c'est l'hygiène ou plutôt la santé des nations adultes. La civilisation fait la liberté, quand elle n'en vient pas; la liberté est l'achèvement logique d'une nation policée, une tête qui pousse d'elle-même à tous les développemens de vie et d'organes que suscite le progrès. Quand un peuple prend possession de la nature, quand il excelle à constituer des mandataires, à créer partout des pouvoirs (ce qui est le fait de l'association), comment les pouvoirs publics, le mandat politique, resteraient-ils en dehors de ses prises et de son contrôle?

L'ascension politique est inévitable parmi des hommes parvenus à ces conquêtes, nantis de ces instrumens. L'activité et la puissance des esprits, par où ils se répandent en maîtres sur le monde physique et économique, ne peut les laisser en dehors du monde officiel, c'est-à-dire en dehors d'une sphère où habitent des influences qui peuvent leur être soit des auxiliaires, soit des ennemis. En même temps qu'un pays est entraîné vers la chose publique par toutes les forces qui lui viennent, celle-ci, par cela même, ne peut être la chose d'un homme. Les pouvoirs publics perdent non-seulement le droit, mais la faculté d'être absolus. On peut bien dire dans le sens fiscal qu'*où il n'y a rien, le roi perd ses droits*. Il ne les perd pas moins (je parle du roi absolu) où il y a cette accumulation de trésors qui distingue un grand peuple. Comment tant de lumières générales, de connaissances positives, de combinaisons, de conduite apprise, de raison et de moralité publiques, pourraient-elles tenir dans la main d'un homme? Où est l'homme assez grand pour conserver sur la société de nos jours les proportions de supériorité que Charlemagne, Henri IV même, avaient sur leurs contemporains? Il n'y a aucune raison de croire que la nature soit épuisée de grands hommes. Pourquoi donc aurait-elle renoncé à ce produit quand elle ne cesse d'ailleurs de s'épancher en créations immondes et serviles?

Seulement voici ce qui arrive : elle laisse aux grands hommes un rôle moindre dans une société agrandie et développée; elle diminue même leur prestige dans un milieu où ils n'ont plus le même relief et ne paraissent plus avoir la même taille. Le colosse n'est plus de notre temps, faute de nains. Le chœur est un personnage à proportions croissantes dans le drame des sociétés modernes. Il y a des batailles gagnées, des conquêtes et, je crois même, jusqu'à des découvertes scientifiques sans nom d'auteur. Quant aux ouvrages d'esprit, les plus originaux doivent tout à tous, et je trouve plaisant ce domaine public de s'ériger en propriété, en héritage surtout. L'humanité n'a plus de maîtres, à peine des chefs : voilà le fait.

Cependant il faut noter ici une différence de quelque portée entre l'individualisme et le centralisme, qu'on me passe le mot. Le peuple individualiste aboutit tout d'abord et nécessairement à la liberté politique. Il n'est pas en lui d'obéir à une loi qu'il n'a pas faite lui-même ou par ses représentans; l'idée qu'il a de sa souveraineté le conduit invinciblement à cette forme ou plutôt à ce fond de gouvernement. Comme il lui en coûte d'obéir, au moins veut-il être le dispensateur de son obéissance, créant lui-même les pouvoirs et concourant aux lois qu'il subit. Il a une objection péremptoire contre les meilleures lois, s'il ne les a point faites, et contre la meilleure politique, dès qu'elle lui est imposée. Bref, il aime la liberté pour elle-même et n'aime rien sans elle. Quant au peuple centraliste, encore qu'il aspire à la liberté, il est susceptible, chemin faisant, de quelque distraction. Ce goût de justice et de grandeur morale dont il est possédé est surtout l'impatience et le dégoût des gouvernemens iniques ou simplement défectueux, vulgaires, par où il arrive à tolérer les gouvernemens qui ne se détournent pas des grandes vues et des grandes choses, encore que la liberté n'y ait pas toute sa place, et à les supporter plus ou moins longtemps pour ce seul mérite.

Reste une question délicate, scabreuse. Quelle est la meilleure à tout prendre de la tendance anglo-saxonne ou de la tendance latine, telles qu'on vient de les caractériser? Rien n'est moins clair, quel que soit à cet égard le préjugé, que je tiens d'ailleurs pour très généreux et très opportun. Être libre comme l'entend l'Anglo-Saxon, c'est n'obéir qu'à soi-même, c'est s'affirmer soi-même et tout entier, y compris l'égoïsme. Être centralisé et gouverné ainsi que les races latines y consentent, c'est obéir à la règle, à la loi morale, c'est prendre hors de soi son idéal et son impulsion.

Il n'est pas de peuple ainsi fait qu'on y obéisse, chacun et dans chaque cas particulier, spontanément, aux préceptes du droit. Une telle supériorité n'existe pas d'un peuple sur un autre, ce n'est point là ce que nous entendons par le goût du droit inné chez un peuple. Il peut arriver cependant qu'une race n'ait pas d'objection absolue

contre un ensemble de lois destinées à la police universelle de l'égoïsme, à l'observance détaillée de la loi morale. Tel est, parmi les nations, l'effet d'une idée du droit plus lumineuse, d'une ardeur vitale et animale moins exubérante. Cette race a quelque chose de remarquable en ce sens que, si elle n'obéit pas au droit plus volontiers qu'une autre, elle se laisse plus volontiers imposer cette obéissance. Égoïste dans le présent et dans la pratique, ce qui est l'infirmité incurable de l'homme, elle ne l'est pas en principe, c'est-à-dire à l'encontre des lois qui règlent l'avenir et l'ensemble des choses, qui la toucheront peut-être, mais qui ne la touchent pas encore.

Il vous semble peut-être que cette race est subalterne et disgraciée, que le grand côté de l'être humain est le don de voir et d'agir par lui-même, tandis que tout le reste obéit aux lois de la végétation et de l'instinct, que plus nous conservons dans l'état social notre individu libre et intact, plus nous abondons dans notre nature et dans notre supériorité. A cela je réponds qu'il faut se rendre compte de toute notre nature et démêler au juste le dernier terme de cette supériorité. Tout comme l'être humain se distingue des plantes et des animaux par l'impulsion spontanée dont il porte en lui le principe, de même il se distingue de ses semblables par la qualité de ses impulsions, qui paraît surtout dans la quantité des lois, celles-ci abondantes comme celles-là sont généreuses, car les lois seules, par la force qui est en elles, peuvent mener ou plutôt entraîner à leur fin les meilleures impulsions, qui ne sont après tout, dans une espèce foncièrement égoïste, que simple tendance, simple velléité.

Ce qui masque cette vérité, c'est que les peuples amplement gouvernés n'ont pas constitué d'une manière expresse leur gouvernement dans ces proportions et à ces fins salutaires. Il vous semble peut-être qu'ils subissent cette plénitude de gouvernement, qu'ils ne l'ont pas voulue, et qu'on ne peut leur imputer à mérite une soumission qui n'est pas volontaire. Cela est vrai dans beaucoup de cas: les gouvernemens s'imposent et se développent en vertu de l'égoïsme humain, qui ne leur fait pas défaut; mais le bien public, dont ils usent comme d'un prétexte, est leur véritable raison d'être et de grandir. Ne croyez pas qu'ils se feraient supporter, s'ils n'étaient bons qu'à eux-mêmes. Un abus aussi ancien que le monde n'est pas purement un abus. Se nourrissant peut-être de pensées égoïstes, les gouvernemens ne vivent que par l'illusion qui les prend pour une magistrature, pour une fonction. D'ailleurs *illusion* n'est pas le mot; les pires gouvernemens tiennent la place qu'occuperaient à leur défaut tous les vices et tous les crimes déchaînés, l'anarchie en un mot. César Borgia ne souffrait dans ses états d'autres voleurs et d'autres empoisonneurs que lui-même, d'où il suit qu'un peuple étendant volontiers la sphère du gouvernement croit peut-être

étendre par là l'observance de la loi morale, et ne fait pas nécessairement preuve de servilité.

On ne peut bien juger de tout cela qu'au moyen d'une hypothèse, l'histoire, la réalité manquant. Il faudrait supposer des hommes indépendans et égaux délibérant sur la convenance de se soumettre à un gouvernement. Il est clair que le triomphe du bien serait cette soumission, et que les opinans pour l'affirmative seraient supérieurs en lumières et en vertu aux partisans de la négative. Supposez qu'on se demande aux États-Unis s'il convient de faire des lois sur la propriété, sur la banqueroute, sur les abus de la concurrence, sur la répression et la police des voies de fait. Est-ce que la supériorité morale ne serait pas avec ceux qui encourraient cette sujétion, qui abdiqueraient leur indépendance au profit de la justice et de la vérité, qui voudraient un organe, une force extérieure à l'appui de ce qu'ils ont dans l'âme, de ce qu'ils confessent, tout en le sacrifiant à chaque pas, pour le droit et le bien public?

Donc il y a question. On peut se demander laquelle est supérieure de la race qui porte en elle une passion d'indépendance, de libre déploiement physique et moral, ou de la race animée d'un goût de justice et de vérité, lequel autorise ou subit volontiers un grand essor de législation et de gouvernement; l'une où prédomine l'idée du droit poussé jusqu'à l'égoïsme, l'autre avec une telle idée du devoir que l'individu pourrait bien arriver à l'effacement et à l'abdication.

Comme on ne gouverne les hommes que sous une étiquette et même avec un certain fonds de justice, on pourrait dire que la grandeur d'un peuple ne se mesure pas à ses goûts d'indépendance, mais à ses aptitudes gouvernables,... moyennant toutefois qu'il soit son gouvernement à lui-même. Voilà une solution, mais non celle du problème qu'on posait tout à l'heure, car cette solution ajoute à l'essence de la race latine la condition du *self government*. Or, pour continuer le parallèle entre les deux races dans des termes équitables, il faudrait prendre l'anglo-saxonne à ce degré d'éducation où elle subit toute la plénitude de gouvernement voulue par les nécessités modernes. On se fait trop beau jeu, on commet une naïveté, quand on compare les qualités de la race à laquelle on appartient aux vices de l'autre race, ou plutôt quand on considère l'une dans toute la maturité dont elle est capable, prenant l'autre dans son état de verdeur et de crudité. Le fait est que les races latine et anglo-saxonne sont chacune incomplètes : chacune du moins a des tendances qui, prises au mot et poussées à bout, vont droit à l'excès, à l'abîme.

Êtes-vous de ceux qui ont une objection innée contre toute discipline, contre le gouvernement en général? Il n'y a pas lieu de triompher. Sachez bien que vous avez là le fonds d'un sauvage, le fonds de ces peuplades qui guerroient comme nous chassons, faisant de

leur ennemi une proie, un gibier, où l'on tue son vieux père d'un coup de massue, où l'on tue sa femme de travail, où l'on se tue soi-même d'eau-de-vie. Regardez-vous bien; c'est votre caricature qu'on vous montre là, c'est-à-dire la figure que vous pourriez faire en livrant à toute leur saillie les traits de votre naturel. Voilà ce que c'est que l'indiscipline et la souveraineté des instincts, — l'individualisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom!

Maintenant êtes-vous de ceux qui conçoivent par-dessus tout la règle, qui pratiquent volontiers l'obéissance? Triste condition! Vous voilà semblables à ces troupeaux asiatiques qui se croient des hommes sur certaines apparences, mais qui ne le sont pas, vu qu'ils obéissent à un homme. Allez paître en Orient. Je sais bien que l'Orient croit obéir à des pouvoirs divins en obéissant comme il fait, ce qui sauve sa dignité. Cependant l'homme disparaît et s'abîme en face de Dieu tout comme sous le poids des instincts brutaux. Le maître qui vient à lui comme délégué d'en haut l'accable, l'annule. A cette école, nous désapprenons notre jugement, notre volonté, nos ressorts individuels et cette faculté de progrès qui distingue les sociétés occidentales de celles du castor, de l'abeille, de la Chine.

On voit quel est le problème : il s'agit de constituer des pouvoirs publics, mais qui ne soient ni à base divine ni d'un seul homme. Dans le premier cas, c'en est fait de l'humanité; dans le second cas, il y va de l'honneur. Cela revient à dire que la liberté politique est tout, mettant l'homme sous l'empire du droit exprimé par des pouvoirs nationaux, et néanmoins le laissant en possession de tout son individualisme pour instituer et pour juger ces pouvoirs, ces organes du droit.

V.

Nous ne croyons pas en tout ce qui précède avoir commis de digressions et prodigué les détails inutiles. A tout hasard, nous ferons bien de revenir sur nos pas et de rassembler la preuve que nous avons voulu faire, éparse qu'elle est en bon nombre de détours et d'embranchemens. Il s'agit de savoir si la France est ce que nous la voyons, c'est-à-dire moins entreprenante et moins active que telle autre nation par le fait de ses maîtres, qui l'auraient toujours serrée de trop près, comblée de tutelles et de disciplines, — ou bien si elle est ainsi naturellement, par où elle mérite un gouvernement d'une étendue et d'une sollicitude inconnues ailleurs.

La question est des plus graves, car si nous sommes la créature de nos institutions, défectueux comme nous le reconnaissons à certains égards, impropres comme nous le paraissons à une liberté stable et régulière, il faut réformer nos institutions; il faut jeter

bas surtout celle qui semble la plus coupable en tout ceci, la centralisation, et répandre la souveraineté à travers le pays, parmi des localités et des corps dont chacun en aura sa part; il faut enfin créer une organisation de pouvoirs parfaitement dissemblable de celle qui nous a surchargés de règlemens et qui nous a énervés par cet excès, par cette surabondance. Toutefois, avant d'en venir là, ce qui est un grand parti, sachons bien ce que nous sommes, au plus profond de nous-mêmes, comme race et comme nation, dans les vices et dans les qualités qui nous constituent. Quand nous aurons reconnu en son gîte et en son essence le naturel français, nous saurons peut-être quelles sont les choses dans notre destinée qui proviennent de ce fond, qui ne peuvent être imputées à la violence ou au caprice, et qui ont le droit de persister.

L'inconvénient de cette étude, répandue à travers un champ d'observations immense et variable, où abondent les anomalies, où la règle et l'accident ne sont pas faciles à démêler, c'est le vague, l'arbitraire. Rien de hasardeux en de telles données comme une proposition générale. Les époques se contredisent, et non-seulement les époques, mais les classes, mais le nord et le midi, sans parler de tant d'autres diversités qui se disputent un peuple, un grand peuple surtout, largement étalé dans le temps et dans l'espace. Est-ce à dire que l'on soit réduit en cette recherche à de pures allégations, sans preuve possible, et que notre unique ressource soit d'interpeller les souvenirs et la conscience de chacun, qui répondront capricieusement tantôt *oui*, tantôt *non?* Je ne le pense pas. Les qualités fondamentales d'une nation, si profonde qu'en soit la source, si confus qu'en soit le développement, paraissent dans ses mœurs et dans son histoire. Ces qualités ont leurs produits distincts, reconnaissables à ce signe que les institutions n'y sont pour rien et qu'ils éclatent en des choses impénétrables au législateur, auxquelles les gouvernemens n'ont pas touché, n'ont pas même songé.

Regardez donc la France avec ses deux traits, ses deux organes pour ainsi dire : universalité de la langue, contagion de l'idée! Vous ne direz pas que ce sont les gouvernemens qui construisent de telles grammaires, qui allument un tel prosélytisme. Nous sommes donc en droit d'interroger ces faits, d'en chercher le principe, qui ne peut être que l'esprit même de la France, pour appliquer ce principe, une fois découvert, au problème qui nous arrête.

Or ce qui fait une langue universelle, c'est une nation sociable. Une langue ne parvient à cette fortune que pour s'y être préparée par un certain commerce des classes, des partis, des sectes, des écoles, cultivant un lien, conservant un attrait dans leur diversité même, et créant sous cette influence un instrument d'échange intellectuel, une monnaie d'esprit propre à tous les usages et à tous

les peuples. La sociabilité! nous tenons là, et pour l'avoir trouvé à sa place, un trait essentiel de la France. Or ceci tout d'abord ne nous explique pas mal pourquoi nous sommes tant gouvernés : c'est que nous sommes gouvernables, et cela par ce besoin de discipline qui caractérise toute relation, toute agglomération humaine, besoin d'autant plus impérieux, discipline d'autant plus serrée que la relation est plus multipliée, l'agglomération plus dense et plus nombreuse. Plus les égoïsmes que nous sommes se touchent de près, se rencontrent souvent, plus ils ont besoin de répression.

Telle sociabilité, telle réglementation : les deux choses vont ensemble, celle-ci proportionnée de tout point à celle-là, et naturellement fort abondante parmi nous. Ainsi à ce titre déjà nous sommes une race destinée à une certaine ampleur de gouvernement. Toutefois l'esprit de la France ne la soumet pas moins à cette conclusion que son humeur ne l'y incline. Comment aurions-nous cette idée contagieuse qu'on nous connaît, si cette idée n'était générale? Et d'où viendrait cette généralité, si ce n'est d'un esprit philosophique? Faites un pas de plus, et vous verrez que cet esprit, se donnant carrière dans la cité, y voudra mettre la justice comme le rapport essentiel des hommes, par où il arrive tout droit à l'emploi de la force contre les égoïsmes, au déploiement de l'état contre les individus. Dieu me garde de surfaire et de flatter les gouvernemens! Ils sont égoïstes, eux aussi, mais hypocrites. Voilà leur supériorité sur l'individu, lequel est tout à la fois égoïste et cynique. Hypocrisie oblige : les gouvernemens, dans l'exercice de leur rôle, disent des choses que les peuples finissent par penser, avec certaines conséquences pratiques.

D'ailleurs, il ne faut rien outrer, les gouvernemens ne sont pas et ne peuvent être de simples masques à maximes édifiantes, à proverbes instructifs. Leur rôle finit par entrer en eux et devient à certaines heures une conviction. Quand il n'est personne qui n'emprunte quelque chose, et quelque chose de bon au métier qu'il fait, au corps ou à la caste dont il est membre, à l'atmosphère enfin qu'il respire, pourquoi l'homme d'état resterait-il purement homme, c'est-à-dire égoïste? On a la preuve que le cardinal Mazarin, qui prenait de toutes mains, pensait parfois au bien public : sa correspondance en fait foi pendant les négociations du traité de Westphalie. Quand on découvrirait quelque chose de pareil sur le cardinal Dubois, cela ne m'étonnerait pas. Personne n'est à l'abri de sa conscience, non-seulement pour ce qu'il a fait (c'est le cas bien connu du remords), mais pour ce qu'il doit faire. Il est aussi difficile aux gouvernemens d'être égoïstes que d'être fainéans, en France surtout depuis 89. Il faut bien qu'ils agissent. Or ils ne peuvent se défendre de mettre çà et là dans leurs actes quelque chose de ce qui devrait en être le fond

permanent, et de céder à quelque tentation de bien faire dans l'occasion incessante qu'ils en trouvent sous leurs pas.

Ainsi tout n'est pas illusion dans cet instinct français qui confie beaucoup d'attributions et qui demande beaucoup de services à ses gouvernans. Au surplus, quelle que soit la valeur intrinsèque et morale des pouvoirs publics, comme ils sont la seule force connue à l'appui du droit, la France, de l'humeur philosophique dont elle est, doit faire tout ensemble de grandes applications de droit et de gouvernement. Par ce tour d'esprit comme par la sociabilité qui abonde dans son tempérament, c'est une race où le règlement prospère à souhait, où les disciplines sont souffertes et même invoquées. Il n'en faut pas plus pour mettre à néant la doctrine, l'hypothèse qui fait naître tout cela d'une pure invasion, d'un pur caprice officiel.

Ici donc la race peut être comptée comme une explication, et nous en avons fini avec notre sujet. Il nous reste seulement à prendre certaines précautions pour marquer la limite de ce que nous admirons dans ce que nous expliquons. Ceci est capital. Nous ne saurions trop dire combien la race est à reprendre en certains côtés de la tendance que nous avons décrite. Le plus difforme, le plus monstrueux, est le préjugé qu'elle entretient en faveur du pouvoir exécutif comme gardien exclusif de l'ordre. Elle ne sait qu'une chose en ses alarmes, qui est de lâcher tous ses droits pour armer le pouvoir exécutif contre le citoyen et aux dépens du citoyen : aberration encore plus qu'exagération, car on ne peut trop aimer l'ordre. A cet égard, la race qui porte en elle le sentiment du droit est bien inspirée et fidèle à elle-même. La bévue est d'oublier : — premièrement, que l'arbitraire est un des ennemis de l'ordre, un ennemi qu'il a fallu détruire, contre lequel ont été faites certaines révolutions; — ensuite, que la représentation de tous les droits et de tous les intérêts est l'ordre même dans sa notion la plus haute et la plus sûre; — enfin, que, pris matériellement et considéré dans la rue, l'ordre est gardé par la loi, par le droit commun, même en pays libre, et peut se passer de dictature, d'arbitraire.

Après cela, c'est à peine s'il faut noter dans la race latine et centraliste quelques dépravations de détail qui y sont inhérentes, la police tracassière non moins que protectrice, la formalité tournant à la minutie et à l'entrave. Peut-être même vous plaira-t-il de blâmer les assistances pécuniaires de l'état, défrayées qu'elles sont par l'impôt, ou tout au moins d'admirer médiocrement ce bienfait qui est de prendre aux uns pour donner aux autres, sans qu'il soit même bien établi que les uns soient les riches et que les autres soient les pauvres.

Trop de règlement, trop de pouvoir exécutif, voilà le vice, je di-

rais volontiers la souillure du régime et de l'esprit français. Ceci nous ramène à cette question des pouvoirs locaux, qui n'est pas seulement le prétexte des développemens qu'on vient de voir. Convient-il, dans un pays ainsi fait, d'instituer des pouvoirs locaux quasi-souverains, à grandes attributions? Rien ne serait plus hasardeux, car le vice de ces pouvoirs est justement celui qui foisonne déjà dans la race, la manie de gouverner outre mesure, la passion de réglementer à l'infini. C'est en effet l'aptitude et le bon plaisir des petits états d'abuser du gouvernement. Une commune livrée à elle-même, c'est une coterie souveraine enfonçant toutes les épingles de sa colère dans la vie de ses ennemis, de ses voisins. Dévote, elle tiendra le juron pour un cas pendable, ainsi que cela s'est vu parmi les puritains du Massachusetts. Envieuse, elle fera des lois somptuaires. Chargée de population, elle fera des règlemens contre le mariage, comme dans tel canton suisse ou dans telle principauté allemande. Industrielle enfin, elle inventera ou plutôt elle a inventé les jurandes et les maîtrises : on sait que ce beau régime est né dans les communes du moyen âge. Cette tyrannie imposera ou défendra mille petites choses : or la vie journalière en est tissue et composée. Elle aura de plus le pouvoir de se faire obéir dans ce champ clos où chacun vit sous l'œil de chacun. C'est de l'histoire que ceci, même aujourd'hui, même en France, où tantôt un règlement d'octroi, tantôt un arrêté de police municipale est annulé par un ministre, rejeté par un juge. Nos communes s'emportent, même sous l'œil de l'autorité centrale : que feraient-elles donc dans leur force et dans leur liberté?

Telle est l'essence des pouvoirs locaux; or la race latine a tout ce qu'il faut pour en abuser, tandis qu'il n'est pas clair qu'elle porte comme un fruit naturel l'ardeur et l'audace des efforts privés, des entreprises individuelles. Dans ces données, l'état se relâchant, on peut prévoir une de ces deux choses, peut-être toutes les deux : inertie chez les individus, faute de stimulant officiel; excès parmi les autorités locales, faute de surveillance officielle. Encore une fois, ce qu'il nous faut, c'est la liberté politique, c'est-à-dire un gouvernement riche d'attributions, mais national en ses origines et en ses contrôles, où les faiblesses de la race trouvent leur renfort, ses travers leur discipline, ses rares qualités l'exercice politique et administratif, où enfin tout est debout, tout est sauf, y compris l'honneur.

DUPONT-WHITE.

LE

ROI GEORGE DE PODIEBRAD

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE BOHÊME

II.

LA LUTTE DU ROI DE BOHÊME ET DU SAINT-SIÉGE.

I.

La Bohême avait élu son roi (1); ce n'était que la moitié de sa tâche. Ce roi, désigné aux vœux de la patrie par de si sérieux et de si éclatans services, était sorti des rangs du peuple. On l'avait préféré aux parens du souverain qui venait de mourir, à l'empereur, au roi de Pologne, au duc de Saxe, aux électeurs et aux margraves, à toute cette féodalité germanique aussi avide que hautaine; il fallait maintenant lui assurer sa place au sein de la hiérarchie impériale. Les états de Bohême et le nouveau roi s'empressèrent de notifier l'élection aux princes de l'empire. Si la joie était vive dans la plus grande partie de la Bohême, les nouvelles de Prague excitèrent un sentiment bien opposé dans les cours allemandes. Excepté Mathias Corvin, chacun se sentit blessé. L'empereur, selon sa coutume, affecta une parfaite indifférence; mais le duc d'Autriche, son frère, incapable de contenir sa fureur, se vengea immédiatement sur les amis de George Podiebrad qui se trouvaient à la portée de ses coups. Podiebrad avait des alliés en Autriche; ils furent arrêtés et jetés en prison comme ayant contribué à la mort de Ladislas. Les deux ducs de Saxe, Guillaume et Frédéric, adressèrent une protestation au

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

pape, à l'empereur, à tout le collége des électeurs, demandant que la cour romaine ne permît pas le couronnement du *vieil ennemi de la foi catholique*, et que les électeurs ne l'admissent point parmi eux. Le margrave de Brandebourg, Albert-Achille, un des personnages les plus considérables de l'époque, avait signé avec eux cette protestation menaçante. En même temps une résistance tumultueuse s'organisait dans les états qui reconnaissaient la suzeraineté du royaume de Bohême; ces *pays de la couronne*, comme on les appelait (*kronländer*), c'était la Moravie à l'est, la Silésie au nord, deux contrées slaves à l'origine, mais envahies par l'élément germanique, et où les dissidences religieuses se compliquaient de violentes haines nationales. On sait que les Allemands du xve siècle, ceux-là mêmes qui devaient, soixante ans plus tard, se lever si impétueusement aux cris de Luther, les Allemands de la Saxe, de la Thuringe, du Brandebourg, partageaient toutes les passions de l'Autriche et de la Bavière contre le chef des hussites. C'étaient ces Allemands, devenus les maîtres en Moravie, en Silésie surtout, par la supériorité de la culture morale et l'avantage de la richesse, qui préparaient une insurrection contre le roi George.

La situation était grave; George, appuyé sur son peuple, fit face à tous les périls avec autant de calme que de résolution. Les Bohémiens, on l'a vu, étaient accoutumés à paraître dans les parlemens; les grands colloques publics ne les effrayaient pas plus que la mêlée des champs de bataille. Le roi envoya de tous côtés ses orateurs, et comme ces braves gens avaient le droit de parler en leur nom aussi bien qu'au nom de leur élu, c'était vraiment la Bohême qui se levait avec eux, revendiquant son indépendance à la face de l'empire. L'affaire la plus urgente était d'arrêter la sédition dans les pays de la couronne : les députés bohémiens réussirent à diviser les Allemands et les Slaves à la diète de Moravie, si bien que les Slaves, sous certaines conditions, et malgré les colères des Allemands, promirent d'assister au couronnement du roi. Avec les Silésiens, les envoyés de George s'appliquèrent surtout à gagner du temps, et la Silésie en effet résolut d'attendre la décision du saint-siége; les esprits se calmaient, excepté dans la ville de Breslau, où la haine des hussites était entretenue depuis bien des années par des prédicateurs fanatiques. Le roi se réservait d'aller châtier ses ennemis dans Breslau même aussitôt qu'il porterait la couronne. En ce moment, ses affaires réglées ou à peu près, ayant reçu d'ailleurs quelques bonnes paroles du légat du pape, le cardinal Carvajal, il avait hâte de procéder à la cérémonie du couronnement.

C'était l'archevêque de Prague qui couronnait les rois de Bohême; or on sait que depuis plus de vingt ans il n'y avait pas d'archevêque à Prague, le prélat nommé par les hussites, maître Rokycana,

n'ayant pas encore pu se faire instituer par le pape. George s'adressa aussitôt à Mathias Corvin et le pria de déléguer pour cette cérémonie du sacre l'archevêque-primat de Hongrie. George était alors en bonnes relations d'amitié avec le jeune Magyar; qui aurait pu prévoir, à ce début des deux règnes, que le fils de Hunyade serait un jour le plus implacable ennemi du roi de Bohême? Leur rôle n'est-il pas semblable? Ne sont-ils pas exposés aux mêmes périls? ne sont-ils pas l'un et l'autre de glorieux parvenus en présence d'une féodalité altière? N'est-ce pas George de Podiebrad qui, dès le lendemain de la mort de Ladislas, donne la liberté à Mathias Corvin, lequel, emprisonné d'abord en Autriche après l'exécution de son frère aîné, venait d'être transporté de la prison de Vienne à la forteresse de Prague? George, qui sent bien que la Hongrie doit marcher de front avec la Bohême dans la lutte contre l'empire, délivre le fils d'Hunyade, s'unit à lui par les liens du sang, lui donne sa fille en mariage, et le renvoie en Hongrie, plein d'ardeur et d'enthousiasme. Hélas! de mauvais jours viendront, ces belles heures seront oubliées; Mathias Corvin, poussé par le pape et l'empereur, poussé surtout par une ambition barbare, commettra contre cette noble Bohême des attentats que sa patrie sera obligée d'expier par deux siècles d'oppression et de douleurs. Encore une fois, qui aurait pu pressentir ces péripéties effroyables? Mathias Corvin, en 1458, est l'ami et le fils du roi George; c'est George qui lui a frayé la route vers le trône, c'est la fille de George qui va s'asseoir auprès de lui sur ce trône des Magyars, et quand le roi de Bohême veut se faire couronner, Mathias lui envoie deux évêques de Hongrie pour cette consécration solennelle.

Le cardinal-légat Carvajal avait défendu aux évêques hongrois de couronner le roi de Bohême, s'il ne jurait pas, comme tous les rois chrétiens, obéissance et fidélité au saint-siége. Quelle devait être la formule du serment? Le roi, en jurant fidélité, ne ferait-il pas ses réserves? ou bien fallait-il qu'il abandonnât les concessions accordées aux hussites par le concile de Bâle? Revendiquer dans son serment ces *compactats* que la cour de Rome avait déchirés avec fureur, c'était obliger les évêques à se récuser pour la cérémonie du sacre, et en présence des menaces de l'empire le roi ne pouvait se passer du couronnement. Renoncer aux *compactats*, c'était se parjurer de toutes les manières et à tous les degrés, c'était se trahir soi-même, trahir la patrie, trahir l'immense majorité de ceux qui l'avaient porté au trône. Qu'était George en face de la Bohême, s'il n'était pas le chef et le défenseur des hussites? Que pouvait-il être en face de l'empire, s'il n'était pas roi de Bohême couronné par l'église? Des deux côtés, même péril.

Après bien des négociations, on convint d'une formule où il n'était

question ni des *compactats* du concile ni de la coupe des hussites, mais seulement de la foi en général, de l'unité de la foi, de l'obéissance à l'église romaine considérée comme centre et foyer des croyances communes du monde chrétien. Si le roi de Bohême s'engageait en outre à combattre dans ses états les sectes et les hérésies, il n'avait pas besoin d'interpréter ces paroles pour y souscrire; il est certain qu'il ne se mettait ni lui, ni les calixtins, au rang des hérétiques ou des sectaires. Était-ce donc se séparer de l'église que de se rapprocher du Christ? était-ce faire un choix parmi les dogmes de l'Évangile que de réclamer la cène tout entière? On ne peut nier toutefois qu'il n'y ait eu ici un malentendu des plus graves entre le saint-siége et le roi, et quand on voit plus tard ce serment jeté avec injure au visage du roi George, quand on voit ce vaillant homme accusé de trahison ou de fausseté, de parjure ou d'hypocrisie, comment ne pas regretter que, soit modération, soit impatience d'en finir, il ait reculé devant l'expression complète de sa foi et de ses projets? Ce serment, qui nous a été transmis en latin, fut prononcé en langue tchèque, le 6 mai 1458, par le roi et la reine, en présence des évêques hongrois et des principaux magistrats du royaume. Le lendemain 7 mai eut lieu le couronnement du roi, et il fut suivi dès le 8 du couronnement de la reine. On ne remarquait à ces deux fêtes aucun prince, aucun prélat de l'empire, comme dans les cérémonies féodales; mais toute la noblesse de Bohême environnait le souverain, et une foule immense se livrait à la joie. George fut conduit en grande pompe du château à l'église de Saint-Vite. Trois des premiers seigneurs portaient devant lui la couronne, le sceptre, la pomme d'or, et les deux évêques qui devaient présider la cérémonie chevauchaient à ses côtés. Partout sur son passage retentissaient les acclamations populaires; elles retentirent avec plus de force que jamais lorsque le roi, selon l'usage national, jura de rester fidèle aux lois, aux coutumes, aux franchises de la Bohême, et promit à haute voix de faire respecter les concessions du concile de Bâle. C'était la fin et le commentaire du serment prêté la veille entre les mains des évêques.

Quelques semaines après, le pape, ayant à envoyer un bref au roi de Bohême, l'appelait *mon cher fils le roi George*, et l'empereur, attaqué par son propre frère au milieu de ses états, se hâtait d'appeler au secours l'armée des Bohémiens. Courir aux armes, délivrer l'empereur, faire un traité avec lui, ce fut le premier acte de George en dehors de ses frontières. L'empereur, il est vrai, ne le reconnaissait pas encore officiellement comme roi de Bohême, mais il renonçait pour lui-même à la couronne de Ladislas, et déclarait que les autres princes autrichiens, Albert et Sigismond, n'y avaient aucun droit. La cause était à demi gagnée.

Restaient encore les princes de l'empire, surtout ces terribles voisins de Podiebrad, ducs de Saxe et margraves de Brandebourg, dont l'orgueil féodal, irrité par des espérances déçues, ne paraissait guère disposé à fléchir. Heureusement pour le roi George, de graves événemens vinrent lui prêter main-forte. Quelques semaines après le couronnement de Prague, tous les princes allemands étaient en guerre les uns avec les autres pour une affaire de succession qui menaçait l'équilibre des territoires, et le roi de Bohême, étranger à toutes ces querelles, devenait par la force des choses l'arbitre des combattans. Ce parvenu qu'on méprisait hier, on recherche aujourd'hui son alliance. Le duc Albert de Saxe, son orgueilleux ennemi de la veille, est heureux de s'unir à lui en épousant sa fille. Le 11 novembre 1459, de grandes fêtes s'ouvrirent à Égra; le roi et la reine de Bohême s'y étaient rendus avec leurs enfans, accompagnés des plus hauts barons, des plus nobles dames et de trois mille cavaliers; les deux ducs de Saxe Albert et Guillaume, les deux margraves de Brandebourg Albert-Achille et Frédéric, le duc Otto de Bavière, l'archevêque de Magdebourg, sans compter tout un cortége de seigneurs, y étaient venus de leur côté avec trois mille cavaliers allemands. Quel était le but de ce rendez-vous solennel? Pourquoi tous ces princes, les chefs les plus altiers de la féodalité impériale, venaient-ils saluer George de Podiebrad dans une petite ville de Bohême? On célébrait les fiançailles de la fille de George avec le duc Albert de Saxe, et les fiançailles de son fils avec la fille du duc Guillaume. La fille de George n'avait que dix ans; elle fut fiancée au duc Albert par l'archevêque de Magdebourg et conduite aussitôt dans sa nouvelle famille. L'Allemagne connaît son nom et ses vertus. Le souverain qui règne aujourd'hui sur la Saxe descend de cette princesse Zdéna, la fille de George, qui aurait pu mourir ignorée dans quelque château de Bohême, mais qui, portée sur un trône par une révolution, y a fait monter avec elle la religion, la charité, la grâce, et est devenue l'aïeule vénérée de l'une des premières maisons royales de l'Europe (1). En même temps que la fille de George quittait son père et sa mère pour achever son éducation à Dresde, la fille du duc Guillaume de Saxe, Catherine, âgée de six ans, se séparait aussi de sa famille pour aller résider à Prague auprès de la reine de Bohême. Catherine était fiancée au plus jeune des fils du roi George, au prince Hynek, qui n'avait alors que sept ans; elle devint si vite et si complétement tchèque, dit M. Palacky, que, cinq années après, âgée de onze ans à peine, elle avait oublié la langue allemande.

(1) On peut consulter sur ce point le curieux ouvrage de M. F.-A. de Langenn : *Herzog Albrecht der Beherzte, Stammvater des königl. Hauses Sachsen*. Leipzig 1838.

Au milieu des fêtes des fiançailles, tandis que les souverains de la Bohême et de la Saxe échangeaient ainsi leurs enfans, d'autres affaires furent réglées, d'autres alliances conclues entre le roi George et plusieurs princes d'Allemagne. Devenu ainsi le pacificateur de l'empire, le roi George n'eût pas été digne de sa fortune, s'il n'eût point senti s'accroître son ambition. Il y avait d'ailleurs bien des regards dirigés vers lui du sein de l'anarchie germanique; certains personnages très influens le croyaient appelé à faire en Allemagne ce qu'il avait fait en Bohême; on lui disait de ne pas s'arrêter en chemin, on le conjurait de se porter médiateur, non pas seulement aujourd'hui, mais toujours, non pas accidentellement, mais d'une manière perpétuelle et constante, entre ces princes dont les rivalités détruisaient l'empire. Qui donc pouvait mieux que le roi George rallier les forces de la Germanie, accomplir l'unité, organiser le chaos? Le saint-empire romain tombait en ruine; qui donc, si ce n'est lui, était assez fort pour le relever?

Ces hardis appels étaient adressés au roi de Bohême par les premiers diplomates de l'Europe. On sait que la diplomatie n'a pas toujours formé un corps politique, une assemblée internationale où chaque pays a ses représentans; c'est seulement au XVIe siècle que cette puissance toute moderne commence à naître, et que de transformations en transformations elle arrive à cette organisation régulière qu'on lui voit de nos jours. A l'époque du roi George, la haute diplomatie européenne était aux mains d'un petit nombre de savans, jurisconsultes fameux, maîtres en droit public, qui n'appartenaient pas à tel ou tel pays, mais qui, occupés des affaires générales de l'Europe, se mettaient tour à tour au service des princes qui pouvaient exécuter leurs programmes. Quelque chose de cela s'est conservé dans l'Allemagne de nos jours; n'a-t-on pas vu, assez récemment encore, des jurisconsultes de Gœttingue, de Leipzig, de Heidelberg, consultés par des gouvernemens étrangers sur des questions de droit européen? Ces légistes, au XVe siècle, n'eussent pas été seulement appelés à donner leur avis dans une circonstance particulière; ils auraient été, comme leurs ancêtres, les chefs de cette libre diplomatie qui travaillait à consolider l'équilibre de l'Europe. Il y a trois de ces diplomates, un Français et deux Allemands, qui parurent souvent à la cour du roi de Bohême. Le Français, d'origine italienne probablement, était un certain Antoine de Marini, né à Grenoble; très savant et très infatué de sa science, accoutumé à la produire sous les formes pédantesque de son temps, il avait, au milieu de ses prétentions scolastiques, de véritables éclairs de génie. C'était un promoteur d'idées sur les finances, sur le crédit, sur l'étalon des monnaies, sur le développement du commerce, sur les rapports de l'église et de l'état, sur l'organisation de la communauté

européenne; il avait des vues hardies, des vues neuves et fécondes, qui ne devaient être réalisées que par le progrès des siècles. Le grand projet qui occupa les dernières années d'Henri IV, l'idée de constituer un tribunal de souverains qui réglerait pacifiquement les querelles des états, fut l'objet des méditations de Marini, et il y cherchait surtout un moyen de soustraire peuples et rois à la tutelle du saint-siége. L'émancipation politique de l'Europe était la pensée dominante de l'audacieux légiste. Antoine de Marini a été tour à tour au service de Louis XI et de George de Podiebrad. Louis XI lui confia plusieurs missions secrètes, d'abord auprès des Vénitiens, puis auprès des rois de Pologne et de Hongrie; le roi de Bohême le garda longtemps à sa cour, en fit son conseiller, on dirait aujourd'hui son ministre des affaires étrangères, et se fit représenter par lui de 1460 à 1464 auprès des principales puissances de l'Europe. Les deux autres jurisconsultes qui joueront un rôle important dans cette histoire, et qu'on voit paraître dès le commencement du règne de Podiebrad, sont Martin Mayr et Grégoire de Heimbourg; Allemands tous deux, dignes émules d'Antoine de Marini pour l'étendue de la science comme pour la hardiesse des pensées, ils seront surtout les champions de l'esprit germanique contre la cour de Rome. A quelle époque Antoine de Marini est-il devenu un des conseillers du roi George? On l'ignore. Grégoire de Heimbourg ne devait entrer en scène que plus tard; quant à Martin Mayr, c'est à la date même où nous sommes, c'est aux fêtes d'Égra, en novembre 1459, qu'il vit le roi George pour la première fois, et que, frappé de son génie politique, il conçut pour lui l'ambition la plus haute.

Martin Mayr était ardemment dévoué à sa patrie, et la honte de l'empire lui faisait monter le rouge au visage. Il écrivait un jour, dans son latin énergique : « C'est en vain qu'on poussera les Allemands à la guerre contre les Turcs, tant qu'ils se redouteront les uns et les autres. L'empire est tellement ébranlé de toutes parts, qu'il n'en reste plus deux fragmens qui se soutiennent. C'est une guerre perpétuelle, guerre des princes contre les villes, guerre des villes contre les princes, et il n'est si mince personnage qui ne se permette de défier son voisin. Aussi d'un bout de l'Allemagne à l'autre pas un coin où se soient réfugiés le repos et la sécurité; partout des embûches, partout la spoliation et le meurtre. Le clergé même ne connaît plus la paix; la noblesse ne connaît plus l'honneur. L'Allemagne a horreur de ces meurtres, de ces brigandages sans fin : elle veut la paix; seulement cette paix qu'elle désire, elle ne cherche pas les moyens de l'établir. Sans la justice en effet, nulle paix à espérer, la justice seule assure le repos des états; mais à quoi sert de promulguer des lois, de consacrer des tribunaux, de

prononcer des sentences, s'il n'y a pas une main armée pour réprimer la sédition? Or cette main-là nous manque, et chacun n'obéit que selon qu'il lui plaît. La guerre est donc éternelle, puisque chacun se dit roi. » Martin Mayr, sachant bien que l'indolent Frédéric III ne montrerait jamais à l'Allemagne cette main de justice qu'elle réclamait, avait conçu l'idée, non pas de remplacer l'empereur, mais de lui donner un coadjuteur puissant sous le titre de roi des Romains. Il songea d'abord à Philippe de Bourgogne, puis à l'archiduc d'Autriche, frère de Frédéric III. Bientôt enfin, ayant vu le roi George aux fêtes d'Égra, ayant admiré l'ordre qui régnait en Bohême, la sécurité des routes, la bonne administration de la justice, il crut avoir trouvé l'homme que la Providence réservait à l'Allemagne. Il lui envoya donc une supplique, une exhortation, dès le mois de février 1460, pour stimuler son âme, qu'il savait ardente et généreuse. « Quel autre que vous, lui écrivait-il, peut donner l'ordre et la justice à l'empire d'Allemagne? Vous êtes par votre puissance le premier des électeurs; de plus, vous êtes étranger aux querelles qui divisent les princes, et c'est pour cela qu'ils viennent tous à vous, demandant des conseils ou des secours. Quand l'empereur lui-même a besoin d'une prompte assistance, c'est à vous qu'il s'adresse. Je dirai donc à votre majesté : Osez, osez une grande chose! Relevez le saint-empire romain! Vous vous assurerez par là une mémoire éternellement glorieuse. Il faut parler d'abord à l'empereur et aux princes, et savoir s'ils ne seraient pas disposés à vous laisser l'administration de l'état. J'ai lieu de croire qu'ils ne s'y refuseront pas. Quelle occasion pour vous d'augmenter votre puissance et votre renommée! »

George fit un accueil enthousiaste aux idées de Martin Mayr. Les négociations relatives à cette affaire remplirent l'année 1460, sans aboutir à aucun résultat. Accepté par les uns, tenu en suspicion par les autres à cause de cette puissance même qui avait séduit Martin Mayr, le roi de Bohême ne devint pas roi des Romains. Qu'importe? cette candidature, si sérieusement discutée, attestait assez haut le rang qu'il s'était conquis en Allemagne, et si l'on songe à toutes les hostilités qui se dressaient contre lui dès le lendemain de son couronnement, il est impossible de ne pas admirer ce mélange de sagesse et de vigueur, d'esprit patriotique et de vastes pensées, qui caractérisa tout d'abord la politique du glorieux parvenu. Qu'on ait reconnu ou non le titre que souhaitait pour lui la haute diplomatie européenne, George de Podiebrad était en réalité, à la fin de l'année 1460, le pacificateur de l'Allemagne et le coadjuteur de l'empire.

II.

Cette influence si habilement acquise en Allemagne avait pourtant ses inconvéniens en Bohême. Le parti catholique s'était empressé d'applaudir à l'ambition du roi George et de l'encourager dans cette voie; plus le roi devait être mêlé aux affaires de l'Allemagne, plus aussi on avait lieu d'espérer qu'il abandonnerait peu à peu les hussites et leur archevêque, maître Rokycana. Les hussites comprirent le danger, et déjà grondaient les murmures. Une fermentation extraordinaire ne tarda pas à éclater; il fallut sévir contre ces esprits exaltés qui ne manquent à aucune révolution, et qui ont surtout beau jeu quand une révolution semble mise en péril. Aux taborites dispersés et détruits avait succédé une secte moins fanatique, mais très dévouée à sa foi, et d'où est sortie plus tard cette communauté des *frères de Bohême* qui jouera un rôle si important dans l'histoire religieuse de l'Allemagne. Il y avait dans ce parti des savans et des gens du peuple, des maîtres de l'université de Prague et de pauvres ouvriers. On chassa les savans, on jeta les ouvriers en prison. Les plus opiniâtres furent soumis à des traitemens cruels. Un gentilhomme devenu moine, et, comme Bossuet l'a dit de saint François d'Assise, amateur désespéré de la pauvreté, était un des principaux chefs du mouvement; il se faisait appeler seulement « frère Grégoire, » et, sans aucun désir de domination personnelle, il exerçait un ascendant extraordinaire sur les âmes pieuses. On prétend qu'il fut mis à la torture. Il échappa cependant au supplice, et ce fut lui qui organisa dans la suite la communauté des *frères de Bohême*. Le roi George, en frappant les nouvelles sectes comme il avait frappé les taborites, était fidèle à son serment. Il se peut aussi que ces rigueurs, si surprenantes de la part d'un tel homme, fussent le résultat d'un calcul : il était sur le point d'entamer des négociations définitives pour le maintien des *compactats* du concile de Bâle, et il voulait prouver à la cour de Rome que les hussites eux-mêmes savaient réprimer l'hérésie. La Bohême cependant n'était pas disposée à comprendre sa politique. Que ce fût un loyal désir d'exécuter ses engagemens ou un moyen de se concilier le saint-siége en faveur du culte national, les esprits alarmés y voyaient autre chose. Au moment même où l'on persécutait les exaltés, l'évêque de Breslau, croyant le moment propice, s'en vint prêcher dans la cathédrale de Prague contre l'usage de la coupe. Aussitôt la ville entière se souleva, et l'évêque fut chassé. « Nous sommes trahis! criaient des milliers de voix. George veut devenir roi des Romains, coadjuteur de l'empire, et, pour gagner la confiance des Allemands, il sacrifie les intérêts de la Bohême. Que nous sert d'avoir

pris un Bohémien pour notre roi, si ce Bohémien ne songe qu'à se faire Allemand? » La trahison semblait si manifeste, l'irritation générale était si vive, que maître Rokycana lui-même, l'archevêque élu des hussites, l'ami, le champion, l'ancien compagnon d'armes du roi, commença des prédications contre lui. Averti par cette explosion populaire, le roi George comprit la faute qu'il avait commise. Il renonça pour toujours à la direction des affaires d'Allemagne, et resta roi de Bohême. Martin Mayr, l'auteur du plan qui venait d'échouer, fut obligé de quitter la cour de Prague; son départ avait presque l'importance d'une révolution ministérielle dans un gouvernement libre: il annonçait tout un changement de politique.

Au moment où George de Podiebrad, élu roi de Bohême, avait dû prêter serment de fidélité à l'église catholique, le saint-siége était occupé par un vieux prêtre espagnol, Alphonse Borgia, dont il y aurait peu de chose à dire, s'il n'avait eu le malheur de frayer la route à son neveu Alexandre. Il est impossible de prononcer ce nom sans se rappeler les hideuses souillures du trône de saint Pierre. L'oncle d'Alexandre VI était pourtant un souverain respectable, et s'il songea un peu trop à enrichir sa famille, il montra en général beaucoup de modération et de sagesse dans son gouvernement. Ni Calixte III (tel était le nom d'Alphonse Borgia comme souverain pontife), ni son prédécesseur Nicolas V, n'avaient continué la politique altière d'Eugène IV. Maintes questions que ce dernier, en vrai patricien de Venise, avait prétendu résoudre par la violence ou la ruse, étaient demeurées pendantes au moment de sa mort; telle était la question des *compactats*. Les concessions accordées aux hussites par le concile de Bâle et promulguées à Iglau d'une manière si solennelle étaient-elles respectées par la cour de Rome ou reniées à jamais? Personne ne le savait exactement. Si Eugène IV avait décrété l'annulation de tous les actes du concile de Bâle, de son côté, on l'a vu, le concile de Bâle avait déposé Eugène IV; or, à la date où nous sommes, le concile, bien que dispersé depuis longtemps, avait encore des partisans nombreux, soit parmi les théologiens allemands, soit dans notre église gallicane et à l'université de Paris. Les deux successeurs d'Eugène IV évitèrent donc de se prononcer, et peut-être était-ce le meilleur moyen d'effacer le souvenir d'une période scandaleuse, car enfin comment toucher à ces questions sans rappeler au monde chrétien ces deux papes et ces deux conciles se jetant tour à tour l'anathème? Lorsque Calixte III, acceptant de Podiebrad un serment assez vague, feignait d'ignorer le serment très explicite par lequel le nouveau roi de Bohême s'engageait devant son peuple à maintenir la décision du concile, le vieux pontife obéissait à une inspiration très sage et presque à un scrupule de conscience. Bientôt cependant allait venir un pape moins scrupuleux.

Ce fin diplomate, ce brillant et ingénieux prélat, Æneas Sylvius Piccolomini, si longtemps mêlé aux affaires des hussites et qui avait eu de si curieuses conférences à Prague avec George de Podiebrad, est élu pape sous le nom de Pie II l'année même où George de Podiebrad est élu roi de Bohême (1). Le roi George et le pape Pie II, le chef des hussites assis sur le trône de Sigismond et l'ancien secrétaire du concile de Bâle assis sur le trône d'Eugène IV, voilà certes un rapprochement extraordinaire, et si l'on songe que ces deux hommes, issus du même parti, associés du moins à la même œuvre de conciliation chrétienne, vont se livrer une lutte à mort et inaugurer la bataille séculaire qui se termine aujourd'hui sous nos yeux, ne faut-il pas dire que c'est là une des plus tragiques péripéties de la tragédie hussite?

Æneas Sylvius Piccolomini, dès l'âge de vingt-six ans, assistait aux premiers travaux du concile de Bâle comme secrétaire du cardinal Capranica. Le parti qui voulait limiter le pouvoir papal, en le soumettant à l'autorité de l'église, n'avait pas de plus intrépide soldat que ce jeune docteur. Il attaquait les abus de la cour romaine avec l'impétuosité d'un tribun. Quand le concile de Bâle eut déposé Eugène IV et donné la tiare au prince Amédée de Savoie, Æneas Sylvius accepta un poste de confiance auprès du nouveau pape. On ne pouvait pas être plus engagé dans l'opposition; mais bientôt le parti du concile n'ayant plus de centre, plus de chefs, et au contraire l'ardent Vénitien Eugène IV redoublant de vigueur et d'audace, le secrétaire de Félix V ne tarda pas à capituler. Diplomate au service d'Eugène IV, évêque sous Nicolas V, cardinal sous Calixte III, il devint surtout le grand homme d'affaires de l'église romaine en Allemagne, en Bohême, en Hongrie, en Moravie, dans toute l'Europe centrale et orientale. Louer l'esprit, le talent, la sagacité, le brillant savoir, la plume vive et alerte d'Æneas Sylvius Piccolomini, serait un soin superflu; ses écrits sont là pour nous dire les dons qu'il avait reçus, dons variés, précieux, et qu'il développa en tous sens par l'action comme par l'étude. Son tableau de l'Allemagne au XVe siècle, ses récits de la guerre des hussites, son histoire de l'empereur Frédéric III pendant la période où il le servit comme ministre et ambassadeur, ses lettres surtout, ses messages, ses relations diplomatiques, toutes ces pages rédigées d'une plume si fine et pleines de documens si précieux pour l'histoire du temps, nous montrent le spirituel négociateur sur le théâtre de son infatigable activité. Æneas Sylvius Piccolomini est un des plus savans personnages de cette renaissance si féconde en érudits illustres; on ne vit pas sa renommée pâlir à côté des Grecs ingénieux

(1) L'élection de Pie II eut lieu le 14 août 1458. George de Podiebrad, élu roi le 2 mars, avait prêté serment le 6 mai devant les légats de Calixte III.

que le pape Nicolas V accueillait magnifiquement en Italie après la prise de Constantinople. C'est à ce moment-là même que le vieux pontife le nomma cardinal. Toutefois, s'il est impossible de ne pas admirer l'esprit de Sylvius, que dire des rôles si différens qu'il a joués dans les luttes politiques et religieuses du xve siècle? Notre vieille université de Paris, espèce de concile permanent au milieu des désordres de la chrétienté, jugeait sans ménagement sa versatilité. Le pieux historien de cette grande école est l'interprète fidèle des sentimens de ses ancêtres quand il écrit ces lignes à propos de l'avénement de Pie II : « Tout le monde sait quelle étonnante différence s'est trouvée entre Æneas Sylvius et le pape Pie II. Æneas Sylvius, secrétaire du concile de Bâle, prit part à tout ce que cette sainte et généreuse assemblée fit de plus vigoureux contre la cour de Rome. Le même homme devenu pape agit avec emportement contre la pragmatique sanction, formée des décrets de ce concile. Il n'est point de mon sujet de discuter ces démarches si contradictoires et leurs motifs. J'observerai seulement qu'il lui aurait mieux convenu de garder au moins quelque modération à l'égard de ceux qui continuaient à penser comme il avait pensé lui-même, et que son zèle amer contre ses anciens sentimens n'était pas propre à lui faire honneur (1). »

Si l'université de Paris jugeait ainsi Pie II, on devine l'opinion qui régnait en Bohême. George de Podiebrad, à l'époque où il était lieutenant du royaume, avait eu avec Æneas Sylvius, évêque de Sienne, une conférence célèbre que ce dernier lui-même a racontée longuement dans ses lettres. Æneas Sylvius s'y était montré à la fois théologien et diplomate; George, avouant son ignorance théologique, avait parlé au nom du bon sens politique avec une loyauté simple et hardie. « Trois choses nous séparent, avait dit l'évêque de Sienne : les *compactats* dont vous réclamez en vain l'exécution, puisque l'église romaine n'en veut plus, les confiscations de biens ecclésiastiques accomplies par vous sur plusieurs points de la Bohême, enfin votre entêtement à réclamer pour archevêque de Prague ce Rokycana, que le pape, sachez-le bien, ne reconnaîtra jamais. » Sur la question des biens confisqués et même sur celle de l'archevêque de Prague, le vice-roi ne voyait pas de difficultés insurmontables; quant aux *compactats*, il avait répondu sans hésiter : « Les *compactats* violés, c'est la guerre, la guerre à outrance. Plus de paix, plus de trêve possible. Une fois que nous aurons pris les armes, vous aurez beau nous rappeler les traités qui ont terminé nos anciennes luttes, nous ne les reconnaîtrons plus. Quels traités invoquer après avoir porté la main sur le pacte fondamental? Vous nous

(1) Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, tome VI.

croyez peu nombreux; détrompez-vous. Il y a dans les contrées voisines bien des peuples dont les sentimens sont les nôtres, et qui n'attendent pour se lever que l'heure où nous serons entrés en campagne. Vous savez ce qui s'est passé naguère : si le pape est sage, il ne nous forcera pas, en nous disputant les libertés que nous avons conquises, à en conquérir de plus grandes. On ne refuse guère à la puissance des armes ce qu'on est souvent tenté de refuser au bon droit. Peut-être certaines gens vous bercent-ils de brillantes espérances : ils mettront sur pied des armées formidables, ils vous conduiront triomphans en Bohême, ils sauront vous frayer une route jusqu'à nous, le fer et le feu à la main... Ah! croyez-moi, je connais les habitudes et les forces de nos voisins; si j'avais à conseiller le saint-père, je le supplierais de ne pas toucher aux *compactats.* » Ainsi parle Podiebrad dans les dépêches d'Æneas Sylvius; que serait-ce si nous avions quelque récit de cet entretien composé par Podiebrad lui-même? Il n'eût pas dissimulé sans doute son antipathie pour le négociateur : quoi! l'homme qui lui opposait durement le *veto* de l'église romaine, l'homme qui foulait aux pieds un des actes les plus solennels du concile de Bâle, c'était celui qui avait pris une part si ardente à l'opposition de l'illustre assemblée! C'était l'adversaire d'Eugène IV, le secrétaire du concile, le secrétaire de Félix V! Un tel souvenir devait révolter l'âme loyale de George, et il eut besoin de sa prudence consommée pour n'en rien laisser paraître sur son visage. Quant à Æneas Sylvius, quoique la modération du vice-roi lui eût inspiré, dit-on, certaines espérances pour l'avenir, combien de fois, après son exaltation au pontificat suprême, a-t-il dû méditer les fermes paroles qu'on vient de lire!

Pendant les deux premières années du pontificat de Pie II, il est évident que le roi de Bohême et le pape, sans être directement en lutte, se préparent au combat, ou du moins essaient de s'intimider l'un l'autre. Si le roi George va au secours de l'empereur, s'il s'attache les princes allemands par des alliances, s'il prend une position souveraine au sein de l'empire et songe à devenir le coadjuteur de Frédéric III, ce n'est pas seulement pour consolider son trône, c'est pour faire reculer l'ennemi, dont il connaît les desseins et les ruses. Pourquoi, d'un autre côté, le pape Pie II est-il si empressé à détruire tout ce qui reste du concile de Bâle? Parce qu'il veut isoler le roi de Bohême, c'est-à-dire l'enfermer dans une hérésie ou l'obliger de se soumettre. Il sait que Podiebrad ne cédera pas facilement sur l'article des *compactats;* mais il sait aussi que le roi de Bohême est une âme loyale, sans haine, sans fanatisme; il n'ignore pas non plus que ce fier soldat avoue son ignorance en théologie, et il espère ébranler sa foi en frappant un grand coup.

Ce grand coup, ce sera l'anéantissement suprême et solennel du

parti qui invoquait encore les décisions du concile de Bâle. Il y avait surtout deux pays où l'esprit libéral, l'esprit réformateur et noblement chrétien du concile était soutenu par un grand nombre de docteurs : c'était l'Allemagne et la France. En Allemagne, où le morcellement des territoires opposait maintes entraves à la vie et à l'expression de la pensée publique, il n'avait pas été difficile aux légats du saint-siége d'affaiblir peu à peu les partisans du concile, de gagner celui-ci, de décourager celui-là; le dernier des réformateurs, parmi les prélats allemands, fut un archevêque de Mayence nommé Diether, qui, effrayé de se trouver presque seul, se soumit, rétracta toutes ses paroles, s'humilia comme un coupable et se frappa la poitrine au moment même où il venait d'accuser le pape et ses légats devant une espèce d'assemblée provinciale. Il ne resta plus sur la brèche que l'intrépide Grégoire de Heimbourg. Abandonné de l'archevêque Diether, qui l'avait appelé à Mayence pour la défense de la cause commune, l'illustre docteur ne courba point la tête. Il était de ceux qui savent dire : *Etiamsi omnes, ego non.* En France, au contraire, les réformateurs formaient une phalange. Grâce à l'unité retrouvée du territoire et de l'église, grâce surtout à l'université de Paris, les partisans du concile de Bâle n'avaient pu être dispersés comme en Allemagne et frappés l'un après l'autre. Tout le clergé du royaume, prêtres et docteurs, était attaché à la pragmatique sanction, c'est-à-dire à la déclaration des droits de l'église gallicane formulée par le concile national de Bourges et promulguée par Charles VII. Cette pragmatique sanction était pour la France à certains égards ce qu'étaient les *compactats* pour la Bohême, avec cette différence toutefois que la charte gallicane avait été décrétée chez nous malgré tous les efforts du pape, tandis que la charte bohémienne avait été remise aux hussites par les représentans de l'église, sans aucune opposition de la part de Rome et en présence de l'empereur Sigismond. La remise solennelle des *compactats* avait eu lieu en 1436; la promulgation de la pragmatique sanction est de 1438. Ces deux chartes appartiennent au même mouvement d'idées; elles représentent l'une et l'autre la victoire des églises nationales sur l'église de Rome, la victoire de la grande république fédérative des nations chrétiennes sur l'absolutisme latin. Aussi tous les efforts de Pie II tendaient-ils à l'abolition de la charte de Bourges comme à l'abolition de la charte d'Iglau. Charles VII, Dieu merci, refusa toute concession au pape, soit qu'il se souvînt de l'appui que lui avait prêté le concile de Bâle dans sa lutte contre les Anglais, soit qu'il appréciât l'importance des droits proclamés par les théologiens de Bourges; mais, Charles VII étant mort (22 juillet 1461) au moment même où les derniers partisans du concile de Bâle étaient si vivement poursuivis en Allemagne, l'habile Pie II s'empressa de circonvenir Louis XI. On sait

comment la pragmatique fut abolie le 27 novembre de la même année. Nos historiens ont raconté cette comédie si dévotement jouée par Louis XI, comédie dans laquelle il voulait jouer à la fois l'église gallicane et l'église romaine, les parlemens et le saint-siége; mais il fut joué lui-même par le pape. Ce qu'on ne savait pas jusqu'ici et ce qui est mis en pleine lumière par les révélations de l'histoire de Bohême, c'est l'usage que Pie II a fait de la soumission de Louis XI pour provoquer la soumission du roi George. « L'abolition de la pragmatique fut une bonne scène, dit M. Michelet. Le roi, en parlement, devant le comte de Charolais et les grands du royaume, déclara que cette horrible pragmatique, cette guerre au saint-siége, pesait trop à sa conscience, qu'il ne voulait plus seulement en entendre le nom. Il exhiba ensuite la bulle d'abolition, la lut dévotement, l'admira, la baisa, et dit qu'à tout jamais il la garderait dans une boîte d'or. Il avait préparé cette farce dévote par une autre, impie et tragique, où le mauvais cœur n'avait que trop paru. Il crut ou parut croire que son père était damné pour la pragmatique : il pleura sur cette pauvre âme. Le mort, à peine refroidi, eut à Saint-Denis l'outrage public d'une absolution pontificale; il fut, qu'il le voulût ou non, absous sur sa tombe par le légat : acte grave, qui désignait au simple peuple comme damnés d'avance tous ceux qui avaient été pour quelque chose dans la pragmatique. Or c'étaient à peu près tous les grands et prélats du royaume, c'étaient tous les bénéficiers nommés sous ce régime, c'étaient toutes les âmes qui depuis vingt ans auraient reçu la nourriture spirituelle d'un clergé entaché de schisme. Il était difficile de produire une plus générale agitation. Le parlement réclamait. Paris était ému... » Pendant que cette émotion, gagnant de proche en proche, se répandait par toute la France, Louis XI, et c'est là l'épisode que nos historiens ne mentionnent pas, envoie à Pie II une ambassade chargée de renoncer solennellement à l'héritage du concile de Bâle. Or sait-on qui elle rencontra au Vatican, cette ambassade du roi de France? Les ambassadeurs du roi George, qui venaient au contraire maintenir énergiquement les *compactats* de la grande assemblée et le droit de la Bohême.

On a vu que le roi George, une fois son serment prêté aux légats de Calixte III, avait évité des rapports trop directs avec le saint-siége. Il fut plus circonspect encore après l'exaltation de Pie II, tout en se préparant à une lutte qui pouvait éclater au premier jour. Il avait, comme les autres princes chrétiens, envoyé au nouveau pape son serment d'obédience; Pie II lui fit savoir que la situation particulière de la Bohême exigeait une démarche exceptionnelle, que l'hommage du souverain ne suffisait pas, qu'il fallait un engagement au nom de la nation tout entière. Il finit par demander une

ambassade très nombreuse, très solennelle, représentant à la fois le roi et le royaume. George, sans s'y refuser, ajourna de mois en mois, d'année en année, « comme s'il eût deviné, dit M. Palacky, toutes les suites funestes de cette convocation. » Enfin, sur les instances de ses amis, qui, ne soupçonnant pas le piége, voyaient là une occasion de régler définitivement les difficultés pendantes, George envoya ses ambassadeurs à Pie II. Ils arrivèrent à Rome quelques jours avant les ambassadeurs de Louis XI.

Quel contraste! l'ambassade du roi de France vient se soumettre, l'ambassade du peuple tchèque vient réclamer son droit. L'ambassade de Louis XI apporte une déclaration hypocrite, car Louis XI rit sous cape en courbant la tête, et ces priviléges qu'il restitue au pape, il espère bien en profiter tout seul. L'ambassade du roi George, loyalement, la tête haute, demande la consécration de la paix religieuse en Bohême et invoque la liberté de sa foi. Les uns sont des prélats politiques, les autres sont des chrétiens. Le 10 mars 1462, les envoyés du roi George arrivèrent à Rome par une triste journée de pluie; le 13, les envoyés de Louis XI y firent leur entrée avec pompe par un splendide soleil. Admis aussitôt auprès du pape, ils parurent le surlendemain devant la plus solennelle assemblée de cardinaux, de prélats, de docteurs, et renoncèrent dans toutes les formes aux libertés de leur église. A la suite de cette déclaration, il y eut des réjouissances à Rome pendant trois jours. La populace fêta aussi à sa manière cette défaite de l'église gallicane : on lui livra le texte de la pragmatique sanction, et elle le traîna insolemment par les rues de la ville.

III.

Pendant que les envoyés de Louis XI étaient reçus avec tant d'empressement et de solennité par le pape, l'ambassade du roi George, peu soucieuse d'ailleurs d'une solennité comme celle-là, était obligée de subir maintes formalités dilatoires avant d'être admise au Vatican.

Les principaux membres de la légation étaient le chancelier Procope de Rabstein, le sire Zdének Kostka de Postupic, ami et confident du roi, le jurisconsulte français Antoine de Marini, alors au service du roi de Bohême, maître Wenceslas Wrebensky, doyen de Saint-Apollinaire, et maître Wenceslas Koranda, bourgmestre de Prague. Hussites et catholiques étaient en nombre égal. Le chancelier Procope de Rabstein, ancien ami du pape, avait à porter la parole au nom des catholiques de Bohême; le sire Kostka de Postupic, par son intimité avec le roi, était le mandataire le plus autorisé des hussites. A côté du chancelier Procope marchait le doyen de Saint-Apolli-

naire, à côté du sire de Postupic se tenait maître Wenceslas Koranda. Ces quatre personnages, sans compter ceux qui leur faisaient cortége, étaient comme les délégués de la nation; Antoine de Marini, étranger aux querelles religieuses de la Bohême, représentait la politique du roi. Ajoutons que maître Wenceslas Koranda écrivait jour par jour le récit des faits et gestes de l'ambassade, et que ce journal, mis plus tard sous les yeux du roi au parlement de Prague, fut attesté sans réserve par tous les intéressés, adversaires ou amis. On a encore le récit de l'ambassade par le chancelier Procope et les rapports qu'une plume inconnue, sans doute celle d'un prêtre catholique, envoyait alors à Breslau. Grâce à ces révélations contrôlées l'une par l'autre, le passé se débrouille et revit sous nos yeux. C'est une bonne fortune de pouvoir assister familièrement à ces curieuses conférences d'où vont sortir des événemens si tragiques.

Le chancelier Procope de Rabstein, qui avait maintes fois hébergé Æneas Sylvius pendant ses voyages en Bohême, fut reçu très cordialement par Pie II et logé dans son palais. Le jour même de l'arrivée à Rome, Rabstein fit dire à son collègue, le sire Kostka, que le pape voulait les entretenir tous les deux avant de recevoir l'ambassade. Kostka vint le rejoindre au palais, et Rabstein parla ainsi à Pie II : « Très saint père, le roi de Bohême nous envoie prêter serment d'obéissance à votre sainteté et lui adresser quelques prières; ce serment, quand votre sainteté le permettra, nous sommes disposés à le prêter selon l'usage des royaumes chrétiens et selon la tradition des rois prédécesseurs de notre maître. » Le pape répondit : « Je ne puis accepter ce serment d'obéissance dans la forme usitée pour les autres souverains. Le royaume de votre maître n'est pas dans l'unité de l'église; il s'en est séparé en adoptant des rites particuliers, et votre roi lui-même, sorti du sein de l'hérésie, avait juré, en recevant la couronne, non-seulement d'obéir au saint-siége, mais de ramener son peuple à l'obéissance. Il n'en a rien fait. Rokycana, ce méchant homme, continue de prêcher toujours comme autrefois; le peuple communie toujours sous les deux espèces; la reine assiste aux prédications de nos ennemis; le jour de la fête du Saint-Sacrement, on a vu le roi quitter la procession de l'église catholique de Prague et se mêler à celle des sectaires. Je ne puis donc accepter son hommage, à moins qu'il ne s'oblige de nouveau à exécuter sa promesse : voilà le serment que j'attends de vous. » Les deux ambassadeurs répondirent que, n'ayant pas mission de prêter serment dans cette forme, l'acte serait de nulle valeur. « Eh bien! dit le pape, je vous enverrai quatre de mes cardinaux; entendez-vous avec eux pour trouver un moyen terme. »

La première de ces conférences particulières eut lieu le lendemain 14 mars. D'un côté étaient les deux envoyés bohémiens, Procope de

Rabstein et Kostka de Postupic, de l'autre les cardinaux Bessarion, Carvajal et Nicolas de Cuse. Le cardinal Carvajal, qui présidait ce jour-là, se contenta de développer l'allocution prononcée la veille par le saint-père; les deux envoyés ne purent que persister dans leur réponse, et l'on se sépara sans avoir avancé d'un seul pas. Le 16 mars, ce fut le cardinal Bessarion qui reçut les envoyés. Rabstein prit la parole pour justifier son maître. « On lui reproche, disait-il, de suivre les processions de Rokycana; il suit également les processions de la cathédrale. » Rabstein ajoutait : « Vous savez qu'il y a deux sortes de chrétiens en Bohême, et que notre maître est le roi de tous. S'il se déclarait pour les uns, les autres l'abandonneraient. » Alors le cardinal Bessarion, rappelant aux envoyés bohémiens la cérémonie de la veille, je veux dire l'abjuration solennelle du roi de France et l'anéantissement de la pragmatique, ne craignit pas de prononcer ces incroyables paroles : « Vous savez pourtant qu'il y a cent et un évêques en France, et de riches abbés, et des prélats puissans. Tout le clergé s'opposait de toutes ses forces à cette résolution du roi; mais le roi a voulu, le clergé a cédé. Aussi vous avez vu quels honneurs lui ont été rendus dans la journée d'hier. Que le roi de Bohême imite le roi de France! Il sera fêté aussi magnifiquement. » Ainsi l'indépendance de l'esprit, de la conscience, de la foi vis-à-vis des puissans de la terre, ce principe tant de fois invoqué par le saint-siége, c'était le saint-siége qui le sacrifiait. Le saint-siége disait à l'église gallicane : « Rendez à César ce qui est à Dieu! »

Cet exemple d'un pays comme la France pouvait bien toucher le chancelier Procope; il fallait d'autres argumens pour vaincre la résistance des envoyés hussites. Le 19 mars, l'ami du roi George, Kostka de Kostupic, fut mandé seul auprès du pape. Là, en présence du cardinal Nicolas de Cuse et de quelques évêques, Pie II s'efforça de prouver à l'ambassadeur bohémien que les *compactats* n'avaient plus aucune valeur, ayant été faits seulement pour une génération qui avait disparu de la terre. L'argument était hardi dans la bouche d'un pape. Il y a donc des décisions du saint-siége qui peuvent être révisées, modifiées, supprimées, car elles ont été prises pour une génération et ne conviennent point à une autre! Appliquez cela au culte, aux institutions, à tel ou tel dogme, c'est toute une révolution dans le catholicisme. Les pontifes du moyen âge, dans la plénitude de leur foi, ont souvent de ces hardiesses-là. Un pape moderne, nécessairement plus timoré, craindrait, en parlant ainsi, d'ébranler les voûtes de l'édifice. Un autre argument, moins élevé, moins hardi, mais de nature plus italienne, fut développé ensuite par Pie II. « Ces *compactats*, disait-il, on ne les a octroyés aux hussites que pour vaincre leur opiniâtreté et rétablir plus prompte-

ment la paix. Ainsi faisait Moïse avec les Juifs. A présent que la paix est rétablie, il est temps que les Tchèques abandonnent la double communion et ne se séparent plus de l'église de Rome. » Kostka répondit au pape que les Tchèques étaient attachés à leur foi, que cette foi était conforme aux décisions du concile de Bâle, et que certainement ils n'y renonceraient pas, à moins qu'il ne leur fût démontré que leur foi portait à faux et que le concile s'était trompé. A ce mot de concile, le cardinal Nicolas de Cuse et quelques-uns des évêques présens intervinrent pour expliquer dans quel sens les théologiens de Bâle avaient entendu le texte des *compactats*. La discussion, déjà si subtile, si scolastique, du moins quant à la forme, alla bientôt se perdre en des chicanes singulières. Le pape y coupa court par une véhémente apostrophe. « Quel est donc l'homme, s'écria-t-il, de qui vous tenez cette communion sous les deux espèces? Est-ce quelque grand esprit, quelque personnage illustre? Il s'appelait Jacomell; c'était un maître d'école qui enseignait la grammaire aux enfans. Et voilà votre guide! Ah! revenez, revenez à l'unité de l'église, et votre roi, votre pays, vous tous enfin, vous en recueillerez tant de gloire et de bénédictions que jamais peuple sur la terre n'aura fait une moisson pareille à la vôtre! »

A l'accent passionné des paroles du saint-père comme à la résistance opiniâtre du député hussite, on voit qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'une simple question de forme. C'est la première fois dans le monde chrétien qu'un peuple se sépare de l'église romaine au nom de l'Évangile. La modération même de ses pensées rend son exemple plus redoutable. Il est chrétien, ce peuple; il est chrétien et catholique dans le sens primitif de ce mot; il a l'instinct d'une église universelle dont la variété même attesterait la vie, et, tout en maintenant le culte qu'il préfère, il déclare ne pas se séparer de l'église de Rome. « Revenez à l'unité de l'église, dit le pape Pie II. — Nous ne l'avons pas quittée, » répond l'ambassadeur du roi George. Dans une question ainsi posée, quelle solution possible?

D'une manière ou d'une autre il fallait en finir. La première audience solennelle accordée aux députés du roi George eut lieu dans la journée du 20 mars. Pie II siégeait sur son trône dans la grande salle du consistoire; en face de lui étaient assis vingt-quatre cardinaux; derrière eux les ambassadeurs se tenaient debout; puis venait le clergé, archevêques, évêques, prélats, docteurs, occupant toutes les places et remplissant la salle entière. Le docteur Wolfgang Forchtenauer, représentant de l'empereur Frédéric III, se leva le premier et demanda au nom de son maître la bienveillance du pape pour les députés du roi de Bohême. Après lui, la parole fut donnée au chancelier Procope, qui offrit au saint-père les excuses du roi pour le long retard de l'ambassade, et prêta le serment d'obédience.

« Mais ce serment n'est qu'au nom du roi, s'écria Pie II; il est d'usage de le prêter au nom de tout le royaume. » Alors le chancelier, se tournant vers Kostka : « Que faire? dit-il à voix basse. Je puis prêter ce serment pour les miens (les catholiques), car je suis sûr de leur adhésion; à toi de décider ce que tu dois faire pour les tiens! — Prête serment au nom de tous, répondit Kostka. La nation et le roi marchent d'accord; ce que le roi trouve bon, la nation l'approuvera. » Le chancelier prêta le serment d'obédience au nom du roi et du royaume de Bohême. « Maintenant, dit le pape, si vous avez quelque chose sur le cœur, parlez. » C'était le signal de la lutte, c'était l'occasion prévue et désirée qui allait provoquer la sentence.

Un des députés du roi George, un de ceux qui n'avaient pas encore paru dans les conférences particulières, maître Wenceslas Koranda, représentant plus particulier des croyances religieuses du peuple tchèque, entra en lice pour la justification de ses frères, et demanda, au nom des *compactats*, que les partisans de la double communion ne fussent plus regardés comme des hérétiques. Il s'exprimait d'abord en suppliant, il parla bientôt en accusateur. Sa voix retentissante, les paroles qui se précipitaient de ses lèvres (*voce sonora, torrenti oratione*) révélaient, avec la fermeté de sa foi, l'irrésistible élan d'une pensée longtemps contenue qui vient de rompre ses freins. Il raconta l'histoire de Bohême sans trouble, sans remords, rapportant au contraire à l'assistance du Père, du Fils et du Saint-Esprit tout ce que le peuple tchèque avait entrepris et exécuté. Qui avait inspiré à ses frères l'ardent amour de la vérité évangélique? Qui les avait protégés contre tant d'ennemis? Qui avait détruit avec une poignée d'hommes de si nombreuses armées? A Dieu seul en revenait la gloire. Et ces Tchèques, toujours vainqueurs, comment avaient-ils profité de leur triomphe? Ils avaient tendu la main aux pères du concile de Bâle pour arrêter l'effusion du sang; ils avaient accepté comme roi et seigneur le plus cruel de leurs ennemis, l'empereur d'Allemagne, Sigismond, ne lui demandant, en échange de la couronne de Bohême, que le respect des *compactats*. Sigismond avait juré de respecter cette grande charte; ses successeurs l'avaient juré aussi. Le nouveau roi avait prêté le même serment, et, gouvernant d'après cette loi sainte, il donnait à la Bohême des jours de paix et de bonheur que les vieillards du pays ne se souvenaient pas d'avoir jamais connus. O bénédiction de Dieu! mais bénédiction troublée par les violences des hommes! « De toutes parts, ajoutait l'orateur, la ruse et la calomnie nous enveloppent. Le roi et le peuple sont outragés. On nous appelle schismatiques, sectaires, fauteurs d'hérésies, et on affirme impudemment que c'est l'opinion du saint-siége, comme si de ce foyer d'amour pouvait sortir l'œuvre de haine. Nous n'avons opposé à nos ennemis que notre patience, car les *compactats*

nous font une loi d'oublier les outrages et de ne pas y chercher l'occasion de rompre la paix; mais nous attendons que le saint-père nous vienne en aide. Nous attendons que, châtiant les violateurs de la foi jurée, il rétablisse l'alliance entre la Bohême et le reste du monde chrétien. Nous le prions, nous le supplions de reconnaître solennellement les *compactats*, afin que toute division cesse parmi nous, et que la Bohême, assurée de son repos intérieur, puisse enfin, selon ses vœux, ouvrir la croisade contre les Turcs. »

L'assemblée écoutait dans un religieux silence. L'orateur s'exprimait avec tant de force et d'autorité, qu'aucun murmure, aucun souffle n'avait interrompu son discours. Quand il eut fini, le pape prit la parole, et, comprenant qu'il fallait détruire l'effet d'une harangue plus semblable à une accusation qu'à une requête, il déploya pendant plus de deux heures toutes les ressources du savoir et de l'éloquence. Avant d'exercer l'autorité de sa charge, il voulut faire apparaître à tous l'autorité de l'esprit. Lui aussi, comme maître Koranda, il connaissait l'histoire de la Bohême; il avait été mêlé à ces tragiques événemens. Légat du pape ou chargé d'affaires de l'empereur, il avait rempli plus d'une mission à Prague. Ces pays dévastés par la guerre civile et par les passions religieuses, il les avait parcourus en tous sens, il avait recueilli la tradition, il savait la vérité comme un témoin, et déjà il l'avait proclamée à la face du monde. L'Europe n'avait-elle pas lu sa description de l'Allemagne, son tableau de la Bohême, sa vie de l'empereur Sigismond? Cette histoire, il la refit à grands traits, insistant sur les horreurs que le député hussite avait laissées dans l'ombre et faisant frissonner l'auditoire au récit des massacres. Koranda, qui ne pouvait ni réveiller ni écarter complètement ces souvenirs, les avait justifiés d'un mot, à la manière biblique, en attribuant au glaive de Dieu l'épouvantable hécatombe; son devoir était de peindre avant tout la paix, l'ordre, la sécurité, rétablis en Bohême par la main du roi George. Pie II, en avocat consommé, détourne l'attention des auditeurs de ce tableau des choses présentes, et les reporte trente ans en arrière. « Ah! que de ruisseaux de sang! que de prêtres égorgés! que de couvens souillés et détruits! Les plus beaux monumens de l'antique piété de la Bohême ne sont plus que des ruines, et quelles ruines! des charniers. Un jour, sous le roi Ladislas, j'arrive à Beneschau, et je m'empresse d'aller revoir une de ces belles églises de Bohême, les plus grandes, les plus riches qui fussent dans toute la chrétienté. Hélas! si horrible était la dévastation, que je ne pus retenir mes sanglots. Pourquoi donc parler des *compactats* du concile de Bâle? Ils n'ont été accordés aux hussites que pour mettre fin à tant de barbarie. C'est la contrainte qui les a fait voter; la contrainte cessant, le droit commun reparaît. Vous désirez la paix, vous demandez la

paix, dites-vous, et ce que vous sollicitez de ce saint-siége est le contraire de la paix, puisque c'est une atteinte à l'unité de l'église. Cependant vous êtes nos fils, nous sommes votre père; comptez sur notre paternelle sollicitude. Si un fils sollicite de son père une grâce qui doit lui être funeste, c'est par amour pour son fils que le père est tenu de rester inflexible. Nous convoquerons nos frères, nos conseillers, et nous vous donnerons une réponse conforme à notre honneur et à vos intérêts. »

La réponse était indiquée d'avance. Pendant une dizaine de jours, les conférences particulières recommencent entre les cardinaux et les envoyés du roi de Bohême. Mêmes argumens de part et d'autre, même impossibilité de s'entendre. Enfin le mercredi 31 mars Pie II, dans un consistoire solennel, en présence de plus de quatre mille personnes, proclame sa décision. Son discours, très long, très étudié, reproduit tous les argumens que les cardinaux et le pape lui-même ont déjà mis en œuvre. Pour des motifs de discipline, de théologie, de morale, bien plus, pour des raisons politiques et dans l'intérêt du peuple tchèque, la communion sous les deux espèces est déclarée contraire à la foi orthodoxe. « Revenez à votre mère, disait le pape en terminant, revenez à l'église infaillible; alors seulement la gloire et la paix resplendiront de nouveau sur ce royaume, que frappent depuis si longtemps la malédiction et la mort. » Lorsque Pie II a fini de parler, Antoine d'Eugubio, procureur de la foi, se lève et prononce cette sentence à voix haute : « Je déclare publiquement devant l'assemblée des vénérables cardinaux, archevêques, évêques, et de toutes les personnes ici présentes, que le saint-père rapporte et supprime les *compactats* accordés au peuple de Bohême par le concile de Bâle, que la participation des laïques à l'eucharistie sous les deux espèces est défendue et interdite, enfin que le serment d'obédience prêté par le roi de Bohême est accepté, mais seulement sous la condition pour lui d'extirper l'hérésie de ses états, de rentrer dans le sein de l'église romaine, de se conduire et de conduire son royaume d'après la loi du saint-siége. Et j'ordonne aux notaires publics de consigner cet événement en plusieurs manuscrits pour tous les temps à venir. »

Le lendemain, 1er avril, les députés de la Bohême étant venus prendre congé du pape, Pie II les reçut dans son jardin en présence de quelques cardinaux et leur adressa ces paroles : « Dites bien à votre roi que nous l'aimons et que nous sommes prêt à faire pour lui tout ce qui ne sera pas contraire à l'honneur de ce saint-siége. Votre requête était inadmissible. Dites au roi, à la reine, aux barons, de fuir les nouveautés religieuses. Et toi, Kostka, si cher à ton souverain, toi qu'il aime entre tous, exhorte-le à nous obéir. Ce sera une source de gloire pour le royaume. Qu'il ait le courage de

communier publiquement sous une seule espèce, qu'il fasse communier avec lui la reine, ses enfans, toute la cour; le peuple le suivra sans résistance, car le roi est aimé, et le peuple en tout pays imite volontiers le roi qu'il aime. Et vous, maîtres, docteurs, excitez à l'obéissance envers nous toutes les âmes dont vous avez la charge. Songez-y, si l'erreur continuait à se propager dans l'ombre, nous serions obligé de recourir à des mesures de rigueur, voulant que ce royaume soit ramené à l'église, quelque prix qu'il en coûte. Ne vaut-il pas mieux se soumettre de bonne grâce que céder à la force? »

Telle fut la conclusion de ces mémorables scènes. Pie II, qui connaissait si bien la Bohême, effaçait d'un trait de plume quarante années de son histoire, au risque de réveiller les fureurs que le concile de Bâle était venu apaiser. N'avait-il pas vu de ses yeux avec quelle facilité un peuple est poussé au fanatisme lorsque des gens qui valent moins que lui essaient de lui arracher sa foi? ou bien croyait-il que l'ardeur des vieux hussites était à demi éteinte chez leurs enfans, et qu'il suffisait d'un coup d'état pour l'étouffer sans retour? Mais ces événemens mémorables soulèvent de bien autres questions. Pourquoi les fils des vieux hussites ne sont-ils pas plus conséquens avec eux-mêmes? Pourquoi, repoussant l'autorité de Rome, veulent-ils rester dans l'église catholique? D'où vient qu'ils n'osent pas se séparer? ou plutôt d'où vient que l'idée d'une séparation est aussi douloureuse pour eux que l'idée d'une soumission absolue? Avant les profondes études de M. Palacky, on regardait les hussites comme des précurseurs de Luther. Cela est faux, cela n'est vrai du moins qu'avec bien des explications et des nuances. A la lumière des faits nouveaux révélés par l'historien de la Bohême, tout un ordre de pensées se déroule devant nous; il faut bien les résumer en quelques mots avant de continuer notre récit. On comprendra mieux tout ce qui va suivre.

Quand nous lisons aujourd'hui ces scènes d'un autre âge, il nous est difficile d'en apprécier l'importance et de les juger d'une manière équitable. Certes, à première vue, on ne peut donner tort à Pie II quand il dit aux hussites : « Choisissez! » On est forcé d'approuver sa logique, et même sur plusieurs points son esprit de sagesse; je mets à part la versatilité de sa conduite, je ne pense plus à Æneas Sylvius, mais au pape. Le pape avait-il tort de répéter : « Décidez-vous! » et les hussites avaient-ils le droit de répondre : « Nous voulons être hussites et catholiques tout ensemble? » La logique n'est-elle pas du côté du pontife de Rome? La contradiction n'est-elle pas chez les chrétiens de Bohême? Prenez garde : si vous allez au fond des choses, vous verrez que l'opposition des Tchèques ne ressemble pas à celle qui éclatera bientôt avec Luther; elle ren-

fermait, nous l'avons dit, l'ébauche confuse d'un système où l'église catholique, c'est-à-dire l'église chrétienne universelle, admettrait maintes libertés particulières, ouvrirait son vaste sein à maintes églises nationales. Les Tchèques du xve siècle, ne se rendant pas compte de leurs idées, paraissaient enfoncés dans une contradiction aussi absurde qu'opiniâtre quand ils disaient sans vouloir en démordre : « Nous sommes hussites, et nous ne cessons pas d'être catholiques; » mais qu'importe la contradiction? Un des esprits les plus pénétrans de nos jours a dit que, sans un peu de contradiction, c'est-à-dire sans une certaine ampleur de pensée, on n'aboutit qu'à des vérités étroites et incomplètes. Est-ce qu'il ne nous arrive point, dans notre conduite comme dans nos pensées, de réunir souvent des principes contraires en apparence, dont le lien, quoique réel, nous échappe? Ce lien nous faisant défaut, notre conduite est illogique, notre pensée est contradictoire; il nous est impossible d'en rendre raison. Nous persistons cependant; pourquoi? Parce que l'instinct, dans son premier essor, va quelquefois plus loin que la pensée réfléchie, parce que nous atteignons tout d'abord par l'inspiration inconsciente des choses qui ne nous seront dévoilées que longtemps après par l'analyse. C'est là un phénomène que nulle psychologie vivante ne saurait contester, et on le retrouve chez les peuples comme chez les individus. Si les Tchèques du xve siècle avaient pu analyser leurs sentimens comme un moraliste du xixe, l'apparente contradiction de leur attitude se serait vite évanouie.

Au reste, ce que faisaient les Bohémiens du roi George au grand étonnement de l'étroite logique italienne, nos gallicans le faisaient aussi à leur manière et précisément dans cette même période. « Jamais, dit Bossuet, il ne fut tant parlé qu'à cette époque des libertés de l'église gallicane. » La contradiction que nous venons de signaler, moins grave chez nos savans docteurs, ne se produisait pas avec cette candeur véhémente qui donne aux sujets du roi George une physionomie si originale; elle avait toutefois de bien étranges hardiesses. Chose digne de remarque, le système qui réclame à la fois la liberté et l'union, la vie particulière et la vie commune, le système qui voudrait faire de l'église universelle un grand fédéralisme chrétien, apparaît au moment même où le moyen âge finit et où commence le monde moderne. Il apparaît dans deux pays bien différens, chez un peuple de race romane et chez un peuple slave, en France et en Bohême. Il est représenté chez nous par les hardis gallicans du concile de Bourges, et chez les Tchèques par les nouveaux hussites. Or ce système, non formulé encore, et qui est moins une doctrine qu'un pressentiment, la papauté le combat de tout son pouvoir, en France par une diplomatie infatigable, en Bohême par une guerre d'extermination. Qu'arrive-t-il? Cinquante ans après,

un autre peuple réclame aussi son autonomie religieuse, et, acceptant le dilemme de Pie II avec cette logique résolue que les Italiens s'étonnaient de ne pas rencontrer chez les hussites, il n'hésite pas à déchirer l'église. Si le système des hussites et des gallicans avait triomphé au XVe siècle, l'histoire aurait suivi un autre cours : l'église allemande eût pris sa place sans troubles, sans déchirement, comme l'église de Bohême et l'église gallicane, au sein du christianisme universel.

IV.

Les ambassadeurs de Bohême partirent de Rome le 3 avril et arrivèrent à Prague vers la fin du mois de mai. Un courrier dépêché par eux avait déjà porté au roi la terrible nouvelle : les titres de l'église nationale étaient anéantis par le pape. Dire la douleur et la colère de George, c'est chose impossible. Il vit là un coup de mort pour la patrie, et lui-même le ressentit au cœur. Se soumettre, pouvait-il y penser? A part la question d'honneur et de foi, c'eût été se perdre aux yeux de tout un peuple et déchaîner la révolution, cette révolution furieuse, hideuse, qu'il avait domptée à force de vigueur et de sagesse. Entrer en lutte avec le pape, quel péril! La croisade allemande allait peut-être se former de nouveau contre la Bohême. De quelque côté qu'il dirigeât ses regards, l'avenir était menaçant. Toutefois il n'hésita point. Sans rien faire pour précipiter la lutte, il l'attendit de pied ferme La seule politique à suivre, c'était de tenir pour nulle et non avenue la sentence du 31 mars, de veiller comme par le passé à l'exécution des *compactats*, et d'être toujours prêt à parer le coup du saint-siége. Ce n'est pas tout : la prévision de cette rupture inévitable lui inspire subitement une pensée audacieuse et grandiose. Il conçoit le plan d'une nouvelle Europe. Le pape et l'empereur, dans la hiérarchie du moyen âge, sont les tuteurs du monde chrétien ; George de Podiebrad a l'ambition d'émanciper les peuples et les rois. Il veut organiser une vaste ligue d'états dont l'indépendance n'aura plus rien à redouter ni du pape ni de l'empereur. S'il réussit, ce sera toute une révolution ; le moyen âge aura reçu le coup de mort, et la société moderne atteindra en naissant le but que lui a marqué la Providence. Immense et périlleuse entreprise! il faut la mûrir en silence, il faut en préparer les voies avec une stratégie consommée. Il sera long et pénible, le siége de la vieille forteresse; en attendant l'heure d'investir la place, le roi George s'empresse de rassurer ses sujets. Il convoque les états dans le palais même le 8 août 1462, impatient de s'expliquer avec le pays simplement et à cœur ouvert sur la situation qui lui est faite.

Les représentants de la nation vinrent en grand nombre, non-seulement de la Bohême, mais de tous les pays de la couronne; la Moravie, la Silésie, la haute et basse Lusace y avaient leurs députés. Des évêques catholiques, les évêques de Breslau, d'Olmütz, d'autres encore, accompagnés des principaux dignitaires de l'église, prieurs d'abbayes et doyens de chapitres, s'étaient rendus à l'appel, car le roi George, dans sa loyale impartialité, avait convoqué même ses ennemis. La première séance publique s'ouvrit le 12 août à onze heures du matin. Le roi présidait en personne; à ses côtés étaient assis la reine Jeanne et ses fils. Il voulait que ce fût comme une grande assemblée de famille. La séance ouverte, le roi prit la parole; il rappela brièvement tout ce qu'il avait fait pour l'honneur, la paix et la prospérité du pays; il ajouta que pour couronner son œuvre, et sur le conseil de ses plus fidèles amis, il avait envoyé une ambassade au pape, espérant que cette démarche dissiperait les préventions de Rome, espérant qu'elle consoliderait la restauration politique et religieuse d'un état longtemps dévasté par la tempête, mais ardemment chrétien. L'ambassade était revenue, et avec quelle réponse! les représentans de la Bohême allaient l'entendre. Alors le sire de Kostka fit une sorte d'introduction en quelques mots, puis le chancelier Procope de Rabstein et maître Koranda lurent le journal qu'ils avaient rédigé des travaux de la mission. Pas un détail n'y manquait, la lecture dura plusieurs heures. Reprenant ensuite son discours, le roi exprima noblement la douleur qu'il ressentait à titre de roi et de chrétien. La première pensée qui s'offrait à lui, c'était le souvenir de la longue anarchie qui avait désolé la Bohême; cette anarchie heureusement vaincue grâce à la loi de concorde votée à Bâle par les plus hauts représentans de l'église, le pape voulait-il donc la déchaîner de nouveau en détruisant l'œuvre de ses supérieurs? On lui reprochait, à lui George de Podiebrad, d'avoir manqué au serment qu'il avait prêté en recevant la couronne; quel était donc ce serment? Il en lut le texte à haute voix et s'écria : « Vous l'entendez, nous avons juré d'extirper de ce royaume les hérésies et les sectes. Or, vous le savez, nous n'aimons ni les hérétiques ni les sectaires : nous les avons frappés et dispersés; mais la communion sous les deux espèces est-elle une hérésie? Est-ce une hérésie, la cène instituée par le Sauveur? Est-ce une hérésie, la foi consacrée par un concile œcuménique? Élevé dans cette foi dès notre enfance, fidèle à nos religieuses pratiques comme simple membre de la noblesse, puis comme lieutenant du royaume, nous n'y avons pas renoncé en montant sur le trône; pouvait-on croire que sous ce nom de sectes et d'hérésies le roi George comprenait la religion de sa patrie et la sienne? Si quelqu'un au monde a jamais pensé que, pour obtenir la consécration de mon pouvoir, j'étais ca-

pable de renier ma foi et mon Dieu, c'est une étrange erreur, une erreur que rien de ma part n'a pu autoriser; je n'en suis pas responsable. Or, pour qu'il n'y ait plus nul doute à cet égard, sachez tous que nous resterons éternellement fidèles à la communion sous les deux espèces, je dis nous tous, moi, le roi, ma femme assise à mes côtés et tous mes chers fils qui m'entourent, et non-seulement nous resterons fidèles à notre foi jusqu'à la dernière heure, mais, s'il faut y sacrifier notre couronne et notre vie même, nous sommes prêts. »

Le roi avait prononcé ces paroles avec une si vive émotion, que l'assemblée presque tout entière ne put retenir ses larmes (1). On agita ensuite la question de savoir si les *compactats*, malgré le décret du pape, devaient toujours être considérés comme la loi fondamentale du royaume. Le roi fit lire aux états le récit officiel des négociations des hussites avec le concile de Bâle, le texte authentique des *compactats*, les confirmations scellées du sceau des rois ses prédécesseurs, Sigismond, Albert, Ladislas, et après avoir ainsi confronté le décret de Pie II avec les titres imposans du droit public de la Bohême, il demanda que chacun des assistans répondît à cette question : « Si quelqu'un, au sujet des *compactats*, attaque le roi ou le royaume, soit l'outrage à la bouche, soit les armes à la main, êtes-vous prêt à le défendre? » La séance fut suspendue quelque temps pour que l'assemblée pût délibérer. Les députés, comme on devait s'y attendre, se divisèrent en deux groupes. Les véritables représentans du pays, les députés hussites, s'empressèrent de parler les premiers; Kostka, leur interprète, remercia le roi, la reine, leurs enfans, de cette généreuse profession de foi qui allait enflammer la Bohême, et déclara au milieu des acclamations de ses amis qu'ils étaient tous résolus à donner leurs biens et leur sang pour la défense du trône. Les catholiques ne pouvaient tenir ce langage; ils avaient deux maîtres à servir, le roi et le souverain pontife. C'étaient presque tous des membres de la haute noblesse, seigneurs et barons; leur chef, Zdének de Sternberg, promit au roi l'assistance de ses amis en tout ce qui ne serait pas contraire aux instructions du saint-siége. On comprend que le roi n'ait pas été satisfait d'une telle réponse. Il n'y avait pas de concordat au xve siècle, le pape s'attribuait le droit de régenter tous les états chrétiens; dans une lutte entre Pie II et le roi George, les catholiques n'avaient pas de mesure pour discerner le juste de l'injuste, ils ne pouvaient plus obéir qu'à un seul maître, et ce maître était un souverain italien. Le roi, tout mécontent qu'il était, dit aux évê-

(1) *Ad cujus professionem fere tota synodus, aut pro majori parte, præ fletu effudit lacrymas*, comme dit le greffier, témoin de ces grandes scènes.

ques et aux barons qu'il se fiait à leur loyauté, à leur patriotisme, qu'il voulait le respect des consciences, et ne souffrirait pas que la paix publique fût jamais troublée par des questions religieuses.

Cette âme vraiment royale, et qui pratiquait si bien les devoirs de sa royauté, n'était pas disposée à la laisser avilir. On le vit clairement à la seconde séance, où le légat du pape fut entendu. Ce légat était un de ces docteurs, théologiens ou légistes, qui se mettaient au service des divers gouvernemens, et formaient, nous l'avons vu, la libre diplomatie du xve siècle. Il était Dalmate de naissance et ardemment catholique; George, qui n'était pas un chef de secte, mais un roi, s'était fait représenter par lui auprès de Pie II. Fantin de Valle, c'est son nom, occupait encore cette charge quand l'ambassade bohémienne était arrivée à Rome. Les envoyés du roi, craignant que leurs compatriotes ne les accusassent de faiblesse ou d'inhabileté, n'étaient pas fâchés de ramener un témoin qui pût certifier l'exactitude de leurs récits. Le pape, de son côté, n'avait pas cru possible, dans les circonstances présentes, de trouver un légat plus convenable que le théologien du roi George. C'est ainsi que le docteur Fantin de Valle, après avoir servi le roi de Bohême comme chargé d'affaires à Rome, revenait à Prague comme légat du pape. Au moment de le faire introduire dans la salle des états (13 août), le roi parla ainsi aux députés : « Nous allons l'entendre aujourd'hui en qualité d'ambassadeur du pape; demain, il comparaîtra comme notre chargé d'affaires. Quels que soient les discours qu'il tienne ici au nom du souverain pontife, je vous ordonne à tous de demeurer calmes et de ne pas l'interrompre. » Fantin fut introduit et traité de la même façon que les envoyés bohémiens au consistoire de Rome : il dut rester debout en présence du roi, comme les envoyés du roi étaient restés debout en présence du pape.

« Avant d'exposer l'objet de ma mission, dit le légat, je demande si je puis parler librement et en toute sécurité. — Librement et en toute sécurité, » répondit le roi. Alors Fantin commença son discours, qui ne fut qu'une paraphrase véhémente des paroles prononcées par Pie II dans le consistoire du 31 mars. A des récriminations violentes contre les premiers hussites, à une interprétation sophistique des *compactats*, à des lieux communs déclamatoires sur l'unité romaine, enfin à la proclamation du décret pontifical qui mettait à néant la charte religieuse du concile de Bâle succédèrent bientôt des exhortations altières renfermant une insulte pour le roi. « Tenez votre serment! s'écriait-il. Recevez la communion des mains des prêtres catholiques, vous, sire, et la reine et toute votre maison. Chassez de la cour tous ces chapelains effrontés, maîtres d'erreur et ministres de ruine; livrez-les à l'administrateur du chapitre de Prague pour qu'il châtie leur impudence; défendez à tout sectaire la distribution

du saint sacrement, qui devient une profanation entre leurs mains; sinon, devant Dieu et devant les hommes, vous n'échapperez point à la honte du parjure. » A ces mots, le roi ne put s'empêcher d'interrompre l'orateur, prenant Dieu et sa conscience à témoin que jamais, et envers qui que ce fût, il n'avait violé son serment. « Il ne vous appartient pas, répliqua Fantin, d'interpréter ce serment à votre guise. C'est à celui qui l'impose, non à celui qui le prête, d'en fixer le sens et la portée. » Le roi répondit avec calme : « Dans les choses de conscience, je ne reconnais personne ici-bas pour mon juge. — Voulez-vous donc braver l'autorité du saint-siége? reprit impétueusement le légat. Prenez garde : le pape ne laissera aucune révolte impunie, et ses coups portent loin, ne l'oubliez pas. Quelle est la source de tous les pouvoirs de la terre? Qui donne aux rois leurs couronnes, aux prélats leurs priviléges, aux universités leurs franchises? Celui qui confère les droits peut aussi les retirer. » La mission du légat était finie; en jetant cette menace au roi de Bohême, il quitta l'assemblée.

Aussitôt le roi prit la parole : « Vous l'avez entendu, barons, chevaliers, bourgeois, peuple de Bohême! Vous qui nous avez nommé votre protecteur, votre roi, on vient vous dire que ce n'est pas à vous, mais à un étranger, de choisir le roi de ce pays! Cet homme a osé toucher à notre honneur! S'il n'était pas l'envoyé du pape, je jure Dieu que cette heure serait la dernière de sa vie. L'honneur, mes amis, je l'ai toujours placé au-dessus de tous les biens d'ici-bas : a-t-on jamais vu sur ce trône un seul manquement à l'honneur comme il y en a eu de toute sorte sur le siége romain? Mais Fantin recevra son châtiment, et nous espérons que vous tous, en fidèles sujets, vous ressentirez l'insulte faite à l'honneur de votre roi! » Après avoir donné ce libre cours à son indignation, il revint avec plus de calme à l'exposé des choses publiques. L'intérêt le plus urgent était d'écarter les orages qui pouvaient fondre de nouveau sur le royaume. Le roi, dès les premières nouvelles de Rome, s'était déjà mis à l'œuvre; il apprit aux députés que le comte palatin Frédéric et le duc Louis de Bavière offraient leur médiation entre la Bohême et le saint-siége. Il promit de réunir encore les états, d'invoquer encore leur appui, leurs conseils, et la séance fut levée.

Quand on sut ce qui s'était passé aux états, une formidable agitation se répandit dans la ville. On ne pouvait supporter l'idée que le légat du pape, en pleine séance royale, eût traité d'hérétiques tous les calixtins de Bohême. Si le roi n'avait annoncé la punition de Fantin, l'émeute eût éclaté. Les amis du légat lui conseillaient de fuir; mais lui, fier de l'impression qu'il avait produite, sentait redoubler son audace. Soit qu'il eût confiance dans la modération du roi, soit qu'il ne craignît pas le martyre, il resta ferme à son

poste. Le lendemain, le roi le fit mander devant son conseil. Ce n'était plus le légat du pape remplissant sa mission en présence des états de Bohême, c'était simplement, et on le lui déclara tout d'abord, le fonctionnaire du roi George appelé à rendre compte de l'exécution de son mandat. « Il est vrai, répondit insolemment Fantin, que j'ai servi le roi comme chargé d'affaires, tant que j'ai espéré que le roi serait fidèle à ses promesses et tiendrait son serment; mais depuis que je l'ai vu parler d'une façon et agir d'une autre, j'ai quitté son service. » A ce nouvel outrage, le roi tira son épée : « Je ne sais qui me retient, s'écria-t-il, de t'étendre mort à mes pieds! » Fantin, bravant jusqu'au bout la colère trop légitime de son maître, répondit qu'il ne pouvait souhaiter un trépas plus glorieux. Cette bravade fut un avertissement. Le roi sentit quelle faute il eût commise. Était-ce à lui de punir de sa main le mandataire infidèle, l'homme qui avait trahi la confiance du roi, la confiance de tout un peuple, et qui se vantait de sa félonie? Il suffisait de le livrer à ses juges. Le procès ne fut pas long. On produisit immédiatement des pièces apportées de Rome par l'ambassade, et prouvant que le docteur Fantin de Valle, loin de servir les intérêts de son maître, avait excité contre lui la haine des Romains. La sentence portait qu'il avait mérité la mort, mais que le roi, par déférence pour le pape, exerçait son droit de grâce et se bornait à tenir le condamné sous bonne garde. Le légat fut enfermé le jour même dans les prisons de l'hôtel de ville. La chancelier Procope de Rabstein, convaincu aussi d'infidélité, fut destitué de sa charge, et obligé sur parole à rester prisonnier chez lui jusqu'à nouvel ordre. A cette nouvelle, quelques-uns des chefs catholiques, l'évêque de Breslau et le baron Zdének de Sternberg, furent saisis d'une terreur panique et s'éloignèrent de Prague sans prendre congé du roi. Au contraire l'évêque d'Olmütz, Procas de Boscowic, resta plusieurs jours dans la ville et s'employa charitablement à calmer les esprits.

Ce n'était pas devant la colère du roi, dont la sagesse était connue, c'était devant l'irritation populaire que les chefs catholiques avaient pris la fuite. L'émotion publique était extrême; les imaginations effarées attribuaient au gouvernement les plus sinistres projets. Le roi, pour étouffer ces rumeurs, crut devoir signifier ses intentions au clergé des deux églises. Il ordonna au consistoire hussite et au chapitre de l'archevêché de rassembler à Prague, le 16 septembre, tous les prêtres soumis à leur autorité. Cet ordre était formulé en termes si sévères que le doyen du chapitre, Hilaire de Leitmeritz, exigea de tous ses subordonnés un reçu de la convocation, afin que nul ne pût alléguer son ignorance. De tous les points de la Bohême, les deux clergés répondirent à l'appel. Le matin du jour où ils devaient se présenter devant le roi, sept cent quatorze prêtres

catholiques, réunis chez le doyen Hilaire, écoutaient les instructions de leur chef. Le digne doyen leur recommanda la prudence, la fermeté; ni paroles arrogantes ni capitulations peureuses, c'était l'attitude qui leur convenait. Si la colère du roi tombait sur l'un d'entre eux, pourquoi celui-là se troublerait-il? Ils marchaient tous ensemble, ils avaient une même âme pour soutenir une même cause. Après avoir invoqué Dieu dans la vieille cathédrale, près du tombeau des saints martyrs de Bohême, ils se rendirent au palais comme s'ils marchaient au supplice, les uns fort effrayés, silencieux, abattus, et n'obéissant qu'à la contrainte, les autres transportés d'enthousiasme et heureux de donner leur vie, s'il le fallait, pour attester leur foi. Tous se trompaient. L'homme qui les faisait comparaître devant lui n'était pas un inquisiteur du moyen âge; ils allaient voir une chose dont ils ne se doutaient guère, l'image du christianisme humain, l'un des premiers types, le plus noble peut-être, du vrai souverain moderne.

Le long cortége, descendant des hauteurs du Hradschin, traversa le pont de la Moldau et se dirigea vers le palais du roi. Ils marchaient deux à deux, trois à trois, au milieu d'une population hostile, mais apaisée, car elle avait confiance dans son chef. Quand ils arrivèrent, les prêtres hussites, plus nombreux encore selon toute vraisemblance (les documens n'indiquent pas le chiffre), étaient déjà rassemblés dans la salle des états, sous la conduite de maître Rokycana, l'archevêque élu. Chacun ayant pris place, le roi parla ainsi : « Depuis que la grâce de Dieu m'a fait monter sur ce trône, j'ai consacré tous mes jours, toutes mes veilles, à maintenir au dehors l'honneur du royaume et sa tranquillité au dedans. Vous au contraire, prêtres des deux églises, vous ne cessez de vous quereller, vous vous injuriez les uns les autres, vous vous traitez réciproquement d'hérétiques, de sectaires, vous refusez la sépulture aux morts et l'entrée des temples aux vivans. Ce n'est pas tout : il en est parmi vous qui se déshonorent en fréquentant des femmes de mauvaise vie, en se livrant au jeu, en se souillant de débauches que j'aurais honte de nommer. Si vous ne vous amendez vous-mêmes, je serai obligé de prendre des mesures pour que l'honnêteté publique ne reçoive pas d'atteintes. En outre nous vous ordonnons à tous, membres des deux clergés, d'observer religieusement les *compactats* que le concile de Bâle a donnés à ce royaume pour y établir la paix. Quiconque osera les violer n'échappera point à ma colère. Je ne souffrirai pas que vos dissensions nuisent à la prospérité du royaume. » Le doyen du chapitre catholique et l'archevêque hussite répondirent brièvement, chacun au nom de son troupeau. Tous deux commencèrent par rendre grâce au roi des biens dont il avait comblé la patrie. Rokycana soutint que les reproches formulés par le roi ne pou-

vaient s'adresser aux prêtres hussites, qu'aucun d'eux n'avait violé les *compactats*, qu'aucune infraction aux bonnes mœurs n'était restée impunie. Le doyen Hilaire de Leitmeritz prononça aussi quelques mots pour la justification de ses frères, et sans s'expliquer sur la valeur des *compactats*, protesta de son amour pour la paix. Après ce colloque, le roi fit connaître le sujet de sa querelle avec le saint-père, exposa les motifs de l'emprisonnement de Fantin, et défendit que personne intervînt en sa faveur. On remarqua beaucoup un des incidens de la séance. Rokycana s'étant plaint de la désobéissance d'un de ses prêtres : « Maître, dit le roi d'un ton sévère, tu veux toujours que tout le monde t'obéisse, et toi, tu n'obéis à personne. » Craignant sans doute que les chefs du clergé hussite, animés par la lutte et confians dans l'énergie du roi, ne se crussent dispensés de l'équité, il voulait montrer que, s'il était résolu à maintenir l'église nationale, il était avant tout le grand justicier de la Bohême, le protecteur du droit commun.

V.

L'arrestation d'un légat du pape par le roi George produisit une impression extraordinaire non-seulement en Bohême et en Allemagne, mais dans toute la chrétienté. La lutte était décidément ouverte entre George de Podiebrad et Pie II. Quels événemens allaient sortir de là? Serait-ce la guerre? serait-ce une croisade contre l'hérétique? Les deux ennemis avaient les yeux fixés sur l'Europe, celui-ci pour trouver un successeur au roi de Bohême, celui-là pour écarter les intrigues et conjurer l'orage. Une lettre de l'empereur au saint-père, en date du 1er octobre 1462 (six semaines après les événemens dont nous venons de faire le récit), nous apprend que déjà un prince étranger, on ne sait lequel, avait sollicité à Rome le titre de roi de Bohême.

C'était demander trop tôt une mesure qui, ne pouvant être soutenue à demi, exigeait de vastes ressources et une guerre à outrance. L'heure des grands coups n'avait pas encore sonné. Au contraire les premiers événemens de cette période nouvelle sont favorables au roi George. Le prince auquel Pie II devait s'adresser tout d'abord pour combiner avec lui la déposition de Podiebrad, l'empereur Frédéric III, avait été fort mécontent de la suppression des *compactats*, non qu'il éprouvât la moindre sympathie pour la cause religieuse des Tchèques, mais parce que, menacé d'une insurrection en Autriche, il prévoyait qu'il aurait besoin avant peu de l'énergique secours du roi de Bohême. L'explosion fut plus prompte qu'il n'avait cru. Le 28 octobre, un seigneur autrichien nommé André Baumkircher arrivait de Vienne à Prague à bride abattue,

après avoir crevé une trentaine de chevaux, dit la chronique. Couvert de sueur et de poussière, il se présente à la porte du palais. La nuit était fort avancée, et déjà le roi s'était retiré dans sa chambre. Les gardes ajournent le messager au lendemain; il insiste, il se nomme, il vient de la part de l'empereur, il faut qu'il parle au roi. On l'introduit enfin. « Sire, l'empereur est perdu, si vous ne venez à son aide. » Et il raconte au roi l'insurrection de Vienne. Enfermé dans la forteresse avec l'impératrice et sa famille, Frédéric n'a que trois ou quatre cents gardes pour se défendre, et la forteresse est enveloppée par une armée de onze mille hommes que grossit de jour en jour une population exaspérée. Ce n'est plus une de ces luttes féodales où les états révoltés arrachent des concessions au souverain; c'est tout un peuple en révolution. Les insurgés en veulent à la vie de l'empereur et des siens. La forteresse peut tenir encore, mais ses jours sont comptés; sans le secours du roi de Bohême, il n'y a plus d'espoir. Le roi écoute les prières du messager et se recueille un instant. Laissera-t-il périr ce souverain qui peut lui faire tant de mal? Essaiera-t-il de le vaincre par la grandeur du bienfait? Après une délibération de quelques minutes, il dit à Baumkircher : « Repose-toi cette nuit; mais demain, au point du jour, hâte-toi de retourner vers ton maître, et annonce-lui mon arrivée. Quelques jours seulement pour rassembler mes troupes, et je pars. Nous sauverons l'empereur, je le jure, ou nous mourrons avec lui. » Le danger était si grand que cette promesse ne suffisait pas; l'envoyé de l'empereur voulait un signe, un gage, qui fît connaître la résolution du roi de Bohême et jetât la terreur parmi les insurgés; il demanda que le fils du roi, le prince Victorin, accompagné de quelques seigneurs de la cour, partît avec lui dès le lendemain. « Il partira, » dit le roi.

Que se passait-il donc en Autriche? Il y avait depuis longtemps des querelles très vives entre les états et l'empereur, l'empereur travaillant sous main à étendre son pouvoir dans ses provinces héréditaires, les états défendant leurs franchises avec vigueur. L'ambition de Frédéric III lui faisait des ennemis que sa faiblesse enhardissait de jour en jour. Au reste, les orages qu'il soulevait ainsi ne paraissaient guère l'effrayer; il disait que l'orage s'apaiserait, que le temps calmerait les passions, et, comptant sur cet auxiliaire infaillible, il poursuivait tranquillement ses desseins. En vain l'impératrice, une vive et ardente Portugaise, le poussait-elle à se venger de ses ennemis : « Le vengeur, c'est le temps, » répondait-il. Il savait aussi que, dans les momens critiques, les secours ne lui manqueraient pas; n'y avait-il pas toujours quelque prince dans l'empire qui pouvait avoir besoin de lui? La majesté impériale n'était-elle pas encore un talisman? Économe jusqu'à l'avarice, circonspect jus-

qu'à l'inertie, il souriait dans sa barbe en pensant que tel ou tel de ses puissans vassaux, par déférence pour son titre, ne demanderait pas mieux que de soutenir le poids de la guerre. Il faut connaître ce caractère bizarre, ce mélange de ruse, de ladrerie, d'insouciance apparente, d'impassibilité calculée, pour comprendre les témérités de sa conduite. Cette opposition dont il s'inquiétait si peu avait fini par s'étendre des seigneurs aux bourgeois, des états aux communes. Le chef des mécontens était son propre frère, le duc Albert d'Autriche. Sa bonne ville de Vienne, jusque-là si fidèle, venait de se soulever à son tour. Que lui reste-t-il dans ce désarroi général de ses états héréditaires? Il lui reste l'empire, l'empire, qu'il ne connaît point, où il n'a jamais paru, dont toutes les affaires lui sont indifférentes. Il faut pourtant qu'il ait un point où rallier ses amis, en attendant les secours qu'il va solliciter. Il part de son château de Neustadt avec une petite armée, et se dirige sur Vienne pour arrêter l'insurrection. A cette nouvelle, la ville est en feu, on se prépare pour une lutte à mort, et l'empereur, qui n'a eu que le temps de se jeter dans la forteresse avec sa famille et une poignée de serviteurs, s'empresse de licencier son armée, croyant apaiser la tempête. Malheureusement il a renvoyé ses troupes sans leur payer leur solde : les soldats veulent se venger sur les bourgeois et menacent de piller la ville; mais bientôt bourgeois et soldats s'unissent contre l'empereur enfermé dans son fort. C'est alors que Frédéric III envoya demander l'assistance du roi de Bohême. De leur côté, les bourgeois de Vienne, apprenant que George de Podiebrad allait accourir avec ses terribles bandes, firent prévenir aussitôt leur chef naturel, le duc Albert d'Autriche.

Frédéric III, malgré son inertie, montra qu'un sang royal coulait dans ses veines : il se battit vaillamment sur la brèche. L'impératrice elle-même, assistée de ses enfans, fit si bien son devoir, que la petite troupe des assiégés, enflammée par son exemple, put résister pendant plusieurs jours à un ennemi bien supérieur en nombre et attendre les secours du roi George. Le duc Albert était arrivé à Vienne le 2 novembre (1462) avec tout un cortége de seigneurs révoltés, ce qui portait à vingt mille hommes l'armée de l'insurrection. Le 14, le roi George est au bord du Danube avec sept mille soldats, et son armée, grossie chaque jour par des renforts arrivés des divers points de la Bohême, s'élève bientôt à vingt-deux mille combattans.

Nous n'avons pas à raconter ici les péripéties de la lutte : disons seulement que, le 4 décembre, l'empereur et sa famille, réduits à toute extrémité par le froid et la faim, purent sortir de cette forteresse, où une mort certaine les attendait. Le prince Victorin, accompagné des premiers seigneurs de Bohême, alla leur ouvrir les portes

et les escorter par les faubourgs de la ville. Bien que le trajet ne fût pas long, on vit à l'attitude injurieuse du peuple combien était violente et générale l'irritation soulevée par l'empereur. L'impératrice, sous la garde des troupes de Styrie et de Carinthie, récemment arrivées au secours de leur maître, prit la route du château de Neustadt. L'empereur, traversant le Danube à Nussdorf, se porta au-devant du roi de Bohême, qui l'attendait sur la rive gauche du fleuve. Malgré un froid des plus vifs, le roi, à cheval dès le matin, y était resté à son poste, afin d'accueillir l'empereur à sa sortie du *burg*. Les deux souverains se saluèrent avec une grande cordialité; puis, chevauchant l'un à côté de l'autre, ils se rendirent à Kronenburg, où était le quartier-général du roi de Bohême.

Le roi George employa tous ses soins à la réconciliation des deux frères. Il manda le duc Albert à Kronenburg et le fit introduire dans la grande salle du palais au moment même où il s'y entretenait avec Frédéric III. Aussitôt que le duc aperçut l'empereur, il s'élança vers lui, s'inclina profondément, s'agenouilla presque, non comme un frère devant un frère, mais comme un vassal devant son souverain. L'empereur, détournant la tête, refusa de l'écouter. Le duc renouvela ses hommages, ses prières même, car il demandait à l'empereur de vouloir bien signer sans rancune le traité dont le roi de Bohême avait été l'intermédiaire. L'empereur, marquant toujours une invincible répugnance à lui parler, répondait indirectement en s'adressant à un des seigneurs qui se trouvaient là. Le duc allait s'emporter peut-être, mais le roi, qui s'était retiré à l'écart, s'empressa d'intervenir : « Puisque vous ne pouvez vous entendre, dit-il, c'est à moi de vous imposer la paix en vertu du pouvoir que vous m'avez attribué l'un et l'autre. » Et il leur fit signer le traité par lequel il les mettait d'accord. Ainsi croissait, en face du pape inquiet et soupçonneux, l'autorité morale du roi de Bohême. Pendant les quatre jours que l'empereur passa auprès du roi, il lui montra la plus cordiale amitié. Sa reconnaissance était aussi ardente que sincère, et il la témoignait sous maintes formes. Sans parler des indemnités de guerre promises au royaume, aux villes, à certains barons, à tel ou tel combattant, Frédéric III récompensa son libérateur par de véritables largesses. Les franchises de la Bohême furent augmentées et ses redevances impériales diminuées de moitié. L'empereur s'engagea par écrit à ne plus se mêler des affaires intérieures de la Bohême, si ce n'est sur l'appel du roi et pour lui venir en aide. Le second des fils de George, Hynek (Henri), fut élevé au rang des princes de l'empire. La reine Jeanne reçut une couronne d'or. Enfin voici les marques les plus inattendues de cet enthousiasme de l'empereur pour le roi de Bohême : il décida que s'il venait à mourir avant la majorité de son fils Maximilien, George de Podiebrad serait

le tuteur du jeune prince; bien plus, si Maximilien lui-même n'atteignait pas sa majorité, l'héritier de ses états (Autriche, Styrie, Carinthie), ce serait encore Podiebrad, à l'exclusion du duc Albert et de tous les princes autrichiens. Ces quatre journées de Kronenburg furent comme la fête de l'amitié. Les deux souverains ne se quittaient pas; ils vivaient de la même vie, mangeaient et chassaient ensemble. Frédéric, si prudent, si cérémonieux, avait oublié toutes les lois de l'étiquette impériale : quand il prit congé du roi le 8 décembre, il se jeta le premier dans ses bras.

On devine l'irritation de Pie II à mesure que les événemens de l'Allemagne agrandissent le rôle du roi de Bohême. Il va jusqu'à nier les services rendus à l'empereur par le roi, et c'est à l'empereur lui-même qu'il s'efforce de persuader qu'il est dupe. « Le rusé Bohémien, écrit le rusé Sylvius, aurait pu t'épargner ces humiliations en se portant plus vite à ton secours. Il a voulu que tu ne fusses ni complétement vaincu ni complétement vainqueur. Sa politique est de perpétuer les guerres civiles en Autriche, afin d'y apparaître en médiateur et de tromper tous les partis. Dieu te garde de tomber jamais aux mains de l'hérétique! » La colère aveuglait ici cette intelligence ordinairement si fine; Pie II connaissait mal la politique loyalement hardie de son adversaire. Au lieu de ces misérables intrigues en Autriche qu'il lui impute bien à tort, les plus vastes projets occupaient le génie de Podiebrad. Assuré pour quelque temps au moins que le pape ne peut soulever l'Allemagne contre lui, il sait aussi que la situation peut changer, que l'empereur est une âme versatile, que Pie II est actif, infatigable, opiniâtre, que le point d'honneur pontifical ne lui permettra jamais de reculer, et que la lutte, un instant suspendue, éclatera un jour infailliblement. Il sait tout cela, il songe à l'avenir, et, reprenant son projet d'un grand parlement de rois, d'une grande ligue des états chrétiens contre la théocratie romaine, il travaille avec ardeur à l'accomplissement de son rêve. Pendant toute l'année 1463, on voit que cette préoccupation ne le quitte pas. C'était précisément l'époque où Louis XI, s'apercevant enfin du tort causé à la France par l'abolition des libertés gallicanes, remettait en vigueur les doctrines du concile de Bourges et invoquait de nouveau la pragmatique, comme s'il ne l'avait pas déchirée avec componction dans une comédie sacrilége. Se démentir ainsi à deux ans de distance, après une scène comme celle-là, c'était un peu fort, même pour Louis XI; mais la lutte était si vive entre l'église de France et les prétentions théocratiques de Pie II, le clergé, les parlemens, la nation tout entière protestaient si énergiquement contre le despotisme de Rome, que ce rétablissement indirect de la pragmatique dut paraître à toute l'Europe, et peut-être aussi à Pie II, la chose la plus naturelle du monde. Il se trouva qu'en violant sa pa-

role personnelle, le hardi comédien rentrait dans le droit public. Le roi de Bohême était-il informé de ces grands mouvemens de l'église de France en 1463? Savait-il que nos parlemens condamnaient de nouveau les empiétemens de la théocratie au nom de cette pragmatique sanction, abolie naguère, qui se rattachait par le concile national de Bourges au concile œcuménique de Constance? Préoccupé comme il l'était de sa lutte contre Rome, il est impossible qu'il ait ignoré de tels événemens. On peut même affirmer qu'il en connaissait tous les détails lorsqu'on voit auprès de lui le grand légiste Antoine de Marini, ancien conseiller du roi de France. Quoi qu'il en soit, c'est au commencement de l'année 1464 que le roi George, après avoir mûri ses plans, envoie une ambassade à Louis XI.

Dans le tableau si savant, si original où M. Michelet fait revivre la France de Louis XI, l'éminent historien, arrivé à l'année 1465, nous montre le roi isolé par ses fourberies et ses violences en face de la réaction féodale qui se dresse dans l'ombre, si tristement isolé qu'il s'en va quêter au loin des alliances singulières. « Louis XI voyait venir la crise, et il se sentait seul, seul dans le royaume, seul dans la chrétienté. Il fallait qu'il sentît bien son isolement pour aller chercher, comme il le fit, l'alliance lointaine du Bohémien et de Venise, alliance contre le Grand-Turc, assez bizarre dans un pareil moment; mais en réalité, si les affaires n'eussent marché trop vite, le Bohémien eût probablement attaqué le Luxembourg, Venise eût fourni des galères. » Les découvertes de M. Palacky nous permettent de compléter le récit de l'écrivain français et d'ajouter une page intéressante à notre histoire du xve siècle. Ce n'est pas Louis XI qui a recherché en 1465 l'alliance du Bohémien, pour l'employer à quelque coup de main contre le duc de Bourgogne. Le Bohémien, c'est-à-dire le roi George, avait envoyé des ambassadeurs à Louis XI dès l'année 1464 pour lui proposer cette grande chose : l'organisation d'une nouvelle Europe.

L'ambassade partit de Prague le 16 mai 1464. Elle avait pour chefs le sire Albert Kostka de Postupic, frère de celui que nous avons déjà vu à Rome, et le jurisconsulte Antoine de Marini. Quarante personnes environ, secrétaires et gentilshommes, les accompagnaient. Homme d'étude autant qu'homme de guerre, Albert Kotska était considéré comme le premier diplomate du royaume. Il n'y avait pas à la cour de Bohême un esprit plus fin, plus cultivé, un grand seigneur d'une vie plus élégante et plus noble. Il était hussite de naissance, mais sans nul fanatisme. La double communion n'était pas pour lui un dogme rigoureux, et il croyait volontiers que l'autre manière de pratiquer la cène contenait la même vertu divine. Très disposé à s'entendre sur ce point avec les catholiques, il remplissait les meilleures conditions pour s'unir à eux contre la théocratie ro-

maine. Si l'absolutisme du saint-siége commence à révolter à cette époque toutes les grandes nations chrétiennes de l'Europe, les hussites d'un autre côté excitaient de vives défiances. On voulait restreindre l'autorité du pape, on voulait que le pape fût soumis au concile; mais qui n'eût repoussé avec horreur l'idée de sortir du catholicisme? Or, il faut bien le dire, c'était l'opinion générale en Europe que les partisans de la coupe sainte avaient rompu avec l'église universelle. Nul n'était mieux fait que l'envoyé du roi George pour détruire ces préventions; nul ne représentait mieux le nouvel esprit hussite avec sa largeur conciliante et ce grand catholicisme dont il avait l'instinct. Quant à son collègue Antoine de Marini, nous avons déjà dit qu'il était un des chefs de la diplomatie européenne. Chargé de plusieurs missions par Louis XI, très initié à tous ces conflits de l'état et de l'église, qui sont le grand et mystérieux travail du XV[e] siècle, est-il nécessaire d'ajouter qu'il avait accueilli avec enthousiasme les projets du roi George?

Le journal de l'ambassade, rédigé par un des secrétaires nommé Jaroslaw et mis en lumière par M. Palacky, est un curieux tableau de l'époque. Quand les envoyés traversent l'Allemagne et la France, le contraste des peuples est vivement accusé. Pour l'homme du peuple, dans les contrées allemandes, le Bohémien est toujours l'hérétique abominable dont on se détourne avec horreur. Les Français, qui se rappellent Ziska et les fanatiques du Tabor, sont tout étonnés de voir des Bohémiens si nobles, si graves, des chrétiens et non pas des démons d'enfer. Les Bohémiens au contraire sont surpris et scandalisés de la légèreté des mœurs, surtout dans le clergé, du nombre et de l'impudence des femmes de mauvaise vie. Héritiers d'une révolution terrible, ils en ont gardé la haute sévérité morale en y ajoutant ce qui manquait à leurs pères, la modération dans la force. Ce double trait de caractère est peint avec candeur dans le récit détaillé de Jaroslaw. Les ambassadeurs, par ordre du roi, s'étaient arrêtés dans les cours de Stuttgart, de Bade, où ils avaient reçu un accueil très cordial. A Strasbourg, *les fiers bourgeois de la ville,* comme dit Jaroslaw, leur avaient donné une garde de cent hommes pour les protéger dans les défilés des Vosges contre les brigandages du comte Hans d'Ebersbourg. A Bar-le-Duc, ils passèrent deux jours (13 et 14 juin) chez le roi René, qui les traita magnifiquement. Ils arrivent enfin à Amiens, et s'informent de la résidence du roi Louis XI, qui chassait alors dans les forêts de la Picardie, tout en combinant son autre chasse, son âpre et juste chasse aux tyrannies féodales. Le roi leur donne rendez-vous d'abord à Abbeville, puis bientôt au village de Dompierre, et c'est là qu'il les reçoit dans un petit château-fort environné de marais.

La première audience eut lieu le 30 juin en présence de la reine

et de son frère le roi de Chypre. « Quand on nous présenta au roi Louis XI, écrit Jaroslaw, Albert Kostka lui adressa les complimens du roi George et déploya ses lettres de créance; Antoine de Marini lui fit ensuite les mêmes complimens de la part des rois de Pologne et de Hongrie, et produisit aussi ses titres d'ambassade. Le roi prit les lettres, en fit lui-même la lecture à ses conseillers, et invita les deux ambassadeurs à prendre place sur les siéges préparés pour eux. Ceux-ci refusant par respect, un des conseillers du roi leur dit que c'était l'usage de France, et que tout ambassadeur de prince souverain avait droit de s'asseoir pour lire son message; en même temps il les pria, au nom du roi, d'être aussi brefs que possible. » Albert Kostka prit la parole le premier et exposa la demande de son maître. « Le roi de Bohême suppliait le roi de France, à titre de roi très chrétien et au nom de son dévouement à l'intérêt général, de convoquer au jour et au lieu par lui fixés un parlement de rois et de princes, pour qu'ils y vinssent en personne ou qu'ils s'y fissent représenter. L'auguste assemblée travaillerait à la gloire de Dieu, au bien de l'église universelle et à l'indépendance des états. » L'orateur développa ce thème dans un discours plein de belles pensées, de paroles heureuses, au dire de Jaroslaw, et qui ne dura pas moins d'une heure. Antoine de Marini confirma la harangue de son collègue par un tableau des pays qu'il venait de parcourir. Il rendit compte de ses missions en Pologne, en Bohême, en Hongrie, à Venise, à Rome; il parla des sympathies des Polonais, des Hongrois, mais surtout des Bohémiens et des Vénitiens pour la France; il raconta ses querelles avec certains évêques magyars, il fit connaître l'état moral de ces contrées et les lettres injurieuses que le pape y écrivait contre Louis XI; il conclut enfin à la nécessité d'un parlement de rois pour mettre fin à une théocratie plus turbulente que forte, et sauver la dignité de l'église en même temps que la liberté des peuples. Le roi avait écouté attentivement les deux orateurs : il répondit que, l'affaire étant de grande conséquence et méritant réflexion, il leur donnait rendez-vous dans Abbeville, où il irait bientôt les retrouver.

A Abbeville, avant le retour du roi, les ambassadeurs eurent plus d'une conférence avec ses conseillers, et ne tardèrent pas à voir leurs illusions s'évanouir. Bien que Louis XI fût au plus fort de sa guerre avec le saint-siége, bien qu'il n'hésitât point à confisquer le temporel de trois cardinaux, à saisir les impôts romains, à frapper le pape et ses amis à grands coups d'ordonnances, il avait près de lui des conseillers qui prétendaient ménager Rome en haine des parlemens. Il les laissait faire, sauf à les désavouer. Sa politique était d'employer tour à tour le pape contre les parlemens et les

parlemens contre le pape. Ses représentans aux conférences d'Abbeville étaient le chancelier Morvilliers, l'évêque La Balue et le patriarche de Jérusalem ; ils jetèrent les hauts cris quand les ambassadeurs bohémiens parlèrent d'annihiler le pouvoir politique du pape. On leur avait écrit non-seulement de Rome, mais de Prague, que le roi de Bohême était mis au ban de l'église, que ses envoyés étaient des hérétiques comme leur maître, et que ce serait une honte pour la France de s'allier à de tels mécréans. Il y eut des scènes presque violentes entre les trois conseillers de Louis XI et les deux Bohémiens. Il ne s'agissait même plus du parlement de rois, les conseillers juraient que toute alliance était impossible entre la France et la Bohême. Le roi pourtant fut d'un autre avis. Revenu dans Abbeville le 10 juillet, il emmena les ambassadeurs à Dieppe, puis à trois lieues du port, dans le petit château de Neuville. Là il fut décidé que Louis XI enverrait une ambassade à Prague après les fêtes de la Toussaint; Albert Kostka reçut le titre de conseiller du roi de France, et un traité d'alliance fut conclu entre les deux pays dans les termes mêmes que désiraient les ambassadeurs. Comme les évêques essayaient encore de s'y opposer : « Que cela vous fasse plaisir ou non, dit Louis XI, je veux être l'ami du roi de Bohême. » Ce traité, dont le texte original est aux archives de Vienne, porte que « les deux rois, pour le bien et l'honneur des deux royaumes, de la sainte église et de toute la chrétienté, veulent être frères, amis, alliés, dans tous les temps à venir. » Il n'y est pas dit un mot de ce parlement des souverains de l'Europe qui était le principal objet de l'ambassade.

« Ce n'était pourtant pas, s'écrie M. Palacky, une chimérique pensée pour l'époque, comme on serait tenté de le croire aujourd'hui. Les dernières assemblées générales de l'église, les conciles de Bâle et de Constance, avaient été des foyers de vie et d'action, non-seulement pour les choses religieuses, mais pour les intérêts politiques des nations chrétiennes. Pie II lui-même, en convoquant l'assemblée de Mantoue afin d'armer l'Europe contre les Turcs, avait montré combien ces délibérations solennelles étaient conformes à l'esprit public et aux nécessités du temps. Le xve siècle est le premier qui ait vu naître ces congrès internationaux, étouffés et rendus impossibles par les déchiremens de la période suivante. Si le projet du roi George avait triomphé, l'histoire de l'Europe aurait pris une direction plus humaine; mais il fallait pour cela un Henri IV sur le trône de France, et non pas un Louis XI. Les plus vivantes idées sont frappées de paralysie quand elles viennent se heurter contre l'égoïsme. » Noble langage assurément, et très vrai dans ce qu'il a de général; appliqué à Louis XI, il est inexact et injuste. Louis XI n'était pas libre d'agir comme Henri IV. Qu'était-ce que ce parle-

ment de princes dans la pensée du roi de Bohême? Un moyen de lutter contre le pape, mais aussi un moyen d'affermir, de consolider l'état présent de l'Europe. On voit bien le prix que devait y attacher George de Podiebrad, le hardi parvenu, l'héritier d'une révolution partielle, qui ne songeait plus qu'à maintenir son œuvre. Toutefois l'Europe du XV[e] siècle, cette Europe encore enveloppée dans mille complications féodales, cette Europe qui travaillait à l'enfantement des nouveaux peuples, pouvait-elle se confier à une institution de ce genre? Ces grandes magistratures ne sont possibles qu'entre des nations adultes, au moment où l'équilibre général s'établit. Le roi de France, pour ne parler que de lui seul, avait encore une moitié de la France à conquérir. Il faut répéter ici les vives paroles de M. Michelet sur la politique de Louis XI : « Ce n'étaient pas seulement les primitives vieilleries du moyen âge, c'étaient les parlemens et universités, secondes antiquités, ennemies des premières, que ce rude roi maltraitait. Naguère importans, redoutables, ces corps se voyaient écartés, bientôt peut-être, comme outils rouillés, jetés au garde-meuble... Les machines révolutionnaires les plus utiles aux siècles précédens risquaient fort d'être à la réforme sous un roi qui était lui-même la révolution en vie. » Voilà le vrai point de vue; cette pensée juste et forte nous aide à rectifier la sentence de M. Palacky. Le projet de George de Podiebrad était aussi une machine révolutionnaire, non pas vieillie, usée, mais d'un emploi dangereux; organisée trop tôt, elle pouvait arrêter la révolution. La révolution en vie, ayant sa tâche à poursuivre, l'écarta sans la condamner. Louis XI, avec sa vue perçante, ajournait à cent cinquante ans le parlement des rois et des nations.

Si Podiebrad avait échoué dans l'audacieuse entreprise qui devait le mettre à l'abri des coups du saint-siége, Pie II n'avait pas mieux réussi dans ce projet de croisade combiné à la fois pour repousser l'invasion ottomane et vaincre la rébellion du Bohémien. Le pape avait su que le roi de Bohême songeait à marcher contre les Turcs. Il le voyait déjà, pacificateur de l'Allemagne, joindre à sa redoutable armée quelques-unes des troupes de l'empire, et prendre l'initiative d'une guerre qui allait le consacrer désormais aux yeux de la chrétienté. Impatient de lui ravir une gloire dont il ne le croyait pas digne et qui le rendrait invulnérable, poussé d'ailleurs par sa foi, par son généreux enthousiasme, par la colère que lui inspirait l'apathie de l'Occident, il prit lui-même le commandement de la croisade. Il avait dit un jour : « Si le vicaire de Jésus-Christ, entouré de ses frères les cardinaux, marche le premier au combat sous la bannière de la croix, il n'y aura pas un roi, pas un prince, pas un seigneur, pas un homme d'armes dans toute la chrétienté, qui soit assez lâche pour rester en arrière. » Il partit donc de Rome pour An-

cône au moment même où Louis XI recevait en Picardie les ambassadeurs du roi de Bohême; il partit plein d'ardeur, plein de confiance, mais auparavant il avait lancé une bulle par laquelle George de Podiebrad était cité, à cent quatre-vingts jours de date, devant le tribunal du saint-siége pour y répondre à l'accusation d'hérésie. Ainsi les deux grands ennemis, le Turc et le Bohémien, ces deux ennemis qu'il s'obstinait à confondre dans l'emportement de sa colère, allaient être foudroyés du même coup. Tous les princes chrétiens étaient convoqués à Ancône avec leurs troupes. Un seul, celui qui, avec le Hongrois ou le Roumain, était le plus résolu à prendre les armes, celui qui sollicitait l'honneur et le péril du commandement, exclu de la convocation, était traduit comme un coupable devant la cour de Rome et condamné d'avance. Hélas! le pape est à Ancône. Quel vide autour de lui, quel silence dans cette ville où devaient se rassembler par terre et par mer tous les soldats du monde chrétien! A peine quelques bandes de *condottieri*, quelques compagnies de lansquenets, avaient répondu à l'appel. La bannière pontificale ne les garda pas longtemps. Les aventuriers avaient compté sur l'argent du pape, et le pape comptait sur la générosité des rois. Pie II eut la douleur poignante de voir s'évanouir sous ses yeux ce fantôme d'armée. L'intrépide vieillard voulait partir avec ses galères, se faire prendre par les Turcs, appeler sur lui les derniers supplices, espérant que le martyre d'un pape réveillerait enfin l'Europe chrétienne. Sans son neveu, le cardinal de Pavie, qui l'empêcha de céder au désespoir, il couronnait par cette sublime folie de la croix les tragiques scènes d'Ancône. Brisé par tant de secousses, il se sentait mourir. Le 14 août, malade, épuisé, sans forces, il eut la consolation de voir arriver les galères vénitiennes; il se fit porter à la fenêtre pour les saluer de loin. Le lendemain, son agonie commençait; il expira dans la nuit en répétant ces paroles : « Continuez, continuez ma sainte entreprise! »

Il n'y a pas de scène plus touchante dans l'histoire. Quarante ans après, Raphaël, tout jeune encore, chargé de dessiner des cartons pour le dôme de Sienne, y retraçait la vie d'Æneas Sylvius. La grandeur du pontife à demi mort se levant pour saluer les galères de Venise est un des premiers spectacles qui inspirèrent ce merveilleux génie. Comment ne pas oublier les fautes et les violences du prêtre en face de ce trépas héroïque? On aime à croire que Podiebrad, si magnanime lui-même, pleura son adversaire. Son émotion eût redoublé sans doute, s'il avait su quelles luttes bien autrement violentes, quelles luttes impies, féroces, anti-chrétiennes, allait lui susciter l'implacable successeur de Pie II.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

RECHERCHES NOUVELLES

SUR L'AME ET SUR LA VIE

Du Principe vital et de l'Ame pensante, par M. Francisque Bouillier, correspondant de l'Institut; 1 vol. in-8°. — *L'Ame et le Corps*, par M. Albert Lemoine; 1 vol. in-12. — *Stahl et l'Animisme*, par le même auteur; 1 vol. in-8°. — *La Vie dans l'homme*, par M. Tissot; 1 vol. in-8°. — *De vitæ Natura*, par M. Charles; 1 vol. in-8°.

Notre siècle, en vieillissant, devient, à ce qu'il semble, de plus en plus positif. C'est l'âge d'or des sciences exactes et de l'industrie, c'est l'âge de fer de la métaphysique. On est las de spéculations abstraites, on a peur de penser. Des faits, des résultats matériels, des applications utiles, voilà ce qu'on demande aux savans et aux philosophes. Au milieu de ce courant d'empirisme qui nous entraîne, il y a cependant pour l'esprit le plus rebelle aux recherches spéculatives, le plus âpre à la curée des biens de ce monde, il y a des momens de crise, des heures de mécompte et de dégoût, où apparaissent tout à coup ces étranges problèmes : — Que suis-je? où vais-je? et comment tout cela finira-t-il? — Ces questions en amènent d'autres : Suis-je tout entier dans ce corps que je soigne et que j'aime, machine admirable, mais bien fragile, bulle de savon semée de couleurs brillantes, que le plus faible choc suffit à briser? Qu'est-ce après tout que cette enveloppe matérielle? Une sorte de crible où passe incessamment un flot toujours renouvelé de particules changeantes. Or il faut bien, ne serait-ce que pour conserver à mon corps la forme qui le constitue, qu'il y ait en lui un je ne sais quoi capable de le maintenir, une force cachée, un principe de vie. Et puis, abstraction faite de ma vie organique, est-ce que je ne sens pas au dedans de moi quelque chose qui raisonne, qui rêve, qui souffre, qui jouit, qui

veut, qui ne veut pas, une pensée, une âme? Étrange nature que la mienne? Tout à l'heure, en regardant mon corps, je me croyais un être assez simple; maintenant je vois en moi deux êtres au lieu d'un, que dis-je, deux êtres? peut-être trois : mon corps premièrement, puis la vie qui l'anime, puis, au-dessus de la vie, la pensée. Suis-je véritablement un être double ou même triple, ou bien cette complication n'est-elle qu'apparente, la pensée n'étant qu'un degré supérieur de la vie, et la vie qu'une propriété de la matière organisée?

Quand on s'est une fois posé de tels problèmes, il est difficile de s'en distraire tout à fait; car enfin, si je ne suis qu'un corps analogue à ceux qui m'entourent, j'aurai le sort de la fourmi que j'écrase, de l'herbe que je foule aux pieds. Fils de la terre, en lui rendant mes os, je lui rendrai tout ce que je suis. Si au contraire il y a en moi un principe indépendant du corps, les sages ont eu raison de dire que l'*homme n'est pas une plante de la terre, mais une plante du ciel* (1), et alors la vie présente, qui tout à l'heure était tout pour moi, n'est plus qu'un jour, une heure, une minute, en face de l'éternité qui m'attend.

Ce n'est pas hier que le cœur de l'homme s'est pour la première fois troublé devant ces alternatives. Cessera-t-il d'y penser demain? On le dit; on assure qu'une philosophie nouvelle est venue qui se flatte de supprimer les problèmes métaphysiques et prophétise le jour prochain où l'esprit humain, élevé à sa perfection par les sciences positives, cessera de s'inquiéter de son origine et de sa destinée : jour heureux, jour de gloire et d'allégresse qui ouvrira aux hommes une ère d'harmonie et de paix! Je laisse de bon cœur aux honnêtes gens qui se bercent de ce rêve la satisfaction qu'ils paraissent y trouver; mais soit que je regarde en moi-même, soit que j'ouvre les yeux sur ce qui se passe autour de moi, à voir renaître les sectes, les écoles, à voir les esprits se partager en deux camps de plus en plus irréconciliables, ceux qui affirment l'âme, Dieu, l'immortalité, et ceux qui les nient, il semble que les jours d'accord et de sérénité promis par la philosophie positive ne sont pas près d'arriver. Parlons donc encore de l'âme et de la vie, puisque ces vieux mots, ces antiques problèmes, ont encore le privilége de susciter des recherches, de diviser des esprits d'élite et d'intéresser nos contemporains.

I.

Une des causes qui ont donné au père de la philosophie moderne, à Descartes, une si prodigieuse influence, c'est l'idée singulièrement

(1) Φυτὸν οὐκ ἔγγειον, ἀλλ' οὐράνιον (Platon, *Timée*).

nette, simple, originale, qu'il se formait de l'homme en résolvant à sa manière le problème de la matière et de l'esprit. Voyez en effet quelle admirable simplicité! La matière en général n'est autre chose que l'étendue, avec ses deux modes, la figure et le mouvement. Qu'est-ce en particulier que le corps humain? Un mode déterminé de l'étendue universelle, un peu plus compliqué que les autres modes, mais régi par les mêmes lois. Et maintenant qu'est-ce que l'âme humaine? C'est ce qui en nous sent, imagine, désire, raisonne, veut. Or tout cela, c'est penser. L'âme se réduit donc à la pensée et à ses modes, comme le corps à l'étendue, à la figure et au mouvement. Quoi de plus clair, de plus rigoureux en apparence, que ces définitions, et quoi de plus comparable à la lumineuse précision des sciences mathématiques! Voyez aussi comme les problèmes de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme se posent et se résolvent simplement! La pensée excluant les modes de l'étendue, l'étendue excluant les modes de la pensée, il s'ensuit que l'âme est distincte et indépendante du corps. Que ces deux êtres se séparent à la mort, que la pensée survive aux organes, rien de plus aisé à concevoir. Ce qui est difficile à comprendre, ce n'est pas la séparation des deux natures, c'est leur union. Aussi cette union est-elle accidentelle, et la mort ne fait que rendre à l'âme humaine son indépendance naturelle et sa pleine liberté.

On comprend qu'une telle théorie devait rapidement charmer et conquérir un siècle éminemment religieux. De là le peu de peine qu'eut le XVIIe siècle à se faire cartésien, et certes ce moment de parfait accord entre tant de brillans génies fut très beau, mais il ne dura pas. De toutes parts le spiritualisme cartésien fut battu en brèche. Les uns attaquèrent sa définition de l'âme, les autres sa définition du corps. Parmi les adversaires de Descartes, un de ceux qui lui portèrent les plus rudes coups, ce fut Stahl, le chimiste ingénieux, le physiologiste éminent, le grand médecin sur lequel se reporte aujourd'hui à bon droit l'attention des philosophes, et dont la pensée profonde, mais un peu enveloppée, a rencontré pour interprète un esprit d'une netteté et d'une justesse singulières, M. Albert Lemoine (1). C'est surtout le mécanisme cartésien que Stahl attaque dans ses deux représentans les plus illustres, Boerhaave et Hoffmann. Réduire le corps humain à un automate, expliquer la cir-

(1) Voyez l'écrit intitulé *Stahl et l'Animisme* (Paris, chez Baillière). C'est le physiologiste philosophe dans Stahl que M. Lemoine a surtout étudié. Un autre écrivain compétent a considéré Stahl comme médecin (*De Stahl et de sa doctrine médicale*, par le docteur Lasègue). Tout récemment enfin, deux savans médecins de Montpellier, M. Blandin et M. Boyer, ont commencé la publication d'une traduction complète des œuvres de Stahl. L'école de Montpellier devait cet hommage au médecin de génie qui, après Hippocrate, a été son plus fécond inspirateur.

culation, l'assimilation, la génération, comme on explique le jeu d'une horloge, c'est ce que Stahl ne pouvait souffrir. Il soutint que les combinaisons les plus subtiles et les plus profondes de l'étendue ne peuvent produire un brin d'herbe, à plus forte raison le corps d'un animal, à plus forte raison celui de l'homme. La vie suppose un principe supérieur au mécanisme, voilà la grande et durable conquête de Stahl.

Ce principe, quel est-il? Ici Stahl s'engage dans une hypothèse. Il admet que le principe qui a présidé aux fonctions du corps humain, c'est l'âme, l'âme pensante. Quoi! dira-t-on, c'est mon âme qui préside à la digestion, à la circulation du sang? Mais l'âme ignore profondément le jeu de ces fonctions. — Qu'importe? répond Stahl. L'âme fait bien d'autres choses dont elle n'a pas conscience. Il y a en elle deux vies, celle de la pensée réfléchie et de la volonté en pleine possession d'elle-même, et puis avant celle-là, au-dessous de celle-là, la vie organique, vie spontanée, inconsciente, qui ne laisse aucune trace dans la mémoire, parce qu'elle est étrangère à la réflexion et au raisonnement. C'est en vertu de cette activité latente que l'âme à l'origine s'empare du germe, l'organise et se construit à elle-même sa demeure; après avoir formé les organes, c'est elle qui les maintient, les administre, et quand le corps est fatigué ou malade, c'est elle encore qui travaille à le réparer et à le guérir.

Telle est l'ingénieuse et paradoxale doctrine de Stahl. On l'appelle l'*animisme* à cause du rôle souverain qu'elle assigne à l'âme dans les fonctions organiques. Il est clair qu'elle fut d'abord une réaction violente contre le mécanisme cartésien, qui regardait l'âme dans le corps comme une étrangère, et ne savait où lui trouver un point d'appui pour agir sur son compagnon matériel. Bientôt cependant il advint à Stahl ce qui était arrivé à Locke, à Leibnitz, à tous les premiers adversaires de Descartes : il fut dépassé par la réaction. On se moqua de l'esprit pur et des idées innées. A force d'agrandir la part du corps et des sens dans la formation de nos idées, on ne vit plus dans l'homme que la sensation. La sensation elle-même parut n'être qu'un état particulier de l'organisme, de sorte que, de degré en degré, de chute en chute, on passa de Locke à Condillac, de Condillac à Helvétius, d'Helvétius à Cabanis et à Lamarck. Il ne fut plus question désormais de Stahl et de son animisme; on tomba dans le matérialisme absolu.

C'est au milieu de cet état de choses que la philosophie du XIX[e] siècle a pris naissance. Elle a commencé par une revendication énergique des droits de l'âme humaine. Reprenant l'héritage de Descartes, mais prémunie par les leçons du passé contre les illusions de l'idéalisme, et sachant, à l'exemple des sages de l'Écosse, ses maîtres de prédilection, se conformer aux besoins et aux légitimes exigences

du temps présent, elle s'est donné la mission d'asseoir un spiritualisme nouveau sur la base de l'expérience. Chacun a apporté sa part à l'œuvre commune, Maine de Biran son génie d'observation intérieure, Royer-Collard sa dialectique puissante, M. Cousin son goût du grand et du beau, sa force d'initiative, ses larges vues historiques, son sens profond des traditions. Au-dessous de ces illustres promoteurs, s'il y a un homme qui ait bien mérité du spiritualisme, qui ait entrepris avec une suite, une netteté, une force d'analyse supérieures, d'établir d'une manière définitive les titres de l'âme humaine à une existence indépendante, cet homme, c'est Théodore Jouffroy. Il commença par adopter purement et simplement les idées écossaises. Il distinguait, avec Reid et Dugald Stewart, deux ordres de faits, les uns que nous révèlent les sens, ou faits extérieurs, les autres qui nous sont donnés par la conscience, ou faits internes. Ces faits, disait-il, sont également réels, également positifs; car s'il est vrai que le soleil luise, il n'est pas moins vrai que j'éprouve de la joie à sentir sa lumière et sa chaleur. Or un sentiment de joie, ou bien encore un désir, une pensée, tout cela se dérobe à l'œil et au toucher. Et de même une roue qui tourne, une pierre qui tombe, sont choses inconnues et inaccessibles à la conscience. Voilà donc deux ordres de faits profondément hétérogènes et saisis par des procédés très différens. Il s'ensuit que la psychologie, qui s'applique à l'analyse des faits internes, est distincte des sciences physiques, qui n'observent que les faits extérieurs. C'est une science originale, qui a ses objets propres, ses procédés à elle, ses conditions et ses lois.

Jouffroy n'allait guère au-delà de ces vues en 1826 (1). Il n'affirmait rien sur le principe des faits internes. Ce principe est-il un ou multiple? est-il esprit ou matière? Jouffroy hésitait à se prononcer. Le spiritualisme n'était pour lui qu'une vraisemblance: il s'en tenait aux questions de fait et ajournait la métaphysique; mais bientôt, à mesure qu'il s'enfonça dans l'observation des faits internes, sa pensée s'enhardit. Une méditation obstinée le fit descendre dans la conscience à des profondeurs qu'il n'avait pas d'abord soupçonnées. Un jour il ramassa tous les résultats de ses analyses et toutes les forces de son esprit net et lumineux, et il composa son *Mémoire sur la distinction de la psychologie et de la physiologie*, modèle accompli de fine observation et de solide dialectique, impérissable titre d'honneur d'une carrière philosophique que la mort a si cruellement abrégée.

L'objet principal de Jouffroy, en écrivant son mémoire, c'était de fermer la bouche aux adversaires qu'avait rencontrés l'école psycho-

(1) Voyez la préface tant citée et tant calomniée de sa traduction des *Esquisses de Philosophie morale*, de Dugald Stewart.

logique naissante, à Magendie, à Gall, à Broussais. Ces intraitables ennemis du spiritualisme soutenaient que l'idée de constituer à part une science des faits internes était une idée chimérique, que la pensée, la sensation, la volonté, ne sont autre chose que des effets, des prolongemens de la vie organique, par conséquent que la prétendue science appelée psychologique n'est qu'un rameau de la physiologie. Il s'agissait donc pour Jouffroy d'établir qu'il y a une barrière naturelle entre la psychologie et la physiologie, de définir les faits internes et d'en assigner le criterium avec une telle exactitude et une telle précision qu'il fût impossible de le contester.

Ce fut à quoi il s'appliqua de toutes ses forces, soutenu par son rare talent d'analyse psychologique et peut-être aussi inspiré à son insu par les travaux de Maine de Biran. Il se demanda ce que c'est, à parler rigoureusement, qu'un fait interne, un fait psychologique, et ce qui le distingue d'un fait externe en général, et particulièrement d'un fait physiologique. Si on appelait fait interne celui qui n'est pas atteint naturellement par un de nos cinq sens, alors la transformation du sang veineux en sang artériel et la sécrétion de la bile seraient des faits internes aussi bien que l'action de raisonner ou celle de vouloir, car l'hématose et la sécrétion de la bile sont des faits qui se dérobent à la vue et dont la nature ne nous instruit pas. Il faut donc appliquer ici une analyse plus profonde. L'école écossaise appelle fait interne un fait dont nous sommes avertis par la conscience, et considère tout le reste comme des faits externes. A ce compte déjà, la transformation du sang veineux en sang artériel a beau s'opérer dans l'intérieur de mon corps et se dérober à la vue et au toucher; elle n'en est pas moins un fait externe, en ce sens qu'elle s'opère hors de la conscience. Toutefois ce criterium, qui avait paru longtemps suffisant à Jouffroy, ne lui suffit plus. — Quand je considère, dit-il, un fait physiologique, quand par exemple j'essaie de me rendre compte de l'action des valvules dans la circulation du sang, que puis-je en connaître? Serais-je un physiologiste de profession, un expérimentateur habitué à l'usage du microscope, mes yeux peuvent-ils saisir la cause de ce phénomène? Atteignent-ils la force vitale et l'action de cette force sur les valvules des vaisseaux sanguins? Il est trop clair que non. Qu'atteignent-ils donc? Le résultat de l'action de cette force, c'est-à-dire un certain mouvement, une certaine disposition extérieure, un certain arrangement de parties, rien de plus.

Or en est-il de même quand j'analyse un fait interne, non plus avec mes sens, mais avec ma conscience? Je prends pour exemple le mouvement volontaire. Je veux soulever un poids, et j'y réussis. Que se passe-t-il? Mes muscles se sont raidis, ma main s'est serrée, la résistance que lui opposait le poids du corps a été vaincue. Est-

ce tout? Suis-je, comme tout à l'heure, dans une ignorance absolue touchant la cause de ce phénomène? Évidemment non. La cause ici, c'est ma volonté, et ma volonté, c'est moi-même. Je sais que j'ai le pouvoir de remuer certains muscles et d'agir ainsi sur les corps étrangers; je veux user de ce pouvoir, j'en use en effet. J'en use dans la mesure jugée par moi convenable. J'augmente ou je diminue l'effort de mon bras; je le proportionne à la résistance. Je fais tout cela, voulant le faire, sachant que je le fais. La cause du mouvement, l'énergie de cette cause, l'effet de cette énergie, tout cela m'est connu. Je ne dis pas qu'ici je sache tout, je ne dis pas que j'aie du mouvement volontaire une connaissance adéquate. J'ignore en effet comment ma volonté agit sur mes muscles; je ne sais pas si elle s'applique directement à telle ou telle partie du système nerveux. Il y a, ici comme en tout, la part de l'inconnu, peut-être celle de l'impénétrable; mais que ce soit ma volonté qui, par un libre effort, cause le mouvement de mon bras, c'est là ce que je sais d'une science certaine et immédiate.

Je considère un autre fait psychologique, mais cette fois un fait purement subjectif; le contraste y paraîtra mieux. J'éprouve un sentiment violent d'antipathie ou de jalousie. En même temps que je l'éprouve, j'en reconnais l'injustice; je me blâme de l'éprouver. Je fais effort pour détourner ce sentiment ou pour l'affaiblir; j'y réussis plus ou moins, mais je lutte avec vigueur, et, sentant que j'ai quelque prise sur l'ennemi, je m'encourage à le combattre de front ou à le tourner à l'aide de cette stratégie vertueusement subtile et ingénieuse, bien connue des âmes accoutumées à se combattre et à se vaincre elles-mêmes. Voilà un fait que nul observateur du cœur humain ne contestera. Ici encore il y a autre chose qu'un simple résultat; il y a la connaissance d'une cause, il y a la connaissance de l'action de cette cause et des effets de cette action. Le mouvement d'antipathie est un premier acte, un premier état de la personne humaine, du moi; l'action de la raison sur ce sentiment en est un second; l'apaisement qui en résulte est le troisième. Tout est donné par l'observation; tout est immédiatement connu. C'est après avoir analysé nombre de faits analogues que Jouffroy parvint enfin à cette formule du fait interne ou psychologique : tout phénomène qui se produit dans l'homme et qui est donné par la conscience comme un acte du moi est un phénomène psychologique; tout le reste appartient à la physiologie.

On ne peut trop admirer cette analyse : elle est d'une exactitude et d'une profondeur que nul philosophe n'avait encore atteintes. Je ne prétends pas en faire honneur au seul Jouffroy. C'est Maine de Biran qui lui a frayé la route, je le sais, et si je l'ignorais, M. Ernest Naville me le rappellerait au besoin, lui qui a récemment publié les

écrits de Maine de Biran et en a fait ressortir avec force et délicatesse quelques aspects nouveaux ou moins connus (1); mais sans rien retrancher à l'originalité de Maine de Biran, il faut convenir que Jouffroy a profité en maître des leçons de ce maître excellent. Maine de Biran d'ailleurs avait admis un criterium trop étroit en assignant pour caractère aux phénomènes psychologiques d'être des produits de l'activité volontaire. Il y avait là le germe d'un système exclusif. Jouffroy est plus large et plus près des faits. Peu importe que la personne morale, le moi, soit cause volontaire et active ou sujet plus ou moins passif d'un phénomène de conscience. Du moment que ce phénomène implique le moi, est rapporté au moi comme à son centre, le phénomène est psychologique.

De là une foule de conséquences, et celle-ci entre autres, à laquelle Jouffroy tenait singulièrement : c'est que la confusion n'est plus possible entre la science des faits internes et la physiologie. En effet, si loin que le physiologiste pénètre dans la profondeur des tissus organiques, à quelque degré de finesse que la micrographie puisse atteindre, les faits que la physiologie observe, si différens d'ailleurs qu'ils puissent être à d'autres égards des phénomènes chimiques et mécaniques, auront toujours avec eux ce point commun d'être des faits objectifs, des faits extérieurs, des faits étrangers à la personne morale, des faits dont la cause reste inaccessible à l'observateur. La psychologie seule a ce privilége d'atteindre autre chose que des faits, des résultats matériels; elle saisit une cause, une substance, un être un, identique, simple, durable, l'être qui a conscience de soi. Et dès lors il n'y a plus à raisonner sur l'origine des faits psychologiques; il n'y a plus à se perdre en syllogismes, en hypothèses métaphysiques pour démontrer la spiritualité de l'âme, et Kant a eu raison de mettre en poussière tous ces vieux raisonnemens. La spiritualité de l'âme est un fait, un fait positif, un fait aussi éclatant que la lumière du soleil. On cherche encore et on cherchera peut-être toujours ce que c'est que la matière; mais quant à l'esprit, nous le connaissons, car nous en avons en nous le type, savoir le moi pensant, sentant et voulant.

Arrivé à ces grands résultats, Jouffroy ne put retenir un cri de satisfaction. Il vint lire son mémoire à l'Académie des Sciences morales et politiques en présence de Broussais, ne doutant pas que la

(1) M. Cousin avait déjà rendu un grand service à la philosophie en publiant tout ce qu'il avait pu ressaisir des écrits, alors peu connus et dispersés, de Maine de Biran; il restait à mettre au jour les derniers travaux de ce grand métaphysicien, surtout l'*Essai sur les fondemens de la psychologie*, son ouvrage le plus complet et le meilleur. C'est la tâche que s'est donnée M. Ernest Naville, digne dépositaire de tous les manuscrits de Maine de Biran. Voyez les *OEuvres inédites*, publiées en 1859, avec une savante et lumineuse introduction de l'éditeur; 3 vol. in-8°, chez Dézobry.

physiologie ne rendît les armes devant l'évidence de sa démonstration psychologique. « A tout le moins, disait-il à M. Cousin, les philosophes m'accorderont que j'ai trouvé une nouvelle preuve de la spiritualité de l'âme. » Il y aura bientôt vingt ans que Jouffroy lisait son mémoire. Le matérialisme s'est-il déclaré vaincu? La doctrine de Jouffroy a-t-elle réussi à mettre d'accord les philosophes spiritualistes? Hélas! non. Le matérialisme semble aussi obstiné que jamais, et voici dans le camp spiritualiste une réaction croissante contre la doctrine de Jouffroy. Le signe le plus expressif de cette réaction, c'est la renaissance récente de l'animisme de Stahl. Si on se bornait à remettre en honneur ce personnage illustre, à réimprimer ses écrits, à marquer sa place dans l'histoire de la philosophie et de la médecine, nous n'aurions qu'à applaudir; mais on ne s'en tient pas là : un certain nombre d'hommes distingués, M. Bouillier, M. Tissot, M. Charles, d'autres encore, reprennent l'idée stahlienne pour leur propre compte : ils nous proposent de considérer désormais les actes vitaux ou physiologiques comme une fonction de l'âme pensante, c'est-à-dire de renverser la barrière que Jouffroy croyait avoir établie pour jamais. Examinons la portée et la valeur de cette prétention.

II.

Le nouvel animisme est une réaction contre le spiritualisme de Maine de Biran et de Jouffroy, comme l'animisme de Stahl était une réaction contre le spiritualisme de Descartes, et j'ajoute : comme l'animisme d'Aristote avait été une réaction contre le spiritualisme de Platon; car ce n'est point Stahl qui a inventé l'animisme, il n'a fait que reprendre, sans le savoir à la vérité, la tradition péripatéticienne, qui ne s'était jamais perdue, grâce à l'école d'Alexandrie, et plus tard à la philosophie des Arabes et des scolastiques chrétiens. Platon avait dit que l'âme est d'origine céleste, que son essence est de vivre d'une vie toute spirituelle, qu'elle est tombée dans le corps à la suite d'une chute mystérieuse (1), que sa destinée en ce monde est de s'affranchir des organes, et, à travers une série de voyages et d'épreuves corporelles, de reconquérir sa vie primitive en Dieu (2). Contre cette haute doctrine, chère aux âmes mystiques, s'éleva le génie critique d'Aristote. Il ne voyait dans la préexistence des âmes, dans la chute et la métempsycose, que des mythes ingénieux, des métaphores poétiques. Il se moquait de ces âmes qui voyagent à la recherche d'un corps et changent d'organes comme on change d'hô-

(1) Voyez le *Phèdre*.
(2) Voyez surtout le *Phédon*.

tellerie. Pour lui, l'âme en général est naturellement dans le corps, et telle âme est appropriée à tel corps et non à un autre. *L'âme*, disait-il, *c'est la forme du corps*, entendez l'acte, l'énergie, la force qui anime le corps et se sert des organes pour sentir, penser et agir. Lors donc qu'Aristote énumère les facultés de l'âme, il compte parmi elles la faculté nutritive. C'est la plus humble il est vrai, mais cette faculté pourtant est la base solide sur laquelle s'élèvent progressivement la faculté de se mouvoir, la faculté de sentir, la faculté de penser. Telle est la doctrine qu'Aristote enseigna à Théophraste, et qui, à travers mille vicissitudes, prit possession des écoles du moyen âge, fut acceptée par la théologie, formulée par saint Thomas, et élevée, peu s'en faut, à la hauteur d'un dogme reconnu par l'église et soutenu au besoin par le bras de l'état.

Quand Stahl, à la fin du XVIIe siècle, vint produire ses vues sur le principe de la vie et combattre les théories mécaniques de Descartes, il se croyait très hardi et très original. Au fond, il ressuscitait une idée de saint Thomas, qui lui-même pensait d'après Aristote. Stahl pourtant faisait quelque chose : il développait hardiment l'animisme d'Aristote, et le poussait à des conséquences nouvelles. L'auteur du Περὶ Ψυχῆς avait considéré la faculté nutritive comme une fonction inférieure de l'âme; mais il n'avait jamais dit que l'âme en tant que douée de raison et de volonté présidât aux actes de la vie organique. Stahl osa le dire, et c'est là le côté original et aussi le côté vulnérable de son animisme. L'illustre physiologiste de Berlin est convaincu que si le sang circule dans les veines, c'est que l'âme veut qu'il circule. L'âme veut cette circulation, parce qu'elle sait que le mouvement est nécessaire pour empêcher la corruption des humeurs et pour réparer les pertes de l'organisme (1). Si cette circulation s'opère par un mécanisme admirable, s'il y a un double système de vaisseaux sanguins et dans ces vaisseaux des valvules, si le sang sort du cœur pour aller aux poumons et rentrer dans le cœur ranimé et purifié, c'est l'âme qui a disposé toutes les pièces de cette merveilleuse machine hydraulique. Elle s'y est proposé une fin générale et mille fins partielles, et elle y a approprié mille moyens, car c'est elle qui a construit les organes, et elle les a construits pour un but précis. Quand une cause étrangère vient troubler la vie, l'âme attentive s'inquiète de ce désordre. Elle active la circulation, et n'hésite pas à donner à son corps une agitation salutaire. On appelle cela la fièvre, et les bonnes gens s'imaginent que la fièvre est une maladie. Point du tout, la fièvre est un effort de

(1) Voyez, parmi les œuvres de Stahl, la *Theoria medica vera*, dont M. Albert Lemoine a traduit les passages les plus caractéristiques dans son écrit : *Stahl et l'Animisme*.

l'âme pour guérir le corps, car l'âme est le premier des médecins, et tout l'art de la médecine consiste à épier les démarches de l'âme et à la seconder dans son ministère réparateur (1).

Toute cette théorie, où se mêle à des vues profondes une forte part d'hypothèses chimériques, toute cette théorie appartient en propre à Stahl. Est-ce là la doctrine que M. Tissot, M. Charles et leurs partisans veulent réhabiliter? Non, pas tout à fait; il faut rendre justice à leur modération et à leur prudence. Ils reconnaissent que Stahl a exagéré les choses. Ce n'est pas eux qui soutiendraient que si le lait d'une femme grosse se porte vers les mamelles, c'est par l'effet d'une sage prévoyance de l'âme et d'un ordre formel donné à son corps. Quelle est donc leur prétention? C'est d'attribuer à l'âme tout à la fois les fonctions vitales et les fonctions intellectuelles, mais à un titre différent. L'âme, suivant eux, a deux sortes de fonctions : les unes dont elle a conscience et qu'elle rapporte au moi, par exemple la faculté de penser, la faculté de remuer certains membres; elle en a d'autres dont elle n'a pas conscience, ce sont là les fonctions vitales. Une seule âme tour à tour consciente et inconsciente, gouvernant le corps sans le savoir ni le vouloir et se gouvernant elle-même avec intelligence et volonté, tel est le système des nouveaux animistes, qui viennent de trouver dans M. Francisque Bouillier, bien connu par ses beaux travaux sur la philosophie cartésienne, l'avocat le plus habile, l'interprète le plus savant et le plus ingénieux (2).

Pour dire en deux mots toute notre pensée, le livre de M. Bouillier nous paraît à la fois très fort et très faible. Il est très fort quand il réclame, au nom de l'observation, contre certaines exagérations, réelles ou possibles, du spiritualisme de Maine de Biran et de Jouffroy; mais il devient très faible, à notre avis, lorsqu'il passe de la négation à l'affirmation, et nous présente comme un résultat scientifiquement démontré la réduction des fonctions vitales et des fonctions intellectuelles à l'unité d'un seul et même principe.

M. Bouillier signale dans la doctrine de Biran et de Jouffroy un premier point faible : c'est qu'ils réduisent l'âme humaine à la personne morale, au moi. Suivant ces philosophes en effet, le caractère essentiel et distinctif d'un fait interne, d'un fait psychologique, c'est de tomber sous la conscience, d'où il suit que tout ce qui est hors de la conscience est étranger à l'âme. Or c'est là une doctrine insoutenable. N'y a-t-il pas un nombre immense de faits qui sont certainement des actes de l'âme, et qui cependant échappent à la conscience? A peine un enfant vient-il de naître qu'il cherche la mamelle de sa mère et accomplit toute sorte de mouvemens pour la sai-

(1) *Stahl et l'Animisme*, par M. Albert Lemoine, p. 86 et suiv.

(2) *Du Principe vital et de l'Ame pensante*, par M. Bouillier, correspondant de l'Institut, 1 vol. in-8°, chez Baillière.

sir et la sucer. On assure qu'il y a jusqu'à vingt-quatre paires de muscles employés à cette opération. Quoi qu'il en soit, il est certain que le mouvement de succion est un mouvement instinctif dont l'enfant n'a pas conscience, et cependant c'est bien son âme qui dirige en secret ce mouvement. La preuve, c'est que peu à peu, à mesure que l'enfant se développe, à mesure que la profonde obscurité où son âme était ensevelie se dissipe et reçoit les premières lueurs de la vie intellectuelle, l'enfant ne se borne plus à presser instinctivement le sein maternel, il sait qu'il est capable d'opérer ce mouvement, et il s'y applique avec un commencement d'intention et de volonté. Plus tard, il ira chercher des alimens, les portera à sa bouche, et exécutera avec pleine conscience et pleine volonté tous les mouvemens nécessaires pour préparer et pour aider la déglutition et la digestion. Voilà un fait très simple. On pourrait en citer des milliers de semblables. Ils rendent manifeste cette loi psychologique, qu'il y a dans l'âme une activité spontanée, instinctive, inconsciente, qui arrive par degrés à la conscience plus ou moins claire d'elle-même.

Ce n'est pas tout : voici un nouvel ordre de faits qui aboutissent à une conclusion non moins importante. Tout le monde sait que, pour apprendre à jouer d'un instrument de musique, une assez longue éducation est nécessaire. Il faut s'astreindre à répéter un très grand nombre de fois certains mouvemens, à frapper certaines touches, à faire vibrer certaines cordes, lesquelles répondent à tels et tels sons, produisent tels et tels accords. Par degrés, la main s'assouplit, l'oreille se forme. On lit plus vite la musique, on manie plus aisément les touches ou l'archet. On exécute bientôt en une minute des centaines de mouvemens, sans en avoir presque aucune conscience. On en vient enfin à ce point qu'il suffira quelque jour d'avoir pressé par hasard les touches d'un piano pour qu'à l'instant même l'imagination et la mémoire nous rappellent un air que la main exécute involontairement, sans que nous en soyons guère avertis autrement que par l'air lui-même, qui retentit à notre oreille distraite et glisse légèrement sur notre âme, occupée d'autres objets. Ici encore nous trouvons une activité qui se déploie sans réflexion, sans volonté, presque sans conscience, par l'effet d'une longue habitude. Rapprochez de ce fait tous les faits analogues, et le nombre en est infini, et vous arriverez à une nouvelle loi psychologique, je veux dire à constater dans l'homme une activité d'abord réfléchie, intentionnelle, qui devient par degrés irréfléchie, inconsciente, aveugle, et, passant bientôt du grand jour de la réflexion au demi-jour de la vie distraite et aux vagues lueurs de la rêverie, se perd enfin dans l'obscurité. Cette loi est la contre-partie de la précédente : là-bas une activité inconsciente qui arrive par une série continue de degrés à la conscience complète; ici une activité consciente qui arrive

insensiblement à l'inconscience absolue. Quelle est la conclusion de cette double série de faits? C'est que la volonté, le moi, ne sont pas l'âme tout entière. Le moi est un état particulier et intermittent de l'âme; il y a derrière le moi un principe plus profond, une source de vie d'où sort l'activité inconsciente pour devenir réfléchie, et où rentre l'activité réfléchie pour devenir inconsciente.

Telle est la première argumentation de M. Bouillier (1). Quelle en est au fond la valeur? Je commencerai par rendre justice aux nouveaux animistes. Ils ont le mérite incontestable d'avoir attiré l'attention sur un ordre de faits très intéressans : je parle de tous ces faits qu'on pourrait appeler *phénomènes de pénombre*, parce qu'en effet ils ne se passent pas au grand jour de la conscience. Voici par exemple une excellente page d'analyse psychologique de M. Tissot : « Ce qui prouve, dit-il,... le travail secret, involontaire et inconscient de l'âme, c'est l'effort, d'abord inutile, que nous faisons souvent pour évoquer un souvenir, et l'apparition subite de ce souvenir dans un moment où nous n'y pensons plus, quelquefois assez longtemps après, et lorsque l'âme, consciente de son activité volontaire, est occupée à toute autre chose, ou que le sommeil a passé sur la tentative infructueuse du rappel. Si rien ne s'était passé dans l'âme à propos de ce souvenir depuis l'abandon d'une tentative de rappel avortée, à coup sûr l'état de l'âme serait toujours à cet égard tel qu'il était à la fin de cet effort inutile de la mémoire. Il faut donc qu'un travail intime, exécuté au-dessous et en dehors de la conscience, au-dessous et en dehors du moi, sans le moi, quoique certainement dans l'âme et par l'âme, il faut, disons-nous, qu'un tel travail ait eu lieu dans l'intervalle, et qu'il ait en quelque sorte exhumé des profondeurs les plus secrètes et les moins éclairées de l'âme, pour l'amener à sa surface éclairée par la conscience, le souvenir qu'il avait en vain demandé à la mémoire. » Tout cela est très bien dit et parfaitement observé; mais la question est de savoir ce que prouve l'existence, incontestable d'ailleurs, de ces faits. Renversent-ils le spiritualisme de Jouffroy? Pas le moins du monde. J'accorde que les phénomènes de pénombre sont bons à citer contre certaines théories excessives de Maine de Biran, observateur d'ailleurs si éminent, qui n'ignorait certainement pas les faits qu'on signale, qui les a même analysés d'une manière supérieure, mais qui, trop préoccupé du rôle éminent de la volonté dans l'âme humaine, tendait à éliminer de l'enceinte psychologique tout ce qui n'émane pas de la volonté (2). Contre ce système visiblement

(1) Voyez le très bon chapitre intitulé : *Des Perceptions insensibles*, p. 341 et suiv.

(2) Voyez, dans les écrits publiés par M. Naville, l'*Essai sur les fondemens de la psychologie*, t. II, p. 41 et suiv.

étroit et exclusif, M. Bouillier a cent fois raison; mais, s'il triomphe d'une vue erronée de Maine de Biran, il n'en est pas quitte à si bon marché avec la doctrine tout autrement large et exacte de Jouffroy. Jamais Jouffroy n'a pensé à exclure de la psychologie tout ce qui ne tombe pas sous la conscience directe et claire. La conscience, le sentiment du moi, voilà son criterium; mais ce criterium est beaucoup plus large, plus élastique qu'on ne paraît le croire. Tout ce qui arrive à la conscience, même obscure, tout ce qui peut y arriver un jour, tout ce qui est tombé autrefois sous son regard et n'y tombe plus aussi directement, tout cela fait partie intégrante du domaine psychologique. Les phénomènes si curieux de l'instinct, ceux de l'habitude, ces *pensées sourdes*, ces *perceptions aveugles* dont parle Leibnitz (1), et qu'il compare à ces mille petits bruits que produit au bord de la mer le choc de chaque vague, et qui composent par leur ensemble un sonore et majestueux mugissement, tous ces infiniment petits de la psychologie qui, suivant la remarque ingénieuse de M. Bouillier, ne pouvaient échapper au coup d'œil pénétrant de l'inventeur du calcul infinitésimal, tout cela trouve sa place dans la doctrine de Jouffroy, qui n'est autre chose après tout que le spiritualisme de Platon, de Descartes, de Leibnitz, de Maine de Biran, dégagé de tout système, purifié de toute erreur, et ramené par une analyse profonde à son dernier degré de vérité et de précision. Aucun des faits, je parle de faits certains et reconnus, aucun des faits dont se prévalent les nouveaux animistes n'échappe absolument à la conscience. Ils tombent tous sous la conscience, ou directement ou indirectement, un peu plus, un peu moins, tantôt dans le passé, tantôt dans l'avenir. S'ils n'y tombaient d'aucune façon, ils seraient absolument insaisissables, et nous n'aurions pas à nous en occuper.

Et maintenant de ce que l'âme n'a pas toujours conscience claire, actuelle et immédiate de ce qu'elle fait, faut-il conclure que c'est elle qui exécute le mouvement de systole et de diastole, elle qui dirige l'action du suc pancréatique sur les alimens? Entre cette conclusion et les prémisses d'où on la tire, l'intervalle est énorme. Mais avant de discuter de front l'assertion des nouveaux animistes, continuons de recueillir leurs objections contre un certain spiritualisme.

Il y a longtemps qu'on reproche aux psychologues de séparer tellement l'âme du corps que leur union devient un mystère et une impossibilité. Cette vieille accusation, il faut l'avouer, n'a pas toujours été sans quelque fondement. Quand Descartes vint soutenir que l'âme, ayant pour essence la pensée, ne peut faire autre chose

(1) *Perceptiones surdæ, cœcæ cogitationes.* Voyez l'avant-propos des *Nouveaux Essais* de Leibnitz.

que penser, et qu'elle est par conséquent incapable de mouvoir le corps, l'action de mouvoir impliquant un rapport avec l'étendue, et l'âme ne pouvant avoir avec l'étendue aucun rapport effectif et naturel, nous comprenons à merveille les réclamations de Gassendi, de Molière (1) et de tous les hommes de bon sens. La théorie de Descartes était tellement contraire aux données de l'observation que lui-même, qui était un observateur du premier ordre, l'a démentie plus d'une fois. Quoi de plus fort que cet aveu qui se trouve au beau milieu du *Discours de la méthode?* « Je suis conjoint à mon corps très étroitement, dit Descartes, et tellement confondu et mêlé que je compose comme un seul tout avec lui. » Impossible de dire mieux; mais le bon sens de Descartes fait ici la guerre à son système. L'observateur contredit le géomètre.

Autre contradiction. On sait que Descartes, parmi les recherches d'anatomie qui ne cessèrent de l'occuper toute sa vie (2), essaya de déterminer le siége de l'âme, et crut l'avoir trouvé dans une certaine glande située entre les deux hémisphères du cerveau. C'est là le centre d'où partent et où reviennent sans cesse les esprits animaux, ces messagers rapides qui courent dans les nerfs comme dans de petits tuyaux d'orgue, et qui, à leur passage dans la glande pinéale, y reçoivent l'action de l'âme : action très bornée au surplus, car l'âme peut bien modifier le cours des esprits animaux, mais elle est hors d'état de leur donner la plus petite quantité de mouvement. Au lieu de rire avec Voltaire de la glande pinéale et du corps calleux, il vaut mieux peut-être savoir gré à Descartes d'avoir fait à l'expérience quelques concessions, tout insuffisantes qu'elles soient, car au fond sa théorie ne lui en permettait aucune. L'âme, n'étant que pensée, ne peut avoir de siége dans le corps; elle ne peut pas plus diriger le mouvement que le créer. Son union avec le corps est donc inintelligible et impossible.

Il serait injuste d'imputer de telles aberrations à la sage école écossaise et au spiritualisme de Jouffroy. Je n'oserais pourtant pas dire qu'on n'y retrouve pas quelque chose des habitudes d'esprit imprimées par Descartes à la philosophie moderne. Jouffroy en particulier est tellement préoccupé de distinguer la psychologie de son envahissante voisine, la physiologie, qu'il tend quelque peu à les séparer plus que de raison. Le sentiment profond de leurs différences lui ôte quelquefois la vue claire de leurs points de contact. Et certes, si on considère avec lui l'âme humaine dans cet état rare et particulier où, repliée en elle-même, elle oublie la nature et son corps pour s'ensevelir dans une méditation profonde; si en face d'un tel

(1) Dans *les Femmes savantes*, acte Ier, scène 1re; acte II, scène VII; acte IV, scène II.

(2) Voyez le chapitre intitulé *Descartes médecin* dans le livre de M. Albert Lemoine *l'Ame et le Corps*, p. 295.

état psychologique, tout interne, tout spirituel, tout subjectif, on place un de ces phénomènes organiques qui n'ont aucun rapport précis avec la conscience et paraissent tout à fait étrangers à la vie intérieure du moi, tel par exemple que ce travail merveilleux qui s'accomplit dans les os, pour en renouveler et quelquefois pour en recréer la substance, voilà deux faits qui n'ont presque rien de commun. C'est au psychologue d'analyser le premier; c'est à l'anatomie et à la physiologie de s'occuper du second. Toutefois entre ces deux anneaux de la chaîne des faits humains il y a des anneaux intermédiaires. Outre la vie végétative, il y a dans l'homme la vie de relation. A chaque instant, le monde extérieur frappe pour ainsi dire à la porte de mon esprit et m'adresse mille sollicitations. Ce sont des couleurs qui attirent et charment mon regard, des mouvemens, des bruits, des sons, qui m'alarment, m'étonnent, m'avertissent, m'intéressent à des titres divers. L'âme à son tour n'est pas une minute sans réagir contre les impressions du monde extérieur. Tantôt elle les dédaigne et fait effort pour s'en détacher, tantôt, et le plus souvent, elle en subit l'empire, en suit les impressions, en écoute les avertissemens. Dans les deux cas, l'âme n'est plus retirée en elle-même, comme ces monades de Leibnitz qui, disait-il, n'avaient pas de fenêtres sur le dehors, *monades non habent fenestras* (1). Lorsque par une froide journée de décembre je m'approche du feu et que je sens une chaleur bienfaisante s'insinuer par degrés dans mon corps, je ne suis plus une pensée pure, un moi abstrait; je sens mes organes, je suis présent à mon corps, je me répands en quelque sorte dans toute l'étendue de ma sensation. Et de même, lorsqu'un repos trop prolongé a engourdi mes jambes et que je veux leur rendre leur élasticité en me promenant, la tension que je donne à mes muscles n'est pas un fait complétement extérieur à la conscience et au moi. Je sens mes muscles, et mon énergie s'y localise. Ce fait de la localisation de certaines sensations et de certains actes du moi vivant dans les siéges organiques est d'une portée considérable. Il nous donne la clé d'un problème vraiment insoluble pour les spiritualistes cartésiens, le problème de la perception des objets extérieurs. Ne pouvant expliquer cette perception, les cartésiens en étaient venus au parti désespéré de nier les corps (2). C'était une extravagance, mais très logiquement déduite des prémisses posées par Descartes. A la place de cette âme réduite à la pensée pure, sans rapport concevable avec le corps, mettez l'âme humaine telle que Dieu l'a faite, telle que nous

(1) Leibnitz, *Theses in gratiam principis Eugenii.*

(2) Voyez, dans les écrits du cartésien Berkeley, évêque de Cloyne, l'étrange et ingénieux dialogue intitulé *Entretiens d'Hylas et de Philonoüs.* Hylas, c'est la matière; Philonoüs, c'est l'esprit, et il va sans dire que le dialogue se termine par la défaite d'Hylas et le triomphe complet de Philonoüs.

la montre l'observation, et vous reconnaîtrez qu'il n'y a pas une minute de la vie où le métaphysicien le plus idéaliste, où le mystique le plus dégagé de la terre ne soit averti tantôt par une sensation passive, tantôt par une action ou une réaction spontanée, de l'existence actuelle de telle ou telle partie de son corps, et par suite de la présence et des qualités sensibles des corps environnans.

Mais il y a encore une série de faits saisis par une analyse plus délicate et qui ont été, sinon niés, au moins passés sous silence par Jouffroy. Nous ne sentons pas seulement certains de nos organes quand ils sont frappés par les corps extérieurs; nous avons aussi le sentiment des organes les plus cachés toutes les fois qu'un désordre, un accident quelconque vient en exalter la vitalité. Je ne dis rien là que de très facile à vérifier. Qu'une émotion forte ou une autre cause quelconque accélère le mouvement de notre sang, nous sentons, quelquefois même très distinctement, les battemens de notre cœur, les pulsations de nos artères. D'autres fois c'est le diaphragme qui nous avertit de son existence à la suite d'une émotion pénible ou d'une brusque impression de joie. Ces faits, et tous ceux de même famille, n'avaient pas échappé à Maine de Biran, qui avait à la fois le génie et le tempérament d'un observateur. C'était une nature physiquement délicate, plus exposée que les autres par la faiblesse et la finesse de ses organes à subir les impressions du monde extérieur. « Il est des hommes, dit-il, d'une certaine organisation ou tempérament qui se trouvent sans cesse ramenés au dedans d'eux-mêmes... ils entendent pour ainsi dire crier les ressorts de leur machine; ils les sentent se monter ou se détendre, tandis que les idées se succèdent, s'arrêtent et semblent se mouvoir du même branle (1). »

Mais il n'est pas nécessaire que tel ou tel ressort de la machine vienne à crier pour que nous sentions nos organes. Même dans l'état le plus calme, en l'absence de toute impression vive, nous avons un sentiment continu du cours de la vie organique. Tantôt la vie coule en nous abondante et facile, tantôt elle semble s'alanguir. Cela se sent particulièrement au réveil : c'est aujourd'hui un sentiment de faiblesse, de lourdeur, qui jette l'âme dans une insurmontable mélancolie; un autre jour, ce sera une impression de force, de vigueur, un désir d'action extérieure, un goût de mouvement qui s'associera avec l'ardeur, la gaîté, l'allégresse de l'âme. Personne n'a mieux décrit ce fait qu'un philosophe de nos jours, observateur pénétrant autant que vigoureux logicien et écrivain plein de nerf, M. Louis Peisse. Il appelle fort bien ce sentiment continu de la vie organique *le retentissement, le perpétuel murmure du travail vital universel.*

(1) Maine de Biran, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme,* édition de M. Cousin, pages 118 et suivantes.

A l'appui de ce fait général, M. Peisse cite une impression très caractéristique : quand une partie de notre corps vient, comme on dit, à s'endormir, nous éprouvons une sorte de vide : « Cette sensation, dit-il, est comme une lacune, un déchet que subit le sentiment universel de la vie corporelle. Elle prouve que l'état du membre endormi était très réellement, quoique très obscurément senti, et constituait un élément partiel du sentiment général de la vie. Ainsi en arrive-t-il d'un bruit continu, monotone, qui cesse d'être perçu, quoiqu'il soit toujours entendu. Vient-il à cesser brusquement, tout aussitôt on s'aperçoit qu'il n'a plus lieu, et il fait pour ainsi dire défaut à notre oreille (1). » Dès la fin du XVIIIe siècle, Leibnitz et Stahl avaient signalé cet important phénomène. Un physiologiste allemand du dernier siècle, Reil, proposait de lui donner le nom de *cœnesthèse* (κοινὴ αἴσθησις), c'est-à-dire sentiment général de la vie organique. De nos jours, plusieurs psychologues habiles, en recueillant ces premières indications, ont mis le fait en pleine lumière et en ont tiré d'importantes conséquences. M. Albert Lemoine en particulier, dans une série d'études psychologiques où se révèle une véritable vocation d'observateur (2), a insisté sur ce sentiment que nous avons de nos organes les plus cachés, de leurs états notables et du mouvement général de la vie. Il propose d'introduire une sorte de sens nouveau, distinct à la fois des cinq sens proprement dits qui nous mettent en relation avec le monde extérieur, et de ce qu'on appelle sens intime ou conscience. Ce sens nouveau s'appellerait *sens vital*. De quelque nom qu'on veuille le désigner, il est certain qu'il existe un ensemble de faits que le spiritualisme cartésien et la psychologie écossaise avaient écartés ou négligés, faits intermédiaires, qui ne sont ni des actes purement subjectifs de l'âme, ni des phénomènes objectifs absolument étrangers à la conscience et à la personne. Ces faits se placent sur la frontière de la psychologie et de la physiologie. Ils sont spirituels et psychologiques en tant qu'ils intéressent le moi d'où ils émanent ou qu'ils affectent; ils sont objectifs et physiologiques en tant qu'ils sont localisés dans les organes, tantôt d'une manière vague, tantôt d'une façon plus ou moins précise, et donnent à notre âme le sentiment de son union réelle, intime, effective, continue, avec le corps vivant.

La question est maintenant de savoir quel parti les nouveaux animistes prétendent tirer de ces faits. Tant que M. Bouillier se borne à les rappeler aux spiritualistes qui les oublient, tant qu'il s'applique à les observer et à les décrire, M. Bouillier est dans le vrai; mais quand il veut se servir de ces faits pour établir sa théorie, il les exa-

(1) M. Peisse, note de son édition du livre de Cabanis, p. 108.
(2) *L'Ame et le Corps*, 1 vol. in-18, chez Didier.

gère, les défigure et en tire mille conséquences forcées. L'âme est active par essence, dit-il; soit, mais qu'est-ce que cela prouve? Apparemment l'activité de l'âme n'est pas sans limites. Jusqu'où s'étend-elle? A quoi s'applique-t-elle? C'est à l'expérience de le dire. Le savant auteur a senti sans doute le faible de son premier argument, et il a cru le renforcer par une addition très notable, il est vrai, mais très compromettante. L'âme, suivant lui, n'est pas seulement une activité; cette définition est trop générale. L'âme est une activité essentiellement motrice (1). Je rappellerai peut-être tout à l'heure cette définition à l'auteur, qui paraît l'avoir complétement oubliée à la fin de son livre, quand il s'applique à faire voir que sa théorie ne compromet nullement l'existence indépendante de l'âme et la possibilité d'une vie future; à l'heure qu'il est, je me borne à lui faire remarquer que sa définition est complétement arbitraire. Comment l'auteur sait-il que la puissance locomotrice fait partie essentielle de l'âme humaine? Est-ce là une donnée de l'observation? En fait, l'âme est capable de mouvoir certains organes, et je consens à admettre qu'elle exerce ce pouvoir d'une manière assez constante, quoique non rigoureusement continue, puisque devant le sommeil, surtout quand il est profond (2), tout semble indiquer que l'âme a suspendu son effort locomoteur; mais enfin, le pouvoir de l'âme sur les muscles étant un pouvoir très borné d'une part et très mystérieux de l'autre, il est assez naturel de croire que ce pouvoir résulte, non pas de l'essence de l'âme, mais de sa condition présente, du rapport momentané qui enchaîne l'être pensant à des organes matériels et périssables. De quel droit l'auteur affirme-t-il que l'âme est par essence une activité motrice? C'est sans doute qu'il croit avec Stahl que l'âme non-seulement meut certains organes, mais les gouverne tous; il croit qu'elle agit sur le corps, non pas seulement durant la veille, mais durant le sommeil, qu'il est dans sa nature de vivre dans un corps, de se faire des organes et de leur donner le mouvement et la vie. En d'autres termes, l'auteur est stahlien; il pose en principe une définition de l'âme toute stahlienne. Et pourquoi cela? Pour démontrer la thèse de Stahl. Serait-il trop dur d'appeler pétition de principe une telle manière de raisonner?

(1) *Du Principe vital*, etc., p. 24.

(2) C'est une délicate question de psychologie de savoir si le sommeil interrompt jamais complétement la pensée et la conscience. Voyez, sur cette question et sur beaucoup d'autres, un livre de M. Alfred Maury plein d'observations qui ont l'avantage précieux d'avoir été faites par l'auteur sur l'auteur lui-même avec une parfaite bonne foi scientifique (*le Sommeil et les Rêves*, études psychologiques, par M. Maury, de l'Institut; 1 vol. in-12, chez Didier).

Il paraît d'ailleurs que l'auteur ne tient pas beaucoup à sa définition stahlienne, car il la retire un peu plus loin, et, réservant le nom d'activité motrice pour les forces aveugles de la nature, il déclare que le caractère distinctif de l'âme humaine, c'est d'être une activité ayant conscience de soi, *vis sui conscia*. A la bonne heure : j'aime cette définition, je la préfère infiniment à celle de Stahl, je crois que c'est la seule définition convenable au spiritualisme; mais une telle définition mène fort loin. Si l'essence de l'âme humaine est d'avoir conscience d'elle-même, il s'ensuit que ce qui est absolument étranger à la conscience est absolument étranger à l'âme, et cela ne fait pas les affaires de l'animisme.

Il est certain, dit l'auteur, que l'âme est essentiellement active, et de plus qu'elle est capable de mouvoir certains organes. Il est donc possible qu'elle meuve tous les organes. Et si cela est possible, pourquoi n'admettrait-on pas que cela est réel, du moment surtout que cette supposition est de toutes la plus simple? J'avoue que je goûte peu cette façon d'argumenter *a priori* sur ce qui est possible. Savons-nous bien ce qui est possible et ce qui ne l'est pas? Est-il conforme à une méthode sévère de deviner ce qui peut être, ce qui doit être, au lieu de chercher ce qui est? Quel singulier raisonnement que celui-ci : mon âme agit sur mes bras, pourquoi n'agirait-elle pas sur mon foie et sur ma rate? — Je répondrai au savant auteur : J'affirme que c'est ma volonté qui meut mon bras, parce que la conscience me l'atteste; mais, la conscience ne m'attestant pas que j'agisse sur ma rate et sur mon foie, je n'affirme rien touchant le principe de cette action. Vous convenez expressément que le caractère distinctif de mon activité personnelle, c'est d'avoir conscience de ses actes; je ne dois donc, d'après vous-même, m'imputer que les actes dont j'ai conscience. De deux choses l'une, retirez votre seconde définition, ou renoncez à votre argument.

Ce serait une chose bien étrange, poursuit l'habile avocat de l'animisme, que l'âme, qui a du pouvoir sur tel muscle, n'en eût aucun sur le muscle voisin! — Je conviens qu'il y a là quelque chose de mystérieux; mais l'animisme enlève-t-il ce mystère? Supposons avec lui qu'en réalité ce soit mon âme qui, à l'aide du nerf grand sympathique ou autrement, agisse sur la circulation de la lymphe ou sur la formation de l'urée, en même temps qu'à l'aide des nerfs de l'axe cérébro-spinal elle agit sur les organes de la vie de relation : n'est-ce pas une chose étrange que la première de ces actions échappe complétement à la volonté et à la conscience, tandis que la seconde tombe sous la prise de la conscience et de la volonté? L'animisme n'explique pas cela; il ne supprime donc un mystère que pour en créer un nouveau.

Il faut accorder au moins, dit-on, qu'il est plus simple de n'admettre pour ces deux faits qu'un seul et même principe. L'argument est d'un emploi dangereux. Il faut se défier des systèmes simples. Quoi de plus simple que le matérialisme absolu, qui explique l'homme tout entier avec des atomes plus ou moins subtils? — On aura beau faire, l'homme est un être très compliqué, et l'animisme, en dépit de son goût pour l'unité, est forcé de reconnaître au moins une certaine dualité, celle de l'âme et du corps.

J'ai hâte de sortir de ces abstractions, de ces raisonnemens *a priori*, de ces conjectures métaphysiques. Consultons les faits. Depuis Stahl, l'animisme se plaît à constater l'influence qu'exercent les passions de l'âme sur l'état des organes. En effet, cette influence est considérable, et j'ajoute qu'elle est réciproque. Une injure toute morale fait bouillonner le sang. Une joie très forte arrête la respiration. La peur paralyse les membres et empêche de fuir. Je n'irai pas jusqu'à dire, avec le docteur Feuchtersleben, que pour vivre il suffit de le vouloir (1). Le savant homme se permet là une hyperbole un peu trop forte; mais qui n'a entendu attester par des hommes de guerre combien *un bon moral* soutient le soldat dans les fatigues de la marche et du bivac? Et quand il est blessé, si l'énergie de sa volonté l'accompagne à l'ambulance, elle aide le chirurgien dans ses opérations les plus sanglantes et les plus périlleuses. On me permettra de citer ici un fait qui est à ma connaissance presque personnelle. Un ami de ma famille me racontait, pendant mon enfance, que son père, homme très attaché de cœur à nos anciens rois, le jour où il apprit la condamnation de Louis XVI, tomba mort. Si un chagrin de l'âme peut tuer le corps, l'influence réciproque du corps sur l'âme n'est pas moindre. Qui peut nier qu'une bonne hygiène ne soit nécessaire à l'équilibre des facultés intellectuelles? Il suffit, pour troubler la plus puissante intelligence du monde, d'un de ces petits cailloux dont parle Pascal, qui, placés ici plutôt que là, causent d'effroyables douleurs. N'insistons pas : tous ces faits sont bien connus. Stahl, Cabanis, Maine de Biran, et depuis ces maîtres Frédéric Bérard, M. Flourens, M. Lélut (2), en ont composé une science des plus riches et des plus intéressantes, qu'on appelle la science des *rapports du physique et du moral.* Ces faits prouvent qu'il existe entre l'âme et le corps des rapports intimes; prouvent-ils que l'âme soit la cause des actes vitaux? Nullement à côté de chaque fait cité

(1) *Hygiène de l'Ame*, traduit de l'allemand sur la vingtième édition, par le docteur Schlesinger-Rahier, avec une introduction par M. Delondre, 1 vol. in-12.

(2) Voyez le livre récent de M. Lélut, intitulé *Physiologie de la pensée* (2 vol. in-8°, chez Didier). C'est le résumé d'une vie entière consacrée à l'observation des rapports de la pensée avec l'organisme.

pour établir la dépendance où l'âme est de la vie organique, on peut citer un autre fait qui plaide pour l'indépendance.

Il y a des hommes chez qui l'énergie vitale est languissante et qui déploient la plus rare puissance d'esprit : témoin Pascal, Spinoza et tant d'autres. Qui n'a entendu citer quelqu'un de ces vieillards qui nous offrent le spectacle admirable d'une force d'âme invincible au milieu du dépérissement des organes? En général, la vigueur de l'esprit, soit dans la politique, soit dans la science, ne se déploie dans toute sa plénitude qu'à l'âge où l'activité vitale vient à s'affaiblir. Descartes assure quelque part que le chagrin, à un certain degré, aiguise l'appétit (1). Si le fait est vrai, il prouve, quoique assez humiliant, l'indépendance réciproque et l'opposition de l'âme et de la vie organique. Aussi bien quelle âme élevée, au milieu des plus nobles contemplations, n'a senti avec un peu de confusion les demandes de la bête, les importunités de cet hôte exigeant que l'aimable et spirituel Xavier de Maistre appelle l'*autre?* On assure qu'à la guerre le premier coup de canon produit une émotion involontaire chez les plus braves, et que lorsque les balles sifflent dans l'air, un mouvement machinal fait baisser la tête. On appelle cela *saluer les balles*. Le mot de Turenne est assez connu : « Tu trembles, carcasse, tu tremblerais bien plus, si tu savais où je veux te conduire. » De cet ensemble de faits qu'on pourrait grossir à l'infini, ne semble-t-il pas résulter que, dans notre être divers et compliqué, la vie organique et la vie intellectuelle sont aux prises comme deux principes rivaux, destinés sans doute à s'accorder en général, mais ayant souvent bien de la peine à se mettre d'accord dans les cas particuliers?

Le défenseur de l'animisme paraît s'être aperçu qu'il n'arriverait avec ce genre d'argumens qu'à des vraisemblances combattues par des vraisemblances. Que fait-il dans cet embarras? Une manœuvre étrange et hardie, ce qu'on appelle en stratégie un changement de front. Jusqu'à ce moment, il avait raisonné comme si les actes vitaux ne tombaient pas sous la conscience. De là ses recherches sur l'essence de l'âme considérée *a priori*, de là ses conjectures sur ce que l'âme peut et ne peut pas faire, sur ce qu'il est plus ou moins simple, plus ou moins commode de supposer qu'elle fait; de là aussi le soin avec lequel il analyse les perceptions insensibles, les actes de l'instinct et de l'habitude; de là enfin son zèle contre la psychologie de Maine de Biran et de Jouffroy, coupable à ses yeux

(1) « J'observe, dit Descartes, que dans la tristesse ou le danger, ou bien quand j'ai des affaires désagréables, mon sommeil est profond et ma faim canine... » Voyez les *Pensées* de Descartes, fragmens inédits récemment publiés par M. Foucher de Careil, tome Ier, page 6, chez Ladrange.

d'enchaîner trop exclusivement la psychologie aux faits de conscience. Tout à coup l'auteur se ravise : il se demande si les actes vitaux sont véritablement étrangers à la personne morale; il conjecture qu'en observant bien on pourrait apercevoir quelques lueurs de conscience dans l'exercice de l'activité organique. Enfin après quelques tâtonnemens l'auteur se décide. Il affirme résolûment que les actes vitaux tombent sous la conscience; que dis-je? non-seulement les actes vitaux, mais le principe même de la vie.

On est confondu de cette brusque déclaration. Quoi! vous avez la preuve d'un fait si nouveau, si décisif, et pendant trois cents pages vous en faites mystère à votre lecteur! Vous l'amusez à chercher ce qui peut être, quand vous savez pertinemment ce qui est! Vous lui présentez l'animisme comme une hypothèse recommandable par sa simplicité, et puis cette hypothèse n'en est plus une; elle est un fait, une donnée immédiate de l'observation! Cette marche oblique, ces louvoiemens de la démonstration me mettent en défiance. J'oserai vous demander si vous êtes bien sûr de votre fait, car vous n'en paraissez pas toujours très convaincu. La main sur la conscience, sentez-vous que ce soit votre activité personnelle qui produise dans vos artères la circulation du sang? Oui, dites-vous; mais j'hésite à vous prendre au mot. Il y a peut-être ici quelque malentendu. Quand vous parlez de la conscience de la vie, vous entendez sans doute ce fait déjà cité plus haut et sur lequel nous sommes d'accord, je veux dire le sentiment particulier que nous avons de tel ou tel de nos organes, à l'occasion d'une sensation venant du dehors, d'un mouvement volontaire, d'une lésion interne, ou bien encore ce sentiment général du cours difficile ou aisé, fort ou languissant, de la vie organique. Plusieurs psychologues ont constaté et décrit ce phénomène; mais ils n'en ont pas conclu que l'âme fût le principe des fonctions vitales. Vous êtes trop exercé à l'analyse pour ne pas voir l'énorme différence qu'il y a entre sentir l'état particulier d'un organe et l'état général de l'organisme, ce qui est le point accordé, et d'un autre côté produire la vie organique et avoir conscience qu'on l'a produite, ce qu'il s'agit pour vous d'établir. Le premier de ces faits, sentir la vie, est un fait passif; le second, produire la vie, est un fait actif au suprême degré. Quoi! vraiment, vous avez conscience de produire la circulation du sang! Cette affirmation est étrange. Il a fallu des siècles à la physiologie avant de découvrir ce grand et capital phénomène. Aristote, Galien l'ont ignoré. Et quand Michel Servet l'eut décrit en partie, quand Harvey l'eut établi par des expériences précises, que de peine on eut à persuader aux hommes que le sang circule dans leurs veines? Or, si l'on en croit le nouvel animisme, l'acte qui fait circuler le sang est un acte que chaque homme

produit et dont il a conscience. Cette conscience est donc bien obscure, s'il a fallu tant de siècles pour la porter au grand jour. J'admire la prodigieuse lucidité de nos animistes, et cela donnerait envie d'en profiter pour jeter quelque lumière sur une foule de mystères physiologiques. On cherche encore aujourd'hui à quoi sert la rate. Je demanderai aux animistes de vouloir bien nous renseigner à cet égard, car si l'âme agit sur la rate en ayant conscience de son action, il est difficile qu'elle ne sache pas quelque chose sur le résultat de cette action.

Les nouveaux animistes m'accuseront de leur imputer les exagérations de Claude Perrault et de Stahl. Je conviens qu'il y en a de fort singulières, et lorsque j'apprends de M. Bouillier, dans un des chapitres les plus neufs et les plus intéressans de son livre, que, selon Claude Perrault (1), précurseur de Stahl, dès la naissance d'un enfant et même au sein de sa mère, son âme a résolu de faire circuler le sang dans l'intérêt du corps, et qu'elle a pratiqué cette sage résolution avec une assiduité si louable et si constante qu'elle s'en est fait une habitude, une de ces habitudes auxquelles on obéit sans s'en rendre compte, j'avoue que j'ai de la peine à prendre cette théorie au sérieux. Je crois entendre Voltaire dire à l'âme de Claude Perrault : C'était bien la peine, ma pauvre âme, d'être si savante au ventre de ta mère, pour être obligée d'aller ensuite à l'école et d'y apprendre péniblement ce que tu savais si bien sans avoir rien appris!

M. Bouillier, qui est homme de sens et d'esprit, ne se défend pas de rire aussi quelque peu (2) aux dépens de Claude Perrault, bien qu'ancêtre de l'animisme et ancêtre par lui presque découvert; mais à parler sérieusement, et en laissant de côté les écarts d'un esprit excentrique, sur le fond de la théorie, j'oserai dire que le nouvel animisme dépasse l'ancien en témérité. Claude Perrault a la bonne foi de convenir que, par une raison ou par une autre, l'âme ne s'aperçoit plus après quelque temps qu'elle fait digérer le corps. Stahl, qui semble au contraire concevoir la digestion comme une affaire de raison et de volonté, corrige cette étrange assertion par une distinction ingénieuse entre deux formes de la raison. Il y a, dit-il, le λόγος et le λογισμὸς. Le λογισμὸς, c'est la raison réfléchie, ayant conscience et mémoire; le λόγος, c'est une raison antérieure et supérieure, une raison qui agit d'une manière simple, sans se redoubler dans la conscience, et c'est pourquoi ses opérations ne peuvent être représentées à l'imagination ni rappelées par la mémoire. C'est le λόγος qui

(1) Il s'agit de Perrault l'architecte, l'auteur de la colonnade du Louvre, qui a aussi laissé sa trace dans l'histoire des sciences physiologiques et médicales.

(2) *Du Principe vital*, etc., ch. XIV.

éclaire l'âme, quand elle dirige les organes avec tant de spontanéité, de sûreté, de précision. Quand au contraire l'âme agit d'une manière indécise, laborieuse, inégale, c'est qu'elle se sert du λογισμὸς.

Stahl développe cette distinction avec beaucoup d'esprit. Considérant l'état de maladie, il compare l'âme, ce médecin presque infaillible qui travaille avec une énergie sûre d'elle-même à l'expulsion du principe morbide, à ces médecins indécis et maladroits, à ces raisonneurs qui, au lieu de surveiller du regard le mouvement réparateur de la nature, imaginent des maladies, raisonnent à perte de vue, prodiguent les remèdes et finissent par tuer le malade selon toutes les règles. C'est qu'ils se servent du λογισμὸς, tandis que la nature se sert du λόγος.

Tout cela est très ingénieux; tout cela est-il solide et vrai? Je ne cherche pas en ce moment à le savoir; mais je constate que Stahl, cet esprit si hardi, cet animiste si convaincu, a au moins reconnu que les actes vitaux ne sont pas des phénomènes de conscience. Notre nouvel animiste est plus hardi que Stahl. Il veut d'abord que l'âme forme, gouverne et guérisse le corps, et de plus qu'elle ait conscience de faire tout cela. Voilà toute une révolution dans la science de l'homme. Toute barrière tombe entre la physiologie et la psychologie. La physiologie en effet est la science des fonctions vitales. Or, si les fonctions vitales, non-seulement émanent de l'âme pensante, mais tombent immédiatement sous la conscience, elles sont des fonctions psychologiques au même titre que les fonctions intellectuelles et celles de la volonté. Il n'y a plus en dehors de la psychologie, science générale de la vie, que l'anatomie; encore pourrait-on soutenir que l'anatomie est une partie de la psychologie, car il est impossible que l'âme, agissant sur les organes les plus cachés avec conscience de son action, n'ait pas sur les tissus, les nerfs et les os, toute sorte de belles connaissances dont l'anatomiste grossier, qui n'a que ses yeux et son scalpel, ne manquera pas de profiter. C'est ainsi que le nouvel animisme, en exagérant l'union des deux sciences qui se partagent l'homme, est arrivé à les confondre, et, pour avoir voulu donner à l'hypothèse de Stahl une base dans les faits, en est venu à outre-passer le stahlianisme et à se mettre en contradiction flagrante avec l'expérience et le sens commun.

III.

Nous avons fait ressortir quelques-unes des difficultés que rencontre l'animisme. On nous demandera peut-être si nous l'avons combattu dans l'intérêt d'un autre système. Vous ne voulez pas de

la théorie de Stahl, nous dira-t-on; vous êtes donc pour la théorie de Barthez? ou peut-être pour celle de Bichat?

Nous l'avouerons, Barthez et Bichat ne nous satisfont pas plus que Stahl, et nous inclinons à croire que le problème de la vie est un de ceux qui n'ont pas encore été résolus. Ce qui nous met d'abord en défiance, c'est le nombre même des systèmes. J'en puis citer au moins cinq, et il semble qu'il y en ait presque autant qu'il y a de sciences particulières se partageant les phénomènes de l'univers. Et d'abord se présente la physique avec la prétention de ramener la vie à une disposition moléculaire. Cette tendance absorbante des physiciens date, comme nous l'avons vu, de Descartes. « Donnez-moi de l'étendue et du mouvement, disait l'audacieux auteur du système des tourbillons, et je me charge de faire le monde. » Il se mit à l'œuvre en effet, et quand il crut avoir expliqué mécaniquement tous les grands phénomènes du ciel et de la terre, il fit subir enfin à son système l'épreuve la plus redoutable; il entreprit de ramener la vie à un mécanisme, et composa ses traités *de l'Homme* et *de la formation du fœtus*. Pour lui, l'homme est un petit tourbillon, et tout s'y passe comme dans les tourbillons célestes. « Les corps qui ont vie, dit-il, ne sont que des petits ruisseaux qui coulent toujours. » On dira que cette explication de la vie n'a plus, à l'heure où nous sommes, un seul partisan. Il n'en est rien; le mécanisme de Descartes et de Boerhaave subsiste encore, sinon à l'état de doctrine, du moins à l'état de tendance. Il y a aujourd'hui et il y aura longtemps encore des physiciens convaincus qu'on peut ramener tous les phénomènes de la nature, même ces phénomènes si délicats et si compliqués de l'organisation, aux lois générales du mouvement.

Mais à côté de la physique il y a une science plus jeune qui a fait depuis Lavoisier de merveilleux progrès, c'est la chimie. Cette science a devant elle un nombre immense de phénomènes qu'il paraît difficile de réduire au pur mécanisme. Voici deux corps qui peuvent exister à part, l'hydrogène et l'oxygène; chacun a ses propriétés physiques, sa densité, son élasticité, etc. Ce sont deux gaz. Rapprochez-les dans certaines conditions, ils se combinent et produisent de l'eau. Il y a là autre chose, à ce qu'il semble, qu'un simple changement dans la disposition des molécules. Il y avait *affinité* entre les deux gaz; il y a eu *combinaison*. L'affinité, la combinaison, ce sont là des phénomènes parfaitement originaux. Or il est certain que ce genre de phénomènes joue un grand rôle dans les fonctions organiques. Qu'est-ce que la respiration? Mécaniquement, on peut comparer le mouvement des poumons à celui d'un soufflet de forge; mais ce n'est pas là tout le phénomène. Il y a de plus un rapprochement qui s'établit par endosmose entre l'air atmosphé-

rique et le sang qui se répand dans les poumons à travers les mille ramifications de l'artère pulmonaire, par suite une combinaison entre l'oxygène de l'air et le carbone du sang, par suite une combustion toute semblable à celle qui a lieu dans nos foyers, et de là formation d'acide carbonique, production de chaleur, transformation du sang veineux en sang artériel. La respiration, à ce point de vue, paraît un phénomène tout chimique. On en peut dire autant de la digestion; elle consiste en une certaine combinaison qui se forme entre les alimens préparés par la mastication et la salivation et certains sucs que sécrète l'estomac. Généralisez ces faits, et vous aurez une nouvelle manière d'envisager et d'expliquer la vie, une nouvelle doctrine ou du moins une nouvelle tendance; elle peut s'exprimer ainsi : la vie est un système de réactions chimiques.

Voilà déjà deux systèmes; mais l'expérience survient, qui leur oppose de graves difficultés. Pour n'en citer qu'une, si la vie n'est qu'un phénomène mécanique ou une combinaison chimique, d'où vient l'impuissance absolue de la physique et de la chimie à produire le plus petit être organisé? Nos chimistes modernes font de l'urée, ils font de la stéarine, de la butyrine... Que ne font-ils pas? On assure que plus d'un se flatte d'arriver à quelque chose d'infiniment plus surprenant. Qu'est-ce à dire? en reviendrions-nous aux illusions de l'alchimie? En attendant qu'on nous fasse l'*androïde* tant espéré des sorciers du moyen âge, je demande qu'on me montre, je ne dis pas un insecte, mais le plus petit végétal, le moindre mycoderme, sorti des cornues de la chimie.

Il faut donc, paraît-il, admettre l'organisation comme un acte *sui generis;* mais ici les physiologistes se divisent : les uns font de la vie une propriété de certains corps, de certains tissus; ils la supposent répandue dans les corps vivans comme la pesanteur est répandue dans tous les corps. Il y a certains corps, disent-ils, qui, outre leurs propriétés physiques et chimiques, manifestent une propriété d'un nouveau genre : ils sont susceptibles de se contracter, de s'irriter, de sentir. Contractilité, irritabilité, sensibilité, ce sont là les formes, les manifestations de la vie, comme la chute des corps est une manifestation de la pesanteur.

Tel est le système un peu indécis auquel se rallient, à des titres divers, Haller, Bichat, et généralement l'école médicale de Paris. On l'appelle l'organicisme, parce que la vie, à ce point de vue, est inséparable des organes vivans. Mais contre l'école de Paris voici l'école de Montpellier qui proteste. Barthez et ses disciples, Dumas, Fouquet, et le plus illustre survivant de cette école, le professeur Lordat, opposent à l'organicisme un grand fait, l'unité de la vie. Si la vie n'est autre chose qu'une force diffuse, semblable à la pesanteur, comment comprendre l'harmonie des fonctions organiques?

Et quand on considère surtout les animaux les plus élevés de la série, la différence des tissus dont ils sont formés, la multiplicité prodigieuse de leurs organes, comment expliquer l'unité qui s'y fait sentir? Il faut donc admettre quelque chose de plus que des propriétés vitales; il faut reconnaître une force propre, une, identique, qui a formé les organes, qui les conserve, qui les répare. C'est là le principe vital, qui a donné son nom au vitalisme.

Qu'est-ce pourtant que ce principe vital? Est-il matière ou esprit? est-il distinct du corps et distinct aussi de l'âme pensante, de l'âme proprement dite? Barthez ne s'expliquait pas très nettement là-dessus. Fils d'un siècle où la peur de la métaphysique était à l'ordre du jour, et craignant qu'on ne traitât le principe vital d'entité à la Duns Scot, il hésita, il capitula et réduisit son principe à une sorte d'inconnue, x, cause indéterminée des phénomènes vitaux (1). Ses disciples ont eu plus de bravoure, et ils soutiennent aujourd'hui qu'il y a dans l'homme, outre la matière toujours changeante, deux forces qui persistent, un double dynamisme, comme ils disent : d'abord la force vitale qui préside à la vie organique, et puis au-dessus le sens intime ou l'âme pensante, principe de la vie intellectuelle.

Ce système est spécieux. Maine de Biran et Jouffroy y ont incliné. Son côté faible, c'est l'excès de complication. Trois substances dans l'homme, c'est beaucoup. Ce principe vital, qui n'est ni une âme intelligente ni un corps, est assez difficile à concevoir. Il a le tort de rappeler les *archées* de Paracelse et de van Helmont, les forces plastiques de Cudworth. Et puis que devient au milieu de cette complication de principes l'unité de l'homme? On peut voir dans le livre de M. Bouillier le développement très habile, très vif, très spirituel, de ces objections contre le duo-dynamisme de l'école de Montpellier; mais on a pu voir dans les pages qui précèdent que le système animiste est aussi sujet à bien des difficultés.

Tels sont en substance les cinq systèmes qui se combattent depuis trois siècles, et dont aucun n'est parvenu à ruiner définitivement aucun des quatre autres. Cela ne laisse-t-il pas soupçonner que la question n'est pas résolue? Aussi le reproche que nous avons adressé aux nouveaux animistes, ce n'est pas que leur système soit plus mauvais que les autres; mais c'est de nous donner une hypothèse pour une vérité scientifique. Quant à nous, le rôle qui nous paraît le plus philosophique dans cet état de la question, c'est d'a-

(1) Dans ses *Élémens de la Science de l'Homme*, récemment réimprimés par un digne héritier du nom de Barthez, l'illustre chancelier de la faculté de Montpellier accepte la formule suivante comme une expression exacte de sa doctrine : « La chose qui se trouve dans les êtres vivans et ne se trouve pas dans les morts, nous l'appellerons âme, archée, principe vital, x, y, z, comme les qualités inconnues des géomètres. » (Note 2 du tome Ier de l'édition de 1806).

bord de ne pas conclure sur le mystère de la vie, et puis de proclamer et de maintenir, en face des hypothèses et des tâtonnemens de la physiologie, les titres et les droits de sa sœur aînée, la psychologie, car la physiologie est d'hier : elle date d'Harvey, comme la chimie date de Lavoisier. La psychologie remonte à Socrate, et dès Aristote elle a été constituée par des travaux immortels.

On entend célébrer à grand bruit la gloire des sciences physiques et naturelles. Rien de plus légitime, et certes il y aurait de l'ingratitude à ne pas reconnaître la beauté de leurs découvertes et le bienfait de leurs applications; mais regardez ces sciences, non pas du côté pratique, mais du côté spéculatif : demandez-leur, non plus ce qu'elles procurent d'agréable à notre corps, mais ce qu'elles apprennent à notre esprit; vous serez confondu de l'immensité de leurs lacunes. La physique, la chimie, la physiologie amassent des myriades de faits, découvrent chaque jour de nouvelles lois. C'est à merveille; cependant un fait n'est qu'un fait, et une loi n'est qu'un fait encore, un fait généralisé. Je demande maintenant à comprendre le fait, et il n'y a qu'un moyen pour cela, c'est de m'éclairer sur la cause. La loi de la gravitation universelle est admirable. C'est une belle loi aussi que celle des équivalens chimiques et celle des proportions multiples. Les découvertes de Bell et de Magendie sur le rôle distinct des nerfs de la sensibilité et des nerfs du mouvement sont les plus intéressantes du monde; mais quand vous me parlez de gravitation, d'affinités chimiques, d'action musculaire et d'action nerveuse, me parlez-vous d'un fait ou d'une cause? La gravitation comme fait est un mouvement, cela est clair; l'action musculaire comme fait est aussi un mouvement, rien de plus simple; mais la cause? Quelle est la cause de la gravitation? Direz-vous que c'est l'attraction? Pure métaphore. Autant vaudrait parler des *sympathies* des corps à la façon des alchimistes du XIIIe siècle. Je répète donc que tant qu'il s'agit de constater les phénomènes de la gravitation, de l'affinité, de l'action nerveuse, et de ramener ces faits à une forme générale, les sciences s'en acquittent parfaitement; mais s'agit-il de comprendre ces phénomènes, de savoir quelle est la cause de l'attraction, quelle est la cause de l'affinité, quelle est la cause de la vie, voilà ce que la physique, la chimie et la physiologie ne m'apprennent pas. La psychologie, tant dédaignée de certains savans, n'a pas les découvertes inattendues et les applications éblouissantes de la physique et de la chimie; mais elle a un avantage incomparable : elle saisit une cause. Au-delà des faits, au-dessus des lois, elle atteint un principe, elle le saisit d'une prise immédiate, elle peut le décrire, l'analyser et en marquer les attributs essentiels. Cette cause, c'est l'être qui a conscience de lui, c'est le principe qui sent, qui pense, qui veut,

qui meut. Là est le type de la notion de cause. On se rit des causes finales et des causes efficientes; mais, quand je fais un acte de volonté, voilà une cause efficiente, une cause intentionnelle, agissant pour une fin. Avec la cause, la psychologie me donne la substance, qui n'est que la cause considérée dans sa virtualité; elle me donne l'unité, l'identité, la durée, toutes les notions essentielles. C'est ainsi que la psychologie fournit une base expérimentale à la métaphysique. Elle doit un tel privilége à ce que, seule entre toutes les sciences d'observation, elle saisit autre chose que des faits et des lois : elle est l'intuition immédiate d'une cause.

On nous pardonnera maintenant de n'avoir pas épargné les reproches à la doctrine des nouveaux animistes. Cette doctrine a un tort capital à nos yeux, c'est de mettre en péril le caractère distinctif de la psychologie, qui est de se développer à la lumière de la conscience. J'accorde maintenant que plus cette science maîtresse a d'importance, plus il est grave de la rétrécir. Je reconnais que, dans leur effort pour constituer la psychologie, l'école cartésienne, l'école écossaise, et de nos jours enfin plus d'un philosophe spiritualiste ont laissé quelque chose à regretter. Sans tomber dans l'excès de Descartes, de Malebranche, de Leibnitz, qui brisaient les liens qui unissent l'âme au corps, le spiritualisme contemporain n'est pas tout à fait exempt de reproche à cet égard. Il faut une psychologie plus exacte et plus étendue qui nous montre l'homme tel qu'il est, l'homme tout entier. Pour nous borner ici à quelques indications, il y a au moins deux facultés nouvelles à introduire dans les cadres de la science : d'une part le *sens vital*, ou de quelque nom qu'on l'appelle, ce sentiment que nous avons de l'état particulier de nos organes et de l'état général de l'organisme; de l'autre la *faculté locomotrice* ou la puissance de mouvoir une partie de nos organes. Ce qu'on appelle proprement la volonté ne peut ici suffire. Avant de vouloir remuer mes membres, je les ai remués sans le vouloir. Je ne puis vouloir les remuer que si je m'en sais capable. Il y a donc, antérieurement à l'activité volontaire et réfléchie, une activité spontanée qui s'applique aux organes de la vie de relation et les meut directement (1).

Voilà le côté terrestre de l'homme; mais il y en a un autre qu'on pourrait appeler son côté céleste : je veux parler de toutes ces tendances primitives, cachées dans les plus secrètes profondeurs de l'âme humaine, notions innées, aspirations mystérieuses, semences obscures qui semblent ensevelies dans le sommeil, mais qui se ré-

(1) Si la faculté locomotrice, reconnue par Aristote dans le περὶ ψυχῆς, rentre, après un long exil, dans les cadres de l'enseignement psychologique, l'honneur en reviendra à un éminent observateur, M. Adolphe Garnier, qui représente et qui continue la tradition franco-écossaise de Royer-Collard et de Jouffroy. Voyez son traité *des Facultés de l'âme*, livre III, tome Ier, pages 61 et suivantes.

veillent tout à coup, éclatent comme le feu qui jaillit du caillou, comme l'étincelle qui couve sous la cendre. Ce sont là ces *rapidæ cogitationes* de saint Augustin, ces *perceptions sourdes* de Leibnitz, tout un monde de faits que le rationalisme aurait d'autant plus tort de dédaigner qu'ils lui fournissent l'explication vraie de toutes les sublimités et de toutes les illusions du mysticisme. Un grand psychologue dont le nom s'est présenté bien des fois sous notre plume, Maine de Biran, après avoir, pendant la plus grande partie de sa carrière, fait effort pour établir les droits de la volonté, sentit enfin que la volonté ne se suffit pas à elle-même. Il admit qu'il y a dans l'âme humaine trois vies : la vie sensitive, la vie volontaire, enfin la vie religieuse ou mystique. Dans cette théorie, que Maine de Biran n'a fait qu'ébaucher, il y a une vérité profonde. La psychologie comprend en effet trois régions distinctes que Maine de Biran avait seulement le tort de trop séparer : au centre, la vie réfléchie, volontaire, toute resplendissante de clarté; à côté, au-dessous, une vie obscure et subalterne, la vie animale, la vie de la bête; à l'extrémité opposée, au-dessus, non-seulement de la bête, mais de ce qu'il y a de proprement humain dans la réflexion et la volonté, une vie sublime et obscure, qui inspire la raison, qui prévient et soutient la volonté, qui fait les saints et les héros, et jette dans les âmes, même les plus médiocres ou les plus dégradées, quelques éclairs d'héroïsme, quelque instinct confus du grand, du beau et du saint. Cette partie angélique et presque divine de l'âme humaine, Malebranche la signalait sous le nom de *grâce naturelle* par opposition à la grâce surnaturelle des théologiens; de nos jours, M. Cousin l'a appelée spontanéité, raison impersonnelle, et en a inauguré la théorie scientifique. Quant à Maine de Biran, il ne savait comment unir ces trois vies. Il aurait volontiers admis trois âmes. L'exagération est manifeste, car une vie sensitive étrangère à la personne morale, au moi, c'est quelque chose d'inconcevable, et une vie en Dieu où le moi serait aboli, c'est la vieille illusion des mystiques, invinciblement repoussée par le sens commun.

Reconnaître ces trois formes d'une seule et même vie, en déterminer les différences et les harmonies, s'établir dans le centre lumineux de la conscience et de là rayonner en tous sens, donner une main à la physiologie, et de l'autre rejoindre la métaphysique et la religion, voir l'homme tout entier, aussi bien dans sa condition terrestre que dans ses hautes parties et dans ses perspectives immortelles, le mettre en un juste rapport avec cet univers où il passe, avec Dieu qui le guide et qui l'attend, tel est le cadre que nous proposerions volontiers à quelque esprit à la fois observateur et métaphysicien, qui s'acquerrait en le remplissant une gloire durable.

ÉMILE SAISSET.

UN

PHILOSOPHE POÈTE

Gravenhurst, dialogues sur le bien et le mal, par W. Smith ; 1 vol. Blackwood et fils, Londres 1862.

Que pense l'oiseau entre les serres de l'épervier ? Que pense le cerf blessé par son rival ou par l'homme, et qui va mourir dans un coin ? Que se dit le rouge-gorge pendant les jours de famine et de froid d'un long hiver ? Qui le sait ? L'animal est pour nous un mystère. Sans doute il subit passivement son sort; il souffre et ne pense pas. Ou plutôt, car c'est là aussi une sorte de philosophie muette, l'animal ne croit qu'à lui-même : s'il le pouvait, il voudrait bien repousser loin de lui cette souffrance; mais il ne le peut pas, et tout absorbé dans la douleur du moment, sans prévoir ce qui doit suivre, sans ajouter à l'angoisse présente par la crainte de l'avenir, il se couche pour mourir. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Sous le coup de la douleur du moment, il se rappelle les douleurs du passé, il donne à tous ces maux un même nom, et par cela seul il y voit comme les actes d'une même puissance ou d'une même loi ; le mot n'importe. Il redoute dans l'avenir les coups de cet être qui l'a frappé dans le passé : c'est comme un ennemi qu'il a devant lui, un ennemi qui a voulu le blesser, qui veut encore le blesser, et il se révolte contre cet adversaire, il le hait, il lui demande compte de sa haine. C'est la question du bien et du mal, éternelle énigme, question que l'homme s'est sans cesse posée et qui le tourmentera sans cesse, question qui est presque à elle seule l'histoire entière de l'humanité.

Les religions, les philosophies, les législations, toutes les divinités même qui ont peuplé le ciel ou l'enfer des mythologies, que sont-

elles après tout, sinon l'expression ou la personnification des idées que l'esprit humain dans son mouvement s'est faites tour à tour du bien et du mal? Et la société a beau déclarer le problème résolu, il faut qu'il se rouvre pour chacun de nous, qu'il se débatte, s'épuise, ou trouve lui-même sa solution au fond de chaque âme. Depuis les premières révoltes de la jeunesse jusqu'à la résignation plus ou moins consolée de la vieillesse, jusqu'à la mort pour mieux dire, la voix inquiète en réalité ne se tait jamais : la vie nous en distrait; mais qu'il se fasse en nous un moment de silence, et nous l'entendons qui continue à murmurer, qui en est continuellement à l'interrogation. Chez ceux même qui sont le plus assurés dans la réponse qu'ils lui font, qui dira pour combien la fatigue et l'horreur de l'incertitude sont entrées dans leur foi?

Cette question si intimement liée à notre être, et qui est toujours dans nos sentimens avant d'être dans nos pensées, voici un nouveau livre qui entreprend de la résoudre. Qu'il y réussisse ou non, c'est un livre qui la traite au moins comme il convient au sujet. A quelques égards, l'œuvre peut rappeler Platon : elle se compose en partie de dialogues où la pensée abstraite prend le mouvement et l'émotion de la vie, et elle est aussi un intime mélange de métaphysique et d'imagination. M. William Smith, qui a débuté par un volume de drames remarquables, renferme en lui un poète que la réflexion n'a pas tué. Il a le sentiment de la nature, il s'intéresse à ses semblables, il voit le côté scénique des choses, et il doit à cela un heureux privilége. En général, les philosophes n'ont pas le don de la parole : pour poursuivre leurs idées, il est rare qu'ils ne quittent pas du pied la terre; leur pensée est un effort où ils concentrent toutes leurs facultés; leur langage est un travail et une contorsion. On ne sait plus bien s'ils vivent dans notre monde, dans un monde égayé par des nuages, des fleurs et d'incessantes transformations; on ne s'aperçoit plus guère s'ils sont des hommes capables d'aimer, d'agir, de sympathiser. Avec eux, on voyage dans un vide gris, en compagnie d'un esprit impalpable, aussi loin de la grammaire usuelle que du mouvement ordinaire de la vie. Chez M. Smith au contraire, l'écrivain a toujours une grâce et une simplicité que je comparerais à l'indicible aisance du grand seigneur. Son style est net et pourtant coloré, n'évitant pas le mot technique, mais sachant lui donner je ne sais quelle animation familière, et cette clarté comme cette couleur ne sont pas le résultat d'une volonté après coup, elles font partie de la substance même des idées. M. Smith en effet n'a pas seulement le talent de peindre, il peint en même temps qu'il juge; sa pensée se dégage facilement au milieu du jeu de ses autres facultés : c'est comme la pensée qui jaillit d'elle-même pendant une conversation en plein air, à un instant de laisser-aller

et non de réflexion, et qui vient toute pleine d'allusions aux images du lieu, au caractère des interlocuteurs, aux jouissances du moment. L'idée est animée par des émotions, égayée par les reflets de la nature, individualisée par ce qu'il y a de plus personnel chez l'homme, par cette vitalité qui s'appelle l'imagination, et qui n'est que l'action simultanée de tout notre être, de nos affections, de notre intelligence et de notre volonté.

Je relisais dernièrement un extrait des jugemens portés par la presse sur l'avant-dernier ouvrage de M. Smith : *Thorndale ou le Conflit des opinions;* — il s'agissait d'une œuvre assez analogue à *Gravenhurst*, d'une étude profonde et délicate, où les formes du drame ne servaient qu'à mettre en lumière ce qu'il y a de plus impalpable dans les tendances qui se partagent les esprits de notre siècle. — J'étais frappé du ton de tous ces jugemens. Les appréciations des juges ne s'accordaient pas. « On respire partout, disait l'un, les sentimens élevés du gentilhomme et du chrétien; — l'auteur, disait l'autre, est un esprit si délicatement équilibré, qu'il peut peser avec une égale justesse les opinions les plus opposées; en somme, c'est une intelligence singulièrement sceptique et impartiale. » Mais à travers ces dissidences d'opinions on sentait chez les divers critiques la même impression d'attrait, je dirais volontiers d'allèchement. Les uns et les autres avaient été évidemment gagnés : ils s'accordaient à représenter le livre comme une œuvre qui demandait à être savourée à loisir, qui devait avoir été écrite lentement, écrite plutôt par intermittence et aux heures favorables, tant elle renfermait de délicieuses pensées, et tant les pensées avaient la fraîcheur et comme le duvet du premier moment!

L'attrait ou du moins un certain attrait, c'est bien là aussi ce qui domine dans l'impression que me laisse *Gravenhurst*. J'en aime mieux la poésie que la métaphysique, j'y trouve plus de finesse de pensée que de profondeur ou de largeur. L'intelligence de l'auteur se dissémine sur un vaste espace et elle creuse volontiers dans les coins oubliés; elle ne manque pas non plus d'originalité, mais c'est une originalité de détail. En nous présentant le général Mansfield, un vétéran de l'armée indienne, M. Smith dit avec sa délicatesse ordinaire : « J'allais ajouter que le général eût été partout un homme remarquable, mais j'aurais peur d'employer une expression inexacte. Ce qu'il y a de particulier chez lui, c'est le caractère complet de son esprit et de son individualité, et en général les hommes remarquables sont plutôt ceux qui ont fait quelque acte extraordinaire ou qui ont développé à un point insolite une de leurs facultés. » Cela s'appliquerait assez bien à l'écrivain lui-même : les qualités de son esprit tiennent essentiellement à tout ce qui accompagne son intelligence; c'est un homme animé à la fois de plusieurs vies, un

penseur que son imagination défend de la fatigue, que la variété de ses impressions relance à chaque instant, que ses sympathies de tout genre entraînent à réfléchir sur les sujets les plus divers, et qui, dans toutes ces excursions partielles, garde toujours l'entrain d'une véritable inspiration. Si l'on aime mieux, c'est un esprit qui pense souvent et qui a beaucoup d'idées plutôt qu'un de ces esprits qui embrassent d'un seul coup tout l'horizon, ou qui, par une série obstinée d'efforts, font entrer toutes leurs connaissances et leurs forces dans chacune de leurs conclusions. — La métaphysique et la psychologie de M. Smith sont loin d'avoir l'étendue de la nature humaine, elles n'ont même pas l'étendue de sa propre nature. Dans ses idées, il n'a pas tenu compte de mille instincts qui se manifestent dans ses sentimens; il y a conflit entre le poète et le penseur.

Mais avant de nous préoccuper des épines, nous avons plus d'une fleur à cueillir. L'œuvre de M. Smith est fort décousue : elle ressemble moins à un livre qu'à une collection de notes, et je ne conseillerais à personne d'imiter l'auteur; mais de la part d'une nature à la fois pensive et réfléchie comme la sienne, le défaut de forme est presque une qualité, parce qu'il est une vérité de plus. M. Smith nous raconte qu'un soir, accoudé au petit pont d'un village qu'il veut nommer Gravenhurst, et l'esprit encore tout rempli d'un entretien sur les horreurs de la guerre de l'Inde, il se surprit en face d'un beau coucher de soleil à méditer péniblement sur l'antique problème du bien et du mal. Pendant plusieurs mois, les mêmes pensées continuèrent à l'obséder et à jeter leur reflet ou leur ombre sur tout ce qui l'entourait. Les arbres, la rivière, les enfans jouant dans la prairie semblaient sans cesse faire allusion à l'objet de ses préoccupations. Le village entier de Gravenhurst était tourmenté par le problème du bien et du mal. Avec ses amis, la conversation revenait si naturellement et si souvent sur le même sujet, qu'il eut l'idée de jeter sur le papier quelques-unes de ces causeries. C'est donc par une description de Gravenhurst qu'il ouvre son livre : il retrace les incidens et les objets qui ont été ses muets collaborateurs, puis il continue par une exposition de sa propre philosophie, pour terminer par des dialogues qui ont réellement tant de laisser-aller, que, pour ma part, je les accepte volontiers comme des souvenirs d'entretiens réels.

Je regrette de ne pouvoir donner une idée du joli sentiment qui respire dans toute la partie descriptive. Il y a peu de traits saillans qui puissent se détacher, car « pour peindre ce village de Gravenhurst, nous dit l'auteur, je ne puis employer que des mots qui s'appliqueraient tout aussi bien à des centaines d'autres villages en Angleterre. Ce n'est en effet qu'un village tout ordinaire, tout banal; tant mieux peut-être pour moi, qui me propose de rechercher ce

qu'il y a de général dans l'homme et son sort. » Voici cependant deux petites scènes d'idylle qui ne se laissent pas oublier :

« Comme je traverse la prairie, je m'appuie sur la barrière qui y donne entrée; j'aperçois un petit enfant, presque un bébé, trébuchant dans les grandes herbes. Les hauts boutons-d'or ont poussé plus vite que lui et les reines-marguerites masquent à sa vue la cabane voisine où habitent ses parens. L'enfant a perdu son chemin au milieu des fleurs qu'il venait cueillir; il ne sait de quel côté tourner dans cette jungle d'herbe tendre. J'entends un cri de détresse; — un autre enfant, une petite fille qui a quelque deux ans de plus, j'imagine, accourt à son aide, le caresse et le calme, le reconduit à la cabane, qui est leur demeure à tous deux. Avec quelle gentillesse elle protége, et avec quel orgueil, elle qui est assez grande pour voir par-dessus les herbes! Vous devinez que la bonne, l'aimable petite créature répète une leçon apprise, qu'elle fait comme elle a vu faire à sa mère; vous remarquez avec un sourire le sentiment déjà complexe (sentiment de puissance mêlé d'amour) qui se révèle dans son zèle de protectrice; vous observez comme le fil de la vie, alors même qu'il est le plus soyeux, se tisse vite de peine et de plaisir. Vous savez en outre que, sous le chaume de cette maison vers laquelle les deux enfans s'en vont la main dans la main, il bat un cœur de mère, source de cet amour mutuel, un cœur tendre et vrai dont vous oseriez à peine diminuer les anxiétés... »

La petite fille reparaît encore plus loin :

« Certains maux, dites-vous, ne poussent pas à l'action, ne mettent en jeu aucune énergie. Ce sont des maux qu'il faut simplement endurer, soit; les endurer, c'est en triompher, c'est en tirer une force et une fierté... Je retourne à la prairie où j'ai vu les deux enfans au milieu des fleurs. L'enfance me fournira mon exemple. Cette fois je rencontre la sœur aînée toute seule. Elle ne me voyait pas; je pus l'observer à son insu. Une touffe luxuriante d'orties poussait à côté de la haie; je la vis avancer lentement, résolûment sa petite main et toucher une des feuilles. Elle voulait essayer si elle pourrait supporter la douleur, la grave petite Spartiate! Je lui demandai si elle savait que l'ortie fût piquante. Oh! oui, elle le savait; mais, ajouta-t-elle en rougissant moitié de souffrance, moitié de se voir observée, maman dit que si nous ne savons pas supporter la douleur, nous ne serons jamais bons à rien. Je voulais essayer; cela ne fait pas tant de mal. — Ah! petite Annette Foster, il n'y avait pas besoin d'aller chercher l'ortie, mais tu as bien supporté la cuisson, et je ne doute pas que tu ne supportes bien de plus grandes épreuves. »

Nous avons déjà fait connaissance avec le général Mansfield. Sa nièce Ada, qu'une infirmité a rendue plus réfléchie sans lui enlever la grâce de la femme, joue comme lui un rôle important dans les dialogues, et l'auteur se souvient ici d'avoir été poète dramatique : quelques touches lui suffisent pour faire vivre sous nos yeux ces deux figures principales. L'histoire des jeunes amours du général est d'un pathétique doux et simple. Officier sans fortune, au mo-

ment de s'embarquer pour l'Inde, il était allé dire adieu à une jeune fille qu'il aimait sans s'être déclaré, et en partie pour cacher son trouble sous les formes d'une vieille galanterie chevaleresque, il lui avait baisé la main en mettant un genou à terre. Le respect de la jeune fille pour sa main baisée, la tranquillité avec laquelle elle réserve son cœur en se disant qu'il sera pour *lui* s'il le demande, le retour de Mansfield qui n'a pas oublié et qui le demande, son bonheur enfin et la mort de la seule femme qu'il ait aimée après trois ans à peine de mariage, tout cet épisode forme un arrière-plan qui jette un intérêt particulier sur les opinions du général, car c'est ce même homme qui a aimé et qui a connu les horreurs de la guerre, qui a possédé et qui a perdu la seule joie infinie de la terre, c'est cet homme capable d'affection et de désespoir qui parle ainsi de la vie :

« Pour moi, si j'avais quelque talent d'expression, si j'étais capable de prononcer ou d'écrire une parole qui pût remuer ou convaincre une douzaine d'hommes en Angleterre, je prendrais pour texte ce fait merveilleux de l'existence humaine. Je voudrais dire mon mot pour faire aimer, admirer ce grand don de la vie. Je voudrais montrer comment à lui seul il renferme d'innombrables trésors, — des trésors, entendons-nous, qu'il s'agit en général de gagner, de conquérir par l'énergie et de défendre par la fermeté. J'ai bien peu à offrir à l'inertie ou à la pusillanimité. Le progrès! les beaux jours à venir! Soit! Croyez dévotement au progrès : c'est une généreuse et noble foi; mais elle ne signifie rien, excepté chez l'esprit noble et généreux. Le progrès! oui certes, autant que possible; mais si, dans le monde *tel qu'il est,* vous ne trouvez rien qui soit digne de votre amour et de votre admiration, vous auriez beau vivre des milliers d'années, vous ne retireriez aucun bénéfice du progrès de l'espèce. Si cette vie de tous les jours, avec ses affections et son mouvement de pensées, avec ses joyeuses surprises et ses tendres chagrins, si ces choses vulgaires n'ont pas gagné votre respect, je ne sais pour ma part quelle utopie pourrait valoir un fétu... Ces banalités-là dureront, je l'imagine, aussi longtemps que les autres banalités qui s'appellent la terre, le soleil, les étoiles. Si, je le répète, vous ne trouvez rien de divin dans l'amour de la femme et de l'enfant, dans l'amitié, dans les volontés énergiques tendant au bien général, d'où attendez-vous donc votre progrès? de quels élémens espérez-vous le voir sortir? »

La philosophie de l'auteur s'indique assez complétement dans ces paroles, et elle s'y montre par son meilleur côté : on sent là qu'il n'est pas seulement un raisonneur optimiste, et qu'il a réellement en lui toutes ces dispositions aimantes et sympathiques qui sont la seule source véritable du contentement; mais c'est de ses argumens qu'il s'agit. M. Smith n'a pas la prétention d'innover. Il n'a aucun paradoxe à énoncer pour surprendre ou amuser le lecteur. « Ses vues, nous dit-il, sont simplement celles qui doivent se produire à une époque scientifique comme la nôtre. L'optimisme qui viendrait bravement déclarer que nous sommes ici dans le meil-

leur de tous les mondes possibles n'appartient pas à un siècle qui comprend les limites de ses connaissances. Pour parler du meilleur des mondes, il faudrait être capable de comparer entre eux une multitude de mondes. Ce que nous nous disons, nous hommes de ce temps, c'est que le seul monde dont nous sachions quelque chose est un, qu'il forme un grand tout, un système compacte où le simple est le principe du complexe, où l'infime est la base de l'élevé, et qu'il est vain de chercher querelle à telle ou telle des parties, à moins de pouvoir s'attaquer au tout, ou à moins de pouvoir détacher ce détail qui soulève nos critiques de toutes les grandes lois qui constituent l'ensemble. »

La folle idée m'est souvent venue que, si j'étais Jupiter, je punirais les hommes de leurs murmures en leur accordant le pouvoir magique de refaire à leur gré l'univers; je voudrais que leurs souhaits s'accomplissent à l'instant, que tous leurs rêves d'âge d'or, de perfection, de beau idéal, devinssent une réalité. Seulement j'y mettrais une condition, qui n'est pas peu de chose, il est vrai; mais je serais Jupiter, et les miracles ne me coûteraient rien : j'ordonnerais que, malgré toutes les incongruités et les impossibilités de leurs désirs, le monde restât obstinément debout, et je les condamnerais à supporter, sans pouvoir mourir, la vie qu'ils se seraient faite, — pas trop longtemps pourtant, ce serait trop cruel, mais assez longtemps pour qu'ils pussent faire l'expérience de leur sagesse.

L'auteur de *Gravenhurst* est moins sévère : il se contente de justifier la création en nous mettant au défi de supprimer un seul des élémens que nous dénonçons comme un mal sans faire écrouler tout ce que nous aimons comme un bien, tout ce que nous tenons le plus à conserver. Par rapport à l'individu, la souffrance et le mal ne sont que trop réels, M. Smith ne songe ni à nier ni à atténuer cette vérité; mais il cherche à prouver que la douleur est simplement l'accident, et que le mal, sous toutes ses formes, remplit lui-même un ministère bienfaisant, qu'il n'est en tout cas qu'une suite et un corollaire nécessaire d'un plan général combiné tout entier pour le bien de l'ensemble, pour la *joie* des créatures. Si ce monde de la nature et de l'homme n'est pas le plus heureux de tous les mondes possibles, au moins est-ce un monde où le *bonheur* est la grande fin et le grand résultat, le produit net des lois qui régissent tous les faits de détail.

C'est à peu près la thèse que soutenait Malebranche. Ne pourrait-on pas lui reprocher d'amoindrir le Créateur pour le disculper? N'est-ce pas se faire une idée bien finie de l'être infini que de le traiter et de l'excuser comme un homme qui a établi dans sa famille les meilleurs règlemens, et qui n'est pas cause si, en s'occupant du général, il n'a pas pu pourvoir à tous les cas particuliers? Je laisse

à d'autres le soin de le décider. Du reste, le mérite de M. Smith est bien moins dans ses axiomes que dans les développemens dont il les appuie. Avec une grande richesse de fines observations et d'exemples parlans que le poète chez lui fournit à l'observateur, il nous fait suivre à travers les faits l'entrelacement de la joie et de la douleur, les utilités et les bienfaits secrets de la maladie, les racines par lesquelles le bien plonge dans le mal et y puise sa nourriture. Il nous montre comment la souffrance est l'aiguillon de notre activité, la mère de notre développement, comment elle est le travail pénible d'enfantement d'où sortent toutes les énergies et les facultés qui sont notre gloire, et qui, une fois nées, trouvent en elles-mêmes d'incessantes jouissances, car ce qu'il nous faut, c'est de la vie, toujours plus de vie, et une vie plus pleine. Il nous montre comment la douleur encore est la principale source de la sympathie qui nous unit les uns aux autres, qui constitue la base de la société humaine, le lien de la famille, le principe de nos plus douces affections.

« Sans doute nous prenons part aux plaisirs non moins qu'aux peines de nos semblables; mais le bonheur même que nous partageons implique toujours plus ou moins la joie d'échapper à quelque danger, et, à parler en général, cette forme de sentiment n'appartient qu'à une phase avancée d'éducation et de développement. Aux premiers âges des sociétés, la sympathie qui répond à la douleur, aux blessures, à la mort, exerce une bien plus grande influence; l'élan qui, en face de l'individu attaqué ou abattu, enrôle de son côté les passions de vingt hommes, voilà le grossier commencement de la justice criminelle et de la réprobation morale.

« La mort même, le plus inévitable des maux, entre pour la plus large part dans tout ce qui donne du prix à la vie. C'est le printemps; les mêmes ormes dont j'écoutais tomber les feuilles séchées il y a quelques mois étoilent maintenant le ciel bleu de leurs bourgeons dorés... Les saules jettent à travers leurs branches une chaîne de pâle verdure, chaîne si légère, qu'elle ne parvient pas à arrêter la plus jeune brise qui joue dans cette brillante matinée de mai. Moi pourtant, elle m'arrête, elle retient mes pas et mon regard. Je resterais volontiers prisonnier sans mes deux peupliers, qui attendent ma visite. Ils s'éveillent de leur rêve d'hiver, et je remarque qu'ils commencent l'été avec le même éclat, la même teinte de flamme qu'ils avaient prise pour mourir en automne. Et avec la feuille vient l'oiseau, qui se hâte, au milieu des chansons d'amour, de construire son nid. D'abord ce sont des notes courtes et faibles qui tombent de branche en branche : elles me rappellent ces baisers que les enfans se soufflent l'un à l'autre; puis vient le tapage de la joie et des gazouillemens. Est-il besoin de vous rappeler que ce renouvellement perpétuel du printemps, de la jeunesse, de l'amour, de l'enfance et de la maternité a pour condition nécessaire la sombre mort? L'inévitable est aussi l'indispensable. Comme notre vie serait amoindrie, si nous vivions sans fin! Comme la condition de l'homme serait stagnante! »

Sur ces bienfaits de la souffrance, j'aime surtout cette remarque

de Mansfield, que nous noircissons sans cesse les épreuves de la vie en les jugeant seulement d'après l'aspect terrible qu'elles présentent à l'œil d'un spectateur, et en ne tenant pas compte du surcroît d'énergie qu'elles éveillent chez le lutteur qui se débat contre elles. Ailleurs déjà M. Smith avait exprimé la même pensée par une ravissante image, celle des oiseaux de mer qui volent dans la tempête, *moitié ailes, moitié rafale,* comme nous sommes nous-mêmes, nous tous qui avons un vol quelconque. Notre force est moitié à nous, moitié à la nature.

Mais le mal moral, le meurtre prémédité et accompli par malice?... Depuis longtemps déjà, Goethe avait répondu que sans l'ombre il n'y aurait pas de lumière. « C'est une vérité claire comme un théorème d'Euclide, que le bien moral et le mal moral prennent en même temps naissance. Vous dites que les mobiles, les énergies de l'homme devraient être uniformément gouvernés par la conscience et la raison. Eh! comment donc l'homme pourrait-il avoir une conscience et une raison, s'il n'était pas sujet à être emporté par des passions malfaisantes? La conscience ne consiste pas à fonctionner machinalement suivant une certaine loi; elle consiste à *vouloir* vivre d'après une certaine loi, à s'imposer soi-même, ou à accepter une bonne règle. Supposons une race d'êtres qui, par instinct ou par suite de passions admirablement équilibrées, auraient toujours agi de la manière la plus bienfaisante pour l'ensemble, il n'y aurait plus eu de place chez eux pour une force morale quelconque. Il y aurait eu des actes que vous pouvez considérer, si cela vous plaît, comme un code parfait de moralité en action : toujours est-il que ces actes n'auraient pas été déterminés par des sentimens de responsabilité, de devoir, de mérite. La morale eût été aussi étrangère à ces machines vivantes qu'elle est étrangère aux castors et aux fourmis. »

Mais les fureurs effrénées et les monstrueuses folies de l'homme barbare?... Toutes ces fureurs, ces folies sont simplement l'explosion des instincts qui ignorent leurs limites, et ne peuvent les apprendre que par les représailles qu'ils provoquent. En elles-mêmes, les passions que nous nommons mauvaises sont des organes indispensables à la vie. Depuis la faim, l'épouvante et l'aveugle égoïsme, qui ont déterminé les premières agrégations, depuis la cruauté, l'orgueil, le fouet du maître, qui ont contraint l'indolence, encore incapable d'agir par prévoyance, à commencer la longue odyssée de l'industrie, il n'est pas une des forces les plus accusées de notre nature qui ne soit entrée et qui n'entre encore comme un facteur dans nos vertus et nos meilleures œuvres. La colère et la vengeance sont les germes de la justice sociale et de l'indignation; l'orgueil est l'aliment du respect de soi-même. L'amour même pro-

cède de la haine, comme l'union est la fille de la discorde. Patriotisme, esprit de caste, esprit de famille, toutes les alliances qui ont rapproché les hommes ont été en même temps des pactes d'agression ou d'opposition.

Enfin comment concilier l'origine du mal avec un Dieu bon? — Regardons en face cet épouvantail, réplique toujours M. Smith, et il se réduit à rien. « Un chien ou un idiot nous blesse, il n'y a là qu'un accident, un mal naturel. Si l'action malfaisante devient chez l'homme un mal moral, c'est parce qu'elle est le propos délibéré d'une créature qui se préoccupe ou qui peut se préoccuper des intérêts de la société et des jugemens présumés de Dieu. Ajoutez à la passion de l'animal une raison capable d'appréciations morales, vous avez l'origine du crime et du vice. On voit par là l'impossibilité de les attribuer à un agent diabolique. De quelle manière sont-ils entrés dans le monde? Ils y sont entrés par le développement de l'intelligence humaine, par l'apparition chez l'homme d'un principe plus élevé. » S'en épouvanter comme d'un désordre qui fait tache à l'œuvre divine, c'est s'indigner que Dieu ait couronné son œuvre par la plus sublime de ses créations, c'est lui reprocher d'avoir fait de nous des êtres moraux capables de connaissance, de volonté et de grandeur. « Ainsi, conclut M. Smith, la création entière, nature et humanité, se présente à nous comme une grande pensée harmonieuse et toujours ascendante. Dans les étages inférieurs de l'univers, tout gravite vers l'homme, vers l'intelligence progressive de l'homme. Toute cette nature qui ne pense pas a pour but ou pour couronnement l'être pensant, chez qui elle éveille la connaissance et le plaisir, chez qui elle devient vérité et beauté, et cet être lui-même est le début d'une évolution où l'erreur mène au vrai, le vice à la vertu, l'emportement effréné à l'empire sur soi-même. A partir de ses passions et de ses appétits les plus élémentaires, qui tous ont un rôle marqué et en apparence indispensable pour élaborer les progrès futurs, nous voyons l'homme s'élever régulièrement à des émotions plus nobles, à des vérités de plus en plus hautes. Du point culminant où il parvient à la fin, ce n'est peut-être pas sans quelque chagrin et quelque mépris qu'il reporte ses regards sur les élémens inférieurs de sa nature. Cela n'est pas sage, s'il ne reconnaît en même temps les énormes obligations qu'il a envers eux, s'il ne sent qu'ils sont la base même de l'édifice intellectuel qu'il a construit. Les élémens supérieurs peuvent prédominer, ils peuvent même, une fois développés, se faire à eux-mêmes un point d'appui indépendant. Pour autant, ils n'auraient jamais pu se développer sans l'assistance des élémens inférieurs. Le tout est un. »

Ici la philosophie touche de bien près à la théologie, et en vérité la religion tient tant de place dans le livre de M. Smith que l'on se

demande si, sciemment ou à son insu, sa pensée principale n'a pas été de combattre ou d'émettre certaines idées religieuses. A l'égard de la foi, il ne montre pas seulement un esprit indépendant et hardi; il m'apparaît aussi comme une intelligence qui traverse une phase particulière, qui est en train de s'éloigner des croyances chrétiennes. Lorsqu'au lieu d'en être encore à chercher et à découvrir ce que la raison peut objecter à la foi, on a déjà terminé cette besogne, et que les objections ont perdu l'attrait de la nouveauté, on ne doute peut-être pas moins, mais on est moins satisfait de son doute. On l'a en soi, il est ce qui règne dans l'esprit, et par conséquent ce qui ne peut manquer, comme tous les pouvoirs régnans, de provoquer l'opposition. En fait d'idées aussi, posséder, c'est apprendre par expérience les inconvéniens et les insuffisances de ce que l'on possède. Toujours est-il que pour nous cette attitude de l'auteur à l'égard de la religion n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans son livre. Je ne voudrais pas grandir M. Smith en le présentant comme un type du siècle, comme une expression des formes nouvelles que prend de nos jours en Angleterre l'éternelle révolte de la raison contre la foi, — et pourtant il est certain que l'auteur de *Gravenhurst* se ressent largement de certains courans de pensées qui circulent autour de lui, et dans un autre sens la nature des convictions religieuses qu'il avait sous les yeux n'a pas moins marqué *en creux* sur ses idées. Notre siècle est loin de l'époque de Voltaire, et l'Angleterre protestante n'est pas moins éloignée de la France catholique. Avec M. Smith, il ne s'agit plus d'une polémique décidée contre l'influence sacerdotale : elle ne signifierait rien sur le sol anglais. Il ne s'agit pas davantage de cette incrédulité du XVIIIe siècle qui tournait directement à l'irréligion et volontiers à l'immoralité : cette philosophie-là a fait son temps, et ce qu'il en reste n'est qu'une vieillerie attardée.

« Depuis mon retour en Angleterre (fait dire l'auteur au général Mansfield), rien ne m'a plus frappé que le sérieux et la ferveur qui s'étaient introduits de part et d'autre dans les polémiques religieuses; mais ce qui m'a paru tout à fait digne d'attention, c'est le mouvement qui tendait à rapprocher une partie de l'église chrétienne, — celle qui y représente la critique et la philosophie, — et le camp opposé des penseurs qui ne s'en rapportent qu'à la raison. Il m'a semblé qu'il existait un petit noyau de chrétiens qui étaient presque résignés à abandonner le principe de la révélation, à la seule condition d'être assurés que certaines vérités importantes de la religion seraient généralement acceptées comme reposant sur la raison humaine. D'un autre côté, il s'est produit parmi nous un nouveau scepticisme, scepticisme grave et pieux, qui sent sa responsabilité envers Dieu et envers l'homme, et qui se demande avec anxiété comment il prendrait soin de la société, si elle se trouvait jetée entre ses bras. Je n'ai pu m'empêcher

d'observer combien nos incrédules modernes tenaient du croyant, combien nos croyans tenaient de l'incrédule. »

Sur une objection de sa nièce Ada, qui remarque très justement que la foi aussi s'est renouvelée chez le chrétien moderne, le général reprend :

« Cela peut être, mais ce que j'ai aperçu, c'est moins un nouvel esprit de foi qu'un nouvel esprit de critique, et un esprit de critique dont la tendance était hostile à ce que l'on peut nommer, pour plus de brièveté, le principe de la révélation. »

Pour sa part, ce que M. Smith attaque plus particulièrement, c'est la morale et la psychologie du christianisme, ce sont les deux bases précisément sur lesquelles repose le christianisme protestant : l'idée du péché d'abord, c'est-à-dire d'un vice qui a son siége dans notre propre manière d'être, et en second lieu l'idée des châtimens et de la réprobation auxquels cette seule souillure nous expose au-delà de la tombe. Il est assez vain de décider ce qui serait arrivé si Annibal ne s'était pas arrêté à Capoue, et cependant je ne puis m'empêcher de croire que M. Smith, s'il eût vécu en France, n'aurait jamais écrit *Gravenhurst*. En présence du catholicisme, qui, sauf la part faite à l'imagination, est avant tout une règle de moralité terrestre, un système de direction pour amener les hommes à bien vivre, il est probable qu'une intelligence active comme celle du penseur anglais se serait tournée surtout du côté des inconvéniens de l'utilitarisme; mais en présence du protestantisme c'est contre le spiritualisme protestant qu'elle s'est exercée, contre la tendance qui est l'âme de tout spiritualisme, celle qui regarde au mobile intérieur plutôt qu'aux actes, qui fait résider le mal dans l'état de la volonté, dans la nature du sentiment d'où résulte la détermination, et qui a pour idéal, non plus exclusivement d'amener l'homme à pratiquer les actions les plus bienfaisantes par leurs conséquences, mais de transformer les mobiles qui règnent au cœur de son être.

Comment M. Smith a-t-il résolu le problème du mal? De la façon la plus héroïque : en le supprimant totalement. Il ne se borne pas à affirmer que dans notre monde actuel le mal est le seul échelon par où l'on monte au bien, — ce que nul ne songe à contester; — il ne se borne même pas à présenter absolument le mal comme une simple phase de croissance, comme le commencement normal et tout à fait indispensable du bien, — ce qui est en tout cas fort difficile à réfuter; — il va jusqu'à nier le mal, jusqu'à éliminer ce qui fait des passions funestes un défaut moral, un vice propre à l'homme, et entraînant pour lui une culpabilité, ou en tout cas une infirmité qui est sa honte à lui.

« Pourquoi l'homme, écrit M. Smith, est-il sujet à l'erreur et à la passion? La nature même de la connaissance ou de ce que l'on appelle la raison humaine est une réponse suffisante. La grande faculté qui le distingue est la puissance qu'il a de transmuter ses expériences partielles en des vérités générales qui deviennent une norme pour ses actes et un objet de contemplation pour son esprit... L'homme fait du tort à lui-même et à ses semblables par son ignorance et sa passion. Avec le temps, les mauvais résultats de sa conduite lui enseignent la tempérance, lui enseignent l'équité; le propre de ces vertus est d'être des leçons qui ne s'apprennent que par l'expérience du bien et du mal, et qui s'apprennent toujours peu à peu. Que l'on se retourne comme on voudra, on ne saurait échapper à cette nécessité. La connaissance de soi-même et de la vie suppose que l'on a vécu d'abord sans cette connaissance; c'est dire qu'il faut avoir vécu au gré des passions spontanées et des impressions irréfléchies avant d'en venir à se gouverner par la réflexion et par une connaissance systématique de ce qui constitue le bonheur individuel et social. La vie supérieure a besoin de croître. Le savoir scientifique ne peut avoir pour point de départ que des suppositions et des tâtonnemens. »

Prenons-y garde, ce n'est point par un entraînement accidentel de parole que M. Smith compare la morale à une science, qu'il la réduit à une sorte d'art que l'intelligence, en acquérant la connaissance des conséquences, arrive à concevoir pour nous assurer le bonheur. Il n'y a pas jusqu'au nom sous lequel il aime à désigner la Divinité qui ne révèle son idée dominante. Il l'envisage constamment comme la *raison suprême*, je pourrais ajouter, comme la raison infinie au service de la philanthropie infinie. A propos de la vie future, il répète qu'à ses yeux le châtiment ne saurait être qu'un moyen utile de répression, un moyen destiné en tout cas à produire un résultat avantageux, et que si Dieu, comme on l'a prétendu, punissait le péché uniquement à titre de péché, uniquement par suite d'une hostilité et d'une répulsion que la sainteté divine éprouverait pour le mal moral, il serait incapable pour sa part de concilier ce fait avec l'idée que Dieu ait pu être le créateur de notre monde. Contre ceux enfin qui croient à l'existence d'un sens moral spécial, il soutient que cette prétendue faculté de conscience est purement le jugement que nous portons sur notre conduite en la jugeant d'après des règles qui ont grandi chez l'homme avec le développement de sa raison et de ses *affections*. Ce dernier mot vient là assez étrangement sans que l'auteur s'aperçoive qu'il appartient à un autre ordre d'idées. M. Smith ailleurs traduit beaucoup mieux sa pensée en disant que le sens moral n'est que la *raison jugeant* pour le bien de l'ensemble. Il n'y a pas à s'y tromper : c'est là, de toutes pièces, le vieil utilitarisme de Bentham et de Paley; c'est le vieil intellectualisme du XVIII[e] siècle, la foi à la raison, et tout le système de M. Smith n'a pas d'autre clé de voûte. S'il se débarrasse de la difficulté qui a

tant tourmenté la conscience humaine et qui l'a forcée à recourir à l'idée d'une chute ou d'un principe diabolique, il y réussit seulement au moyen de cette psychologie et de cette métaphysique. Son opinion décidée, celle qu'il entend nous donner comme le résumé de ce qu'il a vu en étudiant la vie, c'est que le bonheur général des créatures est le grand but de la création, et que par conséquent la morale humaine n'a pas d'autre norme et d'autre fin que l'avantage de la communauté humaine. Le mal est simplement le malfaisant, ce qui porte des fruits de souffrance; le bien est simplement le bienfaisant, ce qui augmente sur la terre la somme du bonheur. La valeur de l'acte dépend exclusivement des effets qu'il entraîne hors de nous, elle ne dépend nullement des sentimens d'où provient la volonté. En réalité donc, il n'existe que des œuvres dangereuses et des œuvres avantageuses. Ce qu'on appelle le vice, ou autrement dit le fait d'être sujet à commettre des actions d'où sortent des souffrances, signifie simplement que l'homme n'a pas eu le temps d'apprendre les conséquences des actes. Ce qu'on appelle la vertu, ou autrement dit la volonté et le fait d'accomplir les œuvres bienfaisantes, résulte purement de ce que l'intelligence a acquis la science des conséquences. La thèse de l'auteur est ainsi prouvée et parfaitement prouvée; oui, mais elle l'est seulement à la condition que bien véritablement le mal ne vienne que d'une ignorance, que la vertu et la générosité, comme dit M. Smith, résultent purement d'une connaissance, c'est-à-dire à la condition qu'il n'y ait rien de bon et de mauvais dans l'homme que la connaissance et l'ignorance, à la condition que toutes nos décisions ne soient déterminées que par notre savoir ou notre défaut de savoir, à la condition enfin que l'intelligence soit le seul principe de nos volontés, de nos progrès, de nos transformations.

Tout cela n'est-il pas un peu sec, et la grâce des sentimens qui enveloppent la pensée suffit-elle toujours à déguiser ce qu'elle a de glacial? Si ce point de vue utilitaire ne fausse pas positivement les jugemens partiels de M. Smith, il leur donne souvent, il donne du moins à ses vues sur le rôle social des religions ou des superstitions un certain air de complaisante satisfaction qui ressemble à un faux sourire. Il me semble que, si je pouvais me mêler aux entretiens de l'auteur, j'aurais plus d'une chose à lui opposer. Pourquoi après tout ne le ferais-je pas? ou plutôt pourquoi n'userais-je pas de la même liberté que s'accorde M. Smith, en me tenant moi-même dans l'ombre et en introduisant un nouveau masque pour lui répondre?

« BUTLER. — Vous avez raison : notre monde est une unité dont toutes les parties se nécessitent l'une l'autre, et je l'admets volontiers : vous avez parfaitement montré que, dans ce monde tel qu'il est, la douleur est le stimulant nécessaire de l'activité, que le mal est la condition de la liberté qui

nous rend capables du bien. Oui, tout cela est vrai dans l'économie actuelle de l'univers; mais cela ne répond point à la véritable question, à la véritable plainte du cœur humain, car c'est à cette économie même qu'il s'attaque. Ce qu'il demande, c'est la raison d'un monde tel que le nôtre. A quoi bon cette création? à quoi bon cette terre où l'humanité nous apparaît comme un pâle troupeau chassé par la douleur, forcé de payer chaque sourire d'une larme, chaque progrès d'une souillure? Mon chat, quand il est bien repu, s'endort près du feu, il ne désire rien de plus. Pourquoi ne suis-je pas comme lui? Que cette inquiétude soit nécessaire pour nous forcer à avancer, cela n'est point encore une réponse. Quand je suis arrivé à connaître un peu la vie, la tombe s'ouvre pour m'engloutir; quand le monde aura atteint toute la perfection dont il est capable, la fin du monde viendra : la terre, comme une fleur sèche, tombera pour jeter sa semence dans l'infini. Ce sont là des mystères qu'il faut accepter, soit! Parlez-moi de mes impuissances et dites-moi que je dois être humble; dites-moi que la révolte est mauvaise, qu'il est plus noble d'exercer les forces que j'ai pour comprendre, aimer, admirer. Ma raison aura beau objecter, elle ne pourra pas nier : j'ai en moi une voix qui me tient le même langage; mais vouloir me prouver que je dois être entièrement satisfait par ce que je puis savoir de cet univers, cela ne sert qu'à provoquer en moi des exigences qui s'obstinent à réclamer; cela réussit seulement à me faire sentir comment en réalité je ne suis pas satisfait.

« SANDFORD. — Oh! sans doute, c'est l'auteur d'*Aurora Leigh* qui l'a dit :

. . . . . Pensez-y bien,
Le pauvre mastodonte, au moment de descendre
A l'état de fossile, eût peu gagné d'apprendre
Qu'en sa place un beau jour l'éléphant florirait.
Il n'était pas lui-même éléphant; il était
Un simple mastodonte. . . . .

Je pense comme elle. Pour consoler notre génération actuelle, si elle avait besoin de consolation, je ne songerais pas à lui parler du bonheur qu'atteindra probablement quelque génération future. L'idée que chaque époque ne travaille pas seulement pour elle-même agrandit sans doute la vie présente du penseur; mais chaque époque est complète en soi : elle renferme sa propre harmonie et son propre contentement. Le progrès n'est pas le passage du mauvais au bon, mais d'un certain genre de bien à un plus grand bien. »

« MANSFIELD. — Si le bonheur se mesurait uniquement au contentement de soi-même, nous serions certainement forcés de tenir le sauvage pour beaucoup plus heureux que nous, car il est la créature la plus vaniteuse qui soit au monde... Par une disposition bienveillante de la nature, l'ignorance a toujours pour compensation la plus triomphante des vanités. Voyez l'histoire des religions : c'est justement aux époques où l'homme avait le moins sujet de s'enorgueillir, c'est seulement alors que les divinités nous sont représentées comme jalouses de l'humanité.

« BUTLER. — Ce n'est pas au point de vue du bonheur que je parlais :

aussi bien je ne crois guère aux Manfred qui se drapent dans leur désespoir philosophique; en réalité, l'énigme de notre destinée ne les empêche pas de rire et de dormir, et si leur tristesse est vraie, c'est qu'ils ont quelque autre maladie qui épanche de ce côté ses humeurs malsaines. Sous le rapport des jouissances, je veux bien encore que notre ignorance nous donne plus de bénéfice que de perte. Chercher sans trouver, c'est ce qui nous vaut la joie d'être sans cesse occupés à chercher; d'ailleurs c'est à cela que nous devons ces pensées profondes et troublées qui sont le ravissement du poète, ces arcs-en-ciel faits de larmes et de soleil, comme vous disiez si bien. Mais ce qui m'étonne précisément, c'est que vous ne portiez la cause que devant notre appétit de bonheur. J'ai en moi, j'ai droit d'avoir d'autres besoins, et il me semble que vous traitez bien légèrement la plus noble des tristesses de notre être. Quoi! voilà l'homme qui aspire avec angoisse à connaître sa destinée future, et qui, en dépit de sa volonté, ne peut s'arrêter dans l'indifférence! S'il l'essaie, les troubles, les vides, les terreurs de son être l'obligent à recommencer. Voilà l'homme qui s'efforce de plonger son regard dans ce monde de la tombe où il a vu descendre les siens, où il descendra lui-même. Le caractère le plus brave n'est pas sûr d'être toujours à l'abri de la peur; l'intelligence la plus solide, celle qui se suffit le mieux, qui a le plus de force pour braver l'incertitude, et qui se vante le plus haut de ne jamais céder à d'indignes faiblesses, ne peut pas répondre que le lendemain, que pendant la maladie, à la veille de la mort, elle ne sera pas vaincue. Sa bravoure même, qui sait jusqu'à quel point elle est réelle? En tout cas, laissez faire le temps; qu'elle se blase sur l'orgueil de se montrer ou de se croire forte, que l'horizon terrestre se rétrécisse, et vous verrez! le monde est plein de ces exemples; vous la verrez peut-être fermer les yeux et embrasser la croyance qui se trouvera le plus près d'elle,... oui, sans choix aucun, peu importe laquelle : elle ne regardera pas même autour d'elle pour chercher la meilleure des croyances connues, elle prendra celle qui est là, celle qui lui est déjà connue... Son besoin n'est pas de croire à ceci plutôt qu'à cela, c'est de croire. Ainsi est l'homme : depuis le commencement du monde, il a fallu qu'il crût, il le faudra encore longtemps. Et vous voulez que je sourie en apprenant que cette soif éternellement condamnée à s'assouvir de mensonges, que cette prédestination à d'éternelles superstitions était nécessaire pour procurer à l'homme l'avantage et la jouissance d'être une intelligence toujours en mouvement! Vous me dites complaisamment que cette ignorance éternellement condamnée à se persuader qu'elle a trouvé ce qu'elle ne doit jamais trouver était après tout la meilleure combinaison possible, et que je dois la tenir pour telle, parce que le doute et la foi avaient chacun son rôle à jouer dans notre développement, parce qu'il fallait d'un côté que beaucoup prissent l'impénétrable nuit pour une glorieuse lumière, afin que chaque époque eût une croyance capable de lui servir de règle, et de l'autre côté que nulle foi ne pût satisfaire entièrement l'esprit humain, afin qu'il y eût toujours des douteurs pour le forcer à imaginer de meilleures superstitions. Eh! tout cela peut être très vrai, et, je l'avouerai sans peine, je ne conçois pas plus que vous comment l'homme eût pu avoir

l'honneur de faire des progrès, s'il eût été capable de découvrir tout de suite la vérité absolue; mais cela ne m'empêche pas de trouver bien creuses et même bien factices toutes ces considérations humanitaires et utilitaires dont, moi aussi, je cherche par momens à me payer. Je n'admettrai pas, je ne le puis pas sans avilir l'homme, qu'il y ait là de quoi contenter toutes les exigences de notre être, — et vraiment j'ai peur que notre philosophie, quand elle veut trop s'élever pour voir de haut, ne réussisse qu'à nous faire perdre le sentiment de nous-mêmes, à nous empêcher de voir et de sentir ce que nous sommes et ce que nous pensons réellement. Si notre raison est susceptible d'embrasser à la fois le présent et le passé, d'être ici et là-bas, cette omniprésence est pour elle une telle fatigue qu'en voulant trop longtemps s'enfler de la sorte elle risque à tout moment d'éclater. La bête se cabre, et elle nous jette à terre pendant que notre esprit se promène dans l'éternel et l'universel.

« Ada. — Après toutes nos généralisations, la vie est triste pour beaucoup d'entre nous. Il y a de glorieuses choses sur la terre et dans le ciel; mais que dit notre grande femme poète (1) :

« Pour cacher tout cela, c'est assez de deux larmes? »

Cependant ce n'est pas sur le terrain de la théologie que je voudrais porter le débat. Je ne trouve nullement extraordinaire que M. Smith n'en appelle pas à la vie future pour expliquer notre destinée terrestre, bien au contraire. Quoi qu'on ait voulu dire, c'est un rêve enfantin et souvent peu sincère, une prétention avec arrière-pensée que de nous représenter la philosophie et la foi comme deux séries d'idées qui se complètent sans s'entraver l'une l'autre. La philosophie, pour rester philosophie, doit commencer par être incrédule. Elle raisonne, elle cherche ce que peut nous révéler la raison, qui est purement la faculté de comprendre les choses visibles et de les rattacher l'une à l'autre; il lui est donc impossible de s'aventurer dans le monde invisible de la foi : c'est sur la terre et rien que sur la terre, c'est dans les seules conséquences sensibles des faits sensibles qu'il s'agit pour elle d'en trouver, s'il se peut, les lois et les destinations. M. Smith, à mon sens, fait bien plus que de ne pas sortir de l'expérience, il a le tort de se mettre en contradiction avec elle. Ce que je lui reproche, c'est sa psychologie et sa morale, c'est une conception de l'homme qui ne cadre pas avec la nature humaine telle qu'elle se montre sur la terre, qui lui conteste des organes et des forces sans lesquels je ne puis plus comprendre les trois quarts de notre passé terrestre, qui surtout me paraît, pour la terre même, pour notre progrès et notre prospérité dans ce monde, grosse de désastreuses conséquences.

(1) C'est mistress Browning que veut désigner Ada.

Et vraiment je m'étonne que M. Smith n'ait pas été frappé des contradictions que renferme son système. Si l'instinct du bonheur est tout chez l'homme, que signifie de justifier la douleur et de chercher à nous en consoler en faisant valoir l'accroissement de facultés qu'elle nous assure? La consolation est excellente : pour ma part, je n'en connais pas d'autre qui puisse nous guérir de notre révolte et de nos aigreurs; mais pour l'accepter il faut que déjà nous soyons arrivés à préférer notre amélioration et notre dignité morale à notre plaisir, c'est-à-dire il faut que l'instinct du bonheur ait été détrôné en nous par cette autre tendance qui a été appelée le sens moral, et dont M. Smith conteste l'existence.

Que signifie encore cette théorie qui nous présente la morale comme une simple règle d'intérêt général adoptée par l'individu, et qui croit nous rendre compte du vice et de la vertu en les attribuant purement à l'ignorance et au savoir? Avec un peu de complaisance, j'admets que mon intelligence pourra m'enseigner à reconnaître la règle de conduite qui serait la plus favorable au bien public; mais toutes les connaissances du monde ne suffiront jamais pour créer en moi l'amour du bien public, la volonté d'accomplir aux dépens de ma propre satisfaction ce qui me semble le meilleur pour mes voisins. Quel est le mobile qui règne au fond de mon cœur? Là est tout le secret du parti que je prendrai et de l'emploi même que je ferai de mon intelligence. Ignorant ou savant, si c'est l'amour de mon agrément personnel qui l'emporte en moi, je n'userai de mon petit ou de mon gros savoir que pour tâcher de choisir habilement les moyens les plus propres à contenter mon désir. En réalité donc, la question à laquelle M. Smith croyait avoir répondu attend encore de lui une réponse; il nous reste toujours à savoir comment nous arriverons à cet amour du bien public dont la science ne nous a pas rapprochés d'un pas.

Serait-ce qu'au fond l'auteur de *Gravenhurst* ne nous laisse que l'égoïsme pour nous mener au but? Je ne le prétendrai pas précisément, quoique je ne sache guère que nous y gagnions grand'chose. M. Smith évidemment accorde à la nature humaine des instincts généreux aussi bien que des instincts égoïstes, des besoins d'affection aussi bien que des passions malfaisantes; mais le sentiment du devoir, suivant lui, le je ne sais quoi qui a l'air de nous enjoindre la conduite que nous jugeons la meilleure, est simplement une crainte éveillée par la menace d'une loi ou par la perspective d'un châtiment. Au total, s'il échappe à la théorie de l'égoïsme absolu, ce n'est qu'en tombant à moitié dans celle de la vertu phalanstérienne, qui n'est que l'attrait de céder aux bons penchans; ce n'est surtout qu'en donnant une fabuleuse prépondérance à l'intelligence, qui en

définitive devient l'arbitre suprême de nos déterminations. Tout cela, je dois le dire, m'apparaît, à moi, comme un mélange fort peu satisfaisant de sentimentalité et de pessimisme; cela me fait l'effet d'une idylle qui n'est pas vraie, qui n'a pas le mérite d'être gracieuse. La bonté native du cœur humain ou l'égoïsme, la morale qui est un aimable entraînement ou la morale qui n'est qu'un savant calcul d'intérêt, c'est là qu'ont abouti tous ceux qui se refusaient à croire au sens moral. Ils me rappellent une coutume fort poétique et pourtant qui trahit peut-être bien de la faiblesse, la coutume qu'ont les Italiens, à la mort d'un ami, d'envoyer des guirlandes et des corbeilles de fleurs blanches pour couvrir le lit mortuaire, et pour changer ainsi le pâle cadavre en un spectacle de beauté. Le plus clair, c'est que notre philosophie aussi aime fort à se déguiser sous des fleurs les pierres et l'âpre montée de la voie étroite. A tout prix, au prix des mensonges les plus flagrans, elle ne veut pas s'avouer qu'on n'arrive au dévouement et même à la vraie bonté que par le sentiment du devoir, par une victoire et un sacrifice. Que l'homme ait de bons entraînemens, cela n'est pas contestable : il est capable même de risquer sa vie rien que pour s'épargner un effort, rien que pour contenter le besoin qu'il éprouve de sauver un enfant qui se noie; mais ce qui me semble monstrueux, c'est de croire que l'homme est incapable de rien de mieux. A côté d'une tendance à céder à ses penchans, bons ou mauvais, mes yeux, à moi, découvrent chez lui une puissance de résister à ses entraînemens. Outre les actes qui viennent d'un laisser-aller, d'une sorte de faiblesse, et qui signifient seulement qu'il s'accorde le plaisir de faire ce qui lui plaît le plus à ce moment, je distingue d'autres actes qui viennent au contraire d'une résolution, d'une contrainte qu'il exerce sur lui-même, des actes qu'il n'accomplit qu'en renonçant à son plaisir, et tous ces actes-là, il m'est impossible de me les expliquer par la crainte qu'éveillent les menaces des lois ou par n'importe quel calcul de notre jugement. Je ne puis absolument me les expliquer que par une faculté qui est en nous, et qui nous y décide parce qu'elle les approuve et les admire, parce qu'ils ont pour elle une beauté et un ascendant qui la subjuguent. Malgré toutes les voix attendries qui ont chanté la philanthropie et les miracles de la sensibilité, je suis convaincu qu'à bien regarder, jamais un seul homme ne s'est dévoué par pur zèle pour le bonheur d'autrui; tout au contraire, si nous sommes zélés pour le bien d'autrui, c'est parce que nous avons l'admiration du dévouement.

Mais ce qui me préoccupe surtout, c'est la question pratique, c'est la voie dangereuse où M. Smith et bien d'autres s'efforcent de nous pousser en voulant nous donner pour guide *la raison qui*

juge au point de vue du bien de l'ensemble. Qu'est-ce après tout que cette préoccupation et cette science de l'intérêt général? C'est toujours l'intérêt pour mobile et le calcul pour moyen. Que nous calculions au profit des autres plutôt qu'à notre profit, il n'importe : c'est toujours l'art de nous bien diriger en n'écoutant que notre intelligence, en nous déterminant par la seule considération des avantages et des inconvéniens que notre jugement aperçoit au bout des actes. L'art en question est bien vieux, et l'expérience ne s'est pas prononcée en sa faveur. Toutes les sociétés de l'antiquité, toutes les religions païennes, en tant qu'elles ont été une règle de conduite, ont partagé et appliqué la philosophie de M. Smith : elles sont parties aussi de l'idée que le mal était simplement le nuisible, que la morale consistait uniquement à agir de la manière la plus conforme à l'intérêt général, et que la seule sagesse, la seule bonne méthode de direction était de consulter d'abord notre raison sur les conséquences des actes, pour nous astreindre ensuite, en dépit de nos sentimens, à faire ce que nous jugions le plus avantageux pour la communauté. Que l'on interroge l'histoire, et on verra où a conduit cette morale du bien public : elle a conduit au plus odieux asservissement de l'individu, asservissement des consciences, asservissement des volontés et des affections. Au nom des intérêts de l'état, on a enseigné le vol aux enfans, l'impudeur aux jeunes filles; un des plus beaux génies de l'antiquité est allé jusqu'à refuser à l'homme la liberté de l'amour paternel. — Ce sont là de vieilles erreurs, dira-t-on peut-être, des erreurs produites par une expérience insuffisante, et dont un savoir plus complet nous a révélé la fausseté. — Oui, sans doute, nos lumières se sont accrues; prenons garde toutefois de ne pas oublier l'influence qu'ont exercée sur nous des sentimens développés à une autre école. La raison évidemment finit toujours par découvrir que le plus avantageux pour nous est de tenir la conduite que la conscience nous recommande indépendamment de tout avantage. De nos jours, elle est arrivée à comprendre comment la dignité, la sincérité et même l'abnégation étaient une bonne politique, parce qu'elles nous rapportaient la confiance et l'affection de nos semblables. Elle s'est aperçue de cela, comme elle en est venue à voir *après coup* les mille inconvéniens des banqueroutes publiques, des abus de pouvoir et des autres injustices dont elle n'avait aperçu à l'avance que les utilités. Malheureusement il en est toujours ainsi de la pauvre intelligence humaine: elle ne comprend qu'après avoir vu, et elle a encore cette autre infirmité, qu'elle ne peut regarder que du côté où nos désirs du moment dirigent son attention. Si elle est habile, c'est seulement à nous expliquer comment les fautes où elle nous a poussés, en ne tenant compte que des conséquences qu'elle

prévoyait, se trouvent être en définitive très funestes, par suite de mille autres conséquences qu'elle n'avait pas prévues. Voilà pourquoi il est si dangereux, pourquoi il sera si dangereux à tout jamais de ne nous diriger que d'après nos calculs d'intérêt public ou privé. Notre raison aura beau s'éclairer, elle sera toujours sûre de ne pas tout savoir et de ne pas tout prévoir; toujours, en n'écoutant que ses prévisions de profit et de perte, nous serons positivement certains de n'aboutir qu'à des déceptions et à des fondrières. Il ne s'agit point de rejeter les conseils de notre science et de notre jugement, mais il s'agit de profiter de toutes les facultés qui sont en nous, et pour éviter les dangers qui échappent au regard de notre esprit, pour que nos préoccupations momentanées ne nous entraînent pas à des actes de nature à retomber douloureusement sur d'autres besoins de notre être dont nous n'avions pas conscience, je ne vois qu'une ressource, c'est de prendre aussi l'avis de ce tact intérieur qui nous révèle spontanément si nos inspirations sont saines ou malsaines, si elles ont ou non l'assentiment de tous les besoins et de toutes les nécessités qui existent en nous au su ou à l'insu de notre raison.

Mais je me suis bien éloigné de M. Smith pour discuter ses idées, et avant de terminer je voudrais me résumer à son égard. Je ne puis mieux le faire qu'en insistant encore sur ce point : c'est que chez l'auteur de *Gravenhurst* il y a un homme d'imagination et de sentiment qui s'accorde mal avec le penseur; l'élément poétique qui se mêle à ses idées et la douce émotion qui rend l'œuvre entière si attrayante me semblent tout à fait contredire sa théorie de l'intérêt. M. Smith sait peindre; hommes et choses, il sait tout présenter sous des aspects sympathiques. D'où peut lui venir ce talent, sinon de ce qu'il a vraiment le don d'aimer et d'admirer, c'est-à-dire de s'oublier lui-même pour s'intéresser à la beauté des choses et aux émotions des hommes? A quelque dégré que l'on soit poète, on ne l'est toujours que par là.

J. Milsand.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1862.

On nous parle avec pompe, dans la nouvelle feuille où l'on veut voir le journal du sénat, de l'organisation en France d'un régime conservateur et libéral. C'est la résurrection d'un accouplement de mots, d'une devise qui a depuis longtemps perdu sa fraîcheur. Les résurrections sont rarement heureuses. Le principal malheur de celle-ci est d'être un prodigieux anachronisme. Libéral! mais l'édifice n'est pas encore couronné; mais la liberté politique fait défaut par la plupart de ses garanties nécessaires et de ses instrumens obligés : elle manque à la presse, aux associations, aux élections, et les plus optimistes l'attendaient, il y a quelques jours, comme une surprise, de la fête de demain. Conservateur! mais ce mot ne jure-t-il pas avec la situation même au milieu de laquelle on le prononce? L'Europe est-elle dans un état où il soit possible de faire de la politique conservatrice? « Qui dit politique, — c'est une remarque excellente de M. Thiers dans son dernier volume, — dit respect et lent développement du passé; qui dit révolution au contraire dit rupture complète et brusque avec le passé. » Ne sommes-nous pas à peu près partout en Europe dans une de ces époques de radicales et violentes ruptures avec le passé? C'est un des sens malheureusement trop nombreux donnés au mot révolutionnaire que de l'appliquer à ces situations qui ne sont point régies par la déduction régulière d'un système et l'enchaînement logique des faits, à ces situations où au contraire tout dépend d'un accident imprévu, et quelquefois des résolutions capricieuses ou énergiques, mais non moins inopinées, de telle ou telle personnalité puissante et populaire. Certes le mot de politique conservatrice produit un plaisant effet au moment où il suffit d'une fantaisie passionnée de Garibaldi pour jeter le trouble dans la plus importante entreprise de cette politique. A quel spectacle assistons-nous depuis huit jours? Nous sommes là haletans après les dépêches qui nous annonceront ce qu'a fait ou ce qu'a dit l'impétueux *guerillero* italien. A propos de ces télégrammes sibyllins, les journaux ne semblent plus avoir d'autre métier que

de nous dire la bonne aventure. Combien d'étranges questions s'est-on adressées sur les projets de Garibaldi et sur ses moyens d'action? Où veut-il réellement aller? Les plus rusés devins l'envoyaient en Orient; ceux qui, dans la complication des affaires italiennes, craignent toujours d'être dupes en prenant les choses dans leur sens naturel voulaient que ces manifestations imprudentes couvrissent une entente secrète, politiques ridiculement profonds qui avaient oublié le mot du régent à Dubois dans une mascarade où le favori prenait envers son maître d'excessives licences : « Coquin, tu me déguises trop! » Ah! messieurs les nouveaux conservateurs libéraux, vous voudriez vous balancer noblement dans l'éther du juste-milieu; la réalité révolutionnaire ne vous permet pas un si bel essor, elle vous saisit au collet et vous pend aussi bien que le commun des mortels au fil électrique; la curiosité publique vous ordonne de lui expliquer les secrets, les incidens, les surprises de l'équipée garibaldienne. Quand vous seriez les plus éloquens des théoriciens politiques, aujourd'hui qui en aurait souci? Pour avoir l'oreille de la foule, bornez votre ambition : tâchez d'être de bons sorciers.

Quant à nous, qui n'avons point d'ailleurs envers le public les mêmes obligations, si l'on nous demandait comment il se fait que Garibaldi ait pu réunir auprès de lui des centaines et des milliers de volontaires à l'insu ou devant l'inaction du gouvernement italien, jusqu'à quel point on a pu se tromper sur ses intentions véritables et s'amuser de la pensée qu'il préparait une expédition pour l'Orient; s'il veut en réalité se jeter immédiatement sur le territoire romain, ou s'il ne songe pas plutôt, sous le couvert de Rome, à imprimer d'abord à l'Italie une commotion révolutionnaire; s'il aura pour lui non-seulement le sentiment, mais le concours des masses; s'il créera un grand courant d'enthousiasme national dans lequel viendra se confondre l'armée régulière du royaume d'Italie; si le gouvernement italien aura le courage et la force de disperser ses adhérens et de l'arrêter lui-même; s'il cédera aux représentations prudentes de son roi et même, dit-on, de ses amis politiques ordinaires; s'il rentrera à Caprera satisfait d'avoir donné cette violente secousse à la politique italienne et cet énergique avertissement à la politique européenne; si, dépouillé de moyens d'action, déjoué dans ses combinaisons, il culbutera dans un dénoûment ridicule; si enfin il ira à l'encontre de nos soldats braver à Rome une fin tragique : — plutôt que de nous perdre dans ce dédale d'explications ou de conjectures, nous aimerions mieux donner tout de suite notre langue aux chiens. C'est un souci sincère et non une vaine curiosité que nous inspire l'état présent de l'Italie, et ce souci, c'est pour la France que nous le ressentons. Nous ne voulons point nous occuper de l'issue probable des plans de Garibaldi, nous ne cherchons même pas à savoir s'il ira plus avant dans l'exécution de ces plans; quand les choses en resteraient là, l'impétueuse équipée de Garibaldi nous fait entrevoir une série de difficultés et de périls pour la politique française, et c'est sur ces difficultés et ces périls que nous avons le droit d'appeler l'attention la plus sérieuse des esprits réfléchis.

La responsabilité de la France est profondément engagée dans le sort actuel de l'Italie. Ce n'est pas en une seule fois, c'est par des actes successifs que nous avons contracté, étendu, renouvelé cette grave responsabilité. Dès le principe, nous avons, pour notre compte, vu toute la portée des engagemens auxquels la France se liait. Aussi, et avant la guerre de 1859 et dans chaque occasion où la France a eu la faculté de limiter ou d'étendre ses responsabilités, dans ces momens solennels où nous avions le choix des conduites, où nous étions maîtres encore de la conserver ou de l'aliéner, où il était sage d'hésiter et de bien peser les partis que l'on allait prendre, nous avons plus d'une fois pressé vivement notre gouvernement de conserver sa liberté d'action et de s'arrêter devant des résolutions décisives. C'est une terrible chose dans les affaires humaines que de susciter arbitrairement par son initiative, et en recourant à l'un des deux engins de la force, la guerre ou la révolution, des questions formidables que l'on aurait pu abandonner à l'élaboration pacifique des agens libres et à l'action mûrissante du temps. Il y a une grande distinction à faire entre ceux qui ne reculent point devant la responsabilité de créer les questions et de les imposer à leurs contemporains et ceux qui, devant les questions une fois posées, appliquent et consacrent la logique de leurs principes et la constance de leurs opinions au développement des événemens et des situations ainsi provoqués, ou amenés par la volonté des audacieux ou par la force des choses. Il peut se faire que ce soit une témérité coupable d'introduire dans les affaires humaines la fatalité en recourant à la révolution ou à la guerre; c'est du moins une faute de ne pas prévoir les conséquences nécessaires de ces périlleux appels à la force : la réparation ou l'expiation de cette faute, c'est d'accepter fidèlement jusqu'au bout ces conséquences que l'on n'avait pas prévues, ou de les subir en victimes résignées. Par contre, ce peut être un acte honnête de s'efforcer, quand il en est temps encore, de détourner la guerre et la révolution, d'en éloigner les conséquences violentes et fatales, même lorsqu'elles semblent devoir servir la cause à laquelle on est attaché par ses affections et ses idées; mais il est honnête aussi celui qui demeure fidèle à ses principes et à ses sympathies, même lorsque sa cause a été engagée par les procédés qu'il avait cru devoir blâmer d'avance, et compromise en des conséquences dont il aurait voulu pouvoir prévenir la précipitation violente. La politique, qu'on en soit sûr, a, elle aussi, sa morale, et cette morale est en grande partie dans la distinction que nous venons d'indiquer. S'il nous était permis de parler de nous-mêmes en un débat si vaste et de justifier la suite de nos appréciations touchant les affaires d'Italie, nous dirions que c'est cette morale que nous nous sommes appliqués à pratiquer. L'on nous a plus d'une fois accusés d'inconséquence et de contradiction, parce que nous avons blâmé certains actes dont nous devions aimer les suites, tandis qu'après avoir exprimé les réserves et les conseils de la prudence à propos de résolutions décisives qui pouvaient ouvrir précipitamment toute une série d'événemens graves, obligés de prendre

parti sur ces événemens à mesure qu'ils s'accomplissaient, nous n'avions voulu, ni à un dépit passager ni à un esprit de taquinerie puérile, rien sacrifier des principes supérieurs et des sympathies naturelles du libéralisme.

Rappelons sommairement, — cette récapitulation est en ce moment opportune, — les circonstances décisives où l'on était libre de s'engager ou de ne pas s'engager dans la question italienne et les séries de conséquences nécessaires qui ont découlé des résolutions prises.

La guerre de 1859 a eu sans doute des causes naturelles dans l'état d'exaspération où la domination odieuse de l'Autriche avait depuis si longtemps poussé les Italiens. Cependant on ne saurait contester que la guerre, en tant qu'elle a eu lieu à cette date et non à une autre, a été voulue. On pouvait ne pas la faire alors; on pouvait l'ajourner. Ceux qui la résolurent furent sans doute des hommes rares par le courage de la volonté, des hommes d'une supériorité marquée. Ils avaient bien le sentiment de l'ascendant qu'ils pouvaient exercer sur les destinées de leurs contemporains. M. W. de La Rive, dans le livre si intéressant, tout rempli de curieuses confidences, qu'il vient de publier sur la vie de son illustre ami et parent M. de Cavour, cite un mot prononcé à Plombières dans ces entretiens où la guerre à bref délai fut décidée, un mot qui prouve bien la confiance qu'avaient en eux-mêmes les suprêmes acteurs. « Voici, dit-il, une anecdote qui a le mérite de l'authenticité; elle est du séjour de Plombières, et renferme aussi un élément inconnu.— Savez-vous, dit un jour l'empereur à Cavour, qu'il n'y a en Europe que trois hommes, nous deux, puis un troisième que je ne nommerai pas? » N'essayons pas de dégager l'inconnu; la courtoisie nous permet peut-être de supposer que ce mystérieux troisième homme de l'Europe est lord Palmerston : nous n'en voudrions pourtant pas jurer. Tout ce que nous voulons induire de l'anecdote, c'est que les éminens interlocuteurs de Plombières, dans leurs hardies préméditations, ne doutaient point d'eux-mêmes. Personne assurément ne nie leurs droits à une telle assurance. Toutefois nous sommes de ceux qu'un scrupule arrête devant ces grandes initiatives : il nous semble qu'au temps où nous vivons il ne faudrait pas que deux ou trois hommes, si grands qu'ils soient, si autorisés qu'ils puissent être à se considérer comme n'ayant pas leurs égaux, prissent sous leur seule responsabilité de si gigantesques déterminations; il nous semble que les nations intéressées dans les conséquences d'actes si graves devraient être consultées de très près, et que les initiateurs n'auraient qu'à gagner à soumettre leurs plans au débat préalable le plus large et le plus sincère. C'est cette réserve que nous avons maintenue pour notre compte jusqu'au moment où la guerre a été déclarée.

La guerre de 1859 n'ayant pas été le résultat inévitable de la force des choses, ayant été voulue, il faut avouer que ses auteurs ont dû consentir d'avance aux conséquences logiques de cette guerre. Nous n'insisterons que sur deux de ces conséquences qu'il était impossible de se dissimuler à soi-

même. Il était certain que la guerre d'Italie serait une crise pour le pouvoir temporel de la papauté; il était certain que la guerre d'Italie exigerait l'emploi de quelques élémens et de quelques moyens révolutionnaires. Comment eût-il été possible de fermer les yeux sur l'ébranlement que la guerre donnerait à la souveraineté du saint-siége? Le procès italien avait été commencé au congrès de Paris en 1856. Or aux dépens de qui l'avait-on ouvert? Aux dépens surtout du gouvernement pontifical. Ce ne fut pas l'Autriche que les plénipotentiaires français, anglais et sardes mirent directement en cause devant le congrès; ce fut le gouvernement romain surtout, et un peu aussi le gouvernement des Deux-Siciles. Après de telles prémisses, lorsqu'on allait réaliser les espérances que le congrès de 1856 avait données aux Italiens, lorsqu'on allait réformer par les armes l'état politique de l'Italie, comment eût-on pu se figurer de bonne foi que le pouvoir temporel de la cour de Rome traverserait impunément cette épreuve et y survivrait? Voilà donc une conséquence de la guerre dont on devait, suivant toute logique, avoir pris son parti d'avance. Il en est de même de la seconde des conséquences que nous avons indiquées, l'emploi des élémens révolutionnaires. Quel fut justement l'argument de l'ultimatum autrichien qui motiva la guerre en donnant au dernier moment à l'Autriche l'apparence et la maladroite attitude de l'agression? Il y a un singulier intérêt à rappeler aujourd'hui cette circonstance : ce fut l'organisation en Piémont des corps de volontaires recrutés sur tous les points de l'Italie. L'Autriche somma le cabinet de Turin de dissoudre cette organisation révolutionnaire. Or cet enrôlement des volontaires avait été une des préparations à la guerre que M. de Cavour avait eues le plus à cœur. Un jour, c'est encore à M. W. de La Rive que nous empruntons ce souvenir, « le valet de chambre du ministre entra dans le cabinet où Cavour travaillait. — Il y a là un homme, dit-il, qui demande à voir monsieur le comte. — Quel est son nom? — Il n'a pas voulu le dire. Il a un gros bâton et un grand chapeau; il prétend que monsieur le comte l'attend. — Ah! reprit Cavour en se levant, faites entrer. » Celui que le valet de chambre appelait « un homme, » ce gros bâton, ce grand chapeau, c'était Garibaldi, arrivant, sur l'invitation de M. de Cavour, de son rocher de Caprera. Cavour, à ce que raconte M. de La Rive, avait toujours eu du goût pour Garibaldi depuis le temps où le *condottiere* commençait ses aventures à Montevideo. Il aimait à le défendre contre les gens du métier, qu'offusquait la renommée d'un général dont la promotion n'était inscrite sur aucun annuaire. « En 1859, dit M. de La Rive, Cavour avait, pour désirer le concours de Garibaldi, deux raisons : l'une purement politique, tenant à la position de chef de parti du défenseur de Rome, l'autre provenant d'une juste appréciation des services que rendrait un soldat habile et brave jusqu'à la témérité... De là l'organisation des volontaires; mais il fallut toute la fermeté et surtout le pouvoir de Cavour pour vaincre les obstacles que cette organisation rencontra de la part du ministère de la guerre, qui y voyait un élément de désordre militaire, et de la part de la diplomatie, qui y voyait

un élément de désordre politique. Je me rappelle avoir, en avril 1859, à maintes reprises, entendu Cavour se plaindre de ne pouvoir obtenir les uniformes, les munitions, les fusils, qu'on avait promis de lui livrer pour les volontaires. D'ailleurs il faisait grand fonds sur ces corps irréguliers. » L'ancien secrétaire de M. de Cavour, M. Artom, rend le même témoignage. « Une nuit, le général vint s'asseoir au chevet du comte de Cavour, et accepta le rôle dans lequel il devait peu de temps après accroître avec tant de bonheur sa juste renommée. Quant au comte de Cavour, il ne songea pas même aux embarras, aux préoccupations que devait lui attirer ensuite cette alliance avec le parti avancé. Et lorsqu'au milieu des crises des deux années suivantes on le blâmait d'avoir prêté des forces à ce parti en rappelant sur le théâtre de l'action le héros de Montevideo, il répondait nettement qu'il était loin de s'en repentir, si grande était la nécessité de transformer en armée d'Italie la brave armée du roi de Sardaigne, et de faire que le plus grand nombre possible d'Italiens prît part à la guerre nationale. » Ainsi les grandes difficultés du présent, la question romaine, les volontaires, Garibaldi, étaient visibles dès l'origine même de la guerre de 1859. « Qui veut la fin veut les moyens, » dit le bon sens populaire. N'est-il pas aussi juste de dire que quand on a voulu les moyens, il faut vouloir la fin?

Il ne s'est écoulé que trois années depuis la guerre de 1859, temps bien court, lorsqu'on songe qu'il a suffi pour développer les conséquences extrêmes de la révolution italienne. N'y a-t-il pas eu dans cette période et parmi les péripéties diverses de la crise des momens où l'on aurait pu ralentir au moins un mouvement si rapide, et choisir des haltes où l'on aurait trouvé quelque moyen de mûrir les questions avant d'en essayer les solutions improvisées? Nous croyons que de tels momens ont existé, et nous avons pris soin de les noter au passage. Malheureusement tous les partis qui ont été pris en ces occasions importantes ont eu pour effet de faire peser plus lourdement sur la question romaine le courant et l'effort de la révolution italienne.

La paix de Villafranca fut une déviation au programme de la guerre. Cette paix, cela n'est douteux pour personne, a improvisé l'unité italienne. Il est certain que, si le programme de la guerre eût été exactement observé, si l'Italie eût été délivrée des Alpes à l'Adriatique, l'essai d'une confédération italienne eût été possible. Nous ne disons point que la confédération eût longtemps réussi : les déchiremens auxquels sont aujourd'hui en proie tous les systèmes fédératifs ne sont pas faits pour inspirer une grande confiance dans la force et la vitalité des combinaisons de ce genre. L'on se serait du moins ménagé une situation transitoire, pendant laquelle on aurait eu le temps de préparer et de mûrir des arrangemens plus raisonnables. La confédération eût prolongé le bail de la papauté avec la puissance temporelle. Les conventions de Villafranca réglementées par le traité de Zurich n'ont pas été appliquées. Certes la France eût pu facilement en imposer l'exécution par la force. Si, lorsque nous avons évacué l'Italie, une portion de

notre armée eût opéré son retour par la Toscane et escorté le grand-duc à Florence, aucune résistance matérielle ne nous eût été opposée; mais ce n'est pas nous qui blâmerons le gouvernement français de n'avoir point fait un tel emploi de sa puissance, d'avoir reculé devant une solution repoussée par les populations italiennes, solution étroite, car elle n'aurait donné d'autre résultat à la guerre que d'ajouter une province au royaume de Sardaigne, solution oppressive qui n'eût ni organisé ni pacifié l'Italie. On dut renoncer à l'exécution du traité de Zurich. Là se présenta une occasion de marquer un temps d'arrêt à la révolution italienne. Pour mettre cette occasion à profit, il fallait consentir à l'union des provinces septentrionales sans imposer à cette union aucune condition qui pût affaiblir auprès des Italiens l'autorité modératrice de la France. Tout le monde sait que les provinces du nord de l'Italie, arrivées au même degré de civilisation, animées d'un égal patriotisme, ont d'étroites affinités, et peuvent aisément s'assimiler entre elles dans une commune fusion. A l'Italie du nord satisfaite dans ses vœux immédiats, on eût pu demander l'ajournement indéfini d'aspirations plus ambitieuses. L'Italie du nord eût pu prendre patience et employer utilement et noblement son temps à organiser par la législation, par les finances, par l'administration, son unification partielle. La dynastie napolitaine, la cour de Rome surtout, eussent obtenu par là un répit : nous ne savons si elles auraient justifié l'espoir que la diplomatie a si longtemps entretenu de les voir se réformer; en tout cas, les populations soumises à leur autorité eussent toujours gagné quelque chose à l'influence d'exemple exercée sur la péninsule par l'Italie du nord, et si celle-ci était destinée à s'incorporer un jour l'Italie méridionale, elle n'eût du moins accompli cette conquête qu'après avoir établi dans son propre sein des ressources plus grandes et des moyens de gouvernement plus efficaces. Au lieu de cela, que s'est-il passé?

Nous avons mis un prix au consentement de la France dans l'affaire des annexions italiennes; nous avons voulu pour compensation Nice et la Savoie. Nous n'avons plus à discuter si nous avons eu tort ou raison au point de vue français. Ce qui n'est plus maintenant contestable, c'est que, par le fait des annexions françaises, l'Italie a perdu une occasion de s'arrêter dans sa marche, et que la révolution italienne a reçu une nouvelle et plus violente impulsion. C'est alors qu'a eu lieu l'expédition des mille, et que Garibaldi a conquis Naples en menaçant Rome. Nous ne savons si, en donnant le royaume de Naples à l'unité italienne, Garibaldi a rendu à son pays un aussi grand service que l'imagination populaire se l'est figuré au premier moment. La publication des documens diplomatiques nous a révélé depuis que, lui aussi, il avait mal pris son temps. A cette époque, la France allait retirer ses troupes de Rome, d'accord avec le pape, qui ne voulait plus demander sa sécurité qu'à la petite armée formée par le général de Lamoricière. Si Garibaldi ne se fût point tant hâté de partir pour Naples, la France eût évacué Rome et n'y serait plus revenue. Vraisemblablement il n'y aurait plus aujourd'hui de question romaine; mais les progrès des volontaires dans le

royaume de Naples et surtout les déclamations de Garibaldi contre notre occupation nous obligèrent à la maintenir au moment même où nous allions la cesser. Quoi qu'il en soit, l'expédition napolitaine, conséquence des annexions dont nous avions profité, devint la cause d'une perte nouvelle pour le pouvoir temporel. Sous prétexte d'arrêter Garibaldi et en réalité pour lui donner la main, l'armée piémontaise s'empara des Marches et de l'Ombrie. Nous-mêmes sanctionnâmes implicitement cette réduction nouvelle de l'état romain en traçant une limite à l'invasion, en nous contentant d'interdire aux armées italiennes l'accès de la Comarque et de Rome. A partir de ce moment, on peut dire que la question romaine a été résolue en principe, sinon entièrement, contre le maintien du pouvoir temporel, et que la France a tour à tour, par son initiative ou par son abstention, moralement accepté cette solution. Pourquoi donc tardons-nous tant à laisser s'achever dans les faits cette conséquence nécessaire et suprême de la guerre de 1859 et de la révolution italienne? Pourquoi, par une temporisation excessive, nous exposons-nous à exciter les ardeurs du parti d'action italien, à grandir dans la péninsule ces élémens révolutionnaires qui ont pris nécessairement part à l'œuvre entreprise en 1859? Pourquoi enfin nous laisser enchaîner par la prise que nous donnons sur notre point d'honneur aux provocations de ces impatiens, dans une situation pleine pour nous d'obscurités, de contradictions et d'ennuis?

Rome, capitale de l'Italie, est devenue, par une suite d'incidens qui ont découlé de notre initiative et auxquels nous avons directement et indirectement concouru, l'achèvement nécessaire de la guerre de 1859 et de la reconstitution de l'Italie. Voyez ce que l'aspiration à Rome est pour les Italiens. Rome, capitale de l'Italie, c'est pour eux l'expression la plus haute de l'idée de la nationalité rendue à la vie et à la gloire. Ce n'est pas seulement une idée, c'est une condition de gouvernement. Rome coupe l'Italie en deux; l'aliment incessant que la privation de Rome donne aux protestations du patriotisme ne permet pas l'apaisement des élémens révolutionnaires. Il est pratiquement impossible d'opérer l'unification de l'Italie, si ce n'est pas de Rome que part la promulgation des lois constitutives de l'unité. Sans Rome, les anciennes divisions reparaissent en dépit des efforts des bons citoyens : Naples est rebelle à l'impôt et demeure déshonorée par le brigandage; la Sicile honnête et découragée déserte le parlement; aucun ministère fort ne peut s'établir; si le ministère a pour chef Ricasoli, on dit : « C'est un cabinet de Toscans; » s'il a Rattazzi à sa tête, on dit : « C'est un cabinet piémontais. » La triste lutte des influences étrangères paralyse la vie politique : celui-ci est la personnification de l'influence française, cet autre représente l'influence anglaise; le parlement et les ministères vivent de petites condescendances mutuelles et usent lentement leur force et leur considération. Une nation renaissante, qui aurait besoin de séve et d'élan, est exposée ainsi à s'user au début même de sa nouvelle existence dans un marasme stérile. Enfin Rome capitale n'est pas seulement une idée, une condition

de gouvernement, c'est une passion nationale qui s'est incarnée dans un homme à la fois exalté et naïf, dans Garibaldi. Pourquoi la France demeure-t-elle en péril de se commettre avec ce fou, si Garibaldi n'est qu'un démagogue vulgaire, ou de se heurter à un vivant symbole du patriotisme italien, si Garibaldi est le véritable héros d'une passion nationale?

Quelle occasion attendrons-nous pour quitter Rome? Nous le reconnaissons, il est impossible à la France de céder à une sommation de Garibaldi, et c'est là le mal dont nous nous plaignons, qu'une provocation insolente ait ce pouvoir de nous attacher à une situation fausse; mais espère-t-on qu'une occasion purement diplomatique vienne s'offrir de nous dégager de cette occupation? Une telle espérance nous paraîtrait mal fondée. L'occasion diplomatique s'était présentée en 1860, mais en des circonstances qu'il n'est plus au pouvoir de personne de ramener. Alors le pape pouvait espérer qu'il organiserait une force militaire suffisante pour sa protection. Depuis ce temps, il a perdu les deux tiers de ses possessions, il n'est plus capable de se défendre lui-même; nous ne pouvons compter qu'il nous dégage, comme il l'avait fait en 1860, de la charge que nous remplissons à Rome. Cette année même, une occasion plus grande s'était offerte : nous voulons parler de la manifestation des évêques accourus à Rome à propos de la canonisation des martyrs japonais. Les évêques, dans leur adresse au pape, avaient élevé le débat dans la sphère des principes: ils avaient, avec une singulière franchise, revendiqué le pouvoir temporel au nom d'idées que répudie la civilisation actuelle, au nom d'un droit qui est la négation radicale du droit moderne. C'était le bon moment pour décliner toute solidarité avec de telles doctrines; mais l'on a laissé passer cette occasion, et l'on ne sait si nous n'avons pas été encore une fois dérangés dans quelque conception diplomatique par l'incartade de Garibaldi.

Par justice autant que par courage, nous devons dire où est la difficulté. Nous ne sommes pas retenus à Rome par un principe; nous avons reconnu le royaume d'Italie, et, comme toutes les puissances qui ont ainsi donné leur sanction au régime nouveau, nous l'avons reconnu après la déclaration solennelle du parlement italien qui a proclamé Rome capitale de l'Italie. Nous ne sommes donc à Rome que par la continuation d'une position prise, par un sentiment de sympathie pour la personne du saint-père, en un mot par un simple accident de notre volonté. Nous ne pouvons quitter Rome que de deux façons, ou par un simple changement de volonté, ou après l'affirmation éclatante des principes modernes qui condamnent la confusion théocratique des deux pouvoirs. De ces deux manières d'en finir avec nos compromissions romaines, quelle est la plus sûre et la plus digne? Évidemment c'est la seconde, c'est celle que M. de Cavour avait adoptée. Ce sagace et libéral esprit avait compris qu'il fallait, en retirant le pouvoir temporel au pape, compter avec les consciences catholiques si nombreuses, accoutumées à voir dans la souveraineté temporelle la ga-

rantie de l'indépendance de leur foi; il avait compris qu'il ne fallait pas brutaliser ces consciences honnêtes, quoique égarées, qu'il était injuste, au moment où on leur apprenait que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, de ne point leur démontrer que c'est la terre qui tourne autour du soleil; qu'en un mot il fallait faire entrer dans leur esprit que la garantie de la liberté religieuse réside dans la liberté civile et politique, et non dans un misérable petit despotisme théocratique. *Frate, frate, libera chiesa in libero stato,* ce furent presque les derniers mots de ce grand libéral, ceux qu'il adressait à cet honnête père Jacques qui lui administrait les derniers sacremens. Nous nous expliquons loyalement les hésitations, les répugnances qu'éprouve l'empereur à porter le dernier coup à la papauté temporelle par une décision qui n'aurait l'air d'être qu'un acte de sa volonté. Il se peut qu'il n'y ait en Europe que deux hommes (Cavour étant mort), et il se peut que l'empereur soit un de ces hommes; mais, à quelque hauteur qu'un homme puisse être placé au-dessus de ses semblables, nous concevons le trouble honnête de sa conscience lorsqu'on lui demande d'imprimer, par sa seule initiative personnelle, un ébranlement définitif à la conscience de tant de millions d'hommes. Quant à nous, nous trouverions que la responsabilité d'une telle décision serait bien lourde pour un seul homme; ce fardeau ne peut être porté que par la conscience collective d'une nation s'éclairant par la discussion la plus libre et prononçant son arrêt par l'organe de ses libres représentans. Ah! si lorsque l'adresse des évêques a été publiée, il y eût eu dans le plus grand des pays catholiques une chambre populaire investie du droit d'interpellation et d'initiative parlementaire, le gouvernement eût été facilement affranchi des responsabilités de la question romaine. Pas un homme dans une telle assemblée ayant au cerveau quelque flamme de 1789, dans les veines quelques gouttes de sang révolutionnaire, n'eût laissé passer sans protestation le manifeste de ces idées théocratiques dont la révolution a voulu nous affranchir; mais alors aussi nous aurions eu l'état libre, et nous aurions pu offrir avec un sincère esprit de conciliation et de justice aux catholiques la *libera chiesa in libero stato,* c'est-à-dire l'indépendance et la paix des consciences dans la pleine possession de leurs droits. Quand on est convaincu, comme nous le sommes, que la France trouverait dans la liberté la seule solution honorable et efficace de la question romaine, on n'a guère le cœur d'accuser les Italiens des soucis qu'ils nous donnent et d'exhaler sa mauvaise humeur en conseils ou en objurgations stériles à l'adresse du cabinet de Turin ou des partisans de Garibaldi.

La situation aux États-Unis n'a point changé depuis les grands combats du mois dernier; mais les partisans du sud en Europe, ceux qui voulaient que la France et l'Angleterre offrissent leur médiation aux parties belligérantes, ceux qui au fond voudraient amener les puissances occidentales à consacrer le déchirement de l'Union en reconnaissant la confédération séparatiste, ne semblent point découragés par la stérilité de leurs efforts. On s'explique

difficilement la fausse idée que les adversaires de l'Union se font de l'état des choses en Amérique. Quand on réfléchit à la position respective du nord et du sud, on aperçoit aisément ce qui rend la paix impossible entre ces deux fractions de l'ancienne république, et l'on ne voit pas ce qui la rendrait possible avant longtemps. Que l'on suppose qu'au lieu d'être deux groupes d'un état en guerre civile, la république du nord et celle du sud forment deux nations différentes et deux états distincts, — avant d'en venir à la paix, les deux républiques auraient à combattre longtemps encore. Des deux côtés, des intérêts de vie ou de mort poussent à la guerre. Le sud, avec l'esclavage pour pierre angulaire de sa constitution sociale, est obligé de faire la guerre jusqu'à ce qu'il se soit incorporé tous les états à esclaves et qu'il ait obtenu des territoires assez étendus pour y pouvoir développer le travail servile; mais le nord ne peut, sous ce rapport, accorder au sud ce qui est nécessaire à l'existence de celui-ci sans courir à une ruine certaine. Les états du nord-ouest, ces grands exportateurs de blé et de substances alimentaires, n'ont d'autre issue pour leurs produits que le Mississipi. Ils ne peuvent pas laisser le débouché du grand fleuve en des mains étrangères, et par conséquent pouvant devenir ennemies. Si le nord perd la possession du Mississipi, le nord-ouest est perdu pour lui. Les états situés au nord de l'Ohio servent de lien entre l'est et l'ouest; ils ne pourraient pas demeurer étranglés entre le Canada et le Kentucky sans que la communication essentielle de l'est et de l'ouest fût exposée à être interrompue par des puissances hostiles. Enfin la possession de la Virginie est nécessaire pour couvrir Washington, la seule capitale possible des États-Unis tant qu'il y aura des États-Unis. Si par miracle la paix pouvait se faire en ce moment sur le principe de ce que l'on appelle en diplomatie l'*uti possidetis*, c'est-à-dire les deux parties gardant respectivement les positions qu'elles occupent, la sécession ne pourrait pas vivre. Le gouvernement fédéral occupe en effet la Nouvelle-Orléans, le cours du Mississipi, les états du Missouri, du Kentucky, une partie du Tennessee et de la Virginie. Ces positions seules enlèveraient à la république tous les moyens d'expansion qui sont nécessaires à son existence. On voit donc que dans un tel état de choses la paix n'est pas possible avant longtemps, et que ceux qui l'invoquent au nom des intérêts matériels de l'Europe ont été bien inconséquens, lorsqu'ils se sont réjouis des derniers succès du sud.

E. FORCADE.

LITTÉRATURE MUSICALE.

MENDELSSOHN ET SA CORRESPONDANCE.[1]

Il y a un an paraissait à Leipzig un recueil de lettres de Félix Mendelssohn. Ces lettres intimes, adressées aux divers membres de sa famille pen-

(1) Leipzig, chez Hermann Mendelssohn.

dant un long voyage que fit l'illustre compositeur, ont été accueillies en Allemagne avec faveur. Nous venons de les lire aussi avec un certain plaisir, et comme elles contiennent de nombreuses révélations sur les travaux, sur les idées, les sentimens et les vues de ce musicien éminent mort à la fleur de l'âge, comme Mozart, nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue* nous sauraient gré de les entretenir d'un homme qui occupe une si grande place dans l'histoire de la musique moderne.

On sait que Félix Mendelssohn-Bartholdy est né à Berlin le 3 février 1809, d'une famille israélite qui était dans le commerce. Moïse Mendelssohn, le philosophe platonicien, était son grand-père. De très bonne heure, le jeune Mendelssohn montra d'heureuses dispositions pour la musique; il fut confié aux soins de Zelter, un maître ingénieux qui lui donna des leçons d'harmonie et de contre-point. L'élève si bien doué fit des progrès rapides, devint un pianiste excellent, et il eut une enfance épanouie et pleine d'enchantement. Ses succès dans le monde furent précoces et éclatans, et tout ce qui l'entourait lui présageait une carrière brillante. Dès l'année 1824, Mendelssohn publia quelques œuvres de sa composition, et il renouvela cette tentative avec plus d'efforts en 1827, où il fit représenter à Berlin un opéra en trois actes sur le sujet des *Noces de Gamache*. Cette forme de la musique dramatique, qui n'a cessé de préoccuper Mendelssohn, ne devait jamais lui être favorable. C'est en 1829 que Mendelssohn, âgé de vingt ans, quitta sa ville natale et l'excellente famille où sa noble nature était heureusement éclose, et qu'il entreprit un long voyage à travers l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre pour connaître le monde et développer ses instincts. Ce sont les impressions de ce voyage qui dura trois ans que racontent avec charme les lettres qui vont nous occuper. Nous suivrons Mendelssohn et ferons ressortir, dans ses confidences et ses épanchemens, les traits qui nous paraîtront révéler un coin curieux de la personnalité aimante de ce grand artiste.

La première lettre est écrite de Weimar, où il arrive dans le mois de mai 1830. Mendelssohn est reçu par Goethe avec la bienveillance souveraine qui caractérisait ce grand génie. Le jeune Mendelssohn plaît beaucoup au poète, qui, tous les matins, lui fait jouer du piano devant lui. « Il me questionne beaucoup, écrit Mendelssohn, sur le caractère et la date du morceau que j'exécute, et il faut que je lui réponde immédiatement et avec précision. Il ne voulait d'abord rien entendre de Beethoven; mais, après que je lui eus joué la première partie de la symphonie en *ut mineur,* il me dit : « Cela émeut, cela est grand... imposant! » Et après avoir essayé de redire entre ses dents un des motifs de la symphonie : « C'est très grand! ajouta-t-il, et on devrait craindre que le développement d'une pareille idée ne fît écrouler la maison où on l'exécute. » — « Il est plein d'aménité pour moi (nous laissons encore parler Mendelssohn). Tous les jours je dîne à sa table, et après le dîner il m'emmène dans son cabinet, où il me questionne sur mes projets d'avenir. Il me parle d'art, de théâtre, de poésie, de l'*Hernani* de Victor Hugo, de Lamartine, et beaucoup des jolies femmes. — Jeune homme, me dit-il un soir, il faut vivre avec les femmes, il faut chercher à leur plaire. »

Quelques jours avant que Mendelssohn partît de Weimar, Goethe lui

donna une page de son manuscrit de *Faust* avec ces mots de sa main : « A l'aimable Félix Mendelssohn, maître souverain du piano, souvenir d'amitié, par un beau jour du mois de mai 1830! »

Après avoir quitté Weimar et traversé rapidement Prague, Munich, Presbourg, Mendelssohn arrive à Venise au commencement du mois d'octobre 1830. Il pousse un cri de joie en voyant pour la première fois cette ville unique qui a été le rêve de sa vie « depuis qu'il a l'âge de raison, » écrit-il à ses deux sœurs. — Et savez-vous devant quelles œuvres le jeune musicien berlinois, l'élève gourmé de Zelter et de Sébastien Bach, tombe en extase? Devant les tableaux de Titien, dont l'*Assomption de la Vierge* surtout excite son ravissement. Quel singulier contraste entre la nature intime de cet artiste de l'Allemagne du nord, de ce Juif, enfant d'une race qui n'a jamais su rire, dit M. Renan, de cet esprit morose, occupé de métaphysique et de rêverie, et le goût de l'artiste pour les œuvres éclatantes et splendides du plus grand peintre de l'école vénitienne! N'existe-t-il point à Paris un peintre justement fameux, dont la verve fiévreuse s'est épanchée dans des tableaux pleins de fracas et d'émotions violentes, et qui professe, dans ses causeries spirituelles et parfois dans ses remarquables écrits, une admiration sincère, dit-on, pour les maîtres et les théories de l'art classique? Les oppositions de ce genre sont plus fréquentes qu'on ne le croit dans la vie des hommes illustres, et je connais un compositeur immortel qui n'aime pas que l'on compare son génie à celui de Titien, dont il a pourtant l'éclat, la passion et la magnificence.

Mendelssohn est plus fidèle aux penchans du peuple auquel il appartient par son amour sincère de la nature, dont il comprend les beautés mystérieuses. Il est ravi de l'aspect de l'Italie, et il décrit avec complaisance ses campagnes sereines, comme les habits soyeux des *contadini*. Dans une lettre qu'il adresse à son maître, le vieux Zelter, Mendelssohn parle avec une juste sévérité d'un peu de musique qu'il a entendue dans une église de Venise. A l'appui de son blâme, Mendelssohn transcrit quelques mauvais accords plaqués que l'organiste a tirés d'un instrument délabré, et cela devant les plus beaux chefs-d'œuvre de la peinture vénitienne. Ce contraste le frappe avec juste raison, et il se demande comment un peuple qui a produit de si grandes merveilles dans les arts plastiques des siècles passés a pu tomber aussi bas et se contenter de la musique misérable qu'on exécute chaque jour dans les plus belles églises du monde.

Dans la même lettre, Mendelssohn fait part à son maître des projets de composition qui l'occupent, — un choral à quatre voix, une chanson, un psaume, une ouverture qu'il se propose de mener à bonne fin. Mais c'est à Rome, où Mendelssohn arrive dans le mois de novembre 1830, qu'il faut le suivre et qu'il faut l'entendre exprimer les sentimens que lui inspirent les hommes et les choses de la ville éternelle. Un Allemand, un Juif, un musicien rompu à la dialectique du contre-point, un disciple de Sébastien Bach et un contemporain de Hegel, de quelle manière jugera-t-il les monumens de ce vieux monde de la forme, de la ligne et de la pensée profonde, mais claire et saisissable? Comment une imagination rêveuse et chargée de brouillards, comment un esprit réfléchi et laborieux, dont l'œuvre péniblement enfantée porte la trace des efforts qu'elle lui a coûtés, jugera-t-il

un simple rayon de soleil fixé sur la toile par une main inspirée, la grâce naïve d'une fille de l'Ombrie, une mélodie divine entourée de quelques accords boiteux? D'abord le jeune Mendelssohn est fort étonné qu'on connaisse à Rome l'œuvre très sérieuse d'un musicien allemand du XVIIIe siècle, *la Mort de Jésus,* de Graun, et qu'il se trouve dans la ville de Palestrina un vieil abbé Santini, savant archéologue, qui désire ardemment connaître la partition de *la Passion* de Sébastien Bach, une œuvre considérable d'un musicien protestant. Mendelssohn avoue même que les chanteurs italiens n'ont pas trop mal interprété la musique de Graun, qui dans son temps n'a été qu'un lourd imitateur des maîtres ultramontains. Enfin Mendelssohn s'oriente dans cette grande nécropole de l'histoire. Il voit les hommes, les monumens, les merveilles de toute nature qui s'y trouvent accumulés, et il en parle avec un enthousiasme sincère et éclairé. Il se loue beaucoup de l'abbé Santini, qui lui communique avec libéralité les raretés historiques de sa bibliothèque, et il prie sa famille de lui envoyer d'Allemagne un recueil de six cantates de Sébastien Bach pour en faire hommage au savant abbé.

« Hier (écrit-il malicieusement à sa sœur Fanny), je suis allé chez M. de Bunsen, où j'ai entendu un musicien allemand. Hélas! hélas! j'aurais voulu être Français. Après dîner, nous avons vu arriver Catel, Egger, Senf, Wolf et autres peintres. On m'a prié de faire de la musique et de jouer du Bach, ce que j'ai fait, à la grande satisfaction des auditeurs. Je leur ai parlé aussi de la possibilité d'exécuter à Rome *la Passion* du grand Sébastien; mais les chanteurs de la chapelle du pape ont déclaré, après avoir examiné la partition, qu'elle était inchantable. Je pense tout le contraire. » Dans cette même lettre, Mendelssohn parle de l'abbé Baini, le savant historien de Palestrina. « Je lui ai été présenté, dit-il, par M. de Bunsen. Je suis heureux d'avoir fait la connaissance de cet homme distingué, dont le savoir me sera très utile pour éclaircir beaucoup d'énigmes. » Il ajoute quelques lignes plus bas : « Je t'envoie, ma chère Fanny, pour le jour de ta naissance, une composition que je viens d'achever. C'est un psaume pour chœur et orchestre, — *Non nobis, Domine.* — Tu en connais déjà la partie vocale. Il s'y trouve un air dont la conclusion te plaira, j'espère. Maintenant je vais achever une ouverture qui est sur le métier depuis longtemps, et puis, si Dieu me prête vie, j'aborderai une symphonie. Je projette aussi le plan d'un concerto de piano que je réserve pour le public de Paris. »

Mendelssohn se plaint beaucoup de l'inaptitude des musiciens d'orchestre. « Les orchestres de ce pays-ci, écrit-il à sa sœur, sont au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer. Les concerts que donne la Société philharmonique ne sont accompagnés qu'au piano, et lorsque tout récemment on a voulu aborder *la Création* d'Haydn, il a fallu y renoncer, parce que les musiciens de l'orchestre ont déclaré ce chef-d'œuvre inexécutable. » Dans une autre lettre pleine de vivacité et de douce ironie, où Mendelssohn fait le récit d'une promenade au *Monte-Pincio,* il dit : « Je suis entré vers le soir dans l'église la *Trinità-dei-Monti,* où j'ai entendu chanter deux nonnes françaises d'une manière admirable,... car je deviens tolérant ici, et j'écoute les choses les plus incroyables avec une suprême indifférence. Cependant la voix de chacune de ces deux femmes n'était pas mauvaise, et j'ai même conçu le projet d'écrire expressément pour elles un morceau de

musique religieuse, que je leur enverrai sans me faire connaître. L'idée d'entendre chanter par deux pieuses catholiques la composition d'un *barbaro Tedesco* me fait sourire. J'ai déjà dans la tête le plan de ce morceau, ainsi qu'un choral de Luther pour la semaine sainte. Après le jour de l'an, je veux m'occuper de musique instrumentale, écrire aussi quelque chose pour le piano et terminer peut-être l'une ou l'autre des deux symphonies que j'ai commencées. » On voit que Mendelssohn ne perd pas son temps, et qu'au milieu de tant de merveilles et des nombreuses distractions qu'il trouve à Rome, il pense à l'avenir, et il édifie son œuvre. Introduit chez M. Horace Vernet, qui dirigeait alors l'école française, Mendelssohn parle de ce peintre célèbre en termes fort aimables.

« Il faut, ma chère mère, écrit-il le 17 janvier 1831, que je te fasse part d'une bonne fortune qui vient de m'arriver et qui te fera aussi bien plaisir. J'ai été l'autre jour chez Horace Vernet, où j'ai joué du piano devant un petit nombre de personnes qui se trouvaient dans son salon. Il m'avait dit, avant que je ne me misse au clavier, qu'il avait une grande admiration pour le *Don Juan* de Mozart. J'eus alors l'idée de changer le morceau que je me proposais de lui faire entendre, et qui était le *Concert-Stuck* de Weber, et je me mis à improviser sur différens motifs du chef-d'œuvre de Mozart. Il fut ravi de mon intention et m'en témoigna chaudement sa gratitude. Un instant après il me dit : « Faisons un échange, car, moi aussi, je sais improviser. » Comme je paraissais désireux de connaître son talent en ce genre : « C'est un secret, » me répondit-il, et il disparut. Revenant à moi quelques minutes après, il me conduisit dans une autre chambre, où il me montra une toile toute préparée pour recevoir des couleurs. « Si vous avez un peu de temps à perdre, me dit-il, je fixerai vos traits sur cette toile, et vous pourrez la rouler ensuite et l'envoyer à vos parens. » J'acceptai avec joie sa proposition, et je ne puis vous exprimer tout le bonheur que j'ai éprouvé en me voyant accueilli avec tant de bienveillance par un tel artiste. » Il ajoute quelques lignes plus bas : « Le soir, on se mit à danser, et il fallait voir alors Mlle Louise Vernet, suspendue au bras de son père, bondir sur un rhythme de saltarelle! Elle se dégage soudain, prend un tambourin sur lequel elle frappe des coups périodiques et s'élance comme une muse de la Grèce. Ah! que j'aurais voulu être peintre pour fixer une si charmante image! » On sait que Mlle Louise Vernet, dont parle ici Mendelssohn, est devenue Mme Paul Delaroche, dont tout Paris a pu admirer la rare distinction.

Parmi les artistes étrangers avec qui Mendelssohn se trouva en relation à Rome, il mentionne deux jeunes compositeurs français, deux lauréats de l'Institut. Le nom de ces messieurs a été probablement effacé par l'éditeur des lettres; mais j'ai reconnu l'un d'eux au jugement très juste qu'en porte le musicien allemand. « Les deux Français dont je t'ai déjà parlé, écrit-il à sa sœur le 29 mars 1831, sont venus encore aujourd'hui me proposer une *flânerie*. Ce sont deux originaux peu amusans, dont la conversation est ou profondément triste, ou d'une vulgarité désespérante, selon le degré de sérieux qu'on accorde à leurs paroles. M. *** respire, digère et dort sans posséder une étincelle de génie et de talent. Il se drape, il se pose fiè-

rement comme un homme qui porte un monde nouveau dans sa tête. Il parle avec exubérance de Schiller, de Goethe, de Beethoven, et il écrit les choses les plus misérables. Il est rempli d'une vanité si ridicule et il s'exprime avec tant de dédain sur Haydn et sur Mozart, que je doute fort de son prétendu enthousiasme pour Beethoven et pour Gluck, dont il me fatigue sans cesse les oreilles (1). » Je ne doute pas que les lecteurs de la *Revue* n'aient reconnu l'original de ce portrait fidèle. Mendelssohn, Robert Schumann, tous les musiciens d'un mérite incontestable, l'ont jugé comme nous l'avons fait bien souvent ici.

Une lettre très intéressante pour l'objet qui nous occupe est celle du 4 avril 1831, où Mendelssohn rend compte des cérémonies de la semaine sainte et du chant qu'il a entendu à la chapelle Sixtine. C'est ici qu'il importe de ne pas oublier que c'est un Allemand qui parle, un Allemand du nord nourri de la forte harmonie de l'école des Bach, et dont l'oreille est habituée aux plus vastes combinaisons de la fugue et du contre-point. Encore une fois, c'est un scolastique moderne, un dialecticien juif et protestant qui va juger la grâce enfantine d'un Pérugin, l'onction attendrissante d'un Fra-Angelico, l'harmonie divine, mais simple et consonnante, d'un Palestrina; enfin c'est un blond Germain élevé dans la forêt sombre où il a entendu le cor enchanté de la légende, c'est une imagination à la Shakspeare que les fées ont bercée sur leurs genoux, une âme remplie d'échos mystérieux et de divins pressentimens, c'est l'auteur du *Songe d'une nuit d'été* et de la *Walpurgisnacht* qui va juger les monumens d'une civilisation lumineuse, profonde mais précise, et révélant l'infini sous une forme belle, simple et accessible à tous.

Voilà Mendelssohn dans la chapelle Sixtine, où, pendant plusieurs jours de suite, il assiste aux belles cérémonies qui s'accomplissent dans ce sanctuaire magnifique de la papauté et du catholicisme triomphant. « Je ne vous parlerai pas en détail de tout ce que j'ai vu et entendu, écrit-il le 4 avril 1831, je veux seulement essayer de vous donner une idée de l'ensemble de ce beau spectacle, sur lequel je n'avais aucune notion. » Il décrit ensuite les évolutions des ministres de Dieu, la distribution des palmes, la marche du pape, qui, précédé de ses cardinaux, s'avance vers le trône qu'on lui a préparé. Le chœur à l'unisson qu'on chante pendant ce défilé de la cour pontificale, entonné d'abord avec force, s'amortit peu à peu par l'éloignement des chanteurs qui suivent le cortége. Un second chœur éclate tout à coup dans la chapelle, qui fait écho à celui qui s'est éloigné, et les deux théories se réunissent ensuite et forment un ensemble qui frappe Mendelssohn. « On dira ce qu'on voudra, dit-il; mais cet effet est beau, quoiqu'on puisse le trouver un peu monotone. » Il parle aussi avec un sentiment assez juste du chant des psaumes et de celui des *Lamentations de Jérémie,* dont il apprécie bien la monotonie solennelle. Quant au fameux *Miserere* d'Allegri, sur lequel Halévy a écrit des naïvetés, Mendelssohn en loue la haute simplicité. « Les premières mesures de ce morceau célèbre, dit-il, qu'on chante *pianissimo,* ont produit sur moi une vive sensation. Le reste m'a paru mé-

(1) Voyez page 120.

diocre, mais ce commencement est d'un effet saisissant » Dans une lettre adressée à son maître, le vieux Zelter, Mendelssohn revient sur les cérémonies de la semaine sainte, et il entre dans plus de détails sur la musique et le chant de la chapelle Sixtine . « Les psaumes sont chantés par deux chœurs de voix d'hommes qui alternent et se répondent comme deux coryphées. Les paroles de chaque verset sont déclamées rapidement, excepté la dernière syllabe, sur laquelle la voix s'arrête pour conclure, et cette sorte de déclamation syllabique à l'unisson se termine par un doux accord parfait qui surprend agréablement l'oreille. Après le psaume 70, où tout le monde se lève pour réciter tout bas un *Pater noster*, on commence à chanter, d'une voix murmurante et contenue, les *Lamentations de Jérémie*, musique de Palestrina. Lorsque cette composition est rendue par des voix de soprano et de ténor, et qu'elle se développe lentement d'un accord à l'autre, l'effet en est vraiment divin (*ganz himmlisch!*) »

A la bonne heure! Tu sens donc la grâce ineffable de la religion du Christ et de l'art qu'elle a inspiré, ô fils de Jacob et de Sébastien Bach, disciple du Talmud et de la synagogue! Tu es assez heureusement doué pour comprendre la sublimité de celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfans, » paroles saintes et fécondes qui ont restauré le cœur humain et divinisé l'amour dans la vie comme dans l'art. « La première fois, ajoute Mendelssohn quelques lignes plus bas, que j'entendis les leçons sur les psaumes d'après le traité de saint Augustin, je fus frappé de la singularité de l'effet. Une voix seule expose d'abord le sujet dans une espèce de récitatif d'une allure lente et solennelle, en faisant ressortir nettement chaque mot et en s'arrêtant selon la ponctuation de la phrase. Viennent ensuite les psaumes, et puis les antiennes. C'est alors qu'on commence à éteindre successivement les lumières de l'autel et que l'obscurité envahit le sanctuaire. Le chœur tout entier entonne alors avec beaucoup de force et à l'unisson le *canticum Zachariæ*, et pendant la durée de ce cantique on achève d'éteindre les autres lumières. Le *fortissimo* du chœur qui éclate dans l'obscurité profonde où l'on se trouve tout à coup produit un effet magique. Le chant de ce chœur, écrit dans le ton de *ré mineur*, est charmant. Tout cela (ajoute Mendelssohn après avoir signalé d'autres détails de la cérémonie et de l'exécution) est du plus grand intérêt. Le *Miserere* que j'ai entendu le premier jour est celui de l'abbé Baini, composition sans caractère et sans force comme toute la musique du savant abbé. Le second jour, j'ai entendu celui d'Allegri, dont le commencement me fait toujours plaisir. En général cependant toute cette musique est un peu monotone. C'est par les nuances infinies de l'exécution, par les *embellimenti* que les chanteurs y ajoutent presque à chaque accord, qu'elle acquiert un mérite réel. Ces embellissemens, paraît-il, sont tous de tradition, et les chanteurs en font un mystère. Je ne pense pas cependant que ces nuances et ces modifications que les chanteurs de la chapelle Sixtine ajoutent aux morceaux qu'ils interprètent soient d'une date bien ancienne. »

Je ne suivrai pas Mendelssohn dans l'analyse minutieuse de quelques passages et de quelques formes étranges du plain-chant grégorien, dont il ne semble pas bien comprendre l'esprit et la vague tonalité. On sent que, dans

un pareil sujet, Mendelssohn n'est pas à l'aise, et que son oreille, habituée aux modulations ardentes de la musique moderne, a de la peine à se faire aux formes solennelles de la mélopée ecclésiastique. Toutefois je ne puis résister au désir de mettre sous les yeux des lecteurs un passage curieux de cette même lettre à Zelter, où Mendelssohn juge la grande question de la musique religieuse au point de vue de l'art moderne. « Je ne puis le cacher, j'ai souvent souffert d'entendre les plus belles paroles de la Bible défigurées par une mélodie vague, monotone et sans accent. Ils répondent à ce reproche : « C'est du *canto-fermo*, c'est du plain-chant. » Eh! que m'importent le nom et l'antiquité de la chose? Si dans le siècle barbare de saint Grégoire on sentait comme cela, ou si on n'a pu mieux s'exprimer, ce n'est pas une raison pour que nous suivions les erremens du passé. J'ai été bien souvent indigné d'entendre à la chapelle Sixtine le mot *pater* orné d'un *gruppetto,* et le pronom *meum* surmonté d'un trille. Est-ce là de la musique religieuse? » Mais il dit aussi à ce même Zelter : « J'ai assisté à la cérémonie touchante de l'adoration de la croix. On place un christ au milieu de la chapelle, et tout le monde, après avoir ôté sa chaussure, va se prosterner aux pieds du symbole divin et l'embrasse. Pendant que s'accomplit cet acte de foi, le chœur chante les *improprii* de Palestrina. Après avoir entendu plusieurs fois cette composition exquise, il me semble que c'est ce que Palestrina a fait de mieux. L'exécution en est parfaite et d'une douceur pénétrante. Les chanteurs font ressortir chaque nuance sans interrompre le cours harmonieux de l'ensemble. Ce chant dure pendant toute la cérémonie, qui s'accomplit dans le plus grand silence. C'est vraiment très beau (*wirklich herrlich*). »

Ainsi parle de la musique de Palestrina un jeune et grand artiste allemand que son éducation n'avait pas préparé à comprendre des effets d'une si sublime simplicité. Il se loue d'avoir éprouvé dans la chapelle Sixtine, pendant l'exécution de ces *improprii* de la pénitence, l'émotion profonde qu'avait ressentie Goethe à la fin du XVIIIe siècle. Osons dire ce que ni Mendelssohn ni Goethe peut-être n'auraient voulu admettre : c'est que le génie de Palestrina et la forme naïve et sereine où il s'est révélé à la fin du XVIe siècle sont, devant Dieu et devant les hommes, bien supérieurs aux profondes et vastes combinaisons de Sébastien Bach. Quel que soit l'état de dépérissement où se trouvent aujourd'hui l'art religieux à Rome et surtout la musique de la chapelle Sixtine, ces débris vénérables d'un passé glorieux méritent encore d'exciter l'intérêt des connaisseurs. Une femme distinguée, dont je n'aime guère cependant ni l'esprit ni la piété fastueuse et aristocratique, Mme Swetchine, parle en ces termes de la musique qu'elle a entendue sous les voûtes peintes par Michel-Ange : « Vous me demandez si j'ai été contente de la semaine sainte? J'en ai admiré la pompe; mais l'imagination devine ou dépasse si aisément tout ce qui est de la magnificence, que la surprise n'a rien ajouté à mon admiration, si j'en excepte la musique, dont le caractère solennel et religieux et l'étonnante exécution sont au-dessus de tout éloge. Cette musique fait rêver avec Pythagore à l'harmonie des corps célestes et à toutes les merveilles qu'on leur attribue dans les premiers âges du monde. C'est vraiment sublime, et le sublime du langage des anges. »

Après un assez long séjour fait dans la capitale du monde catholique, Mendelssohn va à Naples, dont il admire seulement le climat et la situation. Il ne parle du théâtre de Saint-Charles, de son orchestre et des opéras qu'on y exécute qu'avec dédain. Il s'exprime très légèrement sur le talent de Donizetti, qui n'avait pas encore produit alors ses œuvres les plus charmantes, et il ne mentionne que rarement le nom de Rossini, sans jamais l'accompagner d'une épithète louangeuse. Pauvre Mendelssohn! il n'était pas né pour comprendre le génie de l'auteur du *Barbiere di Siviglia,* et ce ne sont pas les hommes de sa nation ni ceux de sa race qui ont inventé l'art d'exprimer la gaîté et les passions vives et profondes du cœur humain. Nous verrons plus tard comment Mendelssohn juge à Paris *Guillaume Tell* et *Robert-le-Diable*. Revenu un instant à Rome, Mendelssohn la quitte pour la seconde et dernière fois, se rend à Florence, traverse Gênes et s'arrête un instant à Milan, où il fait l'heureuse rencontre d'une femme distinguée, Mme Ertmann, une élève chérie de Beethoven, à qui le grand maître a dédié la sonate pour piano en *la majeur*. Il fut accueilli avec beaucoup de grâce par Mme Ertmann, qui exécuta immédiatement devant lui la sonate en *ut dièze mineur* et celle en *ré mineur* de son illustre maître. Mendelssohn eut aussi l'occasion de connaître à Milan le fils aîné de Mozart, qui portait avec dignité le nom d'un si grand homme. Dans une lettre qu'il écrit de cette ville à l'auteur dramatique Édouard Devrient, Mendelssohn lui demande : « Si tu connais un homme qui sache écrire un poème d'opéra, nomme-le-moi, je t'en conjure, car je ne cherche pas autre chose. En attendant que je trouve ce *libretto* tant désiré, je compose des chants religieux sur le texte de la Bible, comme le faisait Sébastien Bach. J'ai aussi écrit un grand morceau de musique que je crois destiné à réussir : c'est la *Walpurgisnacht* de Goethe. J'ai commencé cette composition, parce que le sujet me plaisait et sans me préoccuper des moyens d'exécution. Maintenant que je l'ai terminée, je crois qu'elle produira de l'effet dans un grand concert. Je vais bientôt partir pour Munich, où l'on me propose d'écrire un opéra. Je serais bien heureux, si je rencontrais dans ce pays le poète que je cherche. »

Mendelssohn n'a cessé de caresser l'idée de composer un opéra sur un sujet de son choix, et jamais son vœu n'a pu se réaliser complètement. Nous laisserons encore une fois le voyageur parcourir lentement et pédestrement la Suisse, où son cœur, son imagination et ses instincts poétiques trouvent amplement de quoi se satisfaire. Il décrit avec amour et un enthousiasme sincère tous les sites pittoresques qu'il aperçoit, dessine au crayon les chalets qu'il visite, compose des chansons sans paroles, et lit avec ravissement le *Guillaume Tell* de Schiller sur les lieux mêmes où se passa la scène de ce beau drame. « Aujourd'hui, écrit-il d'Engelberg, j'ai composé dans ma tête le morceau symphonique que l'orchestre devrait jouer à la fin du premier acte de la pièce de Schiller. Il m'est survenu bien d'autres idées encore, que je voudrais pouvoir exécuter. Il y a tant de choses nouvelles à faire dans ce monde! » Il écrit encore à un ami, Guillaume Taubert : « J'ai une envie démesurée de composer un opéra, et je n'aurai de repos que lorsque ce désir sera satisfait. Je suis tellement attiré

vers cette idée, que, si j'avais un *libretto* sous la main, l'opéra serait fait demain. »

A Munich, où Mendelssohn se trouve pour la seconde fois en octobre 1831, il donne des concerts où il fait entendre plusieurs œuvres de sa composition, entre autres *le Songe d'une Nuit d'été,* et un concerto pour piano et orchestre qu'il exécute lui-même. Il obtient le plus grand succès comme compositeur et comme virtuose. « Lorsque je me mis au piano, dit-il, pour improviser sur le thème de l'air *Non più andrai* que m'avait donné le roi, j'eus un peu d'émotion. Dès la fin du concert, je commençai à penser que c'est une folie de se produire ainsi devant le public, et j'ai pris la résolution de ne plus tenter la fortune de cette sotte manière. »

C'est dans les derniers jours de l'année 1831 que Mendelssohn arrive à Paris. Ce fut pour sa carrière d'artiste un moment décisif. Accueilli avec empressement par tous les musiciens et par tous les hommes distingués de la capitale, Mendelssohn eut à choisir entre les différentes voies qui s'offraient à lui pour conquérir la gloire qu'il ambitionnait. Restera-t-il à Paris, s'établira-t-il à Londres, les deux plus grands foyers de la civilisation du monde, ou bien retournera-t-il dans sa chère Allemagne, où l'attirent ses souvenirs, ses affections de famille et ses instincts de poésie? Telle est la question qu'il se pose pendant qu'il obtient de si beaux succès à la Société des Concerts et dans les plus grands salons de Paris. Comme l'avait fait Mozart un siècle avant, dans des conditions bien moins heureuses, Mendelssohn tranchera la question en faveur de sa patrie, et il dédaignera les faveurs d'un public séduisant qui cache un si grand goût et un si grand sens sous des apparences de frivolité. En attendant, le jeune compositeur allemand, qui parle le français comme il parle l'anglais et l'italien, court partout, à la chambre des pairs, à la chambre des députés, dans les musées, dans les théâtres, et il se plonge dans le bruit joyeux de la grande ville. Il s'étonne qu'on s'occupe autant de politique dans la capitale d'un grand pays qui vient de subir une révolution, et qu'on y parle d'autre chose que de musique. O naïveté d'un noble et grand artiste! « Je vis, écrit-il à sa sœur Rebecca, comme un païen. Le soir et l'après-dîner je suis constamment dehors. Aujourd'hui j'ai été chez Baillot; après-demain je vais chez les Fould, mardi chez Hiller, mercredi chez le peintre Gérard, et ainsi de suite pendant toute la semaine. J'ai rendu visite aussi au grognon Cherubini et à l'aimable Henri Herz. *A propos,* s'écrie-t-il, dois-je me faire lithographier des pieds à la tête comme on me le propose? Tu diras ce que tu voudras, mais je n'en ferai rien. J'ai juré depuis longtemps qu'on ne verrait jamais ma figure accrochée à la vitrine d'un marchand d'estampes... Hier j'ai passé une délicieuse soirée chez Baillot. Cet artiste, qui joue admirablement du violon, réunit autour de lui un public d'élite. On y a exécuté mon quatuor en *mi majeur* avec une rare perfection. On a demandé ensuite une sonate de Bach, et nous avons choisi celle en *la majeur;* puis j'ai improvisé sur le piano avec assez de bonheur. »

Dans une autre lettre adressée à sa sœur Fanny, Mendelssohn revient sur les incidens de la vie parisienne, et il peint avec assez de vérité l'état où se trouvaient les arts en ce moment difficile de crise sociale et politique.

« Le théâtre de l'Opéra-Comique a fait banqueroute. Le dernier ouvrage qu'on a donné à l'Opéra, c'est l'*Armide* de Gluck, réduite en trois actes. L'institution musicale de Choron est fermée, la chapelle royale s'est éteinte; on ne peut pas entendre une messe en musique dans aucune église. La Malibran quitte Paris la semaine prochaine. » Il écrit à un ami qui habite Düsseldorf, Charles Immermann : « On donne depuis quelque temps à l'Académie royale de Musique *Robert-le-Diable* de Meyerbeer, dont la musique a beaucoup plu. C'est un grand spectacle où sont employés tous les artifices de la mise en scène. Le sujet est *romantique,* mais ce n'est après tout qu'une très mauvaise pièce, où il n'y a que deux belles scènes de fantasmagorie; l'ensemble ne *produit aucun effet*. Je ne puis comprendre qu'on fasse de la musique sur un pareil sujet; aussi celle de Meyerbeer ne me satisfait pas. *Je la trouve froide, dépourvue d'action et de sentiment!* (*kalt und herzlos!*) » Bravo, voilà qui est jugé en bon Allemand, en digne ami de Robert Schumann, qui en a dit autant du chef-d'œuvre de Meyerbeer! Pauvre Mendelssohn! il a bien fait de ne pas se fixer à Paris et d'aller écrire dans le pays des Bach les amusantes jérémiades de *Paulus* et d'*Élie*.

Quant au *Guillaume Tell* de Rossini, Mendelssohn l'abandonne au mauvais goût des Français, et il lui préfère presque, savez-vous quoi? le *Faust* de Spohr, qui sera joué sur le grand théâtre de Londres, et que « les Parisiens considèrent, dit-il, comme un chef-d'œuvre classique. » Je vous le dis en vérité, quand un Allemand ne s'appelle pas Goethe, Herder, Mozart, Humboldt, Heine, il ne faut pas lui permettre d'avoir un avis sur les actes et la sociabilité des peuples de l'Occident, où l'on sait rire et pleurer à bon escient. Voyez Lessing jugeant les tragédies de Racine, voyez Beethoven appréciant à la simple lecture *le Barbier de Séville* de Rossini! Homère, Dante, Michel-Ange ne seraient pas plus étonnés en lisant *le Mariage de Figaro* que ne l'a été l'auteur de la *Symphonie pastorale* en parcourant du regard un chef-d'œuvre de charme et de gaité humaine. De là je conclus que plus le génie est sublime et puissant, moins il lui est facile de sortir de l'idéal qu'il s'est créé et de comprendre ce qui n'est pas lui. Mendelssohn, qui n'avait pas cette excuse pour être exclusif et sourd, expiera l'étroitesse de son esprit et de son organisation monotone en échouant au théâtre et dans la musique dramatique, où il s'est vainement essayé toute sa vie.

« Je ne saurais trop me louer des artistes de ce pays, écrit Mendelssohn à un membre de sa famille. Avant-hier on a exécuté à la Société des Concerts l'ouverture du *Songe d'une Nuit d'été*, ce qui m'a fait un plaisir infini. Dans l'un des prochains concerts, on la redira, et l'on exécutera en même temps ma symphonie. Je dois jouer aussi pour mon compte le concerto en *sol majeur* de Beethoven. Je ne crois pas qu'il soit possible d'entendre une exécution aussi parfaite que celle de la Société des Concerts... Je vois avec bonheur que mon nom ici est partout bien accueilli. Le monde sait enfin que j'existe et que je puis quelque chose. Les éditeurs me font des visites et me demandent à acheter de mes œuvres. J'ai tant fait de musique depuis quelque temps que je ne sais plus où j'en suis. Je sors d'une répétition du Conservatoire où tout a été à merveille. Si le public de demain partage l'enthousiasme que les musiciens m'ont témoigné aujourd'hui,

je serai au comble de la joie. Habeneck a harangué son orchestre en mon honneur; il lui a recommandé d'être attentif et soigneux des nuances. Après la répétition, Baillot a fait exécuter dans sa classe mon *ottetto*, et s'il existe au monde un homme qui sache encore jouer du violon, c'est lui; il a été admirable, ainsi qu'Urban, Norblin et les autres. Le 7 de ce mois (avril 1832), Baillot donne un grand concert où je jouerai quelque chose de Mozart, et le lendemain je prends la poste et je m'embarque pour Londres. »

En effet, Mendelssohn arrive à Londres pour la seconde fois dans le mois d'avril 1832; il se fait entendre dans plusieurs concerts publics. Il obtient un très grand succès aussi bien comme compositeur que comme pianiste. C'est à Londres qu'il apprend la mort de son vieux maître Zelter, et cet événement douloureux pour son cœur le décide à quitter l'Angleterre et à retourner dans sa patrie après trois ans d'absence. Arrivé à Berlin dans le mois de juin 1832, Mendelssohn se consulte et refuse la succession de Zelter comme directeur de l'école de chant qu'il avait fondée et qui subsiste encore aujourd'hui. Après d'autres hésitations, Mendelssohn se décide à accepter, je ne sais trop à quelle date, la direction de la Société philharmonique de Leipzig, et c'est en cette ville savante que, dans l'espace de cinq ans qui lui restent encore à vivre, il conquiert par des œuvres solides et nombreuses la réputation d'un grand musicien de l'Allemagne et de tous les pays.

J'ai suivi Mendelssohn dans ses pérégrinations à travers l'Europe. Dans sa correspondance si vive, si franche et si remplie de doux épanchemens, j'ai noté et fait ressortir les traits qui pouvaient le mieux nous révéler son âme délicate et sa souple intelligence. Ce Germain enté sur un Juif a été ébloui par l'Italie. En cela, il est resté fidèle aux traditions de sa race, qui a toujours aspiré vers les contrées bienheureuses où *fleurissent les citronniers*. Venise et sa gloire passée l'ont étonné, la magique couleur de Titien lui a donné le vertige. Il a compris la grandeur de Rome, où se trouvent les débris de la civilisation du monde; il a senti la sublimité de Raphaël, il a été touché, pénétré par l'onction divine de Palestrina. Il a marqué d'une croix rouge l'impuissance héroïque de M. Berlioz et il a manqué de justice envers Donizetti, qu'il a jugé avant l'heure. A Paris, où Mendelssohn a été accueilli avec tant de bienveillance, il n'a pas su voir que, sous l'activité fiévreuse de la nation et sous la frivolité apparente du public français, il y a un bon sens admirable et un goût si sûr que ses jugemens donnent la vie ou la mort. Il n'a rien compris au grand drame de Meyerbeer, et il a méconnu le plus grand musicien qui se soit produit au théâtre depuis la naissance de l'opéra. Enfin, après s'être fait un peu d'illusion sur la portée des succès qu'il avait obtenus à Londres, Mendelssohn est retourné dans son pays, où, après quelques années de pénibles labeurs, il s'est courbé sous le poids du jour comme une fleur qui a exhalé ses parfums.

P. SCUDO.

V DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXII[e] ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1862

Livraison du 1[er] Juillet.

Livraison du 15 Juillet.

0.X' m'

Livraison du 1er Août.

Livraison du 15 Août.

ERRATA.

Dans *l'Angleterre et la Vie anglaise, exposition universelle*, livraison du 1er juillet 1862, p. 77, ligne 27, au lieu de : « envoyés par *les comptoirs du gouvernement,* » lisez : « par *le comptoir du commerce groënlandais.* »

Même livraison, p. 78, ligne 17, au lieu de : « Il y a aussi une *statue de Bissen*, etc., » lisez : « Il y a aussi *une statue d'OErsted par le sculpteur Bissen. OErsted est justement signalé*, etc. »

Dans *Un Projet de Mariage royal*, livraison du 1er août 1862, page 563, lignes 40 et 41, au lieu de : « se félicitant qu'ils *ne cherchassent* le mariage espagnol que comme une épreuve, etc., » lisez : « se félicitant qu'ils *recherchassent le mariage espagnol comme*, etc. »

Même article, même livraison, p. 594, l. 5, au lieu de : « *chances*, » lisez : « *choses.* »

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

15
55
18
85
96

03

13

53

05

51
88
07

33
62
72

77

42

71

915
957
988
009
019

let
ez :

.,»
te-

40
me
nol

s. »